DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12717 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine – MERCREDI 18 DÉCEMBRE 1985

L'URSS entre Bagdad et Téhéran

La visite que le président irakien, M. Saddam Hussein, effectue depuis lundi 16 décembre à Moscou illustre l'ambiguïté des positions soviétiques à l'égard de l'interminable conflit du Golfe. En principe, l'URSS affiche une stricte neutralité, se refusant à « choisir » entre l'Iran et l'Irak. C'est ce que M. Andreï Gromyko a rappelé lundi soir, à l'occasion d'un dîner donné au Kremlin en l'honneur de M. Saddam Hussein, dont c'est la première visite à Moscou depuis sept ans et le premier séjour à l'étranger depuis trois ans. Les conversations ont été qualifiées de « franches, réalistes et amicales » par l'agence Tass, formule qui témoigne d'une bonne dose de désaccords entre les deux parties. Cela n'a rien de vraiment étonnant, car, au nom de cette « neutralité » qui devrait se traduire par un refus de toute ingérence, le Kremlin accorde en fait un soutien militaire très ferme à l'Irak mais, semble-t-il, développe également depuis quelque temps une coopération militaire de plus en plus étroite avec l'Iran.

Lorsque les Irakiens déclenchent le conflit, en septembre 1980, l'URSS condamne Bagdad. Elle suspend ses livraisons d'armes à l'Irak, pays dont elle est le principal fournisseur et avec lequel les Soviétiques ont pourtant conclu en 1972 un « traité d'amitié et de coopération ». La situation va changer en 1983. Crainte de la contagion dans les Républiques musulmanes d'une « révolution islamique » qui n'a jamais vraiment rassuré Moscou ? Désir de ne pas s'aliéner définitivement l'Irak ? Toujours est-il que les livraisons d'armes soviétiques à Bagdad reprennent et qu'elles n'ont jamais cessé depuis.

Toutefois, les deux principaux alliés de l'URSS au Proche-Orient, la Syrie et la Libye, ont, eux, choisi de soutenir sans réserve l'Iran dans le conflit du Golfe. C'est par leur intermédiaire, laisse-t-on entendre à Bagdad, que d'importantes quantités d'armements soviétiques viendraient approvisionner une armée iranienne coupée de ses anciens fournisseurs occidentaux. Une coopération militaire directe entre l'URSS et l'Iran se développerait même depuis quelques mois – du moins à en croire l'hebdomadaire spécialisé « Jane's ». Comme si le Kremlin voulait ménager l'Iran, dont l'importance stratégique est pour l'URSS au moins aussi grande, sinon plus, que celle de l'Irak. Pour M. Saddam Hussein, ce sont là autant de sujets de mécontentement qui ont dû être abordés largement lors des entretiens de Moscou, auxquels ont participé les ministres de la défense des deux pays, le général Abdel Jabar Chanchal et le maréchal Sergueï Sokolov, et ceux des affaires étrangères, MM. Tarek Aziz et Edouard Chevardnadze.

Cette visite inopinée – elle n'a été annoncée qu'après le départ de Bagdad du président Saddam Hussein – a peut-être aussi été provoquée par les informations faisant état d'un renforcement des troupes iraniennes à la frontière et de l'imminence d'une nouvelle offensive. Pour faire pression sur l'Iran, l'Irak compterait sur l'URSS, qui, pas plus que les Etats-Unis, ne souhaite la victoire de l'un des deux belligérants. Car, depuis près de six ans, ce sanglant conflit a deux caractéristiques principales. L'exigence exorbitante de l'Iran d'obtenir la chute et le « châtiment » de M. Saddam Hussein bloque tout règlement négocié. La nature et le théâtre de cet affrontement dans l'une des régions les plus sensibles du monde n'incitent d'autre part aucun des Deux Grands à trancher en faveur d'un des adversaires, tout « dérapage » pouvant avoir des conséquences incalculables.

UN ENTRETIEN AVEC M. PAUL QUILÈS

La défense spatiale ne rend pas caduque l'arme nucléaire

La coopération européenne en matière de défense devait être évoquée, ce mardi 17 décembre, à l'Elysée par M. Mitterrand et le chancelier Kohl, réticent face à deux projets français, la navette spatiale Hermès et le satellite d'observation. Dans un entretien avec le Monde, *M. Quilès estime que l'Europe doit être présente dans l'espace à des fins civiles et que la défense spatiale ne rend pas caduque l'arme nucléaire.*

« Vous rentrez de votre premier voyage officiel aux Etats-Unis. L'initiative de défense stratégique (IDS) a été au centre de vos entretiens. Quelle impression d'ensemble en retirez-vous ?

– L'impression dominante porte sur les hommes qui ont la charge de ce dossier : j'ai été frappé par la force de leur conviction, leur enthousiasme et leur détermination. Du foisonnement d'idées qu'ils brassent, émergent un certain nombre de lignes directrices. Bien que les points de vue soient parfois divergents, j'ai distingué trois types d'approche.

» Pour le long terme, au-delà de 2015-2020, le discours m'est apparu essentiellement politique. On propose au peuple américain le moyen de le débarrasser à tout jamais de la menace de l'apocalypse nucléaire.

» Pour le moyen terme, les propositions sont essentiellement d'ordre militaire. Il s'agit de proposer des solutions au maintien de la capacité de représailles des missiles américains, dans le cadre de la doctrine actuelle.

» Je perçois enfin un troisième type de discours technologique et industriel.

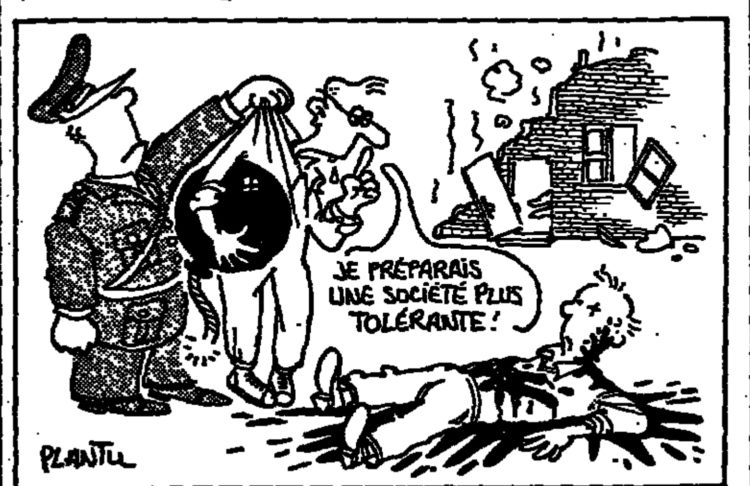
Propos recueillis par JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 6.)

ARRESTATIONS DE TERRORISTES A NAMUR

La piste belge pourrait conduire à Action directe

La police belge a réussi, le lundi 16 décembre, un important coup de filet dans les milieux terroristes avec l'arrestation à Namur de quatre personnes, parmi lesquelles Pierre Carette, « patron » présumé des Cellules communistes combattantes. Selon les enquêteurs, les CCC ont des liens étroits avec le groupe terroriste français Action directe et ses chefs principaux, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon.



(Lire nos informations page 36 et, page 7, la fin de notre enquête : « La montée du terrorisme en Belgique »

UN CHOC PÉTROLIER A L'ENVERS

Et si le prix du baril baissait de 20 %...

L'année 1986 s'annonce meilleure que 1985. Elle pourrait être franchement bonne si les prix du pétrole brut baissaient de façon importante au cours des semaines ou des mois à venir.

Alors que les pays occidentaux avaient subi en 1974 et en 1979 deux chocs pétroliers qui les avaient appauvris et déstabilisés, une baisse du brut provoquerait *un choc inverse, bénéfique pour la* France et, plus généralement, pour les pays industrialisés. Seule la Grande-Bretagne, qui produit du pétrole brut en quantité importante, connaîtrait de sérieuses difficultés.

Que va-t-il se passer ? A court terme, beaucoup de bonnes choses assurément si le pétrole brut baisse progressivement – comme on peut le prévoir – de quelque 20 % au cours des mois à venir. L'effet le plus clair pour la France serait un ralentissement de la hausse des prix de détail encore plus important qu'il n'était prévu et des excédents quasi miraculeux du commerce extérieur, miraculeux parce qu'on n'en attendait pas tant il y a quelques mois ni même quelques semaines.

Les prix d'abord. Les prévisions officielles tablaient pour 1986 sur une hausse de 2,9 % entre le début et la fin de l'année. Ces prévisions gouvernementales tenaient compte déjà d'une baisse du brut de 4 % l'année prochaine. C'est donc une baisse de 16 % qu'il faudrait envisager pour apprécier le freinage supplémentaire de notre taux d'inflation. A la pompe, le litre de super perdrait 25 à 30 centimes seulement – soit environ 5 %, – une partie importante de son coût étant constituée par une taxe (la TIPP) qui, elle, ne baisse pas.

Peu à peu, à ces effets directs pour les consommateurs, s'ajouteraient des effets indirects, les coûts d'approvisionnement de l'industrie se réduisant. Tous comptes faits, les calculs (1) aboutissent à un freinage supplémentaire d'environ un point du taux d'inflation l'année prochaine. Il est donc possible d'envisager – à politique économique inchangée, et cette précision a son importance en année électorale – une hausse des prix limitée à 2 %. On a peine à le croire puisque, même durant cette période exceptionnelle que furent les années 1965, 1966, 1967, les prix avaient augmenté de 2,5 % l'an. Mais les chiffres sont les chiffres. Il est d'ailleurs plus que probable que les prix baisseraient dans le même temps – et là de manière absolue – en RFA, aux Pays-Bas, au Japon. Le problème de notre écart d'inflation avec la RFA n'en serait donc pas pour autant résolu.

Si les salaires augmentaient comme prévu d'environ 3 %, le pouvoir d'achat recommencerait à croître. L'hypothèse la plus vraisemblable qu'on puisse faire est que les entreprises, dont les résultats se sont nettement améliorés, auraient plutôt tendance à « lâcher » un peu sur les rémunérations. L'amélioration du pouvoir d'achat qui en résulterait serait d'autant plus sensible qu'en 1986 la pression fiscale diminuera probablement, même si le gouvernement doit rétablir la contribution de 1 % sur les revenus pour rééquilibrer la Sécurité sociale.

Quoi qu'il en soit, le taux d'épargne remontera un peu (de quelques dixièmes de point) à partir des niveaux exceptionnellement bas atteints fin 1985. Cela n'empêchera pas la consommation des ménages de s'accroître plus que prévu (peut-être d'un demi-point), ce qui donnerait une progression de plus de 2 % en volume en 1986, largement supérieure à celle de cette année (+ 1,3 %). Une accélération dont profitera pleinement le commerce qui, après plusieurs années de vaches maigres, devrait retrouver de beaux jours.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 31.)

(1) Les estimations chiffrées contenues dans cet article ont été recoupées de différentes manières et notamment par comparaison avec l'étude publiée par l'Institut des prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises (IPECODE) dans son dernier numéro de décembre 1985.

L'AFFLUX DE RÉFUGIÉS EN AFRIQUE DU SUD

Fuir les guérilleros du Mozambique

Alors que la tension monte entre Pretoria et Harare, à la suite de l'attentat dont ont été victimes six Blancs à la frontière du Zimbabwe (*le Monde* du 17 décembre), les autorités sud-africaines commencent à s'alarmer du déferlement de réfugiés mozambicains fuyant les atrocités perpétrées par la rébellion armée contre le régime de Maputo.

De notre envoyé spécial

Acornhoek. – Les Mozambicains fuient leur pays pour échapper à la guerre civile et à la mort. Ils quittent leurs biens, leur maison, leur bétail pour se réfugier en Afrique du Sud où ils espèrent trouver la tranquillité.

Chaque jour, ils franchissent la frontière pour rejoindre de l'autre côté leurs frères tribaux, les Shangaans. Mais l'aventure est parsemée d'embûches. Tous n'arrivent pas au terme du voyage dans le Homeland du Gazankulu qui borde le Kruger Park.

La route est longue ; six à sept jours de marche, pieds nus, à travers la brousse, quelquefois plus. Ils évitent les pistes et voyagent la nuit, quand il n'y a plus de soleil et pour que les rangers sud-africains ne les repèrent pas et ne les réexpédient pas là d'où ils viennent. Ce qui ne les empêche d'ailleurs pas de revenir en franchissant la frontière à un autre endroit. Les dangers sont multiples : les guérilleros de la RNM (Résistance nationale de Mozambique) qui contrôlent toute cette zone frontière, les mines, puis les animaux sauvages du Kruger Park.

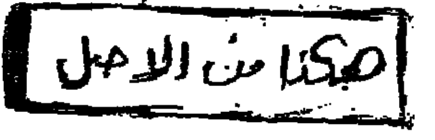
John Matumbo vient d'arriver dans l'un des camps d'accueil près de Lillydale. Il porte au front de profondes cicatrices, témoignage des coups de machette donnés par un maquisard de la RNM qui l'avait laissé pour mort sur le terrain. Sa femme est là aussi avec ses trois enfants sous cette immense tente bleue et blanche, l'air apeuré.

Le reste de sa famille, huit personnes, a été massacrée sous ses yeux. Ils sont partis car, comme le dit John Matumbo : « *La chose la plus importante, c'est la vie.* » Ils ont tout quitté, parce que, là-bas, au Mozambique, il est de plus en plus difficile de survivre dans les campagnes livrées à ceux que le régime de Maputo appelle les « *bandits armés* », ces rebelles de la RNM qui pillent les villages, les brûlent, violent les femmes.

Tous les témoignages concordent sur les atrocités qui se produisent sur cette terre d'insécurité qu'est devenu le Mozambique. Les paysans sont obligés de dormir dans la brousse, fuyant leurs maisons pendant la nuit de crainte des attaques. Ils reviennent dans la journée pour prendre de la nourriture et repartent se cacher avant la fin de l'après-midi, moment auquel les hommes de la RNM arrivent habituellement.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 6.)



débats

FONCTION PUBLIQUE

Le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale se réunit le 18 décembre, et son président, M. Pierre Tabanou, expose ici ses vues sur les projets de statuts concernant quelque huit cent mille agents. De son côté, M. Bruno Bourg-Broc demande que l'on change les pratiques de désignation des hauts fonctionnaires.

Allier modernisation et rigueur républicaine

La faveur du prince ou l'allégeance à un parti ne doivent pas être les modes d'accès naturels à la haute administration

par BRUNO BOURG-BROC (*)

« *LE système actuel n'est pas sans parenté avec le Second Empire : accaparement de l'Etat par une famille, un clan, une caste; police des consciences et des cœurs. Une démocratie est à construire : une administration transparente, une information libre et contradictoire, un apprentissage généralisé des responsabilités.* »

Dans ces lignes écrites (dans *le Point*) le 2 mai 1981, François Mitterrand exprimait sa volonté d'instaurer une véritable transparence ainsi qu'une authentique neutralité dans le fonctionnement de l'Etat, en bref de renouer avec des principes posés par les pères fondateurs de la République.

Or ces principes, invoqués par François Mitterrand lorsqu'il était encore candidat à la présidence de la République, semblent depuis avoir été perdus de vue et même détournés par le président de la République, pourtant en charge de la continuité et de l'autorité de l'Etat.

Il a non seulement procédé depuis mai 1981 à un changement systématique des titulaires des principaux postes de direction de l'administration, de l'audiovisuel et du secteur nationalisé, mais entrepris également d'installer de manière durable ses partisans à tous les niveaux d'encadrement de l'Etat.

Le corps préfectoral a constitué, dès 1982, le premier d'essai de cette singulière politique de la fonction publique. Alors qu'un décret, pris sous le premier septennat du général de Gaulle en 1964, organisait la professionnalisation de ce corps en assurant près de la moitié de son recrutement parmi les anciens élèves de l'ENA, cette proportion n'est plus que du quart depuis 1982.

Des mécanismes similaires ont été appliqués au corps diplomatique, avec notamment l'entrée en application d'un décret du 18 janvier 1984, autorisant le gouvernement à nommer au tour extérieur, des ministres plénipotentiaires, sans autre condition que celle de l'âge!

Depuis un an, le mouvement s'accélère. Une loi du 13 septembre 1984 prévoit d'abaisser à soixante-cinq ans l'âge de la retraite de certains corps de hauts fonctionnaires. Cette loi, dont le principe n'est pas contestable, permettra de « libérer » à brève échéance, plus de cinq cents emplois de conseillers d'Etat, de conseillers maîtres à la Cour des comptes, d'inspecteurs généraux et de professeurs d'université.

Un décret du 18 mars 1985 rend possibles ces nominations au tour extérieur pour l'ensemble des corps d'inspection générale. Depuis lors, chaque conseil des ministres apporte son lot de nominations. Le flot monte, mais cela ne suffit pas : deux décrets, des 24 juillet et 6 août 1985, réservent à la signature du président de la République, et donc à son pouvoir d'appréciation discrétionnaire, éventuellement de blocage, une liste accrue de postes de direction au sein de l'Etat et du secteur public.

Une rupture

Si l'on ajoute à cela l'analyse qui peut être faite, avec le recul du temps, de la troisième voie d'accès à l'ENA, instituée en 1982 qui, selon les statistiques publiées récemment par le secrétaire d'Etat à la fonction publique, donne deux fois plus de chances d'accès à ses candidats qu'à ceux qui prennent la peine de préparer le concours étudiant ou le concours interne, il n'est pas exagéré d'écrire qu'une rupture s'est produite dans l'application des principes républicains d'égalité d'accès aux emplois publics.

Désormais, la faveur du prince ou l'allégeance à un parti, ou *mieux à une fraction de parti* devient, au détriment du mérite et de la compétence, le mode d'accès naturel aux responsabilités au sein de l'Etat.

L'esprit même du service public est dénaturé à tous les échelons de l'administration. La rigueur morale, l'indépendance d'esprit et la compétence peuvent être des handicaps aux postes de responsabilité. Il devient plus difficile de faire monter la série des promotions internes, qui consacrent habituellement la fidélité au service public et la compétence bâtie sur l'expérience.

C'est ainsi que se met en place une double fonction publique : une fonction publique de droit commun, constituée de professionnels, assujettie de plus en plus à la règle de promotion à l'ancienneté, qui se désespère de ne pouvoir faire valoir son énergie et ses *talents*, et une *fonction publique* dérogatoire ou d'exception, constituée de partisans du pouvoir en place et monopolisant, peu à peu, à force de tours extérieurs, les charges et les prébendes.

Au moment où l'opinion publique aspire à une réduction du poids de l'Etat dans la société française, il convient également de s'interroger sur l'évolution de la qualité du service public et sur ce que les Français attendent de leur Etat.

C'est pourquoi, j'ai proposé qu'une commission d'enquête parlementaire se saisisse le plus vite possible de ce grand dossier, qu'elle établisse un bilan objectif de la politique de structures et de nominations mise en service par le pouvoir *socialiste depuis 1981*, qu'elle mette en valeur ses impasses et travaille, dans la concertation la plus large, à la préparation du redressement d'un Etat qui, en dépit de ses insuffisances et de sa lourdeur, reste un instrument essentiel au service de la nation.

Car la modernisation de l'économie et de la société françaises est inséparable de la modernisation de l'Etat, qui ne sera possible que si ses membres se savent gouvernés par l'esprit et les valeurs qui ont fait la force de la République.

(*) Député RPR de la Marne.

Décentralisation : quels collaborateurs pour les élus ?

Les fonctionnaires territoriaux ne doivent pas être des parents pauvres

par PIERRE TABANOU (*)

DE toutes les réformes réalisées depuis le début du septennat de François Mitterrand, il en est une dont l'ampleur ne doit pas se mesurer dans le seul court terme mais également dans ses effets à moyen terme. Il s'agit de la décentralisation, qui a pour objet de faire des communes, départements et régions, des institutions majeures, libres et responsables.

C'est notamment le mérite du gouvernement de Pierre Mauroy et des partis de gauche d'avoir, dans le même mouvement, posé les fondements de la décentralisation, prévu les transferts de compétences qui en résultent et donné à ces mêmes collectivités les moyens sans lesquels la décentralisation ne serait qu'un leurre. Que vaudrait en effet l'autonomie des collectivités décentralisées et quel usage pourraient bien faire ces dernières de leurs nouvelles compétences si les élus ne disposaient pas des ressources nécessaires et des collaborateurs compétents ?

Il faut ainsi mettre au crédit des partis de gauche et du gouvernement d'avoir compris que la réussite de la décentralisation passait par la création d'une véritable fonction publique territoriale et d'avoir voulu que les agents des collectivités locales bénéficient également des avancées sociales depuis longtemps accordées à leurs homologues de l'Etat.

Si la question des finances locales alimente de nombreux débats et se trouve souvent évoquée par la grande presse, il n'en est pas de même en ce qui concerne le statut des personnels. L'élu que je suis ne peut que s'étonner du peu d'attention accordé à la création et à l'organisation d'une fonction publique territoriale à part entière, égale à la fonction publique de l'Etat mais conservant son identité propre.

Si nos concitoyens se trouvent ainsi régulièrement et abondamment informés des effets de la *décentralisation sur les finances* locales, combien d'entre eux connaissent les enjeux de la loi du 26 janvier 1984 que j'ai eu l'honneur de rapporter devant l'Assemblée nationale ?

Aujourd'hui, l'important travail réalisé par le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, installé en juillet 1984, a permis de tracer l'essentiel du cadre de la nouvelle fonction territoriale (centres de gestion et de formation, comités techniques paritaires, commissions administratives paritaires, comités d'hygiène et de sécurité, droits syndicaux) et d'amorcer très largement la construction statutaire des futurs corps de l'administration territoriale.

La compétence et la loyauté de ces fonctionnaires ne sont pas en cause. Mais le degré d'autonomie des collectivités territoriales est étroitement subordonné au nombre et à la qualité des fonctionnaires territoriaux, recrutés et formés selon des critères définis par référence au caractère propre et à la mission des pouvoirs décentralisés.

Une exigence première

Permettre aux collectivités locales de disposer de corps de fonctionnaires qui leur soient propres est une exigence première de la décentralisation. Parce que les missions territoriales sont désormais de même valeur que celles de l'Etat, ces corps doivent offrir le même niveau de compétences que les corps de fonctionnaires de l'Etat. Le succès de la décentralisation est à ce prix.

Seuls des corps structurés, aux perspectives de carrière équivalentes à celles offertes à l'Etat, permettront aux collectivités de discuter à égalité d'autorité avec l'Etat comme avec tout autre partenaire (entreprises privées notamment). Les corps offrent en effet la possibilité d'une gestion à la fois individuelle et collective des compétences, d'une transmission et d'une confrontation des savoirs et de l'expérience permettant la constitution d'une mémoire et, donc, d'une identité territoriales. Ils doivent également permettre, par l'attractivité des carrières et à tous les niveaux, les recrutements de qualité que les nouvelles missions territoriales imposent.

Tout cela suppose un important travail d'élaboration réglementaire en matière de recrutement, d'avancement et de promotion, de rémunération, de mobilité, etc.

Préalablement doit être définie, pour chaque catégorie hiérarchique, une architecture de corps permettant d'organiser, de manière satisfaisante pour les personnels et les élus, l'ensemble des professions et des spécialités indispensables à l'accomplissement des missions territoriales. Il faut également définir le niveau — en termes de recrutement et de rémunération notamment — et l'organisation interne de chaque corps.

Usant du pouvoir qui lui est conféré par la loi, le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, composé exclusivement d'élus et de représentants syndicaux, a fait des propositions sur ces différents points au gouvernement, afin que les premiers projets de statuts territoriaux soient prêts d'ici à la fin de la présente année.

C'est le mérite de la gauche d'avoir lié la question de la fin et celle des moyens. Ce sera le mérite de la gauche de publier au moins les premiers statuts des principaux corps de la nouvelle fonction publique territoriale. Il y a eu, sans doute, depuis 1981, des tâches et des réformes plus exaltantes. Il n'y en aura pas eu de plus nécessaires.

(*) Maire de L'Hay-les-Roses, député socialiste du Val-de-Marne, président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, président du Centre de formation des personnels communaux.

LU

« COMORES : QUATRE ILES ENTRE PIRATES ET PLANTEURS », de Jean Martin

Une histoire mouvementée

SPÉCIALISTE d'histoire maritime et coloniale, *Jean Martin raconte la* fabuleuse histoire de cet archipel qui aurait pu être un paradis terrestre. Mais il se situe au milieu du canal de Mozambique, sur les routes des pirates et des conquérants. Les quatre îles — les anciens sultanats de Grande-Comore, d'Anjouan et de Mohéli, et l'île de Mayotte, — cadre somptueux de laves et de flore tropicale, ne font donc illusion que le temps d'un coucher de soleil. Cet archipel, aujourd'hui l'un des plus pauvres de la planète, a connu une histoire mouvementée, razzias malgaches et rivalités internationales en fournissant la trame jusqu'à l'établissement d'un protectorat français dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle.

Jean Martin reprend cette histoire vers la fin du dix-huitième siècle et la raconte, par le menu, *jusqu'à la veille de la seconde* guerre mondiale. Son récit, le fruit d'une thèse de doctorat *d'Etat, constitue la contribution* la plus importante à la connaissance d'un archipel dont le public français entend de temps à autre *parler, encore de nos jours*, quand il s'agit du statut de Mayotte, dont le sort n'a toujours pas été fixé.

Les Comores auraient pu devenir un havre pour touristes. Le travail de Jean Martin montre à quel point ces îles ont *quelque chose de maudit*. En 1912, l'annexion des trois dernières îles par la France — Mayotte étant déjà française depuis des décennies — a mis fin sans doute, pour un demi-siècle, *« aux abus les plus scandaleux »*. Mais les Français n'ont guère investi sur place et, depuis leur départ, l'histoire bégaie.

J.-C. POMONTI.

★ Deux tomes, L'Harmattan, *611 p. et 477 p., 230 F et 215 F.*

COURRIER DES LECTEURS

Commerce et service militaire

Certains jeunes diplômés font leur service militaire au titre de la coopération.

Ne pourrait-on suggérer au ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur d'organiser des stages dans les représentations françaises à l'étranger pour les élèves des écoles de commerce ? Ce serait une manière à la fois d'utiliser leurs compétences et d'accentuer une vision exportatrice dont notre industrie semble avoir bien besoin.

R. CORNU
(Saint-André-de-Nice).

Terre d'accueil !

Heureuse, j'envoyais il y a dix jours un faire-part d'arrivée chez nous d'un petit Coréen, Emmanuel, âgé de sept ans.

Je reçus d'une personne (mariée à un Polonais depuis bientôt quarante ans) un mot de « félicitations »... dans lequel elle me parle de la France *« terre d'accueil, qui ne doit pas être un dépotoir » (sic)*. Mais où va ce monde d'adultes prétentieux, égoïstes et bornés ?

JOËLLE GRANMUSSET,
mère de quatre enfants dont deux Coréens adoptés, mère d'accueil d'une Iranienne de seize ans.
(Saint-Egrève).

Jusqu'où le désespoir ?

A propos de la lettre désespérée de Christiane Germon (*le Monde* du 10 décembre), est-on certain qu'à l'instar de ce qui se passe ailleurs jamais en France nous ne verrons la mise à sac de grandes surfaces par des chômeurs totalement démunis et follement désespérés ?

Bien sûr, nous entendrons alors la vieille rengaine — *« Mais comment en sommes-nous arrivés là ? »* — chantée par tous ceux qui, à longueur de journée, ne nous parlent plus que de la Pologne et de Sakharov et qui pensent occulter au profit d'une propagande partisane aussi haineuse qu'imbécile le problème le plus angoissant que connaissent présentement nos concitoyens : le chômage.

ROGER LUGAN
(Vigneux-sur-Seine).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
TéL : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE DE DAKAR

La candidature de M. Georges Fillioud au secrétariat général de l'Agence de coopération francophone suscite des remous

La conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui regroupe trente-neuf pays utilisant le français, s'est ouverte au niveau ministériel, à Dakar, le lundi 16 décembre. Elle doit durer trois jours et procéder notamment à l'élection du secrétaire général qui succédera à M. François Owono-Nguema, ancien ministre gabonais — dont le mandat ne devrait pas être renouvelé.

De notre envoyé spécial

Dakar. — Enfin un peu de piment dans une conférence francophone ! Certes, l'Agence de coopération avait déjà connu, depuis sa création il y a quinze ans, des successions passablement agitées. Mais, selon des experts ès francophonie, jamais les débats n'avaient été aussi vifs que ceux suscités par la candidature de M. Fillioud au secrétariat général. *« Certes, nous n'avons rien contre le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, et la France a bien le droit d'occuper à son tour le poste-clé de secrétaire général de l'agence. Mais à l'heure où Paris assure vouloir enfin donner une véritable impulsion politique à la francophonie, tant qu'à faire nous aurions préféré une personnalité française, disons, de plus gros calibre »*, nous assurait, il y a quelques jours en France, un ministre africain qui résumait un sentiment assez répandu au sud du Sahara.

En outre, nombre de membres de l'agence craignent qu'après mars 1986 un gouvernement de droite ne boude une organisation dirigée par un ancien responsable de l'appareil socialiste. Qui plus est, certains dirigeants francophones se disent froissés que l'on ait pensé à M. Fillioud pour l'agence, à partir du moment où son parti ne lui avait trouvé aucun poste de député ou de sénateur.

Il y a quelques mois, lorsque le bruit s'était répandu que l'Elysée ne verrait pas d'un mauvais œil M. Michel Jobert prendre la direction de l'agence, les réactions avaient été différentes : le panache de l'ancien ministre de Georges Pompidou et de François Mitterrand, ses professions de foi francophone, sa distance à l'égard des partis, avaient séduit d'entrée.

TRENTE-NEUF MEMBRES

Les pays ou gouvernements appartenant à l'ACCT sont les suivants : Belgique, Bénin (ex-Dahomey), Burkina (ex-Haute-Volta), Burundi, Canada fédéral, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Egypte, France, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Mali, Maurice, Maroc, Mauritanie, Monaco, Québec et Nouveau-Brunswick (provinces canadiennes), Niger, Rwanda, Sénégal, Sainte-Lucie, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides), Vietnam, Zaïre.

Observateurs : Guinée-Equatoriale, Madagascar.

Etats ou régions utilisant partiellement le français, mais non membres de l'ACCT : Algérie, Cambodge, Louisiane, Pondichéry, Suisse romande, Syrie, Val-d'Aoste.

Le discours du président Diouf

M. Fillioud n'a guère à son actif, en matière de francophonie, que sa proposition faite en février au Caire, à la première conférence des ministres de la communication d'expression française, de *« donner un temps d'antenne à l'Agence de coopération, sur le satellite de télévision que la France doit lancer en 1986 »* (*le Monde* du 9 février).

Baroud d'honneur ou volonté réelle de barrer la route au secrétaire d'Etat français ? Lundi, pendant que le chef de l'Etat sénégalais et le représentant libanais faisaient assaut de définitions de la francophonie, *« dernier ordre de chevalerie »*, ou *« humanisme des différences »*, en coulisse les candidatures se multipliaient, depuis un Djiboutien jusqu'à un nouveau Gabonais (*« Le président Bongo y tient beaucoup et a fait ce qu'il faut pour que ça se sache. »*), en passant par un Luxembourgeois.

La plus sérieuse d'entre elles sembla un moment être celle de M. Hassan Rifaat, juriste réputé et musulman sunnite libanais. Mais, pour d'obscures raisons, *« les Africains noirs ne veulent pas, pour le moment, d'un Arabe à la tête de l'ACTT »*.

Cependant, le discours, devant la conférence, du président sénégalais, M. Abdou Diouf, dans lequel il a, d'une manière assez inattendue, longuement insisté sur la nécessité de mettre la francophonie *« à l'heure des techniques de communication »*, spécialité de M. Fillioud, a fait faire, lundi soir, grise mine aux adversaires du candidat français, constatant que *« l'Afrique se rallie... »*.

Tout sourire, alors que, selon ses partisans, il ne devait se manifester qu'après son élection, M. Fillioud était arrivé à entre-temps à Dakar, au beau milieu d'une réception belge, et y avait rejoint son collègue de la coopération, M. Nucci, présent au Sénégal depuis la veille.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● ERRATUM : Plusieurs erreurs se sont glissées dans l'information publiée dans nos éditions datées mardi 17 décembre sur le sommet des pays francophones prévu du 17 au 19 février à Paris. Le Canada sera représenté par M. Brian Mulroney, premier ministre, et le Québec par son nouveau chef du gouvernement, M. Bourassa, et non par leurs ministres des relations extérieures ou internationales. D'autre part, la province du Nouveau-Brunswick aura, à cette conférence, sous la conduite de M. Hatfield, premier ministre, une délégation propre — et non fusionnée avec celle du Canada, — au même titre que la province du Québec.

A BRUXELLES

Laborieuses tractations entre les ministres européens pour la mise en forme de l'accord de Luxembourg

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Sauver la face au Parlement européen et lui permettre ainsi de se rallier à l'accord sur la relance de la Communauté auquel les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix sont parvenus le 2 décembre à Luxembourg, tel est l'exercice, tout en dentelle, auquel se livrent les ministres des affaires étrangères de la CEE, réunis lundi et mardi à Bruxelles. Au soir de la première journée, Mme Catherine Lalumière, le secrétaire d'Etat français, convaincue que *« tous voulaient aboutir »*, se montrait optimiste quant à l'issue des débats.

L'accord de Luxembourg ébauche un programme d'actions prioritaires pour la Communauté au cours des années à venir, à savoir, essentiellement, l'établissement d'un *« espace sans frontière »* d'ici à 1992. Pour y parvenir, il élargit le champ d'application de la règle de la majorité qualifiée et associe davantage que dans le passé le Parlement européen au processus de décision. Mercredi dernier, celui-ci, réuni en session plénière à Strasbourg, avait jugé ce compromis insuffisant, notamment en ce qui concerne le renforcement de ses pouvoirs.

La fronde du Parlement allait-elle remettre en cause la tentative de relance ? On pouvait le redouter, car le gouvernement danois, soumis à la pression critique de son Parlement, annonçait qu'il ne disposait d'aucune marge de manœuvre pour s'écarter des conclusions de Luxembourg. Les Italiens, au contraire, répétaient qu'ils ne signeraient le nouveau traité que s'il recueillait l'assentiment du Parlement européen. On sait, en effet, que l'entreprise actuelle, engagée en large partie sur l'initiative de l'Italie lors du conseil européen de Milan, doit se traduire par une révision de plusieurs articles du traité.

« Il faut souligner l'esprit constructif de la délégation italienne », commentait, lundi soir, Mme Lalumière. Le Royaume-Uni, la RFA et quelques autres pays venaient d'indiquer plus discrètement qu'ils ne voulaient pas s'écarter de l'accord de Luxembourg ; les Danois confirmaient qu'ils ne le pouvaient absolument pas. Dans ces conditions, sauf à saboter l'exercice qu'ils avaient eux-mêmes mis en route, les Italiens étaient obligés d'admettre que les concessions susceptibles d'être faites au Parlement ne pouvaient être que largement formelles. De fait, les solutions vers lesquelles on s'oriente n'ajoutent guère aux pouvoirs nouveaux reconnus à l'Assemblée européenne par l'accord de Luxembourg.

Cette mise en forme de l'accord ne se limitait pas aux pouvoirs du Parlement. S'agissant du programme visant à établir un grand marché d'ici à 1992, on retiendra que la France, qui maintenait une réserve, a finalement accepté que l'article 84 du traité concernant les transports, et qui devrait donc servir de point d'appui à une politique de libéralisation dans ce secteur, figure sur la liste des articles à modifier, de telle sorte que la règle de la majorité remplace l'obligation d'unanimité.

Un « acte unique »

Les Dix ont approuvé le texte de l'« acte unique » qui regroupera le traité de Rome révisé, le traité codifiant la coopération politique, enfin un préambule indiquant la volonté collective des Douze de se diriger vers l'Union européenne. La France avait proposé que l'« acte unique » institue l'Union européenne, que le conseil européen — baptisé conseil de l'Union — en devienne l'organe suprême et qu'il soit doté d'un secrétariat général de l'Union. Ce montage compliqué avait été mal accueilli, car plusieurs gouvernements soupçonneux y décelaient, probablement à tort, des arrière-pensées contre la Communauté telle qu'elle existe, et surtout contre la Commission européenne. Il n'en reste rien ou presque.

Si les Dix confirment l'accord de Luxembourg, autrement dit si les réserves maintenues alors sont levées, il restera à procéder à la signature des nouveaux traités. En principe, cette cérémonie pourrait avoir lieu dans des délais rapprochés. En janvier, le Parlement européen aura à se prononcer sur le résultat final de l'entreprise. Il est souhaitable qu'une majorité s'y déclare favorable. Les nouveaux traités ne pourront, en effet, entrer formellement en vigueur qu'après ratification par les Parlements nationaux, et celui de Rome a annoncé qu'il ne donnerait pas son aval à un accord qui ne conviendrait pas à l'Assemblée de Strasbourg.

Qui aurait pu s'opposer à l'initiative française, évoquée par M. François Mitterrand à Luxembourg, de lancer un plan européen de lutte contre le cancer ? Il a donc été décidé, lundi, de créer un comité d'experts chargés de recommander ce qui pourrait être accompli au niveau de l'Europe pour mieux coordonner et renforcer les efforts entrepris contre la maladie. Certains, dont les Britanniques, se montraient sceptiques quant à l'efficacité d'une action communautaire venant se superposer à ce qui est fait sur le plan national et international.

Le scepticisme s'est fait goguenard lorsque la France a proposé de créer un comité d'historiens européens chargés d'approfondir les conditions dans lesquelles s'est perpétré le génocide des Arméniens en 1915. Pourquoi un tel comité ? Pourquoi en 1985 ? L'initiative, opportune ou pas, a été interprétée par tous, du moins dans les commentaires de couloir, comme témoignant de l'intérêt électoral porté par le gouvernement à la communauté arménienne française.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Prochain conseil européen le 26 juin.* — Le prochain conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement aura lieu les 26 et 27 juin prochain à La Haye, apprend-on à Bruxelles, en marge de la réunion des ministres des affaires étrangères des Dix. Il a été décidé en effet de tenir en 1986 deux conseils européens seulement, au lieu de trois jusqu'à présent, ce qui a conduit à supprimer la réunion prévue pour mars. Les Pays-Bas assurent la présidence de la Communauté du 1er janvier au 30 juin 1986. — (*AFP.*)

A TRAVERS LE MONDE

BANGLADESH

Manifestations et affrontements à Dacca

Dacca. — Près de trente mille personnes ont manifesté, lundi 16 décembre à Dacca, à l'appel de vingt-trois partis d'opposition, pour réclamer la fin du régime militaire du président Ershad et le rétablissement de la démocratie. Une vingtaine de personnes ont été blessées au cours d'affrontements entre les forces de l'ordre et plusieurs centaines de gens qui tentaient d'assister à un défilé militaire organisé pour le quatorzième anniversaire de la guerre de libération du Bangladesh contre le Pakistan. Plusieurs milliers d'opposants ont ensuite violé la loi martiale en défilant dans les rues de la ville. Dans une allocution diffusée la veille, (*le Monde* du 17 décembre), le chef de l'Etat avait promis la levée de l'interdiction de toute activité politique à partir du 1er janvier et s'était engagé à restaurer la démocratie, mais il n'avait pas fixé la date de nouvelles élections. L'opposition exige la levée immédiate de la loi martiale, la fixation d'une date ferme pour la tenue des élections législatives et la constitution d'un gouvernement provisoire chargé de les superviser. — (*AFP, Reuter.*)

ROUMANIE

Impôt alourdi pour les couples sans enfant

Le bureau politique du parti roumain a décidé d'augmenter la taxe qui frappe les couples sans enfant. L'agence officielle Agerpres ne précise pas le montant de cette augmentation. La taxe, instituée en 1983, atteignait jusqu'à présent environ 10 % du salaire moyen. Dans le même temps, les allocations familiales seront augmentées, sans qu'on sache dans quelle proportion. Le bureau politique a également résolu de *« renforcer la responsabilité du personnel de santé en vue d'assurer la croissance du taux de natalité »*. Les avortements, sauf cas exceptionnels, sont interdits en Roumanie, et il serait question d'examiner régulièrement les femmes pour déterminer si elles sont enceintes (selon plusieurs témoignages, de tels examens ont déjà été pratiqués dans certaines entreprises). Le taux de naissances était tombé à 14,3 pour mille en 1983 et il est remonté, selon les données officielles, à 15,6 l'an dernier. M. Ceausescu estime que ce progrès *« ne peut être considéré comme satisfaisant »*. La Roumanie a le niveau de vie le plus bas de tous les pays socialistes est-européens. — (*AFP, AP.*)

TCHAD

Deux Américains enlevés puis libérés

Washington. — Deux ressortissants américains, qui avaient été enlevés le 23 novembre par des commandos (« codos ») du sud du Tchad, ont été libérés le 8 décembre à la suite d'un raid des forces armée nationales tchadiennes (FANT), a annoncé, lundi 16 décembre, le département d'Etat américain. Le porte-parole, M. Charles Redman, a indiqué que ces deux hommes, employés par la société pétrolière Esso, étaient en mission de prospection dans le sud du pays lorsque leur véhicule a été attaqué par des « codos » en lutte contre le régime de N'Djamena. Lundi, à Brazzaville, le colonel Kamougué, président du Mouvement révolutionnaire du peuple tchadien (MRP), avait annoncé que les deux Américains, MM. Phillip N. Goss et Douglas A. Broussard, étaient des *« mercenaires »* combattant dans l'armée tchadienne, faits prisonniers avec *« leur matériel* (une jeep équipée de matériel de transmission) *et des armes »*. A Paris, au siège de Esso SAF, on confirme l'enlèvement et la libération de ces deux ressortissants américains. — (*AFP.*)

M. Mermaz rapporte de Moscou un message de M. Gorbatchev à M. Mitterrand concernant l'Afghanistan

De notre correspondant

Moscou. — M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale française, devait achever, ce mardi 17 décembre, une visite de cinq jours en URSS, au cours de laquelle il a reçu l'assurance de M. Gorbatchev que les relations avec Paris constituaient désormais une *« priorité »* de la politique étrangère soviétique. Le secrétaire général a employé à deux reprises cette expression, a confié M. Mermaz avant de regagner Paris. M. Gorbatchev s'est d'autre part réjoui d'avoir pu parler *« sans tabous »* avec son interlocuteur.

Le président de l'Assemblée nationale est porteur d'un message oral de M. Gorbatchev destiné au président Mitterrand à propos de l'Afghanistan. M. Mermaz n'a pas voulu révéler la teneur de cette proposition, dont il souhaite réserver la primeur au président de la République. Il semble cependant que M. Gorbatchev reprenne l'idée d'un règlement politique du problème afghan sous l'égide de l'ONU. Le secrétaire général serait désireux d'aller relativement vite et d'utiliser éventuellement les bons offices de Paris.

Cette initiative pourrait prendre un tour plus concret à l'occasion de la visite que M. Mitterrand doit faire en URSS, vraisemblablement avant le second sommet entre MM. Gorbatchev et Reagan aux Etats-Unis en juin prochain. La logique voudrait, en effet, que M. Gorbatchev revoie le président français avant de retrouver le chef de l'exé cutif américain, comme il l'avait fait à l'automne dernier.

Utilisant un terme gaullien — *« l'Europe de l'Atlantique à l'Oural »*, — M. Mermaz a souhaité renouer avec la *« tradition »* des bons rapports franco-soviétiques. Le recours à cette formule, qui, comme l'a reconnu le président de l'Assemblée nationale, *« sert à chacun à exprimer ses rêves »*, était aussi destiné à éviter un parallélisme trop frappant avec les relations de type privilégié entretenues avec Moscou par Georges Pompidou et M. Giscard d'Estaing. L'idée nettement exprimée par M. Mermaz d'un *« retour à la détente des années 70 »* consiste bien pourtant en cela.

M. Gorbatchev a fait part à M. Mermaz de ses ambitions après le sommet de Genève. Il lui a indiqué que *« peu de choses concrètes »* avaient été obtenues à cette occasion, et qu'il était donc nécessaire que le prochain sommet aux Etats-Unis débouche sur des résultats plus tangibles en matière de lutte contre la course aux armements. Le dirigeant soviétique a insisté de nouveau sur le caractère dangereux de l'IDS américaine : nous n'avons pas peur de l'IDS, mais il nous faudra réagir, a-t-il dit en substance.

M. Mermaz s'est fait l'avocat de la construction européenne. M. Gorbatchev lui a réitéré l'intérêt des Soviétiques à propos de *« l'Europe en train de se faire »*, mais, en même temps, l'inquiétude que suscitent les aspects militaires que pourrait comporter cette construction. L'URSS ne sait pas si ce processus d'unification européenne constitue un élément de détente ou peut aboutir à un accroissement des stocks d'armes dans cette partie du monde.

M. Mermaz a enfin *« évoqué globalement »* avec M. Gorbatchev le problème des droits de l'homme, et il a notamment cité à cette occasion le nom du professeur Sakharov. Il a insisté sur l'importance de ce problème aux yeux de Paris pour un retour à la détente. Il a cependant souhaité être *« discret »* pour être efficace, et a reconnu, mis à part le cas Sakharov, n'être pas entré dans l'examen des *« situations individuelles »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *La fin de la session de l'Assemblée générale des Nations unies.* — L'Assemblée générale de l'ONU, dont la session doit s'achever mecredi 18 décembre, a décidé à l'unanimité, lundi 16 décembre, de convoquer en juillet prochain à Paris une conférence internationale sur le thème « Désarmement et développement ». Ce projet résulte d'une initiative lancée il y a deux ans par M. Mitterrand. D'autre part, les Etats-Unis ont demandé et obtenu qu'une réunion du Conseil de sécurité se tienne prochainement pour examiner le problème des prises d'otages. C'est la première fois que le Conseil, qui devait commencer ses consultations ce mardi, est saisi d'une telle question. — (*AFP.*)

EN VISITE A BUDAPEST

M. Shultz a rendu hommage à la « grande sagesse » de M. Kadar

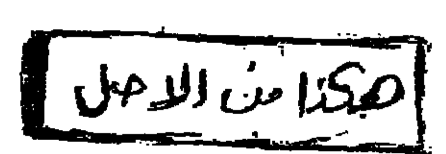
Budapest (*AFP*). — Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a eu, lundi 16 décembre, un entretien d'environ deux heures avec le numéro un hongrois, M. Janos Kadar, qui lui a fait, a-t-il déclaré, d'*« intéressantes observations »* sur les relations Est-Ouest. M. Shultz, qui a déclaré avoir trouvé chez son interlocuteur *« une grande sagesse »*, a également évoqué avec lui les relations bilatérales, qu'il considère *« sans problème majeur »*.

Les Etats-Unis souhaitent un accroissement du commerce entre les deux pays, qualifié de *« significatif, mais faible »*. Ils ont exporté l'année dernière 201 millions de dollars de marchandises en Hongrie, et ce pays 248 millions de dollars aux Etats-Unis.

Toutefois, Washington n'envisage pas de changer la loi américaine pour que la clause de la nation la plus favorisée soit accordée à la Hongrie pour une durée de plus d'un an. Les Hongrois se plaignent que ce renouvellement annuel les empêche de planifier la production à long terme dans leurs entreprises. M. Shultz a jugé *« compréhensible »* cette attitude.

Le secrétaire d'Etat a réaffirmé que la division de l'Europe n'était *« pas naturelle »*, soulignant, notamment, les restrictions de mouvements de personnes entre l'Est et l'Ouest. Il a cité comme contre-exemple le fait qu'il n'y ait *« pas de problème du tout pour les personnes qui veulent traverser la frontière austro-hongroise »*.

Le secrétaire d'Etat a quitté mardi matin Budapest pour Belgrade, dernière étape de sa tournée en Europe.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Reagan a tenté de sauver sa réforme fiscale devant la Chambre des représentants

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan espère avoir évité l'enterrement définitif de son projet de réforme fiscale. Le président américain s'est rendu en personne, lundi *16 décembre*, au Congrès pour y appeler les représentants républicains à faire preuve de souplesse en soutenant un texte de l'opposition démocrate (majoritaire à la Chambre), dont l'adoption aurait à ses yeux l'avantage de permettre au Sénat, contrôlé par les républicains, d'engager ensuite un débat et de modifier, éventuellement, le projet dans un sens qui lui serait plus favorable. Dans la soirée, la Maison Blanche estimait que cette démarche avait porté ses fruits.

A en croire les porte-parole officiels, la Chambre devait en conséquence voter mardi et revenir à cette occasion sur le refus pur et simple qu'elle avait exprimé mercredi dernier d'examiner le texte démocrate. Seuls quatorze des cent quatre-vingt-deux représentants républicains avaient alors voté, comme le souhaitait la Maison Blanche, avec la majorité démocrate qui n'avait donc pas pu l'emporter, car elle avait elle-même souffert de défections dans ses rangs.

La situation ainsi créée était parfaitement confortable pour le Parti démocrate, *qui pouvait devant l'opinion* souligner qu'il avait, dans un esprit d'opposition constructive, présenté un projet de réforme suffisamment proche des vœux du président pour que ce dernier le soutienne, mais qui, dans le même temps, favorisait moins les entreprises aux dépens des individus que le texte de l'administration. M. Reagan, en revanche, se retrouvait gravement humilié, car ses propres amis lui avaient spectaculairement tourné le dos sur un projet de réforme de la fiscalité présenté depuis deux ans par le président comme l'un des tout premiers objectifs de son second mandat. Or, si la Chambre ne commence pas à en débattre cette année, il ne restera que très peu de chances pour qu'un quelconque projet puisse voir le jour avant 1988, l'année de la prochaine élection présidentielle.

En principe, la fronde des représentants républicains, la semaine dernière, tenait au renforcement de la pression fiscale sur les entreprises qu'aurait provoqué le texte démocrate. En fait, les élus républicains de la Chambre sont surtout excédés de ce que la Maison Blanche ait pour habitude de systématiquement négocier par-dessus leur tête avec la majorité de l'Assemblée — les démocrates, qui ont le pouvoir d'accepter ou de refuser une proposition du président. Il faut aussi avoir à l'esprit que la Chambre est soumise à réélection dans onze mois et que les représentants ne tiennent pas à se présenter dans leur circonscription en mauvaise position.

Une telle fronde signifie aussi qu'un an après sa triomphale réélection — mais trois ans avant son retrait de la scène politique — le pouvoir de M. Reagan s'érode au Congrès. Cela n'aura été qu'une première alerte si la Chambre — comme on s'en disait assuré dans l'entourage présidentiel et parmi les *responsables du groupe républicain* — adopte finalement le texte démocrate. Si ce n'était pas le cas, M. Reagan aurait alors essuyé une défaite après un échec.

BERNARD GUETTA.

Assassinat de Paul Castellano l'un des principaux chefs de la Mafia

New-York. — L'un des principaux chefs présumés de la Mafia aux Etats-Unis, Paul Castellano, a été assassiné par balles, lundi 16 décembre, à New-York, alors qu'il sortait de sa voiture devant un restaurant de Manhattan. Trois hommes de race blanche se sont approchés du véhicule, ont sorti des armes automatiques qu'ils dissimulaient sous leurs imperméables et ont abattu Castellano, ainsi que son garde du corps et chauffeur, Thomas Bilotti, lui-même membre important de la *Mafia, a précisé la police. Ils se sont* ensuite perdus dans la foule, très dense à ce moment de la journée. Paul Castellano, soixante-treize ans, était *« le chef de la plus importante famille du crime organisé au pays »*, a affirmé M. Thomas Sheer, spécialiste de la Mafia au FBI (sûreté fédérale). *« Cet assassinat pourrait être le début d'une guerre du crime »*, a-t-il ajouté. Les craintes de la police se fondent, en outre, sur le fait que le numéro deux de la famille Gambino, Aniello Dellacroce, est mort, début décembre, d'une crise cardiaque.

« Parrain » présumé de la famille Gambino, qu'il avait prise en main à la mort de son beau-frère Carlos Gambino en 1976, Paul Castellano, dit le « gros Paul », avait été arrêté en février dernier, puis remis en liberté sous caution, et était en procès pour racket. Il devait également passer devant les tribunaux au mois de mars prochain avec l'ensemble des chefs présumés des quatre autres grandes familles de la Mafia new-yorkaise, la Cosa Nostra, pour appartenance à une commission secrète fondée en 1931 et ayant la haute main sur les activités criminelles de la pègre aux Etats-Unis. — *(AFP, Reuter.)*

Fin de partie pour une centaine de malfrats

La passion du football (américain) a perdu une centaine de *malfrats de Washington*, qui se sont laissé prendre comme des bleus dans un piège tendu par des policiers, décidément très inventifs. Le stratagème était simple. Misant sur l'ardent désir des supporters de l'équipe des *Redskins de Washington* d'assister au match opposant ces derniers aux Bengals de Cincinnati — match devant se jouer à guichets fermés, tous les billets ayant été vendus depuis longtemps, — la police avait imaginé *d'envoyer une invitation* à quelque trois mille truands pour participer à un brunch au Centre des conventions de la capitale fédérale.

Lancée par la Flagship International Sports Television, un nom *jusque-là inconnu, mais semblant* désigner une nouvelle association de télévision par câble, l'invitation laissait miroiter, aux heureux élus, l'espoir de recevoir deux tickets gratuits par personne pour le match prévu dans l'après-midi du dimanche 15 décembre à Washington et d'assister, en prime, à une gentille petite fête avec force distribution de bonnes pâtisseries. L'offre a dû paraître à bon nombre de ses destinataires assez bizarre pour qu'ils ne se laissent *pas tenter, mais, pour cent un* gangsters, elle fut au contraire suffisamment alléchante puisqu'ils y répondirent.

Le programme prévoyait une surprise. Elle se produisit sous la forme d'une escouade de policiers en gilets pare-balles et armés de fusils qui, au signal convenus, firent soudain irruption dans les lieux et, en quelques secondes, passèrent les menottes à tout ce joli monde. Bilan de l'opération au baisser de rideau : *cent une personnes arrêtées* réunissant cent soixante-dix chefs d'inculpation, saisie de deux pistolets et de drogues diverses dans les poches des invités à cette « party » pas comme les autres. Coût de la *mise en scène : 22 000 dollars*, un chiffre ridicule, selon la police, compte tenu du résultat.

Avec un peu d'astuce, les truands auraient pu découvrir que les initiales de la Flagship Internationl Sports Television (FIST) étient *les mêmes que* celles de la Fugitive Investigative Strike Team, un groupe de policiers chargés de retrouver les délinquants échappant à la justice. CQFD.

AFRIQUE

L'AFFLUX DE RÉFUGIÉS EN AFRIQUE DU SUD

Fuir les guérilleros du Mozambique

(Suite de la première page.)

« Si vous avez de la chance, raconte un réfugié, *ils prennent les victuailles et s'en vont. Ils peuvent aussi emmener nos femmes et nos filles. Ils peuvent également mettre le feu et tuer tout le monde, en particulier les hommes qui sont la première cible. »*

Ces réfugiés narrent des histoires horribles : le bébé plongé dans une bassine d'eau bouillante à la mère duquel on a demandé d'en manger un morceau avant qu'elle ne s'évanouisse ; ou ce mari hâché à la machette dont l'épouse devait consommer les restes. *Les populations de la campagne mozambicaine sont prises* dans un véritable piège. D'un côté, *le Frelimo leur demande de* venir dans la périphérie des villes pour être en sécurité. De l'autre, *la RNM les empêche d'y aller* car elles constituent un paravent et l'assurance d'avoir du ravitaillement. Ces paysans sont devenus des otages et un enjeu. S'ils n'exécutent pas les ordres du Frelimo, leurs villages sont bombardés lors des opérations de nettoyage. S'ils veulent se soustraire à la RNM, ils risquent la mort même dans leur retraite citadine. La RNM n'hésitant pas à faire des incursions meurtrières dans les bourgs.

« Invités temporaires »

La seule porte de sortie est donc l'Afrique du Sud. John Matumbo a beaucoup hésité avant de partir. Il a quitté sa maison pleine à craquer de maïs, ses vaches, pour fuir cette vie d'enfer. Dans son groupe d'une trentaine de personnes, certains ne sont jamais arrivés à destination. Lui, avait des chaussures. D'autres arrivent les pieds en sang gonflés, tuméfiés. Une femme a accouché le long du chemin de deux jumeaux. Trois garçons ont été attaqués par des lions. Deux sont morts, le troisième est à l'hôpital. Ils arrivent à Lillydale ou ailleurs suivant les aléas de l'aventure, des sacs bourrés de méticais, la monnaie du Mozambique, dont ils ne peuvent rien faire pas plus ici que dans leur pays où il n'y a rien à acheter.

Une fois passés tous les obstacles, la plupart échouent dans le district de Mahla, où les autorités du Gazankulu les accueillent comme *« invités temporaires »* contre la volonté de Pretoria qui les refoulent. M. Stoffel Botha, ministre des affaires intérieures, a indiqué que le chiffre des rapatriements pouvait atteindre 1 500 personnes par mois et que si *« les arrivées continuaient, il faudrait envisager la possibilité d'endiguer la marée »*. Selon le révérend Elias Nghatsne, vice-président du comité d'entraide, le flux s'est un peu tari mais la moyenne est de 70 à 100 par semaine pour le seul district de Mahla. Mais personne, en fait, ne sait combien ils sont. La Croix-Rouge internationale (CICR) en a recensé officiellement 15 000 environ. Le Gazankulu parle de 40 000. L'Afrique du Sud cite le chiffre de 220 000, dont 60 000 réfugiés. Les autres étant considérés comme des immigrés illégaux. Une distinction que refuse le révérend Nghatsne qui les considère tous comme des malheureux qui fuient la guerre civile.

Beaucoup ne sont pas recensés. Ils se cachent dans les villages où *ils ont retrouvé un proche ou l'ami* d'un ami. Au début, le gouvernement du Gazankulu a laissé faire, mais les besoins *ont bien vite* dépassé l'aide que pouvaient fournir les villageois. Les organisations caritatives *sont venues* prêter main-forte. Ces réfugiés ne mouraient pas de faim mais il fallait les soigner contre la malaria, la dysenterie, la gale. Certains n'avaient pas eu de savon depuis très longtemps. Il fallait aussi leur donner un toit et à manger. *Opération Hunger* (opération faim), un organisme sud-africain, fournit les vivres, les églises du sucre, du thé, du sel, des bougies, *World Vision* du matériel de construction, le CICR du matériel de cuisine. Des centres de soins, reliés par radio, ont été créés et les chefs de village, les Indunas, ont laissé un morceau de terre pour qu'ils puissent recommencer à vivre normalement. Ils ont donc bâti des villages de huttes, commencé à cultiver la terre. Des familles dissociées, — certains étant restés au pays — qui espèrent des jours meilleurs et se demandent quand ceux-ci arriveront.

La vie n'est pas facile. Il y a quelquefois une journée de marche jusqu'au point d'eau le plus proche. Il n'y a pas d'école et rien d'autre à faire qu'attendre. Certains nous réclament une porte pour leur hutte, nous demandent de racheter leur meticais. Même s'ils semblent bien acceptés par la population, ils ne sont pas ici chez eux. Ce qu'ils demandent, c'est de pouvoir vivre en paix. Ils n'ont de préférence ni pour la RNM ni pour le Frelimo : *« Aucun n'est bon »*.

Si les réfugiés continuent à arriver, cela va poser de sérieux problèmes aux autorités du Gazankulu. Et l'Afrique du Sud commence à s'inquiéter de cet afflux incontrôlé. Mais il n'y a pour l'instant aucune raison que cela s'arrête, comme le fait remarquer le révérend Nghatsne. La guerre civile ne semble pas près de se terminer au Mozambique même si le régime de Maputo a porté quelques coups sévères aux maquisards de la RNM. L'agence officielle AIM annonçait fin novembre que la route et la voie ferrée Tete-Beira étaient inutilisables en raison des attaques de la RNM, que dans la ville minière de Moatize, 10 000 personnes avaient fui la guérilla, que 23 étaient mortes de faim entre août et septembre au sud de la province de Gaza, que plus de 5 millions de personnes ne mangeaient pas à leur faim... Les paysans ne peuvent commercialiser leurs surplus en raison de l'insécurité sur les routes.

Les paysans mozambicains continuent donc d'arriver dans le Gazankulu, fuyant un pays désorganisé et miné par une tragédie dont on imagine mal l'ampleur. L'accord de Nkomati, signé le 16 mars 1984 entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, avait pour but de ramener la paix dans les régions troublées du Mozambique. Ces populations déplacées sont l'illustration de l'échec de ce traité. Leurs huttes ont toutes leur porte d'entrée ouverte sur l'Est. Pour que chaque matin quand ils se lèvent ces réfugiés puissent porter le regard en direction de leur pays, qui n'est, en fin de compte, qu'à une centaine de kilomètres.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Ouganda

Un accord de paix entre le conseil militaire et l'Armée nationale de résistance a été signé à Nairobi

L'Armée nationale de résistance (NRA) et le conseil militaire au pouvoir à Kampala ont signé un accord de paix, ce mardi 17 décembre, à Nairobi, au cours d'une cérémonie présidée par le chef de l'Etat kényan, M. Arap Moi. Cet accord intervient après quatre mois de difficiles négociations. M. Yoweri Museweni, chef de la NRA, a été nommé vice-président du conseil militaire.

De notre correspondant

Nairobi. — De guerre lasse, les autorités militaires de Kampala et l'Armée nationale de résistance (NRA) de Yoweri Museweni ont donc fini par signer, à Nairobi, un accord de paix, annoncé comme *« imminent »* depuis plusieurs semaines, auquel, cependant, bien peu d'observateurs prédisent longue vie. Engagées le 26 août sous la présidence de M. Arap Moi, chef de l'Etat kényan, un mois après le putsch qui avait renversé le régime civil de M. Milton Obote, ces négociations avaient été ajournées à plusieurs reprises, comme si chaque camp, en multipliant ses exigences, cherchait à gagner du temps pour consolider ses positions.

La NRA, qui occupe l'ouest et le sud-ouest du pays — la partie la plus riche et la plus peuplée, — y avait mis en place, début novembre, une *« administration provisoire »*, chargée d'expédier les affaires courantes. Les autorités de Kampala avaient alors dénoncé cette tentative de division de l'Ouganda selon une ligne de partage ethnique. Le conseil militaire avait, en outre, accusé la guérilla d'enrégimenter la population dans les zones dites *« libérées »*, notamment de forcer les réfugiés rwandais et les enfants à porter le fusil, et il avait démenti les informations de M. Museweni selon lesquelles il se serait acquis les services de mercenaires étrangers — britanniques, canadiens et éthiopiens — et d'une trentaine d'instructeurs égyptiens.

Ces négociations de paix n'ont, en effet, pas empêché les affrontements sanglants entre factions rivales, même au sein de l'équipe dirigeante à Kampala. M. Museweni a indiqué que ses hommes avaient déjà mis hors d'état de nuire plusieurs milliers de soldats de l'armée régulière. Les autorités ougandaises, quant à elles, n'ont pas réussi à discipliner leurs troupes, qui continuent de commettre, presque en toute impunité, des atrocités contre les civils. *« Les vols, les pillages et les violences rendent la guerre contre la NRA très difficile à gagner »*, avait récemment reconnu le général Basilio Olara-Okello, commandant en chef des forces armées.

Cette guerre fraticide a déjà fait plusieurs millions de veuves et d'orphelins et, depuis le coup d'Etat du 27 juillet, elle se serait déjà soldée, selon M. Moi, par la mort de plus d'un millier de personnes. Le fait de ne pas être un champ de rivalités régionales ou internationales a valu paradoxalement à l'Ouganda d'être ignoré de tous. Ses habitants ont pu s'entre-déchirer sans vergogne, personne n'a rien trouvé à y redire. C'était « leur affaire »...

JACQUES DE BARRIN.









EUROPE

RFA

CANDIDAT A LA CHANCELLERIE

M. Rau annonce un recentrage du Parti social-démocrate pour les élections de 1987

De notre correspondant

Bonn. – *Le progrès oui, la paix oui, l'écologie oui, mais sans brûler les étapes : le candidat social-démocrate à la chancellerie, Johannes Rau, a prononcé lundi 16 décembre à Ahlen un discours-programme qui le démarque de la gauche de son parti sur à peu près tous les thèmes un tant soit peu brûlants des débats de ces dernières années. Face au chancelier Kohl, qu'il affrontera en janvier 1987 lors des prochaines élections législatives ouest-allemandes, le ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie se présente comme un recours pour retrouver le chemin d'un consensus social. Il se propose comme un rassembleur que n'effraient pas les nouveaux défis posés aux sociétés modernes mais entend y trouver une réponse où personne ne puisse avoir le sentiment d'être laissé pour compte.*

Organisée par les dirigeants du parti pour lancer officiellement sa candidature, la rencontre d'Ahlen tenait d'avantage d'une cérémonie de famille que d'un grand événement public, comme s'il s'agissait d'abord de démontrer l'unité du parti. L'assistance, venue par train spécial de toutes les villes du bassin rhénan puis de la Ruhr, de Cologne, jusqu'à Ahlen, était composée essentiellement de responsables et d'élus du SPD. On a célébré la grand-messe social-démocrate aux accents d'une traditionnelle fanfare de la mine. Et c'est le vieux Herbert Wehner, vétéran de toutes les luttes du parti, qui est venu lui-même, au nom de tous, donner une chaleureuse accolade au candidat.

Les grandes lignes de la campagne sont claires. Elles feront grincer des dents ici ou là parmi les militants restés accrochés aux wagons du train pacifiste ou écologiste. Mais Willy Brandt avait mis en garde la veille tous ceux qui rendraient inutilement difficile la tâche du candidat Rau. *« Celui qui essaierait se heurterait au président du parti »*, avait-il averti.

Pas de retour au passé

En matière de politique étrangère et de sécurité, le ministre-président de Rhénanie du Nord-Wesphalie s'est engagé à promouvoir *« une deuxième phase de la politique de détente »*. Mais il a également insisté sur la place de l'Allemagne fédérale dans l'OTAN et s'est prononcé contre un retrait unilatéral des missiles à moyenne portée américains déployés depuis 1984 en RFA. *« Les Pershing et les missiles de croisière doivent être éliminés par une négociation, tout comme leur contrepartie soviétique. »*

Violemment attaqué pour avoir autorisé le mois dernier la mise en service en Rhénanie-Westphalie de la centrale électrique d'Ibbenbüren, qui rejettera, au moins pendant ses deux premières années, des quantités considérables de dioxide d'azote dans l'atmosphère, Johannes Rau a vivement contre-attaqué : *« L'emploi et l'environnement*, a-t-il dit, *ne doivent pas être joués l'un contre l'autre. Personne ne doit se tromper. le renouveau écologique de notre société industrielle ne va pas se passer du jour au lendemain. Il ne s'agit pas d'un retour au passé. »*

Sur le plan économique, le ministre-président – qui avait fait une gaffe de taille en promettant à la rentrée de revenir sur tous les programmes sociaux supprimés par l'actuel gouvernement – est resté, cette fois, prudent. Le programme économique du SPD pour la campagne, qui ne cesse d'être remis sur le métier, ne sera pas prêt avant le milieu de 1986. Prenant la défense des syndicats face aux tentatives de l'actuelle majorité de rogner leurs pouvoirs, il a réaffirmé la priorité à la lutte contre le chômage en estimant qu'il serait illusoire de vouloir *fonder l'avenir d'une société* moderne sur le désespoir des uns et le retour des femmes à leur foyer. Il s'est prononcé pour une réduction du temps de travail et a défendu lui aussi le principe d'une diminution de la fiscalité pour les plus bas revenus et les classes moyennes.

HENRI DE BRESSON.

Autriche

L'élection présidentielle se prépare dans un climat difficile pour les socialistes

De notre correspondante

Vienne. – *Le chancelier Fred Sinowatz a procédé, lundi 16 décembre, à un léger remaniement de son gouvernement en nommant M. Franz Kreuzer ministre de la santé et de l'environnement, en remplacement de M. Kurt Steyrer, et M. Franz Loeschnak ministre à la chancellerie, chargé de la fonction publique. M. Kreuzer a été rédacteur en chef de l'organe du Parti socialiste,* Arbeiterzeitung, *et, depuis 1984, directeur à l'information à la radio-télévision autrichienne.*

M. Steyrer, candidat socialiste à l'élection présidentielle qui aura lieu en mai 1986, a fait valoir que la campagne électorale ne lui laissera pas suffisamment de temps pour diriger son ministère. Il semble que le Parti socialiste ait voulu surtout – à quelques mois du duel qui opposera M. Steyrer à M. Waldheim, candidat populiste et ancien secrétaire général de l'ONU, – placer son candidat à l'abri des aléas de la politique gouvernementale. Déjà l'opposition souligne le silence du ministre à propos du projet de construction de la centrale de Hainburg sur le Danube. M. Steyrer s'était gardé d'intervenir lorsque les mouvements écologistes se sont mobilisés contre ce projet du gouvernement qui aurait demandé la destruction de plusieurs hectares de forêts uniques en Europe.

Ce retrait du front politique du candidat socialiste à la présidence paraît d'autant plus prudent que le dernier des scandales qui ont secoué l'Autriche depuis le début de l'année, celui de la Vœt-Alpine, risque d'avoir des répercussions défavorables sur le climat politique intérieur. Le parti d'opposition (ŒVP) a le vent en poupe et sa demande d'anticiper les élections législatives (prévues pour 1987) est de plus en plus soutenue dans l'opinion publique. Les grandes entreprises industrielles sont toutes nationalisées en Autriche. La population est scandalisée par les pertes de la Vœst-Alpine de l'ordre de quelque 6 milliards de schillings en 1985, dont la moitié environ est due à des spéculations hasardeuses sur le marché pétrolier.

Déficit

Ce qui a particulièrement choqué la population, c'est l'insouciance avec laquelle on a spéculé avec l'argent du contribuable – le secteur étatisé a reçu environ 35 milliards de schillings de subventions au cours des cinq dernières années – mais aussi l'incompétence évidente des dirigeants économiques et politiques du secteur nationalisé qui ont tous affirmé n'avoir pas été au courant du volume des spéculations. Une véritable vague de lettres de lecteurs déferle sur les journaux et les réactions vont de l'appel à la grève des contribuables (des milliers de contribuables ont renvoyé leur feuille d'impôt au fisc) à l'action en justice : plusieurs particuliers ont porté plainte contre les directeurs démissionnaires de la Vœst-Alpine.

Pour l'opposition, la crise actuelle de la Vœst-Alpine n'est pas celle d'une entreprise qui a du mal à se restructurer mais la crise d'un système économique et social où l'Etat est prédominant. Pour M. Franz Vranitzky, ministre des finances, et M. Ferdinand Lacina, ministre des transports et du secteur nationalisé, l'octroi de nouvelles subventions publiques n'est plus possible : le déficit budgétaire est évalué à environ 106 milliards de schillings pour l'année prochaine. Les deux ministres n'ont pas caché leur point de vue, peu orthodoxe pour les socialistes autrichiens habitués au slogan de l'ancien chancelier Bruno Kreisky : *« Mieux vaut avoir plus de dettes que plus de chômeurs »*.

MM. Vranitzky et Lacina sont plutôt favorables à la fermeture des entreprises qui ne seront pas sorties du « rouge » dans un délai déterminé. L'aile gauche du Parti socialiste leur reproche d'ores et déjà de vouloir *« gérer le secteur nationalisé comme une banque »*.

Pour l'opposition, la solution réside dans une nouvelle politique économique et budgétaire qui consisterait à diminuer les subventions directes ou indirectes et à reprivatiser une partie de l'économie pour encourager l'initiative privée. L'ŒVP, qui a toujours critiqué la coalition des socialistes avec le petit Parti libéral (qui ne représente que 3,5 % des électeurs), évoque l'idée d'un retour à la grande coalition entre socialistes et populistes pour mieux maîtriser les grands problèmes de l'avenir.

WALTRAUD BARYLI.

Hongrie

● *Mort du ministre de la défense.* – Le général Istvan Olah, ministre hongrois de la défense, est mort subitement dimanche 15 décembre à la suite d'une défaillance cardiaque, à l'âge de cinquante-neuf ans, a annoncé la radio hongroise.

Militaire de carrière depuis 1945, il était devenu ministre de la défense en décembre 1984, succédant au général Lajos Czinege, nommé vice-président du conseil.

Diplômé des académies militaires hongroise et soviétique, il avait auparavant été nommé vice-ministre de la défense, chargé de la formation militaire, en 1966, et chef d'état-major en janvier 1973.

ASIE

Philippines

Mme Aquino s'engage, si elle est élue à la présidence, à faire juger M. Marcos pour le meurtre de son mari

Le président Marcos s'est lancé sans aménité dans la campagne électorale présidentielle, multipliant les allégations les plus désobligeantes à l'encontre de ses principaux adversaires, Mme Corazon Aquino, candidate de l'opposition et son colistier, l'ancien sénateur Salvador Laurel, candidat à la vice-présidence. Au cours d'un rassemblement, le week-end dernier, au sud de Manille, il a notamment accusé ces opposants de *« coucher avec les communistes »* et de pousser les Etats-Unis à réduire leur soutien et leur aide à son régime. M. Marcos a estimé que *« la candidature d'une femme n'augure rien de bon »*, qu'il s'agit, en fait, d'une *« plaisanterie »* et que son père lui avait appris *« à ne jamais discuter avec une femme »*. Le président et son entourage dénoncent pêle-mêle les soutiens étrangers au tandem Aquino-Laurel : ceux des Etats-Unis – et tout particulièrement de la CIA, – des Européens, des communistes.

Mme Aquino, qui bénéficie d'un large soutien populaire, demande à la population de l'aider à renverser le président Marcos, un *« dictateur »* et un *« menteur »*. Elle a promis, si elle est élue, de le faire arrêter et juger pour l'assassinat de son mari, Benigno Aquino. Une large coalition de groupes d'opposition de gauche, « Bayan », dont plusieurs mouvements sont liés au Parti communiste philippin (interdit et clandestin), se déclare prête à apporter son soutien à Mme Aquino, à condition qu'elle incline dans son programme l'évacuation des bases militaires américaines aux Philippines.

La candidate a cependant déclaré, lundi, qu'elle entendait respecter l'accord sur les bases, au moins jusqu'à son expiration, en 1991. Lundi également, le président a admis, pour la première fois, que les forces armées étaient divisées, et la Cour suprême a entamé l'examen de plusieurs requêtes en annulation de l'élection.

De notre envoyé spécial

Manille. – La campagne pour l'élection présidentielle, prévue le 7 février, a commencé sous le signe de l'incertitude. Cette élection peut, en effet, être annulée à tout moment par la Cour suprême pour inconstitutionnalité. La plus haute juridiction des Philippines a d'ailleurs commencé, ce mardi 17 décembre, l'examen des onze demandes d'annulation qui lui ont été soumises dernièrement.

Du point de vue du droit, il ne fait guère de doute que cette élection ne correspond pas aux stipulations de la Constitution ; celle-ci prévoit qu'il ne peut y avoir d'élection présidentielle anticipée qu'en cas de vacance du pouvoir en raison du décès, de l'incapacité ou de la démission du président. La question est, en fait, d'ordre politique. Si M. Marcos veut vraiment ces élections, il peut soit démissionner, soit amender la Constitution, ce qui serait aisément réalisable compte tenu de la majorité parlementaire dont dispose son parti, le KBL.

Mais la volonté de M. Marcos d'affronter les électeurs est, désormais, rien moins que sûre. C'est, en effet, un *segurista*, comme on dit aux Philippines ; il ne joue que gagnant. Or la partie s'annonce mal. L'opposition ne pouvait présenter un meilleur tandem contre M. Marcos : les candidatures conjointes de Mme Aquino et du sénateur laurel réalisent l'union des forces politiques traditionnelles (fondées sur les fiefs électoraux et les clientèles) et, partiellement, celle des mouvements à tendance plus ou moins populiste nés de la vague d'indignation que suscita l'assassinat, en août 1983, de Benigno Aquino.

M. Marcos, en lançant l'idée d'une élection présidentielle anticipée, espérait consolider son pouvoir et désamorcer les critiques des Etats-Unis, qui le pressent de procéder à des réformes. Il comptait aussi, par cette victoire, compenser le recul que son parti risque d'enregistrer lors des élections locales de mai 1986. Un nouveau mandat populaire devait lui permettre en outre de mettre fin, par la force s'il le fallait, à trente mois de protestations et de troubles. Décidant inopinément des élections, il espérait prendre de court une opposition traditionnellement divisée.

Des observateurs américains

Ces calculs ne se sont pas avérés. Non seulement l'opposition a réussi in-extremis à s'unir, mais encore elle paraît en mesure de menacer sérieusement le pouvoir. Certes, M. Marcos dispose de fonds considérables pour sa campagne électorale, ainsi que de l'appareil d'Etat. Mais l'opposition s'appuie, elle, sur l'Eglise, seule force sociale que le régime n'a pu circonvenir. Les prêtres peuvent être d'efficaces *« propagandistes »* de la cause de Mme Aquino. Ils peuvent surtout rappeler, comme ils l'ont fait lors des élections générales de 1984, que ce n'est pas un péché de recevoir de l'argent pour participer à des meetings, à condition de voter selon sa conscience. L'opposition bénéficie, en outre, sur le plan financier, du soutien d'une partie des milieux d'affaires, las de la domination des *« barons »* du régime, qui ruinent le pays à leur profit.

Selon les sondages faits par l'opposition au début de cette semaine, M. Marcos ne devrait recueillir que 40 % des suffrages. Sans doute le pouvoir peut-il recourir aux pratiques de fraude électorale qui lui sont coutumières. Mais, là encore, M. Marcos a été pris à son propre jeu : dans un geste destiné à convaincre les Etats-Unis du caractère ouvert qu'il entend donner aux élections, il a proposé aux Américains d'envoyer des observateurs pour surveiller le vote. Le Congrès américain a saisi la balle au bond et enverra des équipes d'observateurs au moment des élections. Leur présence n'est certes pas une garantie contre la fraude, mais elle la rend plus difficile et surtout plus risquée.

Pour la première fois depuis qu'il a accédé au pouvoir, M. Marcos risque de perdre l'équilibre. Il a, certes, plusieurs solutions pour sortir de l'impasse, mais aucune ne lui assure la victoire. S'il fait annuler l'élection (nul ne doute à Manille que la Cour suprême décidera ce que souhaite un président qui nomme ses juges), il risque le discrédit. S'il décide d'affronter les électeurs et qu'il gagne plus ou moins légitimement mais par une faible majorité, il sera accusé d'avoir fraudé. S'il gagne en truquant éhontément les résultats, cette victoire ne rehaussera pas son image aux Etats-Unis mais incitera peut-être, au contraire, Washington à prendre encore plus de distance par rapport à son régime.

Quelle que soit la tactique qu'adoptera M. Marcos dans les semaines qui viennent, les Philippins ne sont certains que d'une chose : il ne quittera pas le pouvoir chassé par un verdict populaire – encore moins pour laisser la place à la veuve de celui qui fut son adversaire le plus acharné.

PHILIPPE PONS.

Pologne

Nouvelles menaces sur l'édition

De nouvelles menaces pèsent sur l'édition polonaise, où les effets de la « normalisation » ne se faisaient pas suffisamment sentir au gré des gouvernants. Le chef du département de la culture du comité central du parti, M. Witold Nawrocki, s'est récemment adressé aux secrétaires des cellules du parti dans les maisons d'édition, ainsi qu'aux responsables des nouveaux syndicats mis en place par le pouvoir, pour leur donner instruction de *« réviser, d'ici au 15 janvier prochain, les plans et les programmes des éditions pour 1986 »*. Il s'agira en particulier d' *« expurger »* de ces programmes *« tous les écrits qui sortiraient du cadre de l'idéologie socialiste »*.

« Il est inadmissible qu'un écrivain ayant des connexions avec l'opposition antisocialiste et cléricale ou lié à Solidarité puisse propager des points de vue hostiles au socialisme dans des livres imprimés dans des maisons d'édition d'Etat », a déclaré le responsable, dont les propos sont parvenus à la connaissance de l'AFP à Varsovie. M. Nawrocki a vivement reproché aux directeurs des maisons d'édition de *« favoriser »* des écrivains *« hostiles à la Pologne populaire »* au détriment des membres de la nouvelle Association des écrivains (ZLP) créée par les autorités.

Goûts du public

Les récriminations de M. Nawrocki prouvent que les avertissements similaires déjà donnés au printemps 1984 par un autre responsable du comité central n'ont guère eu d'effet. Les responsables des maisons d'édition sont en effet contraints de tenir compte au moins partiellement des goûts du public, d'autant que la plupart des meilleures signatures de la littérature polonaise refusent toujours d'adhérer à la nouvelle Association des écrivains.

A Gdansk, lundi 16 décembre, jour anniversaire du point culminant des émeutes ouvrières de 1970 sur le littoral, d'importantes forces de police en tenue de combat ont interdit, comme la veille, les abords du monument érigé à la mémoire des victimes. Une foule d'environ mille personnes qui tentaient de s'en approcher, se sont heurtées à un barrage de police, qui ne s'est finalement ouvert que pour M. Lech Walesa et un garde du corps, qui ont pu déposer des fleurs. *« En 1970, j'ai essayé de prendre la tête d'un mouvement de protestation, et je suis devenu en quelque sorte responsable de la défaite et des morts, et j'ai donc une responsabilité spéciale pour que le sang versé ne l'ait pas été en vain »*, avait déclaré quelques heures plus tôt M. Walesa à l'agence AP.

A Katowice, en Silésie, la milice a appréhendé quatre militants connus de Solidarité dans une foule de cinq cents personnes qui étaient venues rendre hommage aux neuf mineurs tués par la police après la proclamation de l'état de guerre en décembre 1981.

DÉFENSE

Un entretien avec M. Paul Quilès

DESSIN DE SZLAKMANN.

(Suite de la première page.)

Dans l'échelle de temps, ces préoccupations ont un caractère presque immédiat : l'IDS apparaît alors comme un programme de recherche à cinq ans, qui, pour certains aspects, est déjà entré dans la phase de la recherche-*développement*.

— Le discours à long terme des responsables annonce, à une échéance non précisée, la disparition des armes nucléaires rendues inutiles par l'IDS. Cela vous paraît-il crédible ?

— La présentation de l'IDS par les Américains, c'est un peu le poids des mots, le choc des images.

» Le poids des mots : on a utilisé successivement des formules très différentes pour qualifier le projet : *« Initiative de défense stratégique »*, tout d'abord, mais ce terme trop complexe pour les opinions publiques a été remplacé par celui de *« guerre des étoiles »*. Cependant, ce qualificatif a fini par inquiéter ceux qui se proposent d'abolir la guerre grâce à l'IDS. On a alors parlé de *« défense spatiale »*, puis de *« bouclier de la paix »*. Certains évoquent maintenant l'idée d'une *« bulle »* protectrice au-dessus des Etats-Unis ou d'un *« dôme »* placé au-dessus de l'Union soviétique.

» Le choc des images : je suis frappé de l'importance prise sur les écrans du monde entier par des croquis multicolores et des dessins animés très évocateurs *incluant* des morceaux de films relatifs à des expériences réelles, réalisées à terre ou dans l'espace. Cela fait penser à certaines séquences de grands films, tels que *War Games* ou *2001, Odyssée de l'espace*.

Pas de miracles scientifiques

» Sur le plan scientifique, où en est-on actuellement ? Trois expériences ont été réalisées par les Américains : la destruction d'une *ogive rentrant* dans l'atmosphère par un missile tiré du sol ; la destruction d'un satellite par un petit missile lancé d'un avion ; la destruction par un laser au sol d'un étage d'une vieille fusée posée à terre à 1 kilomètre devant lui.

» La première expérience est classique et relève d'un concept bien connu : celui des défenses terminales grâce à des missiles antibalistiques. De tels dispositifs existent déjà en URSS et nous savons déjà comment nous en prémunir. La deuxième expérience prouve paradoxalement la grande fragilité d'un système de défense spatiale. Enfin, la troisième laisse perplexe : quel rapport y a-t-il entre un laser au sol tirant sur une cible proche et fixe à terre et un laser dans l'espace devant détruire un missile à *plusieurs* milliers de kilomètres et se déplaçant à très grande vitesse ? Actuellement, les lasers de puissance ont la taille d'un immeuble et, pour l'instant du moins, personne ne sait mettre dans un satellite de tels volumes et de telles charges.

» Je ne conteste pas que de très grands progrès puissent être réalisés au cours des trente prochaines années. Mais rappelons quelques données sur ce que représenterait la réalisation intégrale du projet :

» 1) Il faudrait lancer plusieurs centaines de satellites puis, pour les entretenir et les remplacer, envoyer dans l'espace un satellite toutes les semaines ;

» 2) Les satellites portant des armes à énergie dirigée (lasers, faisceaux de particules, etc.) pèseraient plusieurs dizaines de tonnes et seraient de très grandes dimensions. Actuellement, on ne sait pas faire un laser de puissance d'une taille inférieure à 100 mètres ;

» 3) Les lasers doivent être alimentés par des puissances électriques de l'ordre de la dizaine de milliards de volts, ce qui signifie en pratique la mise en orbite de véritables centrales nucléaires ;

» 4) Il ne suffit pas d'avoir des satellites porteurs d'armes à énergie dirigée, il faut en plus un très *grand nombre de satellites* d'observation radars, des satellites optiques, des satellites de communication, etc. Il faut aussi installer dans l'espace de gigantesques ordinateurs d'une capacité et d'une rapidité cent fois supérieures à ce qui est envisagé pour les dix prochaines années.

» Rien ne dit qu'un jour très lointain, tout cela ne sera pas *techniquement possible. Mais les* prévisions les plus optimistes ne permettent pas aujourd'hui de considérer le projet comme crédible, même à échéance d'un demi-siècle. La science peut faire des progrès, par moments rapides, mais pas des miracles : les lois de la physique ou de la mécanique céleste sont intangibles.

Un système fragile

» Au total, je reste, même après mon voyage aux Etats-Unis, dubitatif sur la probabilité de la réalisation d'un tel système. Mes doutes sont renforcés quand je vois que certains grands savants américains eux-mêmes mettent en garde leurs responsables politiques contre la recherche d'un objectif reposant sur une confiance excessive dans les possibilités illimitées de la science.

» On m'objectera que les Américains ont bien réussi à aller sur la Lune. Puis-je rappeler que le programme Apollo avait pour ambition non pas seulement d'y aller, mais d'y rester, d'y vivre et d'y installer des usines. Or cette partie du projet a disparu. Après quatre voyages, qui furent autant de succès, le projet d'utilisation de la Lune a été abandonné, aussi bien par les Etats-Unis que par l'URSS.

» Je crois qu'il en ira de même de l'IDS, qui donnera lieu à des réussites partielles, sûrement très spectaculaires, mais qui ne pourra pas être réalisée dans son intégralité.

— Vous avez parlé d'un deuxième discours orienté vers le renforcement de la dissuasion nucléaire par un projet militaire visant à empêcher une première frappe soviétique. Est-ce plus sérieux ?

— Je suis étonné par le battage médiatique autour de ce projet. C'est la première fois dans l'histoire qu'un programme militaire, qui devrait être ultra-secret, fait l'objet d'une telle publicité. Cela m'amène à penser qu'on est en présence d'un projet à finalité plus politique que militaire. En effet, sur le plan de la stratégie militaire, je constate que de nombreux problèmes ne sont pas encore résolus :

» 1) Le système apparaît fragile. Les Américains, comme les Soviétiques, ont déjà démontré leur capacité à *détruire des satellites. A fortiori*, on imagine, dans dix à quinze ans, les capacités qu'auront les deux Grands, voire nous-mêmes, à percer un ensemble de défense militaire dans l'espace. Le coût d'un projet permettant la destruction du système de bouclier spatial est infiniment plus faible que le prix de réalisation de celui-ci.

» 2) *Nous savons déjà protéger* les têtes des missiles contre les agressions externes. Elles résistent aux effets des explosions nucléaires. Demain, le corps même des missiles pourra être lui aussi rendu invulnérable.

» 3) Il est aisé de leurrer le système avec un très grand nombre de missiles sans *tête* nucléaire — et donc bon marché — ou de le saturer en tirant en un seul coup un nombre important de fusées.

» 4) Il existe déjà des armes nucléaires qui ne sont pas transportées hors de l'atmosphère et qui sont donc à l'abri du bouclier spatial (missiles de croisière, bombardiers « invisibles », artillerie nucléaire, torpilles nucléaires, etc.).

» 5) On oublie la formidable disproportion des arsenaux classiques : il est bien clair que la dissuasion nucléaire a puissamment aidé à ce que, malgré ce déséquilibre, l'Europe n'ait pas connu la guerre depuis quarante ans.

» La finalité réelle de l'IDS me semble être de créer un consensus au sein de la société américaine. Grâce à ce projet, le président Reagan a rassemblé la plupart des courants de l'opinion de son pays. L'IDS répond d'abord à une attente du peuple américain, pour lequel la seule menace réelle est constituée *par* les missiles intercontinentaux soviétiques. Elle satisfait les mouvements pacifistes et les Eglises, qui s'élèvent contre le fait nucléaire, tout en étant profondément attachés à leur pays. Elle correspond aux vœux des militaires et des industriels de renforcer l'effort de défense américain et l'image de grande puissance des Etats-Unis. Elle propose enfin un défi du type « nouvelle frontière » ou « conquête de la Lune ». Autant de thèmes susceptibles de rassembler et de mobiliser la société américaine.

L'Europe n'est pas passive

— Et le troisième discours sur les retombées technologiques à court terme, y croyez-vous ?

— L'IDS est, pour l'instant, un programme de recherches destiné à acquérir les technologies nécessaires au bouclier spatial. Parmi celles-ci :

» — les armes à énergie dirigée (lasers, faisceaux de particules) pour lesquelles on cherche à obtenir la plus grande puissance possible et la miniaturisation pour les placer sur un satellite ;

» — le développement de technologies optroniques (infrarouge) et radar pour détecter, discriminer les fausses alertes et déterminer la trajectoire des missiles ;

» — le développement de technologies optiques (miroirs pour orienter les faisceaux lasers) ;

» — le développement de moyens de calcul puissants pour gérer la bataille (calculateurs, logiciels, etc.).

» Indiscutablement, c'est un défi que les Etats-Unis se sont lancé à eux-mêmes. Comme le programme de conquête de la Lune, il doit avoir des retombées technologiques et économiques *considérables pour la société amé*ricaine, ainsi que sur le plan militaire en ce qui concerne les armements classiques.

» L'effort financier considérable envisagé sera-t-il à la mesure du gain technologique probable ? La question mérite d'être posée, même s'il est indéniable que toute entreprise humaine d'une certaine ampleur constitue un pari.

» A cet égard, l'Europe ne reste pas passive. Euréka, le programme européen engagé à l'initiative de la France, permettra de mettre en commun les connaissances scientifiques et de réaliser des projets de haute technologie. *Certes*, ceux-ci concerneront le domaine civil, mais il n'est pas exclu que certains puissent avoir des applications militaires (lasers, ordinateurs de grande puissance).

Une déstabilisation conceptuelle

— Pouvez-vous nous indiquer les réserves de la France ? Vos doutes sur la crédibilité du système sont-ils la seule explication ?

— Si nous avons émis de sérieuses réserves à l'égard du projet d'un de nos alliés, c'est parce que nous doutons qu'il soit réalisable et parce qu'il nous semble présenter des risques.

» Pourquoi ? D'abord l'IDS relancera probablement la course aux armements. Aucune des deux grandes puissances ne peut admettre une infériorité stratégique. Puisque les systèmes offensifs — missiles balistiques ou armes antisatellites — seront moins coûteux que le système défensif, la réponse à l'IDS sera un nouvel *accroissement des arsenaux* offensifs. Une défense spatiale risque alors d'être une nouvelle ligne Maginot, dont le coût dépassera celui de *tous les* projets militaires précédents. Or les ressources financières ne sont pas extensibles, même pour les grandes puissances !

» Par ailleurs, ce projet crée ce que l'appellerai une déstabilisation conceptuelle, qui peut remettre en cause rapidement les politiques de défense du monde occidental, alors même que rien n'est prêt pour s'y substituer. Je crains que l'IDS ne suscite dans un premier temps des fausses espérances, ce qui pourrait casser *en* France le consensus autour de la dissuasion nucléaire.

» Enfin, ce projet n'apporte pas la réponse appropriée aux problèmes de la confrontation Est-Ouest en Europe. Ce ne sont pas les satellites de l'IDS qui permettront d'endiguer les forces du pacte de Varsovie. La première conséquence de l'IDS serait l'apparition de zones de sécurité inégale : d'un côté, les grandes puissances, de l'autre, l'Europe, où les opinions publiques risquent de se scinder entre celles qui *remettront* leur destin entre les mains des grandes puissances et celles qui se réfugieront dans le neutralisme et le pacifisme.

» *En* conclusion, l'*IDS* peut bouleverser le concept stratégique sur lequel reposait la paix depuis la dernière guerre. L'ennui est que ce projet ne le remplace que par un objectif lointain et pour le moins incertain.

— Peut-on améliorer la défense de l'Europe avec l'IDS ? Le gouvernement français peut-il prendre l'initiative de proposer à ses partenaires européens d'édifier un bouclier spatial adapté à leurs besoins (SS-20, missiles de croisière).

— Le bouclier spatial envisagé dans le projet IDS est adapté aux missiles de longue portée et de portée intermédiaire. Celui-ci devrait donc être en mesure d'intercepter des missiles SS-20. En revanche, il est inefficace contre les missiles balistiques de courte portée (les SS-21, SS-22, SS-23), sans parler des avions et missiles de croisière qui restent tout au long de leur vol dans l'atmosphère.

» Par conséquent, si un bouclier spatial correspond parfaitement au besoin de protection des Etats-Unis face à la menace balistique intercontinentale, sa contribution à la protection de l'Europe sera très limitée et entièrement dépendante de l'autorité politique qui le contrôlera.

» Pour l'Europe, seule une défense au sol est envisageable. Mais un nombre exorbitant de systèmes serait nécessaire pour protéger les populations. En réalité, un système propre à l'Europe ne pourrait avoir pour vocation que la défense d'objectifs militaires.

» C'est par mimétisme avec l'IDS qu'a été suggérée l'idée d'une *Initiative de défense européenne* (IDE). Elle a été évoquée puis écartée par les Allemands. M. Weinberger l'a récemment qualifiée de « problématique », tant financièrement que politiquement, préférant pour sa part un programme IDS commun à l'alliance atlantique.

» La politique de défense de notre pays s'appuie sur la dissuasion nucléaire. Nous disposons pour cela de moyens dont nous nous efforçons d'assurer l'invulnérabilité. Un dispositif de défense du type de l'IDE n'apporterait pas de garantie supplémentaire au fonctionnement de notre dissuasion.

La paix des étoiles

— La participation française à l'espace se limitera-t-elle pour l'instant à lancer, avec ou sans ses alliés européens, des satellites d'observation (Hélios) et des satellites de communication (Syracuse), à l'exclusion de tout satellite armé ?

— La France est pour une utilisation pacifique de l'espace. Recherchant une plus grande stabilité stratégique dans le monde, elle refuse toute arme dans l'espace ou à terre qui menacerait les moyens spatiaux.

» Quels sont les grands axes d'une telle politique qui veut « la paix des étoiles » ? Ce sont essen*tiellement : communiquer*, voir et écouter. Communiquer d'abord, car c'est la condition essentielle à la prévention et à la gestion des crises qui nous concernent. Voir et écouter en sont le complément naturel.

» Les programmes militaires s'appuient sur les activités civiles (soit douze mille personnes et 40 % des effectifs européens). Ainsi, mon ministère a financé pour 800 millions de francs le programme de satellite d'observation civil Spot.

» Concernant les télécommunications par satellite, la défense dispose dès à présent du système Syracuse *I*, qui permet de couvrir l'Europe, la Méditerranée, le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Atlantique et une partie de l'océan Indien. Un système plus élaboré, assurant une meilleure protection contre le brouillage et les agressions (Syracuse II), doit prendre la suite en 1992.

» Les premiers financement pour le satellite d'observation militaire Hélios sont prévus au budget 1986. Le premier satellite de ce type devrait être lancé en 1992.

» De manière générale, le groupe d'études spatiales de mon ministère analyse les besoins de la défense dans de nombreux domaines comme la surveillance des océans, le renseignement électromagnétique général, les futures *générations de satellites* d'observation (radar, infrarouge).

— Comment la France maintiendra-t-elle à moyen et long terme la crédibilité de sa dissuasion nucléaire ?

— Les efforts techniques et financiers pour maintenir crédible la menace nucléaire sont sans commune mesure avec les investissements colossaux d'une défense stratégique. Je suis convaincu à cet égard que la France aura toujours les moyens d'une dissuasion du faible au fort. C'est dans ce but que j'ai pris récemment des décisions importantes en matière de programmes stratégiques.

» La menace la plus probable et la plus immédiate est le renfor*cement des systèmes* classiques de défense antimissiles balistiques ABM mis en œuvre par les Soviétiques. Aussi ai-je lancé un programme destiné à développer des moyens qui permettraient de saturer ce type de défense en augmentant le nombre d'objets assaillants et en les rendant quasiment indétectables.

» A plus long terme, de nombreuses actions ont été engagées dans des domaines-clés tels que les lasers, les faisceaux de particules, l'optique et l'informatique. C'est un montant de 600 millions de francs qui leur est consacré en 1986, preuve de tout l'intérêt que *nous portons à ces recherches*.

— L'IDS vous paraît-elle de nature à faire évoluer la position de la France sur le désarmement ?

— La tradition de la France est celle de la paix et du désarmement. Comment ne pas constater aujourd'hui que les dépenses militaires se traduisent — comme jamais on ne l'a vu à travers les siècles — *par une énorme* ponction financière sur la richesse des pays. Il y a là matière à réflexion au moment où tant de peuples du tiers-monde auraient besoin d'une aide précieuse pour leur survie. Notre pays s'est toujours fait l'avocat d'une limitation des armes et des menaces et nous souhaitons que l'équilibre des forces s'établisse au niveau le plus bas possible. Aux *pays* les plus armés de donner l'exemple ! Dans cet esprit, la France s'est également prononcée sans ambiguïté pour une démilitarisation de l'espace ; elle a fait des propositions dans ce sens à la conférence du désarmement à Genève.

» Aussi, je voudrais dire ma crainte de voir se développer une course aux armes antimissiles qui, inéluctablement, s'accompagnera d'une course aux systèmes offensifs permettant de mieux traverser les dispositifs défensifs. Chacun sait que, dans *l'histoire* de l'homme, l'épée a toujours vaincu le bouclier. Chacun sait aussi que l'apparition d'armes nouvelles n'a pas toujours comme conséquence de faire disparaître les précédentes. Il est certain que la dissuasion nucléaire n'est pas près de céder le pas. Certes, elle représente l'expression d'une certaine forme d'« équilibre de la terreur », à laquelle il serait dangereux de s'habituer. Il n'empêche que c'est à partir de cette situation que peut le mieux s'amorcer un processus de désarmement.

Propos recueillis par JACQUES ISNARD.

L'armée américaine en Europe sera équipée de missiles antiaériens franco-allemands

Le consortium Euromissile vient de signer les contrats portant sur la fourniture de postes de tir et de missiles sol-air Roland destinés à la protection des bases américaines et ouest-allemandes de l'OTAN situées sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne. Cet accord commercial est l'officialisation d'un protocole conclu en juillet 1984 entre les pays intéressés et la France, dont l'industrie participe à la *construction du missile Roland*.

Capable d'intercepter par tous les temps les avions et les hélicoptères à moyenne et à basse altitude, le système d'arme *Roland* est produit et commercialisé par Euromissile, groupement d'intérêt économique franco-allemand dont les partenaires sont les sociétés Aérospatiale (France) et Messerschmitt Bolkow Blohm (RFA). Il est également fabriqué sous licence par Hughes Aircraft et Hoking Aerospace, aux Etats-Unis, où il équipe la garde nationale du Nouveau-Mexique (unité d'intervention rapide).

Le Roland a déjà été choisi par neuf pays, dont quatre membres de l'OTAN, qui ont acheté à ce jour plus de 600 postes de tir et quelque 25 000 missiles.

Le nouveau contrat représente 115 postes de tir et 4 000 missiles supplémentaires, pour un montant d'environ 700 millions de dollars (soit 5,6 milliards de francs). L'accord prévoit que les Allemands fourniront les missiles et leurs servants aux bases américaines de l'OTAN sur leur territoire, en *échange de la livraison de missiles* sol-air Patriot à courte portée par les Américains aux forces ouest-allemandes.





ENQUÊTE

La montée du terrorisme en Belgique

II. – Tueurs fous, tueurs froids ?

Pendant un an, les enquêteurs belges ont semblé tourner en rond autour des Cellules communistes *combattantes* : l'arrestation, lundi 16 décembre, de l'imprimeur Pierre Carrette et de *quelques* comparses est leur première grosse prise (*lire page 36*). Auront-ils la même chance avec les « tueurs fous » du Brabant wallon, ces *malfaiteurs qui ont* tué près de trente fois en trois ans, autour des caisses des grands magasins (*le Monde* du 17 décembre)? Le carnage pour presque rien : *des bouteilles de champagne,* du café, un maigre butin de 750 000 F. Qui sont les tueurs fous du Brabant wallon ? Et s'ils étaient des tueurs froids *aux objectifs bien précis* ?

De nos envoyés spéciaux

Bruxelles. – Mystérieux tueurs fous : auteurs de près de trente meurtres de sang-froid commis depuis 1982, ils sont, avec les Cellules communistes combattantes, l'autre menace qui pèse aujourd'hui sur la Belgique.

Que sait-on de ces hommes appelés un peu vite les « *tueurs fous du Brabant wallon* » ? Ils agissent à trois ou quatre. L'un d'eux, très grand, est surnommé « le Géant ». Comme Pierre Carette, l'imprimeur mythique proche d'Action directe, avant son arrestation, on *s'imagine* le voir aux quatre coins du pays. Tous opèrent le visage couvert d'un bas ou d'un masque de carnaval. Leurs armes sont de gros calibre, et ils tirent vite et bien, volant la plupart du temps des voitures rapides, *toujours* avec les clés au tableau de bord, même s'il leur faut pour cela déjouer la surveillance de garages fortement gardés. Leur modèle préféré est la Golf GTi. Lorsqu'ils fuient, ils peuvent s'abriter du vent grâce au hayon arrière et tirer aisément *sur leurs poursuivants.*

Leur butin n'est pas à la mesure du nombre de morts qu'ils laissent derrière eux : *100 000* francs français pour le plus gros de leurs hold-up. Parfois rien, ce qui inquiète encore plus certains enquêteurs. Ainsi, le 2 octobre 1983, le propriétaire d'un *restaurant* d'Ohain est abattu sur le parking de son établissement : les « braqueurs » volent sa voiture mais négligent la somme d'argent importante qu'il a en poche. Le 1er décembre de la même année, à Anderlues, trois hommes entrent, à *la* tombée de *la nuit*, chez un bijoutier de la ville. Ils ne demandent même pas la caisse et tuent le commerçant et sa femme, sous les yeux d'une de leurs filles qu'ils n'ont pas vue. Ils n'ont pas peur des gendarmes ; faisant le mort, un gendarme blessé a ainsi pu voir l'un des gangsters marcher, l'arme à la hanche, vers un véhicule où il s'abritait et tirer posément comme au stand.

Ces hommes sont bien équipés : ils posséderaient des radios branchées *sur la même fréquence que* celle des gendarmes; ils n'hésitent pas à tuer pour voler des gilets pare-balles très perfectionnés. Ils ne laissent pas de traces : quand le « Géant » perd son chapeau dans un hypermarché, les marques de fabrication ont *été* arrachées. Ils déguisent leur voix, s'expriment en flamand, mais passent aussi à un français parfait. Lorsqu'ils tuent le concierge de l'Auberge du Chevalier, à *Berseel*, pour voler un peu de champagne, ils le ligotent sur un lit et lui couvrent le visage bien proprement, d'un tissu éponge, pour ne pas se tacher, avant de lui tirer dans la tête.

Dans le cours de cette enquête, onze personnes ont *été interpellées* à l'automne 1983. Toutes, aujourd'hui, ont *été* relâchées, certaines après dix-neuf mois de prison. Toutes restent inculpées. Au centre de ce qu'on appellera la « *piste* boraine » (du borinage), un ancien policier, *Michel Cocu*, mis à la porte de la police à cause d'escroqueries diverses et de fausses alertes à la bombe. Il a vendu à un « ami », Jean-Claude Estievenart, un Ruger 38, dont les expertises balistiques assurent « à 99 % » qu'il a servi au cours de l'attaque d'un grand magasin de la chaîne Delhaize à *Genval*, en *février 1983*. L'épouse d'Estievenart, effrayée à l'idée que son mari puisse se servir de l'arme au cours d'une de leurs fréquentes scènes de ménage, la remet à une assistante sociale qui, elle-même, la donne à la police.

C'est le début de la piste boraine. Parmi les personnes interpellées, plusieurs, dont Michel Cocu, reconnaissent, avant de *se rétracter*, leur participation à différentes opérations attribuées à *la* bande des tueurs fous. Certains enquêteurs restent, aujourd'hui, persuadés que ces aveux sont trop précis pour avoir été tout à fait inventés. A chaque nouvelle attaque attribuée aux tueurs fous, la piste boraine est à nouveau *exploitée, en vain jusqu'ici. Des* enquêteurs notent que, lorsque les borains sont *détenus*, les tueurs cessent pratiquement leurs activités.

Clin d'œil sanglant

« A la direction de Delhaize – le premier épicier de Belgique » et la cible favorite des tueurs, – on s'est fait, semble-t-il, une religion sur leurs motivations. Après avoir rapidement (trop rapidement ?) démenti les rumeurs de racket, on s'affirme convaincu des motivations crapuleuses des bandits. « *Pour moi*, dit un membre de la direction, *il s'agit de jeunes désaxés qui ont reçu une mauvaise éducation et sont pris par la drogue ou la boisson. Ils espèrent un jour tomber sur un gros paquet d'argent et ne reculent devant rien. Lorsqu'ils agissent, ils sont calmes, déterminés, froids. Ils ont peut-être reçu une éducation paramilitaire.* »

Paramilitaire : le mot est enfin lâché, comme celui de commando, qui revient de plus en plus souvent. Car si la bande boraine paraît un peu falote et trop primitive pour organiser des actions aussi bien réglées, certains, parmi les mieux informés, envisagent aujourd'hui très sérieusement que les tueurs fous sont en réalité des tueurs froids, voire des tueurs à gages. Inconnus du milieu, inconnus de la police, ils *ne peuvent, explique* un haut responsable de l'enquête, « *être de minables ferrailleurs, des marchands de loques ; il faut avoir drôlement cloisonné sa vie pour qu'aucun bruit ne filtre, qu'aucune femme ne parle, pour qu'aucun voisin, malgré les récompenses proposées, ne remarque de choses étranges...* »

Alors, on se met à regarder du côté de la frontière française. On rappelle que, par deux fois, les tueurs ont abandonné leur voiture dans un bois tout proche de la frontière ; qu'ils repartent presque toujours en direction de la France ; que le corps d'un chauffeur de taxi, dont l'assassinat a été attribué à la bande, *a été abandonné à Mons en face du* consulat de France, comme s'il s'agissait d'un clin d'œil sanglant.

Avalanche de sigles

Des contacts officieux ont été pris entre les enquêteurs belges et certains policiers français du côté de Lille et Dunkerque, où on n'exclut pas que la bande, un jour, puisse agir, *mais d'où elle pourrait aussi* venir. On estime, en effet, que, après leurs « coups », les tueurs pourraient fort bien rejoindre une deuxième équipe venue à bord d'une voiture non repérée et abandonner la leur avant de passer discrètement la frontière.

Au moment où le terrorisme frappe la Belgique, certains pourraient vouloir démontrer l'insuffisance des forces de l'ordre belges, *ainsi narguées sur deux fronts.* Et pousser à la répression ? En un mot, déstabiliser...

Il a fallu, certes, que la Belgique s'organise. Il n'y a pas de police nationale en Belgique. Sur une même enquête, il n'est pas rare de trouver à la fois la police judiciaire, la police communale et les gendarmes. La police judiciaire dépend de vingt-sept parquets, très soucieux de protéger leurs compétences territoriales. Les bourgmestres sont les chefs des cinq cent quatre-vingt-neuf sections des polices municipales qui se marchent parfois sur les pieds. Un magistrat se rappelle, en souriant, ce carrefour bruxellois où se touchaient quatre communes et où quatre policiers tentaient, tant bien que mal, de régler la circulation.

Il ne faut pas oublier non plus les frontières linguistiques qui obligent les enquêteurs, lorsqu'ils les franchissent, à être accompagnés de traducteurs. « *Je me suis longtemps senti isolé dans cette bagarre pour moderniser et coordonner les forces de sécurité* », reconnaît M. Jean Gol, vice-premier ministre et ministre de la justice libéral francophone, dont on sait qu'il n'est pas au mieux avec son collègue ministre de l'intérieur, le social-chrétien Charles-Ferdinand Nothomb. « *En Belgique*, ajoute-t-il, *les affaires de police ont toujours paru trop sérieuses pour ne les confier qu'à un seul ministre. D'autant que nous avons, c'est le cas aujourd'hui, connu beaucoup de gouvernements de coalition.* »

Les CCC, les tueurs du Brabant wallon, mais aussi le développement de la délinquance et de la criminalité, le trafic des stupéfiants (deux fois plus d'héroïne saisie, quatre fois plus de cocaïne entre 1983 et 1984), ont poussé les autorités belges à réagir. Mais le fleuron de la gendarmerie, l'escadron spécial d'intervention, l'ESI, homologue du GIGN français, ne peut pas tout faire. Sont alors créés plusieurs organismes : le GIA (Groupe interforces antiterroriste), le CNAT (Collège de lutte antiterroriste), le GRT (Groupe de répression du terrorisme) au sein de la police judiciaire et le GSO (Groupe de surveillance et d'observation).

M. Jean Gol, qui envisageait de créer en plus un « FBI belge », semble renoncer : la guerre des polices est suffisamment présente, les groupes suffisamment nombreux, pour ne pas ajouter encore à la confusion ; et puis il n'est jamais facile, dans un pays aussi éclaté, de créer un corps national pour empiéter sur les compétences des uns et des autres.

Cette avalanche de sigles, même sans « FBI belge », pousse certains à sourire. « *Le problème est de faire travailler ensemble des gens qui n'en ont pas envie ; vous imaginez, vous, qu'on fusionne les rédactions du* Monde, *de* Libération *et du* Figaro ! », dit un magistrat. Lorsqu'on s'étonne de leurs maigres résultats, tant en matière de terrorisme que pour ce qui concerne la grande criminalité, les Belges s'insurgent : comment des gens qui ont remis Rouillan et Ménigon en liberté auraient-ils des leçons à donner ?

Police scientifique

Avant tout, les Belges semblent vouloir se garder des réflexes sécuritaires. A la direction de Delhaize, où l'on pourrait pourtant critiquer l'action de la police (notamment lorsque, présentes lors d'une attaque des tueurs, les forces de l'ordre ne sont pas intervenues, peut-être pour ne pas aggraver le carnage), on s'en sort par une boutade : « *Nous avons confiance dans nos forces de sécurité ; c'est comme une équipe de foot ; certes, elle n'a pas gagné, mais on espère toujours... En tout cas, il est pour nous exclu, même si nous recourons depuis peu aux services de vigiles d'une société privée, de constituer des milices d'autodéfense.* »

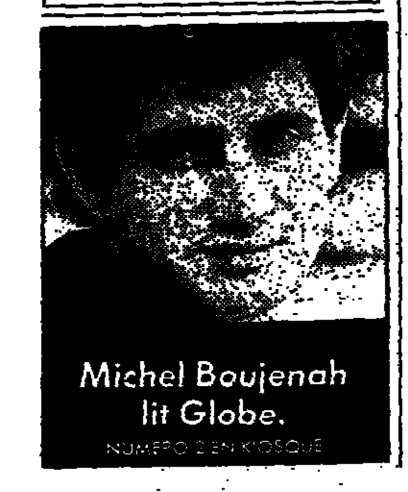
De même, c'est sur une meilleure coordination, une meilleure formation et un équipement nettement perfectionné que comptent MM. Jean Gol et Charles-Ferdinand Nothomb, pour une fois d'accord.

Depuis le mois de juillet dernier, les enquêtes sur les CCC d'une part, sur les tueurs du Brabant d'autre part, sont *enfin centralisées*. Une police scientifique a été créée. Un nouveau système d'alerte a été mis au point (il avait fallu une heure pour barrer les routes après l'attaque récente des supermarchés et six minutes depuis la mise en place du nouveau système). *Une société* privée de conseil a été chargée d'un audit sur le fonctionnement de la police belge. Certaines tâches administratives de la police communale *ont été confiées à des chômeurs.* Des militaires ont été affectés à la gendarmerie pour laquelle ils remplissent des tâches logistiques.

On est encore loin, toutefois, du perfectionnement d'autres polices européennes, comme la police allemande. Mais elle non plus n'est pas infaillible. Et c'est avec une lueur d'ironie que M. Jean Gol, une dépêche à la main, vous annonce le nombre d'attentats et d'incendies criminels enregistrés en RFA depuis le début de l'année : « *Deux cent quatre-vingt-quinze, un par jour...* »

Mais, *vendredi 6 décembre*, un nouveau terrorisme apparaissait peut-être en Belgique. L'attentat commis au palais de justice de Liège (un mort) n'avait toujours pas été revendiqué, contrairement aux habitudes des CCC.

AGATHE LOGEART
et JOSÉ-ALAIN FRALON.



politique

LES DÉCLARATIONS DE M. ROCARD A « NEWSWEEK »

Compagnons d'infortune

M. Laurent Fabius avait invité les socialistes, au congrès de Toulouse, en octobre dernier, à se battre pour la victoire en mars 1986 plutôt que de préparer un beau commentaire sur la défaite. *L'allusion à la célèbre déclaration* de M. Michel Rocard, se proposant, au soir du second tour des élections de mars 1978, de mettre fin à la *« fatalité de l'échec »* qui pesait sur la gauche, était évidente. Ainsi provoqué, M. Rocard n'aura mis que deux mois pour justifier le propos de son rival. En se surpassant. Voilà qu'il commente la défaite sans attendre que les électeurs aient voté et au moment même où les socialistes entrent véritablement en campagne.

Certes, on peut dire, comme l'a fait le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne — dont on comprend l'embarras dès lors qu'il reconnaît sans détour, dans *l'Express* de cette semaine, l'existence d'un *« axe Jospin-Rocard »*, — que l'entretien accordé par l'ancien ministre de l'agriculture à l'hebdomadaire américain *Newsweek* n'a pas la signification qu'auraient eue des propos semblables tenus en France. M. Queyranne fait contre mauvaise fortune bon cœur.

Il est permis de penser de la dernière glissade de M. Rocard bien autre chose que ce que le porte-parole du PS doit en dire. Comment un virtuel candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle, reconnu comme tel par le premier secrétaire de son parti, délivré — le président de la République aidant — de la contrainte d'un programme qui contredirait ses thèses, soulagé — grâce à M. Chirac, puis à M. Jaruzelski — de la concurrence d'un jeune premier ministre qui lui disputait son « créneau » d'opinion, a-t-il pu se détourner, par quelques mots, du boulevard qui était ainsi ouvert devant ses pas ?

« 1986 n'est pas vraiment mon affaire », semble dire M. Rocard. Puisque les élections de mars seront, *selon l'ancien ministre de* l'agriculture, la sanction d'une politique contre laquelle il avait mis les socialistes en garde dès 1979, sans être écouté, il peut paraître logique qu'il anticipe sur le verdict des électeurs et qu'il tente, ce faisant, de s'en exempter.

En obéissant à cette logique, M. Rocard s'expose à une autre sanction : celle qui vise l'impuissance, avec circonstance aggravante, l'incohérence. Impuissance *d'une sorte de Cassandre sur* laquelle se cristalliseraient les déceptions d'une partie de l'opinion sans qu'elles se transforment jamais en perspective politique. Incohérence d'un éternel candidat qui prétendrait conduire à la victoire ceux qu'il refuserait d'accompagner dans la défaite.

Le premier ministre, qui peut se dire que le vent de l'inspiration malheureuse ne souffle pas forcément d'un seul côté, a récemment éprouvé qu'on ne peut, dans sa fonction, se démarquer impunément du président. La leçon n'aura pas servi à M. Rocard, qui, d'un coup, se dissocie de la campagne, lancée à la fois par son parti et par le président. L'accueil réservé par le comité directeur du Parti socialiste à M. Fabius, le 14 décembre, avait été froid. A quoi M. Rocard doit-il s'attendre lors de sa prochaine apparition devant les socialistes ?

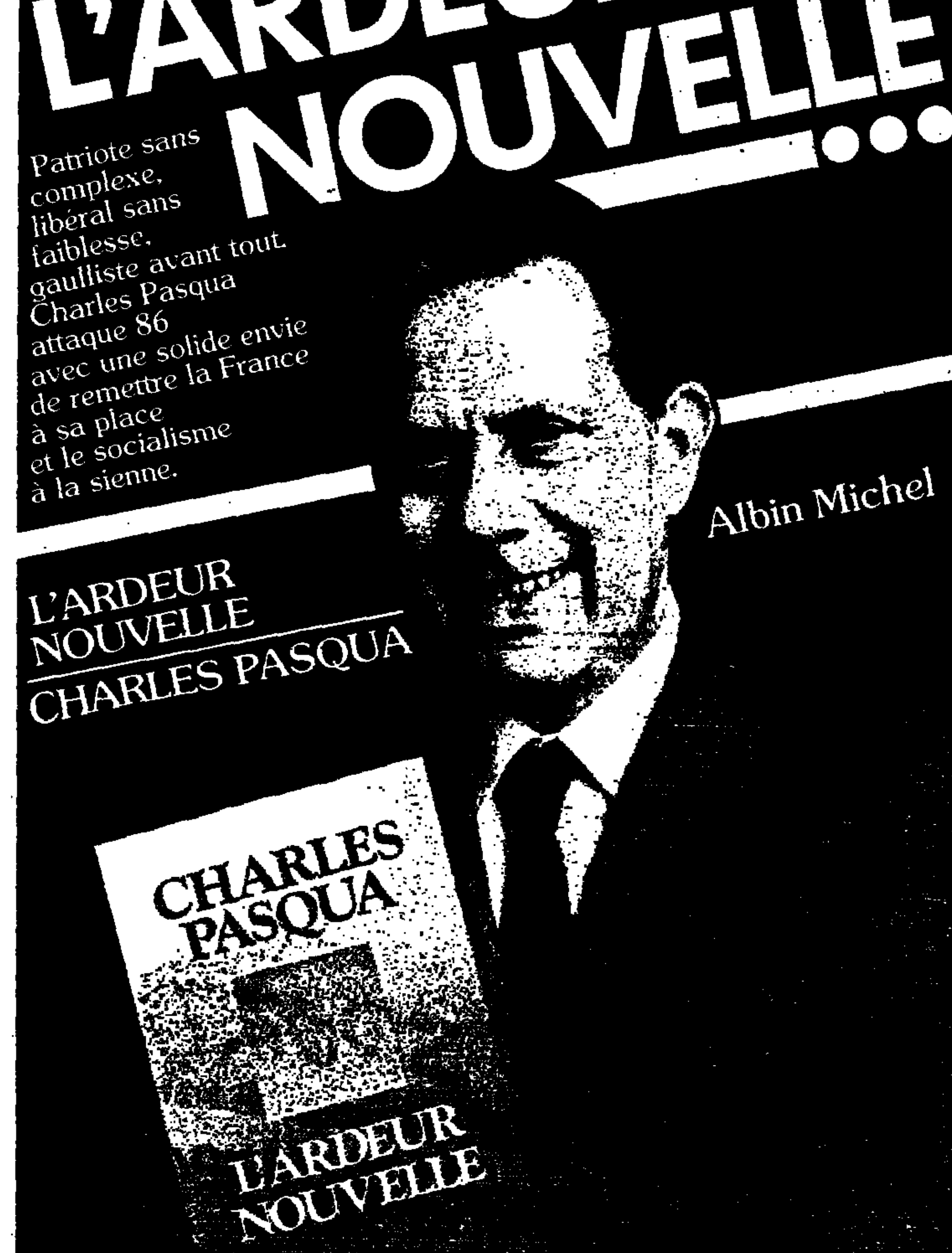
PATRICK JARREAU.

M. QUEYRANNE : l'espoir de la victoire

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a déclaré, le lundi 16 décembre, que *« certains dirigeants du PS devraient se garder de cultiver le pessimisme »* et *« s'inspirer de l'esprit combatif qu'a manifesté François Mitterrand »*.

Il a atténué la portée des propos de M. Rocard dans son interview à *Newsweek*, *« réalisée*, a-t-il dit, *à plus de 6000 kilomètres et en anglais »*. Selon M. Queyranne, M. Rocard *« espère la victoire »*, et *« ne sera pas sur la réserve pendant la campagne. En tout cas, les électeurs de gauche et les socialistes ne le comprendraient pas »*.

• *M. Charrier (PCF) élu maire de Vaulx-en-Velin.* — M. Maurice Charrier, membre du PCF, âgé de trente-six ans, a été élu, lundi 16 décembre, maire de Vaulx-en-Velin (Rhône). Premier adjoint au maire depuis 1983, M. Charrier a été élu en remplacement de l'ancien maire communiste, M. Jean Capiévic, qui a démissionné le 5 décembre (*le Monde* du 10 décembre).



SITUATIONS 86

GIRONDE : crise chez les socialistes

De notre correspondant

Bordeaux. — Rien ne va plus chez les socialistes girondins. La désignation des candidats aux listes législatives et régionales aura été le révélateur d'une crise qui couvait depuis des mois, pour ne pas dire des années. Il n'est pas sûr que la campagne qui se prépare suffise à combler le fossé qui s'est creusé entre les dignitaires de l'appareil et les militants, mais aussi à l'intérieur du courant mitterrandiste.

La Gironde a longtemps été le troisième département socialiste de France. Même si ce n'est plus vrai depuis 1977 ou 1978, elle reste un département qui compte. Le PS revendique encore quatre mille trois cents porteurs de carte. Sur les dix députés de la Gironde, sept sont socialistes ; un huitième, radical de gauche, avait été élu avec les voix du PS (en grande partie pour évincer un rocardien). La Gironde, politiquement et économiquement, pèse pour moitié dans la région Aquitaine.

Jusqu'en 1981, le PS était resté entre les mains de deux héritiers de l'appareil, MM. Michel Sainte-Marie, maire de Mérignac, président de la communauté urbaine de Bordeaux jusqu'en 1982, et Philippe Madrelle, sénateur, président du conseil général et du conseil régional. Ils avaient tiré leur légitimité d'un militantisme précoce et sans faille et d'un héritage pieusement recueilli auprès de Pierre Brettes pour le premier, de René Cassagne pour le second. La lutte entre les deux hommes pour le contrôle de la fédération de la Gironde n'a jamais cessé. Mitterrandiste, M. Philippe Madrelle l'avait finalement emporté sur M. Sainte-Marie, proche de M. Pierre Mauroy.

Mais la victoire de 1981 avait aussi amené à la table du jeu politique girondin quelques nouveaux venus, que les deux hommes avaient jusqu'alors pu tenir à l'écart. M. Gilbert Mitterrand, fils du président de la République et député du Libournais, Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, conseiller municipal de Bordeaux, sans oublier M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, qui depuis 1977 avait essuyé bon nombre de « mauvaises manières » de la part des deux leaders du PS girondin. Exilé en Dordogne, il a gardé un œil sur les affaires girondines. Le congrès de Toulouse a compliqué le jeu en faisant apparaître que les rocardiens, jusque-là marginalisés, pour ne pas dire laminés, par l'appareil girondin, représentent plus du quart des militants.

Les failles ont été impossibles à cacher lorsqu'il s'est agi de désigner les candidats aux élections de mars prochain. La première coupure s'est produite à l'extérieur du courant A (mitterrandiste) entre, d'un côté, les partisans de Mme Lalumière et de M. Gilbert Mitterrand, de l'autre, ceux de M. Philippe Madrelle, chacun revendiquant pour les siens les têtes de liste comme le contrôle de la fédération.

Les partisans du camp Gilbert Mitterrand-Catherine Lalumière ne se gênent pas pour dire que M. Philippe Madrelle a eu des années pour montrer ce dont il était capable. Ils versent à son passif le fiasco des cantonales et surtout la maladresse qui a permis à M. Jacques Chaban-Delmas de retrouver la présidence de la région Aquitaine en avril dernier.

Fort de plusieurs années de direction départementale et régionale, M. Philippe Madrelle réclamait l'arbitrage des militants. Il était d'autant plus sûr de son affaire, disaient ses adversaires, qu'il comptait toucher les dividendes d'un clientélisme que lui-même n'avait jamais cherché à cacher. M. Philippe Madrelle s'attendait à un vote d'autant plus dur contre M. Gilbert Mitterrand et Mme Lalumière qu'il contrôlait une grande partie de l'appareil et les sections les plus puissantes. Il n'a été suivi que par les rocardiens et il a perdu, après un jeu politique d'une grande âpreté qui ne peut pas ne pas laisser de profondes cicatrices.

Condamnés à s'entendre

Finalement, une liste concoctée par les états-majors a été proposée aux militants, qui l'ont approuvée du bout des lèvres. Figurent en tête les députés sortants, à l'exception de M. Bernard Madrelle, frère de Philippe, qui a préféré se retirer plutôt que de ne pas figurer en place d'honneur (les sondages les plus optimistes pour mars 1986 ne donnent à la liste socialiste que quatre sièges sur onze dans la nouvelle assemblée). Sont présentés, dans l'ordre, Mme Catherine Lalumière, MM. Sainte-Marie, Pierre Garmendia et Gilbert Mitterrand. Derrière, il y a eu quelques grincements de dents pour que M. Pierre Brana, rocardien, passe en cinquième position devant M. Kléber Haye, député sortant, membre du CERES. De nombreux militants, tous courants confondus, ont déploré un mode de désignation qui, selon eux, confortait les gens en place.

D'autres failles sont apparues lorsqu'il s'est agi de désigner les nouvelles instances fédérales. Chacun voulait un homme à lui comme premier secrétaire. L'unanimité s'est finalement faite sur le seul homme que personne ne pouvait réfuter, le député Marcel Join. Suppléant de Mme Lalumière, il avait pourtant, soutenu M. Philippe Madrelle dans l'affaire de la désignation des listes électorales.

M. Join doit maintenant diriger une fédération où le courant A n'a pas la majorité à lui seul, alors même qu'il est fortement divisé. M. Join n'a pas encore réussi à constituer un secrétariat fédéral, les rocardiens refusant d'y siéger tant qu'on ne leur accordera pas quatre sièges sur seize. Il lui faut, aussi, prouver aux militants que le choix fait par les instances dirigeantes est le bon. Il compte, pour y parvenir, sur la proximité d'une campagne qu'il faudra bien mener en commun ou — au moins — donner l'illusion de conduire ensemble. Une campagne qui fait dire à chacun : Nous *sommes condamnés à nous entendre*. Sans que quiconque ose faire le premier pas et prendre le risque de s'exposer à un croche-pied. Jamais, en Gironde, on ne s'est autant gardé de ses amis.

Dans l'immédiat, le PS, qui cherchait dans ses rangs une personnalité qui puisse s'imposer face à celle de M. Chaban-Delmas, doit constater que la « greffe » de Mme Lalumière n'a pas encore pris. Néanmoins, la loi contre le cumul des mandats donne un atout supplémentaire au secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes : Mme Lalumière peut revendiquer une présidence régionale sans avoir à sacrifier un mandat important. Ce n'est le cas ni de M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, maire de Pau, ancien député des Pyrénées-Atlantiques, ni de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget, président du conseil général des Landes, lui aussi ancien député.

PIERRE CHERRUAU.

Mme Garaud a constitué sa liste à Paris

Mme Marie-France Garaud, ancienne collaboratrice de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac, dirigera à Paris, pour les élections législatives, une liste qu'elle a baptisée La France entêtée. En présentant celle-ci, Mme Garaud, qui avait obtenu 1,70 % des voix dans la capitale à l'élection présidentielle de 1981, a indiqué qu'elle se situait *« résolument dans l'opposition au collectivisme, à l'étatisme et à l'infiltration de l'idéologie marxiste »*, mais qu'elle *« n'acceptait pas que dans cette opposition la vie politique soit confisquée par les partis »*.

Derrière Mme Garaud, figurent dans l'ordre :

Mme Gilberte Beaux, administrateur-directeur général de la Générale occidentale et de divers organismes financiers privés ; MM. François Lhermitte, professeur de médecine, membre de l'Institut ; Pierre Gallois, général en retraite ; Claude Parent, architecte ; Mme Francine Leca, professeur de médecine ; M. Paul-Marc Henry, ancien ambassadeur de France au Liban ; Mme Josette Poujols, ingénieur-conseil ; M. Yves Pelier, informaticien ; Mme Dominique Verdier, pilote de ligne à l'UTA ; M. Jean-Pierre Cochard, avocat général à la Cour de cassation, ancien directeur de la gendarmerie ; Mme Marie Bussière, industrielle ; MM. Jean Delfosse, PDG de Medi-system (PME) ; Maurice Senlck, avocat à la cour d'appel de Paris ; Mme Marie-Josée Lefebvre, institutrice ; M. François-Geilhem Bertrand, professeur de droit ; Mme Marie-France de Chabaneix, dirigeante d'entreprise (PME) ; M. Jean-Claude Bouffault, vétérinaire ; Mme Brigitte Friang, journaliste ; MM. Claude Bruaire, professeur de philosophie à la Sorbonne ; Pierre Juillet, ancien chargé de mission auprès de Georges Pompidou et de Jacques Chirac.

Suppléants : Martine Kempf, étudiante en astronomie (inventeur du Katalavox) ; Frédéric Zagury, ancien élève de Normale supérieure.

• VAL-DE-MARNE. — M. Robert-André Vivien, député sortant RPR du Val-de-Marne, a présenté la liste de douze candidats qu'il conduira dans ce département et sur laquelle figurent dans l'ordre M. Nungesser, député sortant, maire de Nogent-sur-Marne, Mme Christiane Papon, présidente nationale de Femmes-Avenir ; MM. Richard Dell'Agnola, maire de Thiais, Roger Fontanille, maire de La Queue-en-Brie, François Bidet, directeur adjoint du cabinet de M. Michel Giraud, sénateur, président du conseil régional d'Ile-de-France qui conduira la liste régionale dans ce département. Tous les intervenants dans une conférence de presse ont insisté sur le problème de la fraude électorale. M. Nungesser a demandé que pour « les villes à hauts risques » désignées par le Conseil d'Etat, les bureaux de vote soient présidés par un magistrat.

• *Le maire (PS) de Fougères retire sa délégation à l'un de ses adjoints communistes.* — M. Jacques Faucheux, maire socialiste de Fougères (Ille-et-Vilaine) a annoncé le 16 décembre qu'il retirait sa délégation à l'un de ses deux adjoints communistes, M. Jean-Claude Guillerm, pour *« manque de solidarité envers l'équipe municipale »*. M. Faucheux reproche à son adjoint, chargé de l'urbanisme, son attitude, lors de l'inculpation, début décembre, pour détournements de fonds et abus de biens sociaux, de quatre dirigeants de l'Entreprise internationale cotonnière. Les militants communistes de Fougères avaient alors accusé le maire d'avoir *« donné sa bénédiction »* à ceux qui après avoir repris l'usine en 1984, étaient à présent *« sous les verrous »*. Au cours de l'explication qui s'ensuivit au conseil municipal, M. Guillerm avait été le seul élu à ne pas condamner les propos des militants communistes.

• *« La France en élections ».* — Comme chaque année, depuis 1975, l'Institut d'études politiques de Paris, organise, dans le cadre de ses activités de formation continue, un cycle de conférences consacré à la *« vie politique »*. Le thème retenu pour l'année 1986 est *« la France en élections »*. Vingt conférences, sous la conduite de M. Alfred Grosser, auront lieu le lundi et le jeudi du 13 janvier au 10 avril, de 18 h 30 à 20 h 30, dans les locaux de l'Institut, 27, rue Saint-Guillaume à Paris. *Renseignements :* Institut d'études politiques de Paris — Service de formation continue — 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 42-60-39-60.

BAS-RHIN : guerre ouverte au RPR

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — C'est à une guerre ouverte que se livrent actuellement orthodoxes et dissidents du RPR du Bas-Rhin. Une conférence de presse répond à un communiqué et les pages des journaux régionaux accueillent la publicité des deux groupes. Le *Rassemblement pour la* région Alsace (RPR-A), lancé à Niederbronn-les-Bains le 23 novembre dernier, plaide la cause d'un RPR *« un peu plus alsacien »*, tandis que le RPR appelle *« à l'unité et au rassemblement »*. Mais chacun s'interroge sur le poids respectif des deux groupes.

L'exclusion *par le secrétaire général* du RPR, M. Jacques Toubon, de trois élus dissidents (MM. Robert Grossmann, Jean-Claude Burckel et Gérard Schmaltz) a obligé chacun à choisir son camp. Ainsi dix conseillers municipaux de Strasbourg ont-ils apporté leur soutien aux exclus. Au total, la dissidence revendique donc treize conseillers gaullistes strasbourgeois, une courte majorité du groupe qui comptait vingt-cinq élus.

C'est surtout la présence de M. André Bord, ancien ministre, actuel président du Racing Club de Strasbourg, en troisième position sur la liste officielle du RPR pour les législatives, qui a cristallisé les mécontentements.

Même le chef de file de la liste officielle, M. André Durr, député sortant, maire d'Illkirch-Graffenstaden, reconnaît que *« la potion parisienne n'a pas été administrée avec une particulière douceur »* quand M. Jacques Chirac a tranché dans le vif en bouclant la liste législative. Mais M. Durr reproche aux dissidents d'être *« des amis sur la voie de l'erreur »* et de *« tirer à bout portant sur leurs propres compagnons »*.

La dissidence du Rassemblement pour la région Alsace n'a pas encore annoncé de listes précises. Mais d'ores et déjà le RPR officiel a marqué de son empreinte sa liste régionale : elle sera conduite par le secrétaire départemental, M. Bernard Schreiner, et M. Jean Waline, universitaire et fidèle d'André Bord sera deuxième de liste. Au point que les scrutins de mars apparaissent comme une tentative de l'ancien ministre de prouver sa popularité.

JACQUES FORTIER.

AU SÉNAT

Cumul emploi-retraite, lois Auroux et protection du littoral

Le Sénat a examiné, le lundi 16 décembre, trois projets de loi. Comme ils l'avaient fait en première lecture (*le Monde* daté 17-18 novembre), les *sénateurs de* l'opposition, majoritaire au palais du Luxembourg, ont rejeté le projet de loi augmentant la limitation du cumul emploi-retraite par l'alourdissement de la contribution versée par les « cumulards » et par leurs employeurs au régime d'indemnisation des chômeurs. Cette contribution a été instaurée par l'ordonnance du 30 mars 1982. Tout en observant qu'après l'échec de la commission mixte paritaire l'Assemblée nationale avait « atténué » la rigueur du texte initial en majorant de 25 % par personne à charge le plafond au-delà duquel la cotisation de solidarité passe de 10 à 50 %, et stipulant que le taux de la contribution de solidarité qui sera applicable aux artistes salariés ne pourra excéder 10 % du montant de l'assiette de la cotisation, la majorité sénatoriale a approuvé la question préalable proposée par la commission des affaires sociales, ce qui équivaut à un rejet du texte.

Tout en jugeant modeste la portée du projet de loi qui vise à pérenniser le volet des lois Auroux consacrant le droit d'expression des salariés, la majorité sénatoriale a suivi le rapporteur de la commission des affaires sociales M. André Bohl (Un. cent., Moselle), qui lui proposait d'en minimiser l'application.

Ainsi la *majorité* sénatoriale a refusé d'étendre aux entreprises de plus de cinquante salariés le bénéfice de la loi en vigueur pour les entreprises de plus de deux cents salariés. Elle a porté de un à deux ans le délai laissé à l'employeur pour engager une nouvelle négociation en l'absence d'accord sur le droit d'expression, en arguant de la coïncidence de cette période de négociation avec celle du renouvellement des comités d'hygiène, de sécurité et des *conditions de* travail. Après avoir supprimé l'article du projet qui prévoit des peines pour l'employeur qui refuserait de négocier l'accord sur le droit d'expression dans *son* entreprise, elle a prorogé la phase « *expérimentale* » de ces dispositions jusqu'au 31 décembre 1988.

L'estimant « dénaturé », les sénateurs communistes, qui avaient en vain tenté d'accroître la portée du projet, et ceux du PS, qui constataient que l'« *essentiel* » (l'abaissement du seuil de deux cents à cinquante salariés) avait « *disparu* », ont voté contre le texte ainsi modifié.

Protéger le littoral est un objectif sur lequel, au-delà des clivages partisans, les sénateurs pouvaient se retrouver. Si les modifications apportées au projet de loi approuvé par l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 24-25 novembre) ont conduit les sénateurs communistes à *s'abstenir* (d'autant que toutes leurs propositions avaient été repoussées), en revanche elles n'ont pas dissuadé les socialistes de voter le texte modifié en quasi-totalité par les amendements défendus par M. Josselin de Rohan (RPR, *Morbihan*).

Pour M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat chargé de la mer, le texte répond à cinq « *mots-clés* », c'est-à-dire « *clarification, protection, développement, transparence, ouverture à tous* ». M. de Rohan reconnaît certes que l'accumulation des lois, décrets et circulaires particulières, et la définition d'une action d'ensemble dans une seule directive mi-impérative mi-indicative, appelaient une clarification des normes. Cette loi est également d'autant plus *indispensable* que la décentralisation confie aux maires des compétences étendues en matière d'urbanisme, avec notamment la délivrance des permis de construire. M. de Rohan s'est employé, par voie d'amendements, à gommer les risques éventuels encourus par les intérêts des propriétaires privés et à renforcer les pouvoirs des collectivités locales.

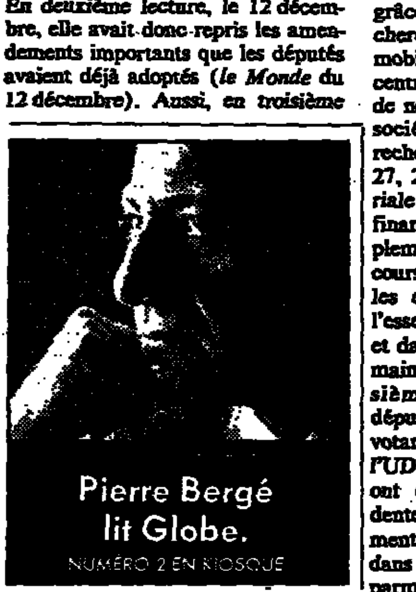
A. Ch.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Trois projets de loi définitivement adoptés

L'Assemblée nationale a définitivement approuvé, lundi 16 décembre, trois projets de loi sur lesquels sénateurs et députés n'avaient pu se mettre d'accord.

● **Programme de développement de l'enseignement technologique et professionnel.** – C'est la concrétisation d'un engagement pris le 22 mai dernier, à la télévision, par M. Fabius. Pour faciliter le développement économique, le gouvernement a jugé indispensable de revaloriser *considérablement* la place de l'enseignement technique en France en lui demandant de concourir à son objectif de mener 80 % de chaque classe d'âge au niveau du baccalauréat en l'an 2000. Dans ce but, le texte préparé par M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, crée, notamment, de nouveaux baccalauréats technologiques ou professionnels et des enseignements supérieurs de mêmes spécialités (*le Monde* des 24, 25 et 29 mai, 22 juin, 5 juillet, 9 et 10 octobre). La majorité sénatoriale, si elle n'avait pas contesté la finalité, en avait critiqué les moyens. En deuxième lecture, le 12 décembre, elle avait donc repris les amendements importants que les députés avaient déjà adoptés (*le Monde* du 12 décembre). Aussi, en troisième et dernière lecture, *par* 282 voix (PS) contre 202 (RPR, UDF, PC), l'Assemblée a repris sa version précédente en ne conservant que des modifications apportées par le Sénat : les entreprises qui mettront des salariés à la disposition de l'enseignement public technologique et *professionnel pourront* recevoir des contreparties financières ; les établissements supérieurs créés par cette loi s'appelleront bien « universités de technologie », comme le souhaitait le premier ministre, ce titre ayant disparu à la suite d'une fausse manœuvre gouvernementale en deuxième lecture.



● **Plan régional pour la recherche.** – Là encore, il s'agit d'un projet voulu personnellement par M. Fabius puisque ce fut le seul qu'il était venu présenter lui-même lors de la session de printemps. Prenant la suite de la loi programme que M. Jean-Pierre Chevènement avait fait voter en 1982, il se fixe comme objectif de mener la dépense de recherche et de développement à 3 % du produit intérieur brut à la fin de la décennie, et cela notamment grâce à la création d'emplois de chercheurs, à l'amélioration de la mobilité entre les entreprises et les centres publics de recherche et par de nouveaux avantages fiscaux aux sociétés qui investissent dans la recherche (*le Monde* du 16 mai, 7, 27, 29 et 30). La majorité sénatoriale n'avait pas contesté non plus le financement de ce projet mais simplement ses modalités. Aussi, au cours des deux premières lectures, les deux chambres avaient pour l'essentiel (*le Monde* des 14 octobre et daté 1er-2 et 15 et 16 décembre) maintenu leur désaccord. En troisième et dernière lecture, les députés socialistes (ceux du PC votant contre, ceux du RPR et de l'UDF ne prenant pas part au vote) ont confirmé leur position précédente en ne retenant des amendements sénatoriaux que celui qui, dans le rapport annexe, a rangé parmi les programmes devant faire l'objet d'une attention particulière, celui sur « *le dépérissement des forêts attribué à la pollution atmosphérique* ».

● **Développement de la concurrence.** – Ce projet voulu par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, libéralise les négociations commerciales en assouplissant notamment l'interdiction de refus de vente, en supprimant l'interdiction de pratiques commerciales discriminatoires, en plaçant les activités bancaires sous le contrôle de la commission de la concurrence. *Mais, en revanche,* en interdisant le contrôle des concentrations (*le Monde* des 9, 15 juin et 4 octobre).

Cette fois, le désaccord était bien fondamental avec la majorité sénatoriale, puisque celle-ci voulait profiter de l'occasion pour supprimer *totalement* les ordonnances de 1945, qui permettent à l'Etat de contrôler les prix. (*Le Monde* du 14 novembre).

En deuxième lecture, le 6 décembre, l'Assemblée nationale avait repris le texte précédemment adopté par elle, si ce n'est qu'elle était revenue sur son souhait de voir le gouvernement lié par l'avis de la commission de la concurrence, lorsqu'elle fixe par arrêté les règles que doivent observer les accords de distribution sélective, ou de distribution exclusive. Elle avait aussi accepté un amendement du gouvernement, donnant une définition plus simple de la concentration, en faisant disparaître les notions de jouissance ou d'influence, directe ou indirecte.

Surtout, les députés avaient voulu profiter de l'occasion pour moderniser la loi de 1946, *sur la profession* de géomètre expert.

Les sénateurs l'avaient acceptée (*le Monde* daté 15-16 décembre), sauf la partie de la nouvelle réglementation qui, d'après le rapporteur de la commission de la production de l'Assemblée nationale, M. Robert Malgras (PS, Moselle), vise à corriger dans le sens souhaité par le médiateur « *une erreur matérielle* » commise en 1946. Erreur qui tendait à donner aux géomètres experts le monopole des opérations visant « *à lever et dresser, à toute échelle, les documents topographiques ou les plans des biens fonciers ; à procéder à toute opération technique ou étude s'y rapportant, ou en découlant* ».

La crise économique aidant, de nombreux conflits étaient apparus avec les quelque deux mille topographes, qui risquaient, si cette législation restait en vigueur, de perdre une grande partie de leur activité. D'où le souhait des députés socialistes, un accord n'ayant pas été possible entre géomètres experts et topographes, de supprimer légalement ce monopole, malgré l'opposition de la droite qui craint que la solution retenue n'accorde un autre monopole aux géomètres experts, cette fois au détriment des experts ruraux, et des agents immobiliers.

C'est ce qu'ils ont fait en troisième et dernière lecture, en même temps qu'était confirmé le texte approuvé en deuxième lecture, par 279 voix (PS) contre 154 (RPR et UDF), le PC ne prenant pas part au vote.

Th. B.



TROIS PETITS TOURS ET PUIS S'EN VA...

Il pourra mettre sur sa carte de visite « ancien *député* ». Combien d'hommes (et de femmes) ont bataillé ferme pour obtenir *cet honneur suprême ? Lui s'est* contenté d'attendre ce que tous les aspirants ministres n'espéraient plus : un remaniement ministériel. En devenant secrétaire d'État aux transports, le 15 novembre, M. Charles Josselin a laissé sa place de député des Côtes-du-Nord à son suppléant, M. Jean Gaubert, un agriculteur né le 3 mars 1947 à Plouvara dans les Côtes-du-Nord, et qui n'était jusqu'alors que maire de Pluduno, dans le même département, et conseiller régional de Bretagne.

Une fois achevé le débat d'un mois pendant lequel un député, *devenu ministre, peut préférer* conserver son mandat plutôt que sa nouvelle fonction, l'Assemblée *nationale a pris acte,* le 16 décembre, de l'entrée en son sein de M. Gaubert. Sans tarder, *le nouveau membre de la représentation nationale,* guidé par un de ses collègues finistériens et *par un huissier, est venu assister,* dans l'hémicycle, à la fin de la séance. Il a tout juste appris à *tourner les clefs du vote électronique.* Cela lui sera bien suffisant pour accomplir la fin de son mandat. Car, *même s'il y a session* extraordinaire, il n'aura que peu de jours pour hanter les couloirs *du Palais-Bourbon.*

Propos et débats

M. Poniatowski : les fusibles ont sauté

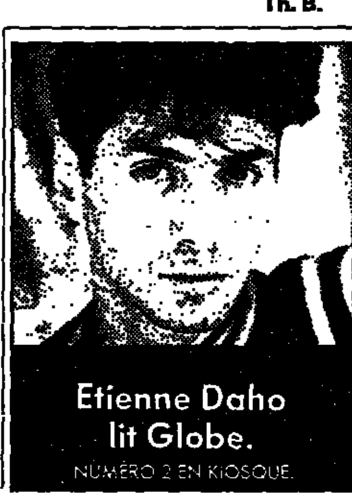
M. Michel Poniatowski, membre du bureau politique du Parti *républicain, a déclaré, le lundi 16 décembre, sur Radio-Monte-Carlo, que « tous les fusibles de protection du président de la République ont sauté : M. Fabius a disparu, M. Hernu a disparu, également, avec l'affaire Greenpeace, et (...) le PS, très divisé, est pratiquement impotent ».* Selon l'ancien ministre de l'intérieur, M. Mitterrand *« devient le chef de la faction socialiste, la campagne, qu'on le veuille ou non, va se faire contre lui, et, avant même qu'il ne prenne en charge une nouvelle majorité, il est en situation conflictuelle avec elle ».*

M. Méhaignerie : dérisoire

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a déclaré, le lundi 16 décembre, au sujet des propos tenus par le président de la République, la veille, *sur TF1, qu'« aucun homme politique, aujourd'hui, n'oserait, sans se ridiculiser, reprendre les slogans de la gauche en 1981 ». « Et pourtant,* a observé M. Méhaignerie, *ceux que l'on entend aujourd'hui de la part du président de la République, sur le niveau du chômage ou sur les acquis, sont dérisoires par rapport aux enjeux véritables des prochaines années, tant en matière de chômage que de protection sociale. »*

M. Le Pen : M. Mitterrand met son poste en jeu

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a déclaré, le lundi 16 décembre, à Lesquin (Nord), au terme d'une visite d'une journée dans le Nord-Pas-de-Calais : *« M. Mitterrand a montré qu'il est le général en chef des troupes du PS, et il est clair qu'il met son poste en jeu. » « Quand on se comporte ainsi, on est crédité des victoires, mais on doit subir les conséquences de ses défaites »,* a ajouté M. Le Pen. Le président du Front national avait, cependant, déclaré auparavant à Farbus (Pas-de-Calais) que M. Mitterrand est *« assez souple pour s'adapter à n'importe quelle situation, pourvu qu'elle soit conforme à ses intérêts ».*



société

SPORTS

Caron à plein régime

Le Français Stephan Caron a quitté la ville néerlandaise de Den-Bosch, où se sont disputées, les 14 et 15 décembre, les finales de Coupe d'Europe de natation avec deux titres : 100 m et 200 m nage libre. Encouragé par l'absence de l'Allemand de l'Ouest Michael Gross, Caron a donné toute la mesure de son talent dans les deux épreuves de sprint qui sont sa spécialité, remportant les 100 m samedi en 49 secondes et les 200 m en 1 minute 48 secondes 10 centièmes. Autre performance remarquable : celle du Soviétique Vladimir Salnikov, qui est revenu en force pour s'octroyer la victoire aux 400 m et 1 500 m nage libre. Salnikov, triple champion olympique en 1980, *et invaincu depuis huit ans sur 1 500 m, avait été contraint,* pour des raisons de santé, de s'absenter de la compétition depuis deux saisons, et certains prédisaient qu'à vingt-cinq ans sa carrière était finie.

PARIS

Sous les pavés, le pétrole

Trois compagnies pétrolières associées, Elf-Aquitaine, Total et la filiale française de BP ont chargé la Compagnie générale de géophysique d'entreprendre sur Paris et l'Ile-de-France une série de reconnaissances. La première campagne s'et déroulée il y a trois semaines entre la porte de Pantin et la banlieue sud. Par l'intermédiaire d'une plaque métallique, un camion-laboratoire envoie des vibrations dans le sol durant douze secondes. Les ondes qui reviennent en écho sont écoutées et enregistrées par des géophones pendant dix secondes. Puis le véhicule s'en va à quelques dizaines de mètres de là recommencer la même opération. Le temps de stationnement n'excède pas dix minutes, et les vibrations ressenties par les riverains sont inférieures à celles du métro.

Ces travaux de reconnaissance continuent actuellement à Lagny (Seine-et-Marne) et devraient se prolonger durant deux mois, en 1986, dans le sud de Paris, dans la région comprise entre le périphérique et Longjumeau.

SCIENCES

UN RAPPORT DANS UN TIROIR

Contre la « stratégie de l'arsenal »

Supprimer le ministère de la recherche, réduire les grands programmes technologiques, réformer le système éducatif : ce sont les propositions provocantes de M. Jean-Jacques Salomon.

Qu'est-il advenu du dossier n° 61 du Centre d'évaluation et de prospective ? Pourquoi ce rapport sur la politique française de la technologie, demandé en mai 1984 par M. Laurent Fabius, alors ministre de l'industrie et de la recherche, est-il resté lettre morte ? Est-ce en raison de son style souvent provocant, de son contenu parfois dérangeant, que ce texte de 160 pages de M. Jean-Jacques Salomon (1), intitulé *Le Gaulois, le Cow-boy et le Samouraï*, a fait l'objet d'aussi peu de publicité, exception faite, toutefois, d'un écho publié dans la revue britannique *Nature ?* Sans doute. Mais peut-être aussi en raison des critiques formulées à l'encontre du ministère de la recherche auquel ce rapport était destiné.

Il est vrai que M. Salomon n'hésite pas à s'attaquer aux bastilles de l'administration et des grandes écoles, bousculant pêle-mêle les structures de l'Etat, la manière dont il dispense parfois ses aides, la stratégie des grands programmes technologiques, les industriels et le système éducatif français. *Certes, il reconnaît volontiers que la* technologie française peut s'enorgueillir de grandes réussites — armement, TGV, fusée Ariane, centrales nucléaires et Airbus — nées de la mise en place de ces grands programmes, mais liées pour beaucoup *« à des marchés captifs, ou à des commandes d'Etat à Etat ». « Pour un Airbus conçu en fonction du marché,* remarque-t-il, *combien de fiascos commerciaux, du plan-calcul des années 60 aux multiples plans actuels de l'informatique, de l'électronique (...) en passant par le Concorde et le système Secam. »* C'est pourquoi, cette *« stratégie de l'arsenal »* ne saurait fonctionner dans les secteurs qui font l'objet d'une véritable concurrence ; ceux des biens d'équipement et des produits grand public.

Le mal, il est vrai, ne date pas d'hier. L'effort fait par la France pour la recherche et le développement — avant et après 1981 — a toujours été conditionné, remarque M. Salomon, par le poids des dépenses consacrées aux trois priorités de la défense, de l'atome et de l'espace, alors que les pays qui ont connu, depuis vingt ans, les taux de croissance, d'innovation technique et de compétitivité les plus élevés *« sont précisément ceux dont les programmes de recherche militaire ont représenté moins d'un quart des dépenses publiques en recherche et développement ».*

Bureaucratie et cloisonnements

« Aucun Etat moderne, si peu socialiste ou social-démocrate qu'il soit, ne se prive aujourd'hui d'aider les industries de haute technologie », dit M. Salomon. Mais, alors qu'Américains et Japonais *« ne jouent de cette association que pour mieux favoriser l'essor du secteur privé concurrentiel, la politique française doit essentiellement s'appuyer, par défaut de l'initiative privée, sur les entreprises publiques ».* Bref, dans la pratique et la tradition françaises, *« l'Etat se veut à la fois client et fournisseur, banquier et entrepreneur, administrateur et exécutant dans des opérations où, trop souvent, les succès scientifiques et techniques sont condamnés à être sans lendemains industriels ».*

Des exemples ? M. Salomon en puise dans certains des grands programmes technologiques. Ainsi en va-t-il des quatre plans-calculs (1966-1981) dont le seul effet positif — et tout à fait inattendu — a été de développer l'industrie des logiciels et les sociétés de services. Ces mésaventures, comme celles que le développement du Minitel a entraînées, montrent bien, note M. Salomon, *« comment certaines stratégies conduisent apparemment à mettre le service public au service d'une politique industrielle et reviennent en fait à mettre l'industrie au service du service public ».*

Certes, ces exemples appartiennent désormais au passé, mais en ira-t-il autrement, demande l'auteur du rapport, dans des secteurs où rien n'est vraiment joué comme celui des biotechnologies ? La *« stratégie de l'arsenal »* lui paraît dans ce cas particulièrement inopportune, même si le retard pris dans ce domaine par une industrie frileuse a rendu nécessaire l'intervention de l'Etat. A cela, prétend M. Salomon, il y a trois *raisons, qui* illustrent le mal français : la première est la tentation irrésistible de mettre en place des *« structures lourdes, bureaucratiques et cloisonnées »*, et, dit-il nous en prenons déjà le chemin ; la deuxième est que nous n'avons pas les spécialistes que requiert le développement de recherches dans ce domaine ; la dernière enfin tient à ce qu'*« agir sur l'industrie ne signifie pas nécessairement agir sur le marché ».*

Les pouvoirs publics, souligne l'auteur du rapport, doivent plutôt agir sur les secteurs qui relèvent directement de sa compétence : l'éducation et la recherche ; le domaine réglementaire ; le système des brevets. Ce n'est qu'un exemple, mais il n'est pas unique. Aussi, M. Salomon, dans l'hypothèse d'une action à long terme, propose-t-il un certain nombre de recommandations dans l'espoir de changer les choses. Tout d'abord mettre en place, le plus près possible du premier ministre, une structure de consultation et de décision, sans aucune responsabilité opérationnelle de gestion, pour aider au développement, à l'exploitation et à la diffusion des nouvelles technologies. Car si M. Salomon est en faveur d'*« un ministre représentant la recherche scientifique »*, il s'interroge en revanche sur la nécessité d'un ministère, arguant du fait que le système actuel a engendré *« une enflure bureaucratique et un pouvoir grandissant des administratifs aux dépends des experts ».*

Discuter sans confisquer

Ensuite, aménager, sinon réduire la part des grands programmes dans l'effort national de recherche pour aider à l'émergence des nouvelles technologies, tout en poussant les grandes entreprises à définir leur stratégie indépendamment de la tutelle et de la clientèle de l'Etat. Mais cette mesure doit s'accompagner d'une redéfinition des aides fiscales et directes aux entreprises, d'une association plus étroite entre industriels et laboratoires publics. Enfin, il faut, selon M. Salomon, repenser le système éducatif, renverser le déséquilibre qui existe entre l'enseignement général et la formation professionnelle. Peu de chose a changé, remarque-t-il, pour la culture technique, parent pauvre de l'éducation, qu'il est indispensable *« non pas de revaloriser, mais de pleinement reconnaître, d'intégrer et de valoriser »* comme cela se fait en Allemagne, au Japon et en Suède.

D'une manière générale, *« l'enseignement court ne prépare à rien, l'enseignement long n'est pas fait pour la masse d'élèves qu'on prétend lui faire absorber »*, dit M. Salomon, qui constate que notre système remplit, moins bien que d'autres, ses missions, parce qu'il essaie de concilier l'impossible : *« l'individualisme inscrit comme des gènes dans la nature française, et l'égalitarisme revendiqué avec la passion d'un dogme ».* Quant à nos grandes écoles, *« elles forment d'abord des fonctionnaires, au sens des mandarins de l'Empire du Milieu, c'est-à-dire une corporation de « lettrés », dotés à vie des prérogatives de l'élite appelés à gouverner les hommes ».* Et pourtant, tout le monde s'accommode de cette situation qui fait l'objet d'*« un consensus de la langue de bois ».* Reste un cinquième facteur, qui ne dépend pas entièrement de nous, mais qui est néanmoins *« la seule réponse proportionnée à nos ambitions technologiques : la dimension européenne ».*

Que ce rapport agace, soit. Mais les propos tenus ne sont pas aussi sulfureux que certains voudraient le faire croire, dans la mesure où une partie de ces idées ont déjà été présentées dans le passé. Reste que le discours n'est guère tendre, en particulier pour les structures du ministère de la recherche et de la technologie, même si le rapport s'arrête dans son analyse au moment où M. Curien est arrivé à sa tête. Ces raisons sont-elles suffisantes pour enterrer le dossier ? M. Jean-Jacques Salomon estime que non en faisant remarquer que *« chez nous, en général, les rapports commandés par le ministre sont discutés plutôt que confisqués, même ceux que l'administration entend se réserver ».*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU, ÉLISABETH BORDON.

(1) Professeur au Conservatoire national des arts et métiers, responsable du Centre de recherche « Science, technologie et société ».

JUSTICE

Point de vue

LA 17e CHAMBRE CORRECTIONNELLE DE PARIS

Serviles ou indépendants ?

Un collectif de juristes — qui désirent conserver l'anonymat — nous a adressé ce point de vue sur ne récente décision de la cour d'appel de Paris à propos d'un jugement prononcé par la dix-septième chambre correctionnelle :

LE journal *le Monde* a publié, le 11 décembre, un article relatant une audience de la onzième chambre de la cour d'appel de Paris consacrée à l'affaire Tjibaou et rapportant, dans le détail, les réquisitions de l'avocat général. Cette affaire, engagée par le gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie, avait abouti, le 24 mai 1985, en première instance, à un jugement de la dix-septième chambre correctionnelle présidée par M. Emile Cabié, condamnant M. Tjibaou pour le délit d'atteinte à l'intégrité du territoire ou à l'autorité de la France *qui lui était reproché par la* partie civile, à la peine d'un an *d'emprisonnement avec sursis et à* 10 000 F d'amende.

Appel de cette décision a été interjeté par le parquet, comme celui-ci en avait le droit. Ce jugement, qu'il estimait juridiquement contestable, il aurait pu le critiquer en droit, en exposant de manière sereine et objective les raisons de son désaccord et les éléments fondant sa conviction. Il aurait pu critiquer la *teneur du jugement, selon une pratique* qui fait de la cour d'appel sinon une instance détenant nécessairement une vérité supérieure en matière juridique, du moins une juridiction qui a cette chance, cette latitude de pouvoir, si elle le souhaite, apprécier autrement une espèce qui a déjà été jugée.

Le jugement pouvait — devait, selon le parquet — être critiqué, mais *pas les magistrats, qui l'ont rendu* sur un mode qui faisait de l'examen de l'affaire un simple prétexte pour régler des comptes personnels.

En effet, comment interpréter, sinon par une hostilité *intuitu personae*, les accusations de *« partialité »*, de *« précipitation judiciaire comme s'il fallait balayer tous les obstacles pour rendre le jugement que vous savez »*, de *« servilité »* à l'égard de la thèse de la partie civile ? En quoi ces attaques, d'une violence rare, surprenante dans le cadre d'une pareille instance concernent-elles les problèmes juridiques posés par le jugement dont il a été fait appel ?

En quoi relèvent-elles d'une volonté de justice, d'une exigence de vérité, alors qu'elles ne visent qu'à discréditer un tribunal correctionnel *qu'on se plaît, par une ironie* suprême, à qualifier de *« servile »*, *alors qu'en réalité, on lui reproche* aujourd'hui son indépendance, comme, *hier*, on lui a reproché la liberté de ses décisions, notamment dans toutes les affaires Le Pen et dans celle qui oppose M. Chirac à M. Gaston Defferre ?

Ces réquisitions, d'une force, d'une acrimonie inhabituelles, ne sont-elles pas destinées — après tant de polémiques personnelles dont le tribunal présidé par M. Cabié a été victime (intervention de M. Le Pen, appréciation de M. Forni, notamment) et qui n'ont jamais suscité, *de la hiérarchie judiciaire, le* secours et la défense qui seraient *apparus légitimes à beaucoup de* magistrats — à faire perdre leur crédibilité aux décisions d'un tribunal correctionnel dont le seul tort est d'interdire, de requérir et de juger dans le ronron de tous les conformismes ?

Il me semble qu'au-delà des jugements dont chacun peut apprécier la validité, demeurent certains éléments, au sujet desquels un consensus judiciaire devrait exister. Au premier rang de ceux-ci : l'indépendance d'un tribunal correctionnel. Cette indépendance ne méritait vraiment pas de telles réquisitions.

UN COLLECTIF DE JURISTES.

DOMINIQUE PRIEUR ET ALAIN MAFART : PAS DE POSSIBILITÉ DE TRANSFÈREMENT

Le transfèrement dans une prison française de Dominique Prieur et Alain Mafart, les deux agents secrets français condamnés à dix ans de prison pour le sabotage du *Rainbow-Warrior* est impossible, car il n'existe actuellement aucune convention de transfèrement des prisonniers entre la France et la *Nouvelle-Zélande.*

Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, avait déclaré à Wellington (*le Monde* du 17 décembre) que son pays pourrait envisager de libérer les deux agents secrets, s'il obtenait *« des garanties qu'ils seront emprisonnés »* en France. Dans les milieux proches du ministère français de la justice, on précise qu'une telle solution est impossible, tant qu'une convention *had hoc* n'est pas conclue entre Paris et Wellington, ce qui paraît, pour l'instant, improbable.

A Paris

UN SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DÉTOURNE 2 MILLIONS DE FRANCS AU PRÉJUDICE DE LA DDASS

Pour avoir détourné, en trois ans, deux millions de francs au préjudice de la DDASS de Paris (direction départementale des affaires sanitaires et sociales) sous le couvert d'associations fictives d'hébergement d'enfants, un secrétaire administratif, M. Abdoul Azid Meidine, âgé de trente ans, père de trois enfants, a été écroué à la prison de la Santé après avoir été inculpé d'escroquerie et de tentatives d'escroquerie par M. Christian Pers, juge d'instruction à Paris.

Ce trafic, qui a été découvert récemment, avait permis à M. Meidine de s'acheter une très belle propriété au cap d'Agde (Hérault) et de faire des travaux importants d'aménagement de sa résidence principale dans l'Oise. Les gendarmes ont découvert chez lui environ 70 000 F en espèces. Il a remis d'autre part à la justice des chèques non encaissés d'une valeur de 180 000 F.

DÉJA CONDAMNÉ POUR VIOLS

Un détenu avoue le meurtre d'une fillette disparue en 1982

Robert Guinet, quarante-quatre ans, actuellement détenu à Bayonne, a avoué qu'il avait tenté de violer, puis finalement tué Valérie Anes, une fillette de onze ans disparue le 6 mars 1982 à Laluque (Landes), dont le corps n'a toujours pas été retrouvé. Il a été inculpé par un juge d'instruction de Dax, a précisé, lundi 16 décembre, un communiqué du parquet.

Multirécidiviste, Robert Guinet doit être jugé au printemps prochain par la cour d'assises du Lot-et-Garonne pour le viol et le meurtre d'une autre fillette de treize ans, Magali Forabosco, enlevée sur le chemin de l'école à Colayrac-Saint-Cirq (Lot-et-Garonne) le 27 janvier 1984 et retrouvée dix-sept jours plus tard dans un puits désaffecté d'un château en ruine près d'Agen.

En 1967, Robert Guinet avait été condamné à vingt ans de réclusion criminelle pour le viol d'une fillette de treize ans en Meurte-et-Moselle. Libéré par anticipation en 1981, il est de nouveau arrêté en 1984 et condamné à quarante ans de réclusion, le 6 décembre dernier, pour avoir violé la fille, dix ansj, de sa compagne. C'est pendant sa détention qu'il avouera le meurtre de Magali Farabosco.

Plainte contre un institut pour handicapés pour mauvais traitements

Une dizaine de parents ont porté plainte pour *« non-assistance à personnes en danger, incitation à la débauche, coups et blessures »*, *contre l'institut médico-éducatif* Les Brions à Tonnerre (Yonne), qui accueille soixante-quinze handicapés mentaux des deux sexes, âgés de sept à vingt et un ans.

La plupart des accusations proviennent d'éducateurs, notamment de M. Pierre Elbachir, qui a été licencié. M. Jacques Miginiac, directeur de l'établissement, a déclaré que les faits rapportés avaient été *« sortis de leur contexte »*, citant notamment le cas d'un *« enfant attaché à un établi »*, parce qu'il était *« un psychotique dangereux pour ses camarades et pour lui-même ».*

La police est de la revue

Avec sa dernière livraison (n° 123, novembre 1985), la *Revue de la police nationale* change de formule. Editée par le ministère de l'intérieur, sur papier glacé et en quadrichromie, paraissant irrégulièrement, cette publication péchait par conformisme, plus attachée à vanter les réalisations policières qu'à les analyser ou les décrire. Paradoxalement plus austère — aucune illustration et l'apparence d'une revue de sciences humaines, — la nouvelle formule semble plus informative. Du moins, avec ce premier *numéro*, consacré au plan de modernisation 1986-1990 de l'institution policière.

Qu'on approuve l'évolution de la police, qu'on veuille la discuter, la critiquer ou, tout simplement, la connaître, ce cahier de 127 pages offre une documentation de référence.

Outre le rapport annexé à la loi de modernisation, il réunit des discours peu connus de M. Pierre Joxe — notamment devant le Syndicat des commissaires de police *et devant les* gardiens de la paix de la Fédération autonome (FASP) — ainsi que plusieurs contributions inédites de hauts fonctionnaires.

A citer notamment les articles de MM. Christophe Lannelongue, conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur, et Jacques Genthial, sous-directeur de la police scientifique et technique de la police judiciaire. M. Lannelongue offre une analyse des contradictions propres au *métier* policier et du projet sous-jacent à la loi de modernisation, qui, au-delà de *l'opportunité, tend à « dégager un maximum de gains de productivité »* dans un service public d'ordinaire mesuré aux seules jauges politique ou judiciaire. L'évolution deZstructures territoriales des services actifs et la simplification de l'architecture des corps sont examinées.

M. Genthial offre, chiffres et détails à l'appui, un réquisitoire sur l'état de la police scientifique et technique (laboratoires, *identité* judiciaire, grands fichiers). On apprend au passage qu'en leur *état* actuel les services de l'identité judiciaire ne se déplacent que sur 10 % des cambriolages. L'ancien patron de la brigade criminelle du quai des Orfèvres décrit ensuite la restructuration et le redressement de ces services permis par le plan de modernisation.

Pour autant cette livraison *ne se* contente pas d'un regard de l'intérieur sur le ministère du même nom. Une contribution de M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, invite la police à un effort de communication et de concertation avec *« tous les professionnels de la vie sociale ».*

E. P.

★ *Revue de la police nationale*, N° 123, novembre 1985. Le numéro 15 francs ; abonnements (4 numéros) 50 francs. 1 *bis*, place des Saussaies, 75008 Paris.

● RECTIFICATIF : M. Jacques Maurer, *dont le Monde* du 17 décembre a annoncé l'inculpation et la mise *en détention provisoire*, est commissionnaire agréé à la Bourse de commerce de Paris et non *commissaire*, comme il a été imprimé par erreur

● *Prison de la Talaudière : la police intervient.* — Une cinquantaine de policiers sont intervenus dans la soirée du lundi 16 décembre à l'intérieur de la prison de la Talaudière, près de Saint-Etienne, pour *faire réintégrer* par la force leurs cellules à environ soixante-dix détenus qui réclamaient l'installation immédiate de postes de télévisions individuels.

Les détenus avaient refusé, vers 18 h 30, de quitter la cour où ils s'étaient groupés pour jouer à la pétanque et avaient allumé un feu à l'aide de journaux. Après une heure et demie de vaines discussions avec les responsables pénitentiaires, la police a été appelée.

Les cas de SIDA en Europe ont triplé en un an

Mille cinq cent soixante-treize cas de SIDA avaient été enregistrés en *Europe au 30 septembre 1985*, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). On en comptait 559 le 15 octobre 1984. Cette augmentation de 160 % en un an a été la plus marquée en RFA et en France (5 à 6 nouveaux cas par semaine). Si l'on prend comme critère le taux de cas de SIDA par million d'habitants, les pays les plus touchés sont la Suisse (11,8), le Danemark (11,2) et la France (8,5). Des taux faibles comparés à celui des USA (60). Sur les *1 573* personnes atteintes de SIDA, 792 sont décédées.

Parmi les Européens, 77,5 % des personnes atteintes sont homosexuelles ou bisexuelles, 7 % sont toxicomanes, 1,5 % toxicomanes et homosexuelles, et 4 % hémophiles. Dans 2 % des cas, le seul facteur de risque retrouvé a été une transfusion sanguine. Pour dépister la maladie parmi les donneurs de sang, une recherche systématique des anticorps anti-LAV est devenue effective dans seize pays sur les vingt et un que compte le centre collaborateur européen de l'OMS sur le SIDA. Ce dépistage est obligatoire dans douze pays et simplement recommandé dans quatre autres (Autriche, Italie, Pays-Bas, Suède). Seul le Portugal a organisé un registre nominatif national des séropositifs. Des spécialistes de l'OMS s'inquiètent de l'accroissement notable des cas *survenus chez les toxicomanes*, ajoutant que *« plusieurs études réalisées en 1985 dans différents pays européens ont rapporté une fréquence très élevée (de 20 à 50 %) des marqueur-sérologiques de l'infection par le virus LAV chez des toxicomanes ».*

D'autre part, toujours selon l'OMS, 19 451 cas de SIDA ont été recensés dans soixante-treize pays. Sur ce nombre, 16 544 cas ont été signalés aux Etats-Unis, 466 en France, 322 au Canada et 295 en RFA.

Enfin, selon le professeur Jean-Claude Chermann (Institut Pasteur de Paris), le représentant soviétique a déclaré, lors d'une réunion de l'OMS à Genève, que l'URSS avait enregistré deux cas de SIDA chez des ressortissants africains actuellement présents en Union soviétique. Des tests ont été effectués sur 20 000 donneurs de sang et ont été tous négatifs, a-t-il ajouté.

Le Monde

MEDECINE

Comportementalisme : la carotte sans le bâton

Aux thérapies dites « aversives » héritées de Pavlov, les comportementalistes préfèrent aujourd'hui le « connais-toi toi-même » de la philosophie grecque.

« *NOUS sommes des praticiens scientifiques* », dit le docteur Patrick Légeron, secrétaire général de l'Association française de thérapie comportementale, qui vient de tenir son congrès à Paris. En somme, les comportementalistes s'intéressent davantage « *à ce qui est observable qu'à ce qui est supposé* », ce qui les distingue radicalement des autres « thérapeutes de l'esprit », notamment des psychanalystes.

Ce qui est observable, chez un patient, ce sont ses comportements compris comme « *l'ensemble des moyens d'adaptation d'un organisme à son environnement* ».

Certains de ces moyens sont physiques, comme les sueurs froides et l'accélération du cœur ou de la respiration dans une situation de stress ou d'agressivité. D'autres sont psychologiques, comme les réactions de découragement, de fuite, de peur ou, au contraire, d'affrontement constructif ou de combativité excessive face aux aléas de la vie.

La plupart de ces réactions, estiment les comportementalistes, ne sont en fait que le résultat d'apprentissages qui se sont élaborés, tout au long de l'existence.

Il en est ainsi, par exemple, du créneau privilégié de ces thérapies particulières, *les troubles anxieux* (les phobies), qui peuvent conduire à de véritables invalidités, à une exclusion sociale ou familiale complète, à la destruction et à la désinsertion d'un individu.

Certains agoraphobes (que terrifient la rue, la foule, la place) se trouvent peu à peu en état de complète claustration, n'osant plus passer la porte de leur logement, pris de palpitations, de sueurs froides, voire d'évanouissement lorsqu'ils posent le pied au-dehors. Certains claustrophobes ont la terreur des lieux fermés, au point qu'il leur est impossible de travailler dans un bureau, de prendre un ascenseur, un métro ou un avion, jusqu'à ce qu'une mise en invalidité les condamne à rester figés derrière une fenêtre, en l'attente anxieuse et qu'ils pensent incontrôlable de l'invisible ennemi.

D'autres encore, que les cardiologues ont particulièrement étudiés, vivent dans un état de « compétition » permanente, d'hyperactivité, ne cherchant, par une lutte fiévreuse contre le temps, qu'à le vaincre et à se surpasser, dans l'urgence d'une réussite sociale ou professionnelle.

De multiples enquêtes épidémiologiques (1) ont montré que ce comportement, dit « de type A », les prédispose hautement à la pathologie coronarienne, de l'angine de poitrine à l'infarctus du myocarde.

Vaincre le temps et rompre le cœur

Des études biologiques ont été conduites chez ces sujets (15 % de la population, 40 % de ceux qui ont une affection cardiaque vasculaire) que l'on identifie par des examens psychologiques (entretiens dirigés, réponses au questionnaire dit « de Bortner », enregistrement vidéo des comportements pendant ces entretiens). Les dosages du taux d'adrénaline dans le sang montrent que ce taux s'élève lors d'un stress mental quelconque trois fois plus chez les personnes appartenant au type A que chez les autres. Un mode de réaction psychologique aux événements du monde extérieur a donc pour effet une perturbation neuro-hormonale hautement nocive pour le système cardio-vasculaire, puisqu'elle fait le lit de l'athérosclérose, des spasmes artériels, de l'hypertension et de leur corollaire : la maladie coronaire.

Dès lors que le lien entre « comportement de type A » et infarctus du myocarde était aussi clairement établi par les cardiologues, il devenait tentant de confier ces sujets menacés (et dont beaucoup avaient déjà souffert d'un infarctus) à des comportementalistes afin de voir dans quelle mesure il était possible de modifier les comportements destructeurs, et si une telle modification pouvait entraîner une diminution significative des troubles cardiaques.

Ce qui fut fait, par l'application de thérapies comportementales de groupe visant, en douze à quinze séances, à faire prendre conscience au sujet de la démesure de ses réactions, à lui permettre d'évaluer concrètement ses réelles possibilités et le remodelage de ses attitudes, à lui enseigner des techniques de relaxation mentale et musculaire et à suggérer une modification des rythmes de vie par le développement d'occasions de détente (sport, amitiés, violons d'Ingres). « *La réduction du type dit « A » est possible grâce à une thérapie comportementale, et elle s'accompagne d'une réduction hautement significative des récidives chez les sujets atteints d'infarctus du myocarde* », concluent ces travaux, américains à l'origine (professeur M. Friedman), largement admis grâce à une méthodologie rigoureuse et répandus à présent en Europe, notamment par l'équipe du professeur André Jouve (Marseille).

L'« audit » thérapeutique

L'exemple du comportement A est très significatif de ce que sont et de ce que font les comportementalistes : ils posent d'abord le problème de leur patient en termes concrets (l'hypertension, l'accélération cardiaque, etc.). Ils définissent ensuite la relation de cause à effet et la font percevoir à leur malade (dans l'exemple choisi, l'agressivité et la lutte contre le temps comme facteurs d'infarctus). Ils agissent ensuite en manipulant les variables environnementales, et en utilisant tous les registres dits « du renforcement positif », tant par une programmation d'activité que par l'étude des interactions professionnelles ou familiales et par des entretiens directifs.

Enfin vient l'étape de l'évaluation des résultats, par laquelle le comportementaliste compare, avec des groupes de sujets soumis à diverses modalités thérapeutiques, ou livrés à eux-mêmes, le bien-fondé de ses techniques, ou des autres méthodes disponibles.

Il paraît vraisemblable que la totalité des psychothérapeutes devront tenter, autant que faire se peut, une démarche semblable, et fournir aux autorités de santé ou d'assurance maladie des moyens d'évaluer la justesse de leur action, qu'elle soit ou non d'inspiration psychanalytique ou comportementale. Les demandes de ces autorités sont devenues pressantes outre-Atlantique, où l'on soumet à présent l'éligibilité au remboursement par des fonds publics ou d'inspiration mutualiste de toutes les thérapies à visée psychiatrique à une justification concrète et comparative de leur efficacité.

Le professeur J. Cottraux, président de l'Association française de thérapie comportementale, et son équipe de l'hôpital neurologique de Lyon ont conduit, sur plusieurs centaines de malades, de semblables « audits », qui montrent plus de 90 % d'amélioration pour les névroses (anxiété phobies), les dépressions, les troubles sexuels, certaines psychoses-limites, les affections psychosomatiques.

Un an après l'interruption du traitement (treize séances en moyenne), 66 % des malades avaient conservé l'amélioration de leur état et aucun ne présentait ce que redoutent souvent les psychothérapeutes « classiques » : les symptômes de conversion. C'est-à-dire, par exemple, l'apparition d'un état obsessionnel phobique ou anxieux, se substituant à une phobie quelconque maîtrisée par le traitement.

« *Pourquoi d'ailleurs*, disent les comportementalistes, *nos malades verraient-ils surgir d'autres symptômes exprimant un déséquilibre psychologique puisque nous leur avons enseigné une technique globale de résolution des conflits, d'affirmation de soi, de compréhension et d'adaptation de leur comportement ?* »

Le profil du comportement « A »

Jamais en retard
Compétitif
Anticipe dans la conversation
Toujours pressé
Impatient
S'engage à fond
Hyperactif
S'exprime avec énergie
Quête l'approbation sociale
Rapide
Exigeant pour lui-même
Démonstratif
A peu d'intérêt en dehors de son travail
Ambitieux

La représentation de soi et les dépressions

La prise en charge des dépressions simples (non psychotiques) par les comportementalistes, illustre bien l'objectif visant à l'affirmation de soi, par l'application d'un courant plus récent, dit « cognitiviste » de leur éventail thérapeutique.

Il s'agit, par une prise de conscience directive, de modifier la représentation que l'être humain se fait de lui-même et du monde qui l'entoure, et de reprogrammer ensuite son comportement en fonction de données positives.

Le discours que se tient à lui-même un dépressif est profondément négatif et dévalorisant, comme l'est d'ailleurs sa représentation du monde extérieur, de la société, de ses proches et de l'avenir.

Les comportementalistes ont montré que l'on pouvait aborder ces données, et qu'elles étaient soumises au renforcement. Une étude récente de l'Américain Beck vient même d'indiquer que les thérapies cognitives peuvent être aussi efficaces – à elles seules et dans certains cas – que la chimiothérapie tricyclique pour les cures des dépressions simples. Les anti dépresseurs (ou les tranquillisants) n'excluent d'ailleurs nullement la mise en œuvre d'une thérapie comportementale qui se trouve, par définition et dans son orientation actuelle, étroitement imbriquée à la psychiatrie biologique, dont elle se veut complémentaire.

Le traitement le plus efficace des troubles anxieux avec phobies et crises de panique s'est révélé être l'association de molécules chimiques précisément adaptées (en l'occurrence non les anxiolytiques, mais certains antidépresseurs (2) et d'une thérapie de comportement qui vise à « désensibiliser » le patient, à le confronter progressivement à ce qu'il redoute, à lui faire comprendre que ses réactions d'angoisse « incoercibles » et ses malaises physiques ne sont que le résultat d'un auto-apprentissage nocif qu'il peut maîtriser.

Après la compréhension, l'évaluation, la désensibilisation, l'immersion, le renforcement et la cognition, c'est bien évidemment vers la médecine psychosomatique que s'orientent les comportementalistes, et tout prête à penser que la décennie à venir permettra d'éclairer par leurs travaux une part du mystère qui régit encore l'étrange imbrication du corps et de l'esprit.

Lorsque est née leur association, en 1971, les comportementalistes français n'étaient qu'une dizaine. Ils sont quatre cents aujourd'hui, dont les deux tiers formés durant ces cinq dernières années. Une bonne dizaine d'universités (dont quatre à Paris) enseignent leur discipline (3).

Une discipline qui n'a plus grand-chose de commun avec ses fondements historiques. « *Sa préhistoire* », comme ils disent lorsqu'ils évoquent le conditionnement de Pavlov sur ses chiens salivant, le dressage opérant de Skinner sur ses pigeons, ou les thèses de Bandura sur l'apprentissage social.

Les critiques adressées aux comportementalistes dont on entend dire ici ou là qu'ils tiennent leurs malades pour de simples objets, qu'ils les manipulent, qu'ils les conditionnent en brisant leur personnalité et qu'ils ne s'intéressent en fin de compte qu'à leurs symptômes, ces critiques leur paraissent aberrantes. « *Ne voit-on pas que c'est, bien au contraire, une liberté plus grande que nous offrons à ceux qui se confient à nous ? Cette liberté qui surgit d'une meilleure connaissance de soi et de l'apprentissage d'une maîtrise permettant d'échapper à la prison de la souffrance et des hantises morales* ».

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Notamment, à Marseille, l'équipe du professeur André Jouve au *Centre de dépistage et de prévention des maladies cardio-vasculaires*, qui a présenté tout récemment à l'académie de médecine les résultats d'une enquête sur près de 2 000 personnes, enquête qui se poursuit sur plus de 10 000 agents municipaux.

(2) *Le Monde* du 24 avril 1985.

(3) Lire à ce sujet l'excellent ouvrage du professeur J. Cottraux, *Thérapies comportementales, stratégies du changement*, Masson éditeur.

● **L'Association française de thérapie comportementale, qui groupe la quasi-totalité des comportementalistes français, a son siège à l'hôpital Sainte-Anne, 100, rue de la Santé, 75014 Paris. Son secrétaire général est le Docteur Patrick Légeron. Centre hospitalier, 40, allée de la Source, 94190 Villeneuve-Saint-Georges.**

Clos par nécessité

M. A..., cinquante-huit ans (1), est pris d'une sensation intolérable d'étouffement dès qu'il se trouve dans un espace confiné ou mal éclairé (tunnel, autobus, ascenseur, restaurant). Il transpire, ne tient plus sur ses jambes, ne peut plus respirer et a le sentiment qu'il va s'évanouir. Il ne peut plus se rendre dans les grands magasins ni au cinéma, encore moins dans un restaurant. Sa crainte des embouteillages ou des pannes lui interdit l'usage de la voiture. Il lui est totalement impossible d'emprunter un ascenseur.

Cette situation le conduit à une désinsertion professionnelle rapide, et l'oblige à vivre confiné, dans un état d'appréhension permanent. Un thérapeute comportementaliste le prend en charge, à la demande de son médecin traitant. Les cinq premières séances sont consacrées à l'apprentissage de la relaxation puis à sa mise en œuvre dans toutes les situations énumérées comme anxiogènes.

L'évocation de ces situations est d'abord imaginaire (la désensibilisation), puis le patient doit passer aux actes et s'habitue, peu à peu, à fréquenter tous les lieux terrifiants pour lui (*cinéma, restaurant, etc.*) avec son thérapeute. L'ascenseur reste néanmoins impossible, et son accès nécessite des séances d'exposition (ou d'immersion) où le thérapeute accompagne son patient, ou l'*enferme* dans des pièces étroites, pour lui faire peu à peu comprendre l'inanité de ses appréhensions et le fait que son angoisse diminue, pour disparaître après dix à quinze minutes d'enfermement.

Au bout de quinze séances (deux séances par semaine), M. A... peut se rendre à son travail sans problème, en passant par le tunnel jadis si redouté. Il va au cinéma, emprunte les ascenseurs et domine, par la relaxation, la crainte auto-entretenue que suscitaient les espaces clos. Ces résultats sont maintenus à l'identique deux ans après le traitement, et M. A... ne prend plus aucun des tranquillisants ou autres médicaments qu'il absorbait régulièrement auparavant.

(1) Malade de Mme E. Mollard, hôpital neurologique, service du professeur Guyotat, Lyon. Publié dans le numéro spécial des *Cahiers médicaux* consacré à un dossier sur les thérapies comportementales (6 avril 1981).

Les hôpitaux français à la diète

Depuis quelques années, le gouvernement freine sérieusement l'évolution des dépenses hospitalières. 1986 verra le mouvement s'accentuer. Après les médecins, les directeurs des hôpitaux s'inquiètent.

C'ÉTAIT il y a quelques jours. Lors de la séance officielle d'ouverture des onzièmes Assises nationales de l'hospitalisation publique, porte de Versailles à Paris. On venait de remettre à l'ambassadeur du Mexique en France une salle d'opération pour remplacer celle détruite lors du récent séisme de Mexico. M. Pierre Raynaud, président de la Fédération hospitalière de France, achevait devant une salle comble – plus de mille cinq cents personnes – un long discours académique évoquant le passé, le présent et l'avenir de l'hôpital et de sa fédération. Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, allait prendre la parole.

Alors, lentement, la moitié de l'assemblée composée de cadres administratifs et de directeurs d'hôpitaux quitta la salle derrière M. Gérard Vincent, président du Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH). Il ne restait plus à Mme Dufoix qu'à regretter l'incident, à vanter une nouvelle fois les vertus du dialogue et de la concertation et à critiquer vertement la démarche *« peu digne »* de ce syndicat coupable à ses yeux d'avoir attiré par voie publicitaire – dans *le Monde* – l'attention des Français sur la dégradation des hôpitaux publics.

Manifestation corporatiste et catégorielle ? En partie sans doute : les directeurs des hôpitaux, profession en complète mutation, vont être dotés d'un nouveau statut. Ils entendent, entre autres, faire valoir leurs droits à un véritable plan de carrière *(lire le point de vue ci-contre de MM. Paillé et Vincent)*. L'affaire pourtant ne se limite pas là : la grogne des directeurs des hôpitaux trouve aussi son origine dans les restrictions budgétaires auxquelles sont soumis leurs établissements. Des restrictions qui, schématiquement, se résument à des pourcentages : ceux des augmentations annuelles des taux directeurs, pourcentages qui portent aujourd'hui sur plus de 110 milliards de francs.

Après, comme dans d'autres domaines de la vie économique, une période d'euphorie idéaliste (+ 12,3 % en 1981 avec budget supplémentaire de 2,7 %, puis + 13,4 % en 1982), on est ensuite rapidement revenu après le départ de M. Ralite, ministre communiste de la santé, à la raison, c'est-à-dire à la rigueur : + 9 % en 1983, + 6,6 % en 1984, + 5 % en 1985 et + 3,4 % en 1986 (1).

Naufrage ?

« Un tel taux, explique-t-on au SNCH, *est inférieur à l'inflation, qui sera vraisemblablement constatée l'année prochaine. Il hypothèque gravement l'avenir proche des établissements hospitaliers. Une telle rigueur dans le financement des hôpitaux condamne l'application du progrès médical : les médecins ont raison lorsqu'ils dénoncent l'atteinte à la qualité des soins. »* La critique est d'autant plus surprenante qu'elle émane d'un syndicat qui s'était jusqu'ici tellement associé à l'ensemble des réformes mises en chantier à l'hôpital depuis 1981.

Alors ? le temps n'est plus – c'était le 6 mai 1981 – où M. François Mitterrand écrivait au président du SNCH. *« Je récuse depuis qu'elle a été éditée la règle du parallélisme d'évolution des budgets hospitaliers et du produit intérieur brut (...) La seule logique d'évolution admissible des dépenses hospitalières est celle des besoins. »* Si aucune atteinte directe ou spectaculaire à la qualité des soins n'est à noter, il n'en est pas moins vrai que l'hôpital fait depuis quelques années l'objet d'une série de réformes et de restrictions qui inquiètent souvent légitimement à la fois le corps médical et, aujourd'hui, l'encadrement administratif.

Problème immédiat d'abord : le versement de l'« enveloppe » de décembre 1985. Depuis la mise en place du budget global, les hôpitaux publics reçoivent par douzièmes mensuels une somme nécessaire à leur activité. Or, la dotation de décembre 1985 sera pour partie versée... en janvier 1986. Un artifice classique, bien évidemment destiné à soulager la trésorerie des caisses de Sécurité sociale et qui fait, ici et là, planer la menace d'un non-versement au personnel de ses primes de fin d'année.

A moyen terme, c'est le blocage des investissements qui inquiète les responsables hospitaliers. *« En autorisations de programme,* explique M. Philippe Cadène, délégué général de la Fédération hospitalière de France, *les subventions de l'Etat ont diminué de 27 % en 1985. Elles diminueront encore de 16 % l'an prochain. Autant dire que l'on ne pourra ni améliorer l'humanisation des hôpitaux, ni entretenir les bâtiments, ni développer les alternatives à l'hospitalisation. On prépare le naufrage de l'hôpital. »*



L'évolution des effectifs des personnels hospitaliers non médicaux (qui absorbent environ les trois quarts des dépenses hospitalières) témoigne aussi de l'accélération, puis de la volonté de contrôle par le gouvernement, de cette sphère d'activité. D'environ trois cent quatre-vingt-cinq mille personnes en 1976, on était à quatre cent quatre-vingt-un mille en 1981, à cinq cent neuf mille en 1983 puis revenu à cinq cent un mille cette année (auxquels il faut toutefois ajouter quarante et un mille temps partiels) (1). *« Entre-temps,* souligne un directeur d'hôpital, *on a instauré les trente-neuf heures hebdomadaires et pris diverses mesures sociales. »* Cette stagnation des effectifs a aussi coïncidé avec une diminution notable de la durée moyenne de séjour qui, par la rotation accélérée des malades qu'elle impose, accroît la charge de travail du personnel. *« Chaque vendredi soir,* confie le directeur d'un grand hôpital parisien, *nous devons téléphoner à une dizaine d'infirmières pour leur demander, à cause de problèmes d'effectifs, de ne pas prendre, comme c'était prévu, leur week-end. » « Les redéploiements d'effectifs, les transferts d'activité ou l'augmentation de la productivité finissent par trouver leurs limites »*, nous écrit, d'autre part, le directeur d'un établissement hospitalier lyonnais.

Des problèmes particuliers se posent au corps médical soucieux de développer de nouvelles activités. *« Nous voulons réaliser des transplantations rénales chez nos malades actuellement sous rein artificiel,* confie, par exemple, le chef de service d'urologie d'un grand centre hospitalier régional du centre de la France. *Le directeur a répondu que ce n'était pas possible dans le cadre du budget global de l'établissement. Même réponse quand je lui ai demandé d'acheter un lithotripteur, ce nouvel appareil qui permet de traiter sans intervention chirurgicale les calculs rénaux. Si aucun accord n'est possible, nous allons louer des locaux à l'hôpital, créer au sein du service une association loi de 1901, autonome, avec son propre personnel. Et nous ferons fonctionner le tout avec l'argent de la Sécurité sociale. C'est tout à fait réalisable. Je sais que c'est une véritable supercherie mais s'il n'y a pas d'autres solutions... »* Autant d'exemples qui illustrent les effets pervers induits autant par la restriction centralisée des budgets hospitaliers que par une absence de définition claire des objectifs et des impératifs de santé publique.

Transparence

Côté gouvernemental, on ne nie pas l'existence de quelques cas *« difficiles »* (150 millions de francs de dérogations ont été accordés en 1985). On estime toutefois que *« la politique de rigueur est tout à fait tenable dans certains hôpitaux »*. On souligne surtout l'intérêt à venir des dispositifs progressivement mis en place par la direction des hôpitaux qui vise à mieux connaître le coût des différentes activités et des services. Un dispositif fondé sur une nouvelle *« comptabilité analytique »* des *« résumés standardisés de séjour »* et des *« groupes homogènes de malades »* (2).

Dans trois ans – estimation de M. Jean de Kervasdoué, directeur des hôpitaux, – l'activité des établissements publics devrait commencer à devenir « transparente ». En d'autres termes, on devrait commencer alors à savoir « qui fait quoi » et combien coûte chacun. Les choix, dès lors, pourraient ne plus être la résultante de l'alchimie obscure qui prévaut le plus souvent actuellement. Trois ans pendant lesquels les départements hospitaliers (le nouveau décret les concernant a enfin été publié au *Journal officiel* du 10 décembre) devraient, dans la meilleure des hypothèses, progressivement mettre en place et compléter une stratégie qui, au total, bouleversera profondément le paysage et la dynamique hospitaliers.

A moins que les pesanteurs institutionnelles ou les bouleversements politiques à venir ne bloquent la mise en œuvre de cet ensemble de réformes. A cet égard, il ne sera pas sans intérêt d'observer comment le pouvoir politique en place cherchera à maîtriser l'évolution des autres dépenses de santé – non soumises au budget global celles-là – des médecins libéraux et des cliniques privées.

JEAN-YVES NAU.

(1) Chiffres publiés dans le numéro de décembre 1985 d'*Informations hospitalières*, Ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale.

(2) Un arrêté daté du 3 octobre et une circulaire du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale créent, à compter du 1er janvier prochain dans les hôpitaux publics, *« un traitement autorisé d'informations nominatives dont l'objet est la production de résumés de sortie standardisés permettant de déterminer des groupes homogènes de malades »*.

Les mots guérissent

par le docteur STÉPHANE GEIER (*)

LE débat passionné qui oppose psychanalyse et biologie dans le traitement des maladies mentales a fait jusqu'à présent l'économie d'un préalable : la parole a-t-elle une action thérapeutique au même titre que les médicaments ? Une réponse négative clôt ce débat avant même qu'il ne soit commencé. Or, admettre que la parole a une action thérapeutique paraît actuellement facile. La parole est un son dont l'existence est tout aussi matérielle que celle des médicaments.

Si les actions de la parole et des médicaments sont identiques, on constate qu'il est plus simple d'avaler régulièrement un comprimé que d'aller parler à un spécialiste pendant des heures et des jours. Si, par contre, elles sont distinctes, il faut préciser leurs différences, leur complémentarité et leurs incompatibilités. Pour ma part, je pense que parole et médicament ont surtout des caractéristiques différentes. A titre d'exemple, j'en citerai trois : la *personnalisation* de l'action thérapeutique, son *interactivité*, son caractère *très sélectif*.

● ***La personnalisation***

Le traitement biologique médicamenteux a un caractère universel, il est applicable aux grands nombres. Au milieu du dix-neuvième siècle, la biologie a transformé le malade en sujet atteint d'une maladie : chacun gardait son individualité, mais sa maladie était identique à celle du voisin. Ainsi se trouvait constitué un objet maladie, a-personnalisé, dont le traitement était impersonnel.

L'efficacité de ce modèle a été et reste très grande, mais certains cas exigent un traitement strictement individuel.

L'étude comparative de la parole et des médicaments est ici l'étude des indications des traitements personnalisés ou standards. Elle doit s'accompagner d'une recherche sur le caractère universel ou singulier de la maladie. Les indéniables succès des médicaments démontrent que la maladie est un objet standard. Mais elle n'est pas que cela.

● ***L'interactivité***

Le concept d'interactivité se définit comme l'adaptation permanente du traitement aux besoins du malade. Ces besoins sont soit relativement stables, variant sur des rythmes de plusieurs heures à plusieurs jours, soit beaucoup plus fluctuants, nécessitant alors leur connaissance quasi permanente. Les médicaments répondent bien aux besoins stables. Un certain degré d'interactivité entre le sujet et son traitement existe même, mais celle-ci est nettement plus développée entre un patient et un psychothérapeute.

Ici, l'étude comparative entre parole et médicament est celle des indications entre action thérapeutique permanente et action thérapeutique variable avec retour.

● ***La sélectivité***

Un objectif thérapeutique peut être d'agir sur une activité physiologique, l'activité alimentaire par exemple. De façon globale et quantitative avec un régime de restriction calorique. De façon sélective et qualitative, avec un régime de restriction portant sur un type d'aliment, sucre, graisse ou protéine. Ainsi en est-il dans le domaine psychique.

L'objectif peut être d'intervenir sur un secteur de l'activité mentale de façon globale ou sélective. Dans les états dépressifs, une action globale quantitative est parfois suffisante, le sujet utilisant la réduction de ses affects pour les redistribuer autrement. C'est lui, et non le médicament, qui opère cette redistribution. Car la perte d'un objet aimé est une perte qualitative. Il y a des cas où le sujet ne peut pas opérer seul cette redistribution. Là intervient le traitement par la parole, qui est hautement sélectif. L'étude comparative entre la parole et le médicament est ici celle des indications d'un traitement global ou sélectif.

Si la parole a une action thérapeutique, elle ne l'acquiert que *dans des conditions* bien particulières. Du côté du psychothérapeute, le savoir et la technique nécessaires ne suffisent pas. Une formation personnelle supplémentaire est indispensable. L'ensemble s'apprend, s'entretient, se perfectionne et se transmet : il ne suffit pas de parler pour soigner.

Du côté du patient, la participation active définit le travail psychique accompli par le malade, ce qui s'oppose à la participation passive nécessaire dans tout un secteur thérapeutique biologique. C'est dans cette *participation active* que réside la liberté individuelle du sujet, sans laquelle il n'y a pas de psychiatrie moderne respectueuse du patient.

Parole et médicament *s'excluent-ils ? Le problème* est de savoir si un patient a besoin d'une thérapeutique standard ou personnalisée, stable ou interactive, globale ou sélective, ou de chacune des deux.

La psychanalyse ne peut évidemment être réduite à une simple action thérapeutique de la parole. Elle est beaucoup plus que cela, son domaine s'étend au-delà et en dehors de la maladie. Il faut seulement remarquer qu'elle a produit, outre l'œuvre considérable de son inventeur Freud, beaucoup de travaux de recherche, depuis longtemps, dans des pays très différents. Elle fait l'objet de multiples réunions de travail, séminaires et congrès. A ces divers titres, elle n'a guère d'équivalent dans le secteur des thérapeutiques à médiation verbale.

Cette discussion se joue sur l'action thérapeutique éventuelle de la parole, au même titre que celle des médicaments psychotropes. A ceux qui douteraient de cette action et qui font valoir le *considérable développement* des thérapeutiques neurochimiques depuis *trente-trois* ans, il faut signaler la non moins considérable explosion des psychotérapies pendant la même période. Comme si l'une et l'autre étaient liées.

(*) Secrétaire général du Syndicat des psychiatres français, 23, rue Pradier, 92410 Ville-d'Avray.

Recadrage

L'HOPITAL public est bien une entreprise, même s'il s'agit d'une entreprise particulière, hors des règles du marché et dont la « production » s'inscrit dans le cadre d'un service public. Comme dans toute entreprise, la place et le rôle des cadres sont, à l'hôpital déterminants. Le corps médical, bien sûr, y occupe une place éminente ; sans lui, le progrès médical et donc l'hôpital n'existerait pas ; sans sa participation active à un projet collectif, la gestion hospitalière serait impossible. Les pouvoirs publics l'ont bien compris, qui, après avoir agressé les médecins, essaient de rétablir le calme au sein de leurs rangs.

Comme toute entreprise, l'hôpital ne fonctionne et progresse que parce qu'y travaillent ensemble des cadres ayant des spécialités et des vocations qui se complètent. Quel que soit leur grade, ils sont des rouages indispensables du fonctionnement des établissements et, au-delà, de l'équilibre institutionnel de notre système de protection sociale. Leur mission est triple : impulser, coordonner, gérer. Elle leur confère un rôle primordial dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'indispensable projet d'entreprise.

Malgré cette évidence, les pouvoirs publics n'ont en rien infléchi leur attitude : ils ont purement et simplement négligé le sort des cadres hospitaliers non médicaux en faisant fi des nombreuses promesses qu'ils avaient formulées :

● Le statut social des cadres n'a jamais été revalorisé et le resserrement de l'éventail des salaires a largement contribué à leur démotivation.

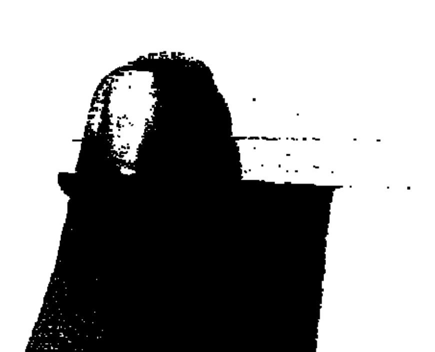
● La fonctionnarisation des directeurs d'hôpitaux par le biais de leur inclusion dans le titre IV du Code de la fonction publique va à l'encontre de l'évolution indispensable de leur statut vers celui de « chefs d'entreprise publique ». Les conséquences d'une telle mesure, étatisation à terme des établissements, et transformation des hôpitaux en services administratifs des ministères de tutelle sont totalement négatives pour la collectivité.

● La *formation initiale et* permanente des cadres hospitaliers est soit *inexistante*, soit insuffisante. Les volontés de réformes clairement affichées à maintes reprises sont, là aussi, restées lettres mortes. Il est urgent de « désenclaver » l'école nationale de la santé publique de Rennes en créant une antenne parisienne, seule à même de lui donner un souffle nouveau et salutaire.

Ces exemples suffisent à montrer l'extrême négligence des pouvoirs publics à l'égard des cadres hospitaliers, négligence qui confine au mépris. Les revendications de ces responsables *sont légitimes*. Leur aspect catégoriel ne doit pas masquer l'intérêt que l'hôpital public et la collectivité nationale tout entière peuvent tirer de leur satisfaction. Aucun gouvernement ne réussira une politique de maîtrise de l'évolution de l'hôpital sans s'appuyer sur l'ensemble de ses cadres.

DOMINIQUE PAILLÉ,
directeur d'hôpital, délégué permanent du Syndicat national des cadres hospitaliers.

GÉRARD VINCENT,
président du Syndicat national des cadres hospitaliers, directeur de l'Hôtel-Dieu de Paris.



culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 POURQUOI DES PHILOSOPHES ?

JE ne sais plus depuis combien de temps *le Magazine littéraire* existe. Quand on jette un coup d'œil sur le sommaire, ce n'est pas indiqué. D'après le nombre de numéros déjà publiés (225), on ne sera pas loin de la vérité en disant entre dix-huit et vingt ans. Ça colle avec mes souvenirs : quelque chose d'après 60 – Pompidou était déjà premier ministre – et d'un peu avant 68. Je dirais 65, mais sans mettre ma tête sur le billot. Vingt ans, pour une revue c'est beaucoup, ça s'arrose ! Il est vrai que son directeur est depuis longtemps Jean-Claude Fasquelle, qui a du bien et des références sur la place de Paris. Et chacun sait que son rédacteur en chef est l'intrépide Jean-Jacques Brochier, qui après avoir pourfendu, neuf ans après sa mort, Camus, n'hésite pas aujourd'hui, à l'approche de la cinquantaine, à publier d'excellents papiers sur les livres dans *le Figaro Magazine*.

Quand j'étais de la rue des Saints-Pères où j'ai eu un meublé charmant et un éditeur, j'ai rencontré quelquefois Brochier, qui m'impressionnait avec sa barbichette à la Trotski et ses jugements tranchants. Pendant qu'il me parlait chez Tiburce (le petit restaurant de la rue du Dragon, connu pour l'amabilité de sa patronne et ses œufs en meurette), je l'imaginais commissaire du peuple à la guerre faisant fusiller généraux incapables et fonctionnaires prévaricateurs.

L'idée de génie du *Magazine littéraire*, dont J.-J. B. est l'âme impérieuse, c'est d'avoir su flatter chez son public ce goût du dossier. L'amateur de littérature a soif de respectabilité. Il voudrait se constituer un solide portefeuille d'écrivains dont il soit aussi sûr que le philatéliste l'est de sa collection de timbres, et le conservateur du musée des tableaux de ses galeries.

Nous aimerions savoir ce que vaut Diderot ou La Bruyère sur le marché. Ou Gracq, ou Drieu, ou Proust, ou Chandler, ou Musil, ou Boris Vian, ou Pérec, ou Morand et tant d'autres. Si c'est le moment de les vendre ou d'en acheter. *Le Magazine littéraire*, qui joue pour les écrivains le rôle que joue la *Cote Desfossés* pour la Bourse, a compris notre souci de sécurité. Cette revue nous permet, en effet, de tenir nos hommes de lettres à jour, de compléter notre collection et même de la relier !

Le numéro de décembre est particulièrement riche pour le spéculateur. Il s'attaque à un terrain mouvant où le non-initié risquait de se perdre : dix ans de philosophie en France. Y a-t-il sur ce vaste marché des occasions intéressantes ? Des philosophes encore verts qui ne sont pas à leur apogée et qu'il y a intérêt à garder en cave pendant quelques années ? Dominique-Antoine Grisoni, qui a voyagé dans toutes nos provinces, qui a testé pratiquement tous les crus nouveaux ou plus anciens du savoir, revient rasséréné de son ardu voyage et affirme : *« Aujourd'hui en France la philosophie est de retour (...). Les philosophes sont désormais partout, sur tout, dans tout. Cherchant, fouillant, gênant et perturbant. »*

Tout va très bien !

La philosophie française, il y a quelques décennies, on n'en aurait pas donné cher. Des pucerons parasites piquaient une à une les racines de la pensée. D'horribles nodosités surgissaient entraînant la mort du discours. Dominique-Antoine Grisoni nomme sans blêmir ces sinistres phylloxéras de notre philosophie : *« Il y avait eu le trio infernal : Marx, Nietzsche et Freud. Avec eux la rationalité occidentale passait sur le gril (...). Trois attaques en face desquelles la philosophie a vacillé. D'autant plus rudement que dans la foulée, à l'aurore de notre propre siècle, elle eut encore à essuyer un quatrième assaut : la formidable et brutale expansion des sciences humaines (...). Ce fut trop, beaucoup trop. La philosophie n'y a pas résisté. »* Ce qui l'a tout de même sauvée ?

Je ne peux que vous renvoyer à cet attachant numéro. Disons pour les personnes anxieuses, qui donnent facilement leur langue au chat : Sartre. Oui, je dis bien Sartre. Sartre tel qu'il est vu par Grisoni se métamorphose sous nos yeux ébahis en poilu qui du fond de sa tranchée se battra jusqu'au bout. Les Huns, lui vivant, ne s'empareront pas de Verdun. Un fort tombera, et puis un autre, mais les morts resteront debout. Avec son paquet de gris, sa baïonnette, son litre de gros rouge qui tache, le soldat de seconde classe Sartre tiendra le temps qu'il faut pour que les secours arrivent et que la route sacrée de la philosophie soit dégagée.

La citation de Grisoni à l'ordre de Platon et Hegel réunis est superbe et claque comme un drapeau. *« Sartre... présence massive... penseur gigantesque... entêtement à demeurer philosophe... le seul à persévérer dans le concept... »*

Ce territorial a su donner une leçon à nos jeunes recrues : *« Quand les générations nouvelles s'engageaient d'un même pas dans les sciences humaines, s'abandonnaient aux troubles fascinations de leurs promesses, et surtout, de leur prétendue scientificité... »* Sartre donc, et Mai 68. 68, on peut en rire, s'en moquer; n'empêche que *« ce mois a représenté un moment décisif : celui où s'est produite l'éclosion de ce qui germait depuis des années »*. Mai 68 *« a balayé la positivité de l'histoire »* et bien d'autres saloperies de cette espèce, comme la croix et les gousses d'ail font reculer démons et vampires. Maintenant tout va bien. Et *le Magazine littéraire* peut avancer une première liste de soixante-trois philosophes qui ne demandent vraiment rien à personne : d'Alquié (Ferdinand) à Vuillemin (Jules) en passant par Chatelet (François) et Pucelle (Jean), notre philosophie se porte comme elle ne s'est jamais portée. Sur tous les terrains, nos philosophes avancent au coude à coude. Que ce soit du côté du désir (Deleuze, Lyotard), de l'herméneutique (Derrida, Ricœur), de l'esthétique (Deleuze encore, Revault d'Allones), de la morale (avec Jankélévitch nous avons cent ans d'avance, de la métaphysique (Kalinowski, Boutang, Claude Bruaire, Jambet et Lardreau), ou du sacré (relisons René Girard et Maurice Clavel), le drapeau tricolore flotte partout. A lire cet exaltant numéro, nous ne pouvons que répéter ce que disait déjà devant une Chambre électrisée le maréchal Lebœuf en 1870, et le général Weygand à Lille en 1939 : Messieurs, il ne manque pas un seul bouton de guêtre à notre philosophie. Elle est la première du monde !

2 L'ÉVENTAIL

LA Belgique cossue, plus flamande que wallonne, plus Bruges que Charleroi, a décidé de nous donner une leçon de maintien. Et pour ce faire, elle vient d'introduire sur notre marché sa vieille revue de luxe, *L'Eventail*, qui faisait jusqu'ici les délices de la bonne société du plat pays voisin. N'ayant jamais lu dans le texte cette publication, je ne peux pas vous dire ce qui distingue l'édition française de la belge. Il me faut prendre ce premier numéro – tiré, me dit-on, à 80 000 exemplaires – comme un premier numéro, et non pas me demander irrespectueusement si les équivalents belges de Maurice Rheims et de Michel Déon, qui assurent tous les deux la permanence de service, l'emportent ou non sur leurs confrères de l'Académie française.

Ce qui m'a le plus intéressé à la lecture, ce ne sont pas les chroniques si coruscantes soient-elles – et pourtant quel sommaire ! Outre les deux académiciens déjà cités, j'ai remarqué au passage la présence de Jean-Edern Hallier, grimé en conseiller littéraire, de Fernand de Saint-Simon (conseiller historique), de Philippe Sollers (qui décortique savamment les trois éventails de Mallarmé), de Jean-Paul Aron, qui a failli s'endormir à la représentation des *Apparences trompeuses* de Thomas Bernhard, etc. – mais les quatorze pages si joliment illustrées où André de Vilmorin raconte Verrières-le-Buisson. Du talent de sa grande sœur Louise, il a attrapé quelque chose. Ce qu'il dit de Malraux par exemple m'a fait rire même quand ce n'est pas vraiment drôle. Même si ce n'est pas tout à fait vrai. Quand après le départ de de Gaulle, Pompidou lui propose de garder son appartement de fonction et que Malraux refuse net : *« Mais il était sur le sable, n'ayant pas 50 m² où loger sa solitude. Louise lui dit alors : « Moi, je peux vous offrir un appartement à Verrières où vous aurez votre petit déjeuner et le brouet noir des Spartiates ! » « Banco ! » qu'il dit. Ce n'est pas difficile, il n'avait rien ! Six tableaux, dix têtes bouddhistes ou khmères et le costume qu'il avait sur le dos. »* On apprend également qu'après la mort de Louise, le suicide de Montherlant a donné des idées à Malraux : *« André s'est dit : Bingo ! c'est la solution à tout. Par conséquent il avait trois revolvers et six fioles de poison ! Adieu André ! »*

Heureusement, André de Vilmorin était là pour le raisonner et Malraux n'a plus rebu une demi-goutte d'alcool et a écrit *Lazare* et *le Miroir des limbes*. Un autre charme de *l'Eventail*, ce sont ses « femmes actuelles ». Finalement ces photos de jeunes filles ou de jeunes femmes de « bonnes familles », c'est mille fois plus troublant que les nus de *Playboy* ! Ah ! si j'avais vingt ans, Sybille de Margerie, qui fait la couverture malgré ses 1,80 mètre et ses épaules de nageuse, ne pourrait plus sortir qu'accompagnée des six membres de sa famille !

■ LES TRANS MUSICALES DE RENNES. – Traditionnellement en fin d'année les Trans Musicales sont devenues un rendez-vous unique en son genre où, pendant plusieurs jours, des groupes de nationalités et de styles différents se retrouvent sur une scène et improvisent à l'occasion des échanges. Toujours aux aguets, avec une programmation pointue, la septième édition de ces rencontres européennes a lieu du 17 au 20 décembre dans la salle de la cité de Rennes. Vingt et un groupes sont attendus parmi lesquels : Fine Young Cannibals, Jeffrey Lee Pierce, Vendetta Palace, les Bandits, The Bonaparte's, Redskins, The Screaming Blue Messiahs... (Prix d'entrée : 60 F par soir, et 200 F l'abonnement).

CINÉMA

RÉTROSPECTIVE INTÉGRALE AU FESTIVAL D'AUTOMNE

Jacques Becker a réponse à tout

Un bout de miroir, une lime, un montant métallique reboulonné après usage, cela suffit pour organiser une évasion. Encore faut-il savoir où mène le trou que l'on creuse. Encore faut-il déjouer la surveillance des gardiens lorsque deux prisonniers, la nuit, désertent la cellule. Et inventer une réponse si l'on se fait prendre avec du sable dans la poche. Quand il agence les engrenages de son dernier film, *le Trou*, Jacques Becker a réponse à tout.

La rétrospective qui lui est consacrée au Festival d'automne est un délicieux rendez-vous avec l'imagination. Le scénariste a toujours une astuce pour tirer ses personnages d'affaire, le cinéaste a toujours une trouvaille pour raccourcir ou dilater le temps de leur action. S'il n'y avait que cette malice, déjà Becker serait plaisant. Mais elle ne lui suffit pas. Il s'ennuie à en faire le sujet même d'un film : de son *Arsène Lupin* (1956) ne subsiste que le charme bariolé, restitué par une splendide copie neuve.

Réduire Becker à sa virtuosité technique serait considérer que *le Trou* raconte le triomphe du système D. et que le film est la métaphore du cinéaste artisan, aussi habile à modeler ses plans qu'un prisonnier à peaufiner un passe-partout. *Le Trou* est bien une métaphore, mais elle renvoie à un art, à un effort de rigueur, qui passe par le génie d'un seul et la solidarité de tous. Becker résout les difficultés du cinéma avec son minutieux savoir-faire, mais surtout avec sa science des êtres. Dans leur cellule, les deux principaux acteurs de l'évasion ne se comportent pas autrement.

« Je pense (...) qu'il vaut mieux ne pas filmer avant d'avoir connu l'amour et qu'il faut aussi prendre un peu le temps de regarder vivre les autres », écrit Becker trois mois avant sa mort. Lui qui s'exprime peu et que la modestie a empêché d'être un thoricien a pris la plume pour répondre à un réquisitoire de Michel Audiard contre la nouvelle vague. Il a intitulé son article « Le cinéma a besoin d'amants ». Et dans les entretiens (pas bavards) qu'il a accordés, on voit bien ce qui le guide et nous séduit : une indéfectible passion pour les gens, ceux de la vie, ceux de ses films.

Les personnages de Becker, paysans, ouvriers ou bourgeois, avec une prédilection pour la jeunesse (Daniel Gélin, Maurice Ronet, Micheline Presle...), ont une façon de dire « je m'excuse, quoi ! », qui les date mais ne les démode pas. Le désir et l'amour, la jalousie et les brouilles, les espoirs et les déceptions, le ridicule et la méchanceté, ça traverse les âges. Il n'y a pas que l'après-guerre pour avoir ses snobs et ses jeunes impatients.

Bien sûr, tout le soin apporté par Becker à l'environnement de ses héros est un bon passeport pour arriver jusqu'à nous. Les prolétaires d'*Antoine et Antoinette* (1946) ont été à l'époque jugés à l'aune du réalisme : on ne va pas aujourd'hui chipoter sur leur mansarde. Le décor est quand même instructif, et les détails irrésistibles, quand ils ont trait, par exemple, aux Photomaton de l'époque.

Qu'est-ce qui fait de Becker un grand cinéaste ? Pas seulement son goût de la psychologie qui joue des tours pervers, pas seulement sa manie de mettre les objets à leur juste place. C'est sa façon d'organiser un univers pour que la mise en scène (montage compris), joue un rôle égal aux acteurs, aux dialogues.

Edouard et Caroline (1951), c'est un vrai théâtre de la chamaillerie. Une chambre et un salon, quelques scènes en coulisses. Edouard se retrouve en face d'un auditoire dont Becker esquisse une peinture d'ensemble du plus bel effet, et l'on change d'angle, et les situations se retournent.

Deux billets de loterie apparaissent et disparaissent dans la vie d'Antoine et Antoinette. Echange de livres, circulation des poireaux et des tickets de pain, va-et-vient dans le métro et dans les escaliers, le mouvement est incessant. Lancinant est le suspense du *Trou*, lent, précis, désespéré comme les coups de ceux qui creusent. Fluide est *Falbalas*, et fascinant comme Clarence, le grand couturier qui taille ses robes comme Becker sa pellicule.

Dernier Atout, le premier film, *Rue de l'Estrapade*, le plus moderne, *Casque d'or*, le chef-d'œuvre... Dans *Rendez-vous de juillet*, les jeunes Français d'avant 1950 reconnaissaient leur envie de partir pour des ailleurs aussi chimériques que lointains, mais aujourd'hui le film a perdu sa nécessité. En revanche, *Montparnasse 19*, ressenti naguère comme un magistral échec, peut être mieux compris.

A son habitude, Becker a mis là des personnages qu'il aime, qu'il sauve. La concierge râleuse ne monte pas pour réclamer son loyer mais pour apporter une chemise propre, le souteneur se révèle grave type, la protectrice désastreuse (formidable Lilli Palmer) a du cœur. Modigliani n'est pas seul. Simplement, le génie surnommé Modi est condamné et Gérard Philipe, quand il ne cherche pas à jouer, a une magnifique présence de maudit. Avec un sujet aussi négatif, le film ne pouvait qu'être, lui aussi, maudit.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Rétrospective intégrale, Festival d'automne. A l'UGC Marbeuf jusqu'au 24 décembre. Du 25 décembre au 7 janvier au 14-Juillet-Parnasse.

(1) Article des *Nouvelles littéraires* du 18 novembre 1959, repris par l'hebdomadaire *Cinéma* (nº 333).



Claire Maffei dans *Antoine et Antoinette.*

VARIÉTÉS

Michel Boujenah à l'Olympia

NAISSANCE D'UN CLOWN

Michel Boujenah joue les prolongations à l'Olympia avec la reprise de *Nous les magnifiques*, représenté deux cents fois au Splendid.

Camelot du rire, né à Tunis il y a trente-trois ans, débarqué à Paris au début des années 60, Michel Boujenah a une connaissance approfondie du rire, de ses mécanismes, de ses lois. Il sait faire entrer les spectateurs dans la mentalité, le langage, le comportement de personnages multiples. Il a jusqu'à présent créé trois spectacles avec pour fil conducteur la saga de ses frères juifs tunisiens. Mais dès le deuxième one-man-show, Boujenah déchirait une enveloppe trop étroite, réglait ses comptes de bâtard culturel et affectif et se déplaçait dans un registre plus large, plus proche de nous, avec un personnage dénommé Anatole, sorte de Walter Mitty, tendre et malicieux.

Au fil des soirs de *Nous les magnifiques*, un autre phénomène se produit : Michel Boujenah coupe les ponts avec Tunis et prend le large.

Car Boujenah a d'abord le cœur, la grâce, l'innocence d'un clown. Comme lui, il peut oublier sa propre identité et entrer dans l'irréel. Comme lui, il est illusionniste, il joue avec les mots, avec les questions sans réponse.

Suivant le chemin pris par d'autres caricaturistes avant lui, Michel Boujenah privilégie la connivence avec le spectateur, partage avec celui-ci le rire au lieu de le confisquer à son profit. Aussi aime-t-il les digressions et les interpellations au public. Aussi se roule-t-il avec volupté dans les espaces de liberté de plus en plus larges; entre deux sketches, ou même au milieu d'un sketch dès que la folie de l'improvisation trouve une ouverture. Dans ces séquences de libre parole où tout paraît spontané, l'humour, ici, n'est ni grinçant ni féroce. Le clown n'est pas destructeur. Avec Michel Boujenah, il se pare de gentillesse, de tendresse. Et d'une vivacité méditerranéenne.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Olympia, jusqu'au 22 décembre, 20 h 45.

« DIE NACHT », de Syberberg

Edith Clever, femme secrète

Les Cahiers du cinéma ont choisi d'inaugurer leur « semaine » avec *Die Nacht* (1), le film de Hans Jurgen Syberberg, dont la première étape a été le spectacle que le Festival d'Automne, déjà, présentait l'an dernier à Nanterre : dans un espace dessiné par les lumières, c'était, à travers des textes, des lettres, des poèmes, la mise en théâtre d'une femme, Edith Clever.

La biographie professionnelle d'Edith Clever *« se confond*, dit-elle *avec celle de la Schaubühne »*, prestigieux théâtre berlinois que Peter Stein a dirigé. Edith Clever était de tous les spectacles qui sont venus à Paris, *le Prince de Hombourg* en 1972, *les Estivants* en 1976, *Grands et petits* en 1979, *l'Orestie* en 1980, où elle était Clytemnestre, calme meurtrière maculée de sang. Au cinéma, elle a été *la Femme gauchère*, de Peter Handke, *la Marquise d'O*, d'Eric Rohmer, et elle a participé au *Parsifal* de Syberberg, qui, après *Die Nacht*, a tourné le monologue de *Molly Bloom* en vidéo avec elle, et chez elle parce que *« dans un studio, avec ces mots, affronter les hommes derrière les cabines de verre, c'était trop pénible. »*

Edith Clever, femme secrète, cache son corps sous un long manteau. Un front lisse, des pommettes larges, sculptées. Derrière cette statue vit quelque chose de terrible. La voix feutrée laisse sourde des dangers inouïs. Edit Clever pourrait être une pythie.

Mais, dans *Hamlet*, elle a été une reine maternelle et troublante, dans *Grands et petits*, une femme isolée, perdue, capable d'ironiser sur son cas. Elle a aimé ce rôle : *« Ce travail a été très important, parce que Botho Strauss, dans cette pièce, a réussi à transgresser le réel. J'ai toujours voulu ce dépassement, que j'ai trouvé enfin avec Syberberg »*.

Son admiration pour son metteur en scène est inconditionnelle. Elle se déclare en accord absolu avec lui. Il lui a apporté, dit-elle, ce qui lui manquait à la Schaubühne. *« C'était le meilleur théâtre d'Allemagne, le meilleur donc que je pouvais trouver. Mais je n'étais pas comblée, ce n'était pas ma voie. Dans l'après-68, il fallait que le théâtre aide à la transformation du monde. Moi, déjà, j'insistais sur la nécessité de ce que l'on appelle « faire de l'art ». Je n'appartiens à aucune église, mais je suis empreinte de religiosité, et le travail à la Schaubühne se limite à la vision critique du réel. Montrer du doigt les faiblesses ne me suffit pas. Syberberg a rendu possible une perception globale du monde dans le présent et dans son histoire. Il enseigne une autre façon d'y pénétrer, une autre façon de voir, qui conserve l'intégrité de l'être humain, sa dignité, quels que soient ses défauts. Rohmer, dans certains films, semble l'avoir compris : il parcourt la réalité d'un regard rapide, qui se fixe sur un moment, sur un point au-delà de ce qu'il voit »*.

En tournant *Parsifal*, Edith Clever a trouvé, dit-elle, la dimension spirituelle vers quoi elle tendait. *« J'ai travaillé dans une contrainte absolue, je devais m'accrocher au son du playback. D'un autre côté, j'ai disposé d'une extrême liberté, j'étais entraînée très loin de la petite vérité psychologique. Il s'est passé pour moi quelque chose de nouveau, de décisif, quelque chose qui m'a mis en accord avec moi-même. Syberberg m'a permise de me servir de mes contradictions, de pouvoir les concilier sans les dissoudre... J'espère que c'est visible »*, dit-elle presque timidement.

Elle est calme – d'une démesure réfléchie. Paisiblement, elle parle de Syberberg, comme s'il l'avait délivrée de ses peurs. Elle s'exalte en disant que c'est fou de vouloir donner un film comme *Die Nacht* au monde d'aujourd'hui qui aime seulement consommer des images à la *Paris Texas* – manifestement, elle n'apprécie pas le film de Wim Wenders. *« Réaliser* Die Nacht, *c'est se condamner à la solitude. »*

COLETTE GODARD.

(1) *Die Nacht* est projeté en vidéo à l'Institut Gœthe, le 20 décembre à 15 heures. D'autre part, il est possible en téléphonant au 47-23-61-21 de se faire projeter la vidéo, isolément ou en groupe.

SPECTACLES

Mardi 17 décembre

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

JOHN GABRIEL BORKMAN : en allemand, Odéon Théâtre de l'Europe (43-25-70-32), 20 h 30 (11 au 15).

THE CANTERVILLE GHOST, en anglais, Galerie 55 (43-26-63-51), 20 h 30 (11).

LA BOUE : Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (46-63-10-54), 20 h 30 (11).

LE REVOIR : Montreuil, Studio Théâtre (48-58-65-33), 20 h 30 (11).

LE ROI DE PATAGONIE : Quai de la Gare (45-85-88-88), 20 h 30 (17).

GRANDIR : Petit Rond-Point (45-61-02-23), 18 h 30 (17).

RETOUR A FLORENCE : Petit Rond-Point (45-61-02-23), 20 h 30 (17).

LE VENT COULIS : Espace Acteurs (42-62-35-00), 21 h (17).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), mer., dim. à 19 h 30 : Roméo et Juliette ; ven. à 19 h 30 ; sam. à 14 h 30 + 20 h 30 ; mar. à 20 h : Casse-Noisette.

SALLE FAVART (42-96-06-11), mer., ven., lun. à 19 h 30, dim. à 15 h : Ravel/Puccini, jeu. à 21 h : Dame Kiri Te Kanawa (Scarlatti, Gluck, Puccini...) ; sam. à 20 h : Eole-Orchestre de cuivres (Haendel, Water Music, Moussorgski...).

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), mer. 14 h 30, sam., dim. à 20 h 30 : La tragédie de Macbeth ; mer. à 20 h 30 : Feydeau. Comédies en un acte ; jeu., lun. à 20 h 30 : le Balcon ; ven., mar. à 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : mer. à 14 h 30 et 18 h 30 (dern.) : Voyages d'Ulysse ; Grand Théâtre, (dim. soir, lun.), à 20 h 30, dim. à 15 h : Lucrèce Borgia ; Théâtre Gémier (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30, dim. 15 h (dern.) : Liliom.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) (lun), 18 h 30 : Jeux de femme.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : (lun.), Black season : mer., jeu., vend., mar. à 20 h 30 ; sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie ; H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (dim. soir, mar.), 20 h 45, dim. 14 h 30 : Cendrillon ; Danse : (mar.), 18 h 30 : Compagnie Maguy Marin : Calambre ; Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or (lun. mar.), 18 h : le Soperiean ; (dim., lun., mar.) 20 h 45 : G. Laffaille.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (dim. soir, lun.), 20 h 30. (mar. 20 h 30 et 23 h 30 : Bajazet, Messe de minuit, Souper) ; dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ A DÉJAZET (48-87-97-34), 21 h : la Repasseuse.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Septet vocal.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marre... et vous ?

☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : le Monologue d'Adramelech.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10) (D., L.) 18 h : le Soperiean.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for Love.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : M. Jolivet.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique ; 22 h : la Florisane.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Triple mixte.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : The Canterville Ghost.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Shaga.

HUCHETTE (43-26-33-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-35-74-40), 21 h : Surtout quand la nuit tombe.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.

☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Vieil Homme et la Mer.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 20 h : les Marraines de Dieu. — II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 20 h : Acteur's Rimbaud ; 21 h 30 : Avec ou sans risques.

☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite Salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du rififoin dans les labours. — Petite Salle, 20 h 30 : On ne sait comment.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face ; Petite Salle, 21 h : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Fantasio.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : l'Ecole des femmes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) 20 h 30 : Noces de sang.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Minnie en quête d'auteur.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Rustres.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guéguerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

TH. ZINGARO (sous chapiteau) (48-03-11-32) (18, avenue Jean-Jaurès), 21 h : Cabaret équestre et musical.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Passion selon.

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?.

THÉATRE 347 (48-74-44-30), 20 h 30 : Traversée d'Hamlet, le 17 à 20 h 30 : les Méprises exquises.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : les Oiseaux. — Petite Salle, 18 h 30 : Grandir.

☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 21 h : Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Tombez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.) 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

19 h, Hommage à Ernst Lubitsch : Madame du Barry ; 21 h, Hommage à A. Penn : Bonnie and Clyde (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George-V, 8e (45-62-41-46). Tep (h. sp), 20e (43-64-80-80).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGV Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (54-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CAGE AUX FOLLES N° 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-97).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

SPECTACLES

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

FLETCH AUX TROUSSES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-70-72-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GOONIES (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83). — V. f. : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.o., v.o. : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

HOLD UP (Fr.) : Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT (Fr.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; St-Michel, 5e (43-26-78-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (45-35-30-40)

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PORTÉS DISPARUS No 2 (A., v.f.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Bergère, 9e (47-70-77-58) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LE QUATRIÈME POUVOIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RAMBO II (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

RAN (Jap., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). — V.f. : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

ROUGE BAISER (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UG Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 15e (43-54-42-34).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

VERTIGES (Fr.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

WITNESS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR, film français de Paul et Gaetan Brizzi : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BATON ROUGE, film français de Rachid Bouchareb : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'EFFRONTÉE, film français de Claude Miller : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-70-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MOI VOULOIR TOI, film français de Patrick Dewolf : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PARTIE DE CHASSE, film britannique d'Alan Bridges (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SILVERADO, film américain de Lawrence Kasdan (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Murat, 16e (46-51-99-75). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) + UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

THE WAY IT IS, film américain d'Eric Mitchell (v.o.) : les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

TONNERRES LOINTAINS, film indien de Satyajit Ray (v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

RADIO-TÉLÉVISION

Dé-cen-tra-li-sons...

L'idée est bonne, mais comment faire sans grands moyens ? FR 3, chaîne à vocation régionale : tous les responsables l'ont voulue ainsi, jusqu'à la présidente actuelle, Mme Janine Langlois-Glandier, qui souhaite « une valorisation des vingt-deux bureaux régionaux en diffusant plus souvent leur production sur le réseau national ». Sans aller jusqu'à renforcer l'autonomie des régions par la création des sociétés régionales prévue par la loi, on est décidé à stimuler la création locale par l'émulation entre les stations.

Pas toujours facile. Le bureau de Toulouse en sait quelque chose pour avoir voulu filmer l'opéra Montségur, de Marcel Landowski, créé à Toulouse au début de l'année (le Monde du 5 février). L'opération a fini par réussir, et cette œuvre originale, difficile mais d'une grande densité, est diffusée mardi 17 décembre par FR 3 Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon en stéréo avec Radio-France-Toulouse, avant de passer sur le réseau national l'année prochaine.

Il est sans doute plus facile de vendre la culture dite « populaire ». N'empêche, FR 3 Bretagne - Pays-de-Loire vient de gagner un joli tiercé en fournissant trois émissions à la chaîne national pour les fêtes ! Cigalune, une comédie musicale destinée aux enfants, très réussie, selon la nouvelle technique de vidéo-incrustation avec marionnettes et personnages réels, sera diffusée le 29 décembre. Les deux autres émissions — des variétés et un « polar » — passent le même soir (mercredi 18 décembre).

« L'amiral Larima, Larima quoi ? La rime à rien... » Ce vers de Prévert donne son titre à des « variétés » pas comme les autres, tournés à Saint-Malo sur l'Armorique, un des bateaux des Britanny Ferries. Son réalisateur, Patrick Antoine, voulant un syle « résolument anti-dents blanches », a conçu son émission sous forme de comédie. Le cadre est la mer — Bretagne oblige ! — et le fil conducteur le navigateur-humoriste Olivier de Kersauson, qui apparaît à chaque fois sous une guise différente. Il est entouré d'une troupe pétillante, allant du fantaisiste Pierre Richard au groupe Touré Kunda, qui fait de cette balade en mer — tournée de façon remarquable, selon la technique numérique — un kaléidoscope très agréable à regarder. Le polar, la Mariée rouge, servi par une bonne distribution, est d'une violence inouïe. Sensibles s'abstenir.

ALAIN WOODROW.

★ L'Amiral Larima et la Mariée rouge, 18 décembre, FR 3, 20 h 35 et 22 h 45.

Mardi 17 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Au plaisir de Dieu.
D'après le roman de J. d'Ormesson, réal. R. Mazoyer, avec J. Dumesnil, F. Lambiotte, L. Barjon... (Rediff.)
Le duc Sosthène de Plessis-Vaudreuil, vieux patriarche d'une famille aristocratique, a quelques difficultés à suivre l'évolution du temps.

22 h 5 Série : Le plus grand musée du monde.
Le Quattrocento et Léonard. Réal. J.-M. Leuwen.
Aboutissement logique et magistral de la longue période (trecento, quattrocento) durant laquelle la peinture des temps modernes est née en Italie, telle est l'œuvre de Léonard de Vinci ! Sa mort en France — où François Ier l'avait appelé — symbolise aussi les liens qui vont unir la Renaissance française à l'italienne et à celle de l'Europe du Sud. Coproduction très sérieuse sur les trésors du Louvre.

23 h 10 Journal.
23 h 25 C'est à lire.
23 h 40 Tify.



DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : les Grandes Manœuvres.
Film français de R. Clair (1955), avec G. Philipe, M. Morgan, J. Desailly, Y. Robert, S. Valère, J. Maillan, M. Noël, B. Bardot.
En 1908, dans une petite ville de garnison, un lieutenant de dragons, habitué aux conquêtes faciles, entreprend de séduire, à la suite d'un pari, une femme dont il tombe vraiment amoureux. Comédie de mœurs teintée de gravité et d'amertume. La perfection de l'univers et du style de René Clair.

22 h 25 Magazine : Cinéma-cinémas.
D'A. Andreu, M. Boujut et C. Ventura.
Au sommaire : une rencontre avec deux producteurs israélo-américains : Menahem Golan et Yoram Globus ; un document des frères Maysles sur Orson Welles assistant à une corrida en Espagne dans les années 30 ; un entretien avec Catherine Deneuve ; les photos d'enfance de S. Bonnaire. Le magazine « glamour » du cinéma.

23 h 20 Journal.
23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : l'Attaque de la rivière rouge.
Film américain de R. Maté (1954), avec Van Johnson, J. Dru, R. Boone, M. Stone, J. Morrow, G. Hill.
Dans les derniers mois de la guerre de Sécession, un officier sudiste s'empare de mitrailleuses de l'armée nordiste. Un renégat les lui vole, pour les vendre à des Indiens. Western inédit en France. Action pure et couleurs.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Emissions régionales.
Chaque station régionale compose son propre programme.

23 h 15 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, Il était une fois l'opérette marseillaise ; 17 h 15, Dynastie ; 18 h, Effraction ; 18 h 55, La Panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Conan le barbare, film de J. Milius ; 22 h 50, les Cavaliers de l'orage, film de G. Vergez ; 0 h 30, Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine, film de M. Coluche ; 1 h 55, Mike Hammer.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps : débat (média-santé : qui va mal ; Bon ou mauvais exemple de leurs relations, le SIDA). Avec Mme Georgina Dufoix, les professeurs P. Even, G. Mathé, les docteurs W. Rozenbaum et des journalistes.

21 h 30 Dialogues : rencontres avec Lewis Furey et avec le groupe belge Mamemo.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 17 juillet sur la scène des jardins de Cimiez à Nice) : Miles Davis, avec B. Berg, saxophone, B. Irwing, claviers, J. Scofield, guitare, D. Jones, guitare basse, V. Wilburn, batterie et S. Thornton, percussions.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : rencontre avec Francis Poudenc.

Mercredi 18 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Parlons France.
Avec Laurent Fabius, premier ministre.

20 h 45 Les grands écrans de TF 1 : Au plaisir de Dieu.
D'après le roman de Jean d'Ormesson, réal. R. Mazoyer. Avec J. Dumesnil, F. Lambiotte, L. Barjon (redif.).
Le duc de Plessis-Vaudreuil assiste, impuissant, aux changements des temps ; ses petits-enfants le délaissent. Anne-Marie s'est éprise de Robert Vaudreuil, un amour impossible puisqu'il est marié.

22 h 20 Série : Le plus grand musée du monde.
L'Europe du Nord au temps de Van Eyk et de Dürer.
Il est facile aujourd'hui de considérer qu'en Flandre toutes les conditions étaient réunies pour voir naître l'extraordinaire peinture que domine la figure de Jan Van Eyk.

22 h 35 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Reportage : le musée Picasso a deux mois ; Clap pour Jean-Jacques Beineix ; les Youpies (les nouveaux conseils en entreprise débarquent) ; l'agenda ; la minute rétro.

23 h 50 Journal.
0 h 5 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Magazine : L'heure de vérité.
Mme Marie-France Garaud, ex-conseillère de Georges Pompidou et de Jacques Chirac, tête de liste pour les élections de 1986, répond aux questions de F.-H. de Virieu, d'A. Duhamel, d'A. Du Roy et de C. Clerc.

21 h 55 Le dossier d'Alain Decaux.
MM. Lumière, père et fils, ou la naissance du cinéma.
Antoine Lumière, le type même de l'autodidacte. Orphelin à quatorze ans, seul à Paris, le jeune apprenti se plonge dans les ouvrages scientifiques, se marie, ouvre un atelier de photographie bientôt florissant. Son fils Auguste devient le photographe à la mode à Lyon. L'histoire d'une passion, d'une réussite dans une époque en plein mouvement.

23 h 10 Histoires courtes.
Game over, de J.-J. Bernard ; *la Banlieue des étoiles*, de S. Drouot.

23 h 40 Journal.
0 h 5 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 La Fête en France(s) : L'Amiral Larima...
Production FR 3 Rennes.
(Lire notre article.)

21 h 35 Thalassa.
Le magazine de la mer de G. Pernoud.
Les tontons surfeurs de Biarritz, un reportage d'Alain Gardinier et Jean Loiseau.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Néopolar : la Mariée rouge.
D'après l'œuvre de H. Jaouen, adaptation J.-J. Tarbes, réal. J.-P. Bastid. Avec P. Kléber, R. Genevier...
(Lire notre article.)

0 h 15 Prélude à la nuit.
Macbeth *(extraits)*, *de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. C. Schnitzler, avec S. Martynov, basse.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 25) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 8 h 50) ; 8 h 30, Rue Carnot ; 9 h 40, Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine, film de M. Coluche ; 11 h 10, Mike Hammer ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Dot et le kangourou ; 15 h 55, Téléfilm : l'Ecrin de l'ombre ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 19 h 55, Football : Bordeaux-Monaco (en direct de Bordeaux, en clair) ; 22 h 5, les Fauves, film de J.-L. Daniel ; 23 h 35, l'Été prochain, film de N. Trintignant ; 1 h 20, Romances et Confidences, film de M. Monicelli.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : l'histoire enfouie de la Guadeloupe. « Leonora », le regard d'une vieille Guadeloupéenne.

21 h 30 Pulsasions : Indochine ou les aventures du rock perdu.

22 h 30 Nuits magnétiques.

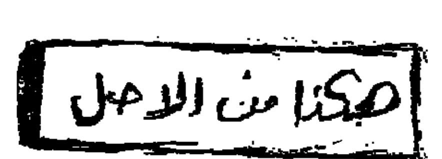
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au nouveau théâtre de Châtellerault, le 2 septembre) : Chants et chansons de Janequin, Gombert, Fechta, Isaac, Non Papa, Croce, par l'Ensemble a Sei Voci.

22 h Les soirées de France-Musique : cycle acousmatique ; à 23 h 5 Jazz-club en direct du Petit Opportun.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (le Monde du 13 décembre).



COMMUNICATION

LA SITUATION DE TF 1

M. Bourges : « Mission accomplie »

C'est un PDG heureux, tonique, en pleine forme, qui a dressé, lundi 16 décembre, le bilan de sa chaîne devant une assistance très nombreuse où se mêlaient des invités inattendus comme Manu Dibango, Touré Kounda ou Joëlle Kauffmann. Un rendez-vous annuel, le troisième depuis que M. Hervé Bourges a été nommé, en juillet 1983, à la tête de TF 1. Une rencontre où s'exprimait aussi une interrogation sur la mission à assigner au service public et qui s'adressait à tous ceux qui s'attachent, aujourd'hui, *« à définir ou à façonner »* le nouveau paysage audiovisuel en France.

Le bilan d'abord. M. Bourges a rappelé que, en le désignant, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle l'avait chargé de *« redresser la maison »* en vingt-sept mois, temps qui restait à courir du mandat entamé par son prédécesseur, M. Michel May. Pari tenu, estime le PDG de la chaîne. En deux ans et demi, a-t-il indiqué, le nombre d'heures de programmes offertes aux téléspectateurs a augmenté de 20 %. Dans le même temps, il a affirmé – sans pour autant vouloir préjuger les résultats du CESP qui ne seront connus que le 18 décembre – que TF 1 a retrouvé sa première place avec un gain d'écoute probable de plus de vingt points ! Ce résultat sanctionne, selon lui, le travail accompli. Et il a posé la question de savoir quel média et même quelle industrie élargissant sa clientèle de plus de 15 % et améliorant la compétition de ses services verrait son chiffre d'affaires ne progresser que de 5 %.

Le PDG de la première chaîne n'en a pas moins reconnu que les finances représentaient l'aspect *« le plus discutable de cette année 1985 »* : le déficit sera, selon lui, de l'ordre de 6 % par rapport au budget prévisionnel (*le Monde* du 6 décembre). Des économies drastiques ont été décidées à tous les niveaux. Mais, si des émissions disparaissent (« Partez gagnant », « Challenge 85 », « Les jours heureux », « Tapage nocturne », « Anagram »), tandis que d'autres voient le jour, M. Bourges est bien décidé à maintenir le cap, car, dit-il, *« on ne change pas une grille qui gagne »*.

La grande nouveauté en ce domaine concerne l'arrivée de Bernard Tapie, qui animera, à partir du mois de février, une émission mensuelle au titre fait sur mesure, « Ambitions ». Son objectif : parvenir, en soixante-quinze minutes, à aider deux candidats à monter une entreprise. Pierre Dumayet fait lui aussi sa rentrée à TF 1, chargé d'un magazine littéraire mensuel, et Patrick Sabatier, qui avait été contacté par les responsables de la « 5 », a décidé de rester fidèle à la « une ». Autre nouveauté, la création de « Télévision sans frontières » (TSF), un programme international, très musical, réalisé avec des télévisions étrangères et le Carrefour international de la communication. Enfin, TF 1 se prépare à ouvrir une filiale spectacle avec la SOFIRAD, le holding d'Etat du secteur audiovisuel.

M. Bourges s'est, d'autre part, interrogé sur le « destin » du service public face à l'arrivée des nouvelles chaînes, des *télévisions locales*, du câble, du satellite et de son programme culturel. Si les enquêtes d'opinion montrent que les téléspectateurs français souhaitent élargir le choix des programmes qui leur sont offerts, ils sont, en revanche, moins de 15 % à croire que *« le changement de propriétaire de TF 1, d'A 2 ou de FR 3 améliorerait les choses »*, a rappelé M. Bourges en affirmant qu'il était, aujourd'hui, *« indispensable de définir de nouvelles règles du jeu »*, car *« il faut être lucide, la concurrence est là »*.

Les solutions pour y faire face devraient, selon le PDG de TF 1, être trouvées dans la recherche d'une complémentarité entre les chaînes publiques. A côté de TF 1, chaîne *« populaire de qualité »*, il pourrait, par exemple, y avoir un Antenne 2 *« haut de gamme »* et un FR 3 régional. L'harmonisation est, selon lui, un autre élément capital dont on ne peut plus faire fi. Les *« doublons inutiles »*, comme le journal de 20 heures, ne sont plus souhaitables, a dit M. Bourges, en indiquant qu'il avait demandé à la Haute Autorité d'avancer son journal du soir d'une demi-heure, mais que cela lui avait été refusé.

Il ne se considère pas battu pour autant et continue de discuter avec ses collègues, les présidents d'A 2 et de FR 3. Chacun est conscient, a déclaré le PDG de TF 1, que l'harmonisation ne pourra se jouer *« qu'entre nous »*, face à des concurrents qui n'auront d'autre règle du jeu que les impératifs du succès. Tout en souhaitant la bienvenue à la « 5 » et aux suivantes, il a exprimé le vœu de voir les autorités de tutelle mener une politique *« cohérente de soutien au service public »*, notamment en lui accordant plus de liberté.

ANITA RIND.

LE DÉBAT SUR LA CINQUIÈME CHAINE

M. Raymond Barre suggère des mesures antitrusts

M. Raymond Barre développe dans le numéro 32 de sa revue *Faits et arguments* (janvier 1986) ses conceptions sur la communication audiovisuelle, à la lumière des derniers événements. Il écrit notamment : *« Cette liberté accrue* [mise en œuvre par le gouvernement] *implique nécessairement un désengagement de l'Etat des structures de la communication. C'est une orientation que j'approuve et que je propose depuis de longs mois. Mais (...) tout ce qui vient d'être fait l'a été dans de telles conditions et selon de telles procédures qu'à bon droit il faut tenir ces initiatives pour suspectes (...). Tout, en réalité, a été mis en place pour bâtir un véritable monopole privé (...). Dans le même temps, il est naturellement fait en sorte que le retrait de l'Etat se fasse au profit d'opérateurs avec lesquels sont établies de longue date les nécessaires connivences. »*

L'ancien premier ministre propose que la répartition des fréquences hertziennes ne soit plus *« un privilège gouvernemental »*, mais soit confiée à une *« autorité indépendante »* délivrant des autorisations (la concession de service public disparaît). M. Barre estime d'autre part que le désengagement de l'Etat des sociétés audiovisuelles qu'il contrôle (il souhaite un service public réduit à une chaîne de radio et à une chaîne de télévision) a *« une contrepartie : l'organisation de la concurrence »*. *« En matière de communication*, écrit-il, *l'abus de position dominante est un danger majeur, et tous les pays de liberté observent sur ce plan des règles strictes. Il faut en la matière compléter notre droit de la concurrence par un code spécifique de la communication (...). L'exemple des Etats-Unis me paraît un bon point de départ en ce qui concerne les positions dominantes dans un ou plusieurs médias, sur le plan d'une région* et a fortiori *sur le plan national. Je ne verrais que des avantages à ce que l'autorité indépendante dotée de pouvoirs effectifs puisse faire respecter ce nouveau code, à partir duquel la jurisprudence s'établira progressivement. »*

POINT DE VUE

La concession de service public est-elle adaptée à la télévision ?

Après avoir provoqué de violentes polémiques politiques, le débat sur la concession de service public accordée à la cinquième chaîne rebondit sur le terrain juridique (1). Une mise au point sur certains éléments du régime de concession doit permettre d'atténuer les critiques portant directement sur le contrat. Mais, au-delà du problème de la « 5 », le débat est révélateur d'un *« malaise »* beaucoup plus profond portant sur l'adéquation du régime de concession au fonctionnement d'une chaîne de télévision privée.

1) *Le contrat de la cinquième chaîne.* – Les critiques relatives à l'absence de procédures d'appel d'offres pour le choix du concessionnaire ne sont pas fondées. La marge de manœuvre du gouvernement est immense. Par exception à beaucoup d'autres contrats administratifs, l'administration choisit son partenaire dans une totale liberté.

● L'exigence de missions de service public : l'affirmation à laquelle semble souscrire le professeur Delvolvé – selon laquelle le cahier des charges de la « 5 » ne contiendrait aucune mission de service public – doit être sérieusement tempérée. Une lecture de ces dispositions démontre que les missions de la chaîne, comparées à certaines obligations imposées aux télévisions du secteur public, sont bel et bien des missions de service public. Il suffit de citer, outre les exigences générales d'impartialité, de distraction, d'éducation, les impératifs précis sur la *limitation du nombre* de programmes étrangers, sur l'obligation d'achats de *productions françaises*, sur les conditions de diffusion des films... Il est exact que l'ensemble de ces missions ne seront pleinement remplies qu'en 1989-1990, mais quel argument autre que celui de la suspicion vis-à-vis d'un homme qui a bénéficié d'un vide juridique dramatique en Italie peut-on avancer pour affirmer que la cinquième chaîne ne se pliera pas à ces obligations d'ici cinq ans ?

● L'équilibre des sujétions et obligations entre l'Etat et la chaîne relève de clauses plus discutables. Les privilèges d'exploitation accordés à la chaîne sont considérables. Toutefois, il faut rappeler que l'octroi de privilèges au bénéfice du concessionnaire est traditionnel en la matière.

Parallèlement, l'Etat accepte de verser des compensations financières dans toutes les hypothèses qui auraient pour effet de modifier les conditions normales d'exploitation. On peut sans doute s'interroger sur un pareil engagement de l'Etat, de nature à supprimer, notamment l'*« aléa normal »* reconnu dans toute concession. Mais il faut se souvenir que le juge administratif a depuis longtemps admis le principe du versement d'une indemnité en cas de modification du fonctionnement du service.

D'autres clauses, enfin, paraissent contestables, en particulier – au regard des principes de continuité et d'égalité – la faculté pour la chaîne de cesser l'exploitation si elle ne l'estime plus rentable.

2) L'opportunité du régime de la concession. – Quel que soit l'avenir de la société de MM. Seydoux, Riboud et Berlusconi, le débat actuel a le mérite de poser la question du *bien-fondé d'un recours à la* concession de service public.

Le gouvernement a cru devoir justifier le système de la concession sur le fondement de l'occupation du domaine public. Cet argument juridique ne tient pas. D'une part, ni la position du Conseil d'Etat ni l'avis de spécialistes tels que M. Mateesco Matte, ne permettent d'affirmer qu'il existe réellement un domaine public hertzien, c'est-à-dire un bien dont l'Etat serait propriétaire. D'autre part, pas plus en matière de radios locales privées qu'en matière *de télévisions locales hertziennes*, les pouvoirs publics n'ont cru nécessaire de recourir à la concession. Le choix d'un tel système pour les télévisions nationales ne peut donc s'expliquer que par une volonté politique et le souci de maîtriser le développement de chaînes, dont l'impact peut se révéler puissant auprès du public.

Cela témoigne d'un trouble juridico-politique qu'il est urgent d'*éclaircir. Il faut reconnaître à* l'Etat ce que personne ne peut *contester* – un pouvoir de réglementation très strict sur les fréquences *hertziennes, en raison de leur rareté* et de la procédure internationale de *leur répartition. Mais il faut aussi se* doter de moyens juridiques adaptés. Ou bien redéfinir la notion de concession en matière de télévision en l'assortissant, notamment, de règles de transparence dans le choix du concessionnaire ; ou bien – et ce serait préférable – admettre que le régime de concession n'est pas adapté à la situation de concurrence à venir et opter alors pour un système d'autorisations avec cahiers des charges, qui permette la poursuite de missions de service public et le désengagement financier de l'Etat.

JEAN-PIERRE DELIVET et HERVÉ RONY
(auteurs d'une thèse sur le service public de la télévision, à paraître prochainement).

(1) Voir *le Monde* du 10 décembre.

LA CLT CANDIDATE AU RACHAT DE MONTE-CARLO

La partie de poker autour du réseau de Télé-Monte-Carlo continue (*le Monde* du 14 décembre). Après la cinquième chaîne, TV Globo et M. Jean-Marc Berger, promoteur de Satellite télévision, un quatrième joueur vient de s'asseoir à la table : la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). A l'issue de son conseil d'administration, la CLT s'est portée acquéreur des parts détenues par Radio-Monte-Carlo et Europe 1 dans la station régionale de télévision *« à des conditions au moins égales aux meilleures offres reçues ou à recevoir par elles »*.

Le conseil d'administration de la CLT a d'autre part confirmé son intérêt pour le satellite TDF 1. Après la fin de la mission confiée à M. Jacques Pomonti, M. Jacques Rigaud a repris les négociations, dès le 14 décembre, avec M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, qui reprend le dossier du satellite. Toutefois, la CLT a reçu d'autres propositions pour utiliser le satellite allemand TV Sat ou le satellite luxembourgeois GDL. Elle devra trancher dans les semaines qui viennent.

Enfin, M. Michel Vaillaud, président de Schlumberger, est entré au conseil d'administration de la CLT, en remplacement de Jean Riboud, récemment décédé.

● *Préavis de grève à la SFP.* – Après le premier mouvement de grève déclenché le 11 décembre à la Société française de production, suivi de divers débrayages tout au long de la semaine, la CGT a déposé un préavis de grève de 24 heures pour le jeudi 19 décembre. Cet appel traduit le malaise qui persiste au sein de la Société, à la suite des interpellations par la police de chargés de production (*le Monde* du 13 et des 15-16 décembre)

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Nathalie DREUX
et François HASCOËT,
ont la joie de faire part de la naissance de

Charles

le 2 décembre 1985.

4, place de Barcelone,
75016 Paris.

– Véronique
et Jean-Pierre UMBDENSTOCK,
ont la joie de faire part de la naissance de

Simon-Pierre,

le 29 novembre 1985 à Namur.

5-7, rue du Manoir,
B-5850 Bovesse (Belgique).

Fiançailles

– M. René LE GOUGE
et Mme, *née* Renée Serre,
M. Marcel Pierre BORDET,
inspecteur général
de l'Education nationale,
et Mme, *née* Nicole Perego,

sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,

Véronique et Philippe.

Mariages

– Gérard SEUL
et Christine BRION

font part de leur mariage, qui a eu lieu dans la plus stricte intimité le 26 novembre 1985 à Paris.

Décès

– M. Jean-Philippe Dilly,
M. et Mme Jean Soulas,
M. et Mme Bernard Vazart,
Mme Marie-Françoise Dilly,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Constant DILLY,
née Marie-Louise Saphores,

survenu le 12 décembre 1985 dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le lundi 16 décembre 1985 en l'église de Véretz (Indre-et-Loire).

– M. Etienne Dol,
M. et Mme Henri De Condé,
leurs enfants et petites-filles,
M. et Mme Gérard Dol
et leur fils,
Le docteur et Mme Pierre-Antoine Dol, leurs enfants et petits-fils,
M. et Mme Jacques Brassens
et leurs filles,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Étienne DOL,
née Clémentine Comby,

survenu à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), le *10 décembre 1985*, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

– Mme Jacques Dorliat,
née Prunet,
Denis Dorliat et Anne Vignan,
M. Guy Raymond, et Mme,
née Prunet,
Leurs parents et leurs alliés,
ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de

M. Jacques DORLIAT,
directeur régional
de la Société fiduciaire juridique
et fiscale de France à Montpellier,

survenu le vendredi 6 décembre 1985 dans sa cinquante-neuvième année.

Le service religieux a été célébré le samedi 7 décembre en l'église de Saint-Clément-la-Rivière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

320, rue Ravin-d'Embarre,
34980 Saint-Clément-la-Rivière.

– Sainte-Adresse.

Il a plu au Seigneur de rappeler à lui son serviteur,

M. Jean DUFOUR,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier du Mérite maritime,

muni des sacrements de l'Eglise, le 15 décembre 1985, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Denis de Sainte-Adresse.

De la part de
Mme Jean Dufour,
née Walch,
son épouse,
M. et Mme Denis Dufour,
M. et Mme Maurice-Olivier Roux,
M. et Mme Gilbert Huet,
Mlle Claudie Dufour,
ses enfants,
Ses seize petits-enfants
et vingt-cinq arrière-petits-enfants,
Des familles Merleau-Ponty, Laurent, Bellue, Vanier, Fritsch, Krauss, Walch.

49, rue Jean-Boulard,
76387 Sainte-Adresse.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Paul Experton
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul EXPERTON,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939,

survenu dans sa soixante-dix-huitième année.

Le service religieux aura lieu le 19 décembre, à 15 heures, en l'église de Retournac (Haute-Loire).

– Mme Françoise Flipo
a la douleur de faire part du rappel à Dieu de sa mère,

Mme Vincent FLIPO,
née Madeleine Fourneret,

pieusement décédée le 8 décembre 1985 dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 12 décembre 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, rue de l'Abbé-Grégoire,
75006 Paris.

Mme Anne Halmos,
Mme Marthe Kertesz,
Elisabeth et Alain Vial,
Clara et Guy Wismer, Nathalie, Catherine et Nicolas,
Istvan et Judith Kertesz, Suzanne,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mlle Marguerite KERTESZ,
pharmacienne,

survenu le 11 décembre 1985, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Ils rappellent le souvenir de son frère,

docteur Denis KERSTESZ,
ancien directeur de recherche
au CNRS,

décédé le 12 juin 1982.

14, avenue de Juvisy-Cottage,
91600 Savigny-sur-Orge.
7, rue des Sarrazins,
42600 Montbrison.
Szentendrei Ut. 26 IV,
Budapest.

– Mme Jean-Claude Lebouc,
son épouse,
Rémi, Olivier, Thibault, Cécile et Ghislain,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Claude LEBOUC.

Brest, le 14 décembre 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Mme Jean Mazodier,*
née Geneviève Terme,
Ses huit enfants,
Ses quinze petits-enfants,
Les familles Mazodier, Terme, Terrier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Baptiste MAZODIER,
conseiller maître à la Cour des comptes,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

le 16 décembre 1985 dans sa soixante-dix-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée à 10 h 30, le vendredi 20 décembre à Paris, en la chapelle du Val-de-Grâce.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Aurec-sur-Loire (Haute-Loire), dans la matinée du samedi 21 décembre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

24, rue de Rochechouart,
75009 Paris.

– M. et Mme Souheil Merhej,
M. et Mme Michel Merhej,
Mme Géraldine Merhej,
M. et Mme Samir Merhej,
Les familles Merhej,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Nazem MERHEJ,
ancien député de Hama (Syrie),

survenu à Paris, le 11 décembre 1985, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 décembre, à 13 h 45, en la cathédrale grecque orthodoxe Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, à Paris-16e.

Les condoléances seront reçues à l'issue de la cérémonie.

Des dons pourront être faits à l'Eglise grecque orthodoxe d'Antioche.

24, avenue Princesse-Grâce,
Principauté de Monaco.

– Mme Fernand Niel,
Mme et M. Marc,
Les familles Niel, Bompard, Galoseau et Bailly,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand NIEL,
historien retraité SNCF,
chevalier des Palmes académiques,
commandeur des Arts et lettres,

survenu le *15 décembre 1985* à Paris.

Bénédiction en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte de Saint-Cloud à Paris (16e), le mercredi 18 décembre à 15 h 45.

Obsèques à Espira-de-l'Agly (Pyrénées-Orientales), le jeudi 19 décembre à 16 h 15.

Ni fleurs ni couronnes à Paris.

77, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

– Mme le docteur Schaub-Landau,
sa femme,
Jean-Frédéric Schaub,
Marie-Karine Schaub,
ses enfants,
Mlle Marianne Schaub, sa sœur,
Mlle Nina Schaub, sa tante,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès du

docteur Claude SCHAUB,

survenu le 15 décembre 1985.

L'inhumation aura lieu le jeudi 19 décembre 1985 à 14 h 30 au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

– Les directeurs
Et le personnel du centre Paul-Broca de l'INSERM
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur collègue et ami

Claude SCHAUB,
maître de recherches à l'INSERM,

enlevé à leur affection le 15 décembre.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 décembre au cimetière parisien de Bagneux, à 14 h 30.

– *Le Syndicat national des chercheurs scientifiques-FEN*

a la tristesse d'annoncer le décès de

Claude SCHAUB,

directeur de recherches,
représentant élus des personnels
au conseil d'administration
de l'INSERM.

– Saint-Même-les-Carrières. Paris. Angoulême.

Mme Félix, Pierre Simon,
Mme Nicole Simon
et son fils,
M. et Mme Michel Simon
et leurs enfants,
M. et Mme Yannick Girou
et leurs enfants,
Mme veuve Pierre Auschitzky
et son fils,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix, Pierre SIMON,
commandeur de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
croix de guerre 1939-1945,
déporté de la Résistance,
grand invalide de guerre.

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Selon la volonté du défunt, les obsèques religieuses *ont été célébrées dans* la plus stricte intimité familiale, le lundi 16 décembre 1985 à Saint-Même-les-Carrières.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Logis de Saintonge,
16720 Saint-Même-les-Carrières.

– Mme André Steiner,
M. et Mme Eric Westphal
et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Vidart
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Cazalis
et leurs enfants,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

M. André STEINER,
docteur en droit,
ancien conseiller
à la *cour d'appel de Paris*,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenue le 13 décembre 1985 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité le 18 décembre à Mulhouse.

43 boulevard A.-Wallach,
68100 Mulhouse.
12, rue Neuve-Saint-Pierre,
75004 Paris.
54, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.
9, rue d'Aligre,
78400 Chatou.

Soutenances de thèses

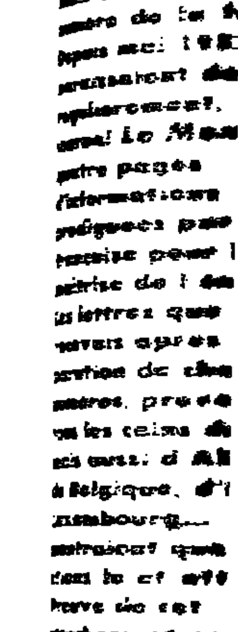
DOCTORAT D'ÉTAT

– *Université Paris-II*, mercredi 18 décembre à 16 h 30, salle des Commissions, M. Yves Nau : *« Le pouvoir de veto du chef de l'exécutif dans les régimes politiques libéraux »*.

– Université Paris-V, jeudi 19 décembre à 14 heures, amphithéâtre Durkheim, M. Robert Lefranc : « De l'audiovisuel auxiliaire aux systèmes multimédia d'enseignement. Le cas des systèmes français d'enseignement supérieur à distance ».

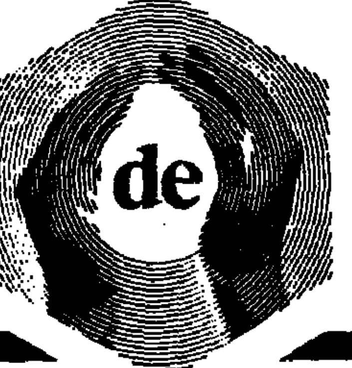
– Université Paris-V, jeudi 19 décembre à 14 heures, salle Gréard, M. Etienne Mullet : « L'intégration des informations dans le jugement et la décision ».

– Université Paris-V, jeudi 19 décembre à 9 h 15, salle Liard, *M. Marc Edmond Morgaut : « Une sociologie de la différenciation »*.







MAITRISE  L'ENERGIE

LETTRE D'INFORMATION DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

NUMÉRO 26 • DÉCEMBRE 1985

Maîtrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée périodiquement sur quatre pages achetées au journal Le Monde.

AU REVOIR

Ce numéro de *Maîtrise de l'énergie* est le dernier de l'année 1985, mais aussi le dernier numéro de la formule. Depuis mai 1983 paraissaient donc régulièrement, dans le journal *Le Monde*, ces quatre pages d'informations prodiguées par l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. Les lettres que je recevais après la parution de chacun des numéros, provenant de tous les coins de France mais aussi d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, du Luxembourg... montraient que nous étions lu et attendu. Preuve de cet attachement quand, en ce début d'année, nous avons paru en janvier puis en mars, des lecteurs nous ont écrit, pensant avoir par inadvertance laissé échapper le numéro de février.

Mais tout change et tout évolue. Le paysage énergétique s'est modifié durant ces trois années et, du coup, l'« environnement » de l'Agence aussi, amenant une nouvelle façon de voir les choses, et puis, nous disait-on, l'actuelle formule avait vieilli... Bref ! En 1986, l'AFME sera toujours présente dans le journal *Le Monde*, mais sous une autre forme, une autre pagination, une autre présentation.

Pour ce qui me concerne, appelé, comme on dit, à d'autres tâches, j'assume pour la dernière fois la responsabilité de cette publication.

Alors, je voudrais tout simplement dire à tous ceux qui nous ont lu, à tous ceux qui m'ont fait l'honneur et le plaisir de m'écrire : au revoir et merci !

Roger-Pierre Bonneau
rédacteur en chef de *Maîtrise de l'énergie*

Vivre la régionalisation

Le décret du 13 mai 1982, portant création de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, prévoit la possibilité de mise en place de *délégations régionales* et de comités financiers régionaux réunissant, sous la présidence des délégués régionaux « ordonnateurs secondaires des recettes et des dépenses », les principaux services de l'Etat intéressés au domaine de l'énergie.

1983
8 conventions régionales, 120 millions de francs engagés.

Utilisant cette possibilité, l'AFME s'est lancée dans la régionalisation dès fin 1982. Tout était à inventer, *mais le but était clair : il ne s'agissait pas de procéder à une déconcentration* mais de mettre en place une véritable décentralisation. C'est pourquoi nous avons, d'entrée de jeu, fixé quelques règles, dont la première est que les délégations régionales jouissent d'une large délégation de pouvoir et de responsabilité. Chaque délégué dispose en effet de budgets de fonctionnement, d'intervention et de soutien, dont il use *librement dans le cadre du fonctionnement général*. Point de passage obligé des interventions de l'AFME en région, la délégation se voit également confier la coinstruction, avec les services techniques du siège, des dossiers relatifs aux opérations de démonstration et d'innovation.

1984
11 contrats de plan particuliers, 2 conventions hors CPP, 210 millions de francs

Jouer à fond cette carte de la régionalisation, aller vite, cela ne pouvait réussir que si l'on s'appuyait sur des équipes motivées et dynamiques, disposées à prendre des responsabilités et non entravées par des rigidités organisationnelles. Aussi n'y a-t-il pas d'organigramme type pour nos délégations, mais une répartition des tâches déterminée par le délégué après concertation. La formation de base, l'âge et l'activité précédente ne sont que des éléments d'appréciation sans primat d'un quelconque de ces facteurs, et notre recrutement reflète donc une large diversité d'origine. Les gens sont jeunes : 35 ans de moyenne d'âge (41 ans pour les délégués), et 40% d'entre eux ont un niveau de formation correspondant à bac + 5. C'est également à 40% que s'élève la proportion des femmes dans le total des 190 personnes actuellement sur le terrain, et dont plus de la moitié est employée à des tâches techniques. A noter que nous bénéficions de mises à disposition ou de détachements (40 actuellement) venant des entreprises productrices d'énergie (EDF, Charbonnages), des services de l'Etat (ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports, Education nationale, Trésor, etc.) ou des organismes de recherche (CNRS, CEA, centres techniques).

DOM-TOM
Les cinq départements d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Réunion, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon) ont signé avec la métropole des contrats de plan globaux au sein desquels une somme précise est affectée à la maîtrise de l'énergie.

Pour ce qui concerne les territoires, Wallis-et-Futuna sont dans la même situation que les DOM, le contrat de plan Polynésie est en cours de signature, le contrat Calédonie en cours d'élaboration.

Les montants prévus sur la durée du Plan (dont convention annuelle 1985) sont les suivants : Martinique, 27,8 MF (4,9 MF) ; Guadeloupe, 24,5 MF (4,4 MF) ; Réunion, 32 MF (6 MF) ; Guyane, 11,3 MF (1,4 MF) ; Nouvelle-Calédonie, 20,6 MF (5,4 MF) ; Polynésie, 35 MF (7,7 MF) ; Saint-Pierre-et-Miquelon, 7,3 MF (0,8 MF) ; Wallis-et-Futuna, 3 MF (0,6 MF). Au total, 161 MF (31,2 MF).

C'est donc grâce à ces équipes présentes, autonomes et efficaces que l'AFME s'est lancée dans la négociation avec les Régions, recherchant avec elles *la signature d'accords contractuels* pour des actions programmées. Lancée dans cette démarche dès fin 1982, elle s'est ensuite tout naturellement inscrite *dans la procédure de planification contractuelle Etat-Région* instaurée par le IXe Plan et mise en place en 1984.

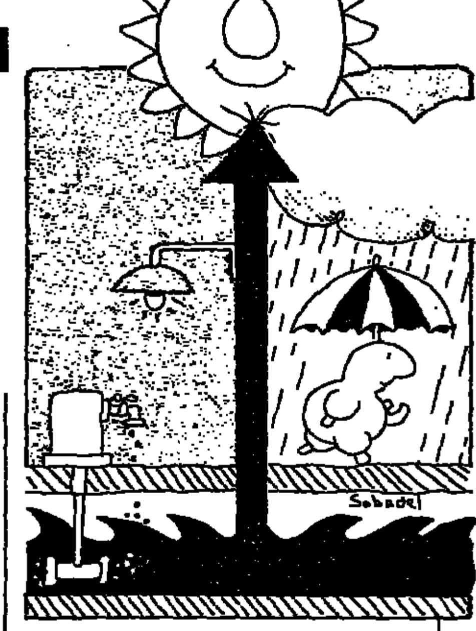
1985
15 contrats de plan particuliers, 4 conventions hors CPP, 263 millions de francs (en comptant l'action dans les DOM-TOM)

La négociation de ces contrats constitue une étape essentielle de discussion et de concertation directe entre les délégués régionaux et les conseils régionaux. La conduite du Fonds régional de *maîtrise de l'énergie* qui en découle nécessite une collaboration étroite et permanente reposant sur un cofinancement à parité (50% Région, 50% AFME), une coinstruction des dossiers menés en commun, une codécision d'engagements et une cogestion du Fonds, les actions mises en œuvre passant par un comité de gestion où les décisions doivent être prises à l'unanimité.

Le bilan que l'on peut tirer de cette *innovation est largement positif*. Au plan des chiffres d'abord, puisqu'ainsi 1,3 milliard de francs ont été engagés sur la durée du Plan, dont, pour la seule année 1985, 135 millions provenant des régions et 135 millions provenant de l'AFME (voir détail, Région par Région, dans *Maîtrise de l'énergie*, n° 25, de novembre 1985). Mais aussi, et plus fondamentalement, parce qu'une dynamique nouvelle *s'est créée à travers un système complexe* mais aujourd'hui admis visant à allier les tendances centrifuges entre offres et demandes d'énergie, enjeu de la maîtrise de l'énergie et planification porteuse de normes, la diversité des régions jouant un rôle démultiplicateur.

Pour ce qui la concerne, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie — convaincue, je l'ai dit, de l'importance du processus de décentralisation — s'est engagée complètement dans cette politique de contractualisation régionale qui, en 1986, devrait porter sur la quasi-totalité de son budget propre de diffusion. Elle est la seule, parmi les établissements publics nationaux, à mener une telle politique.

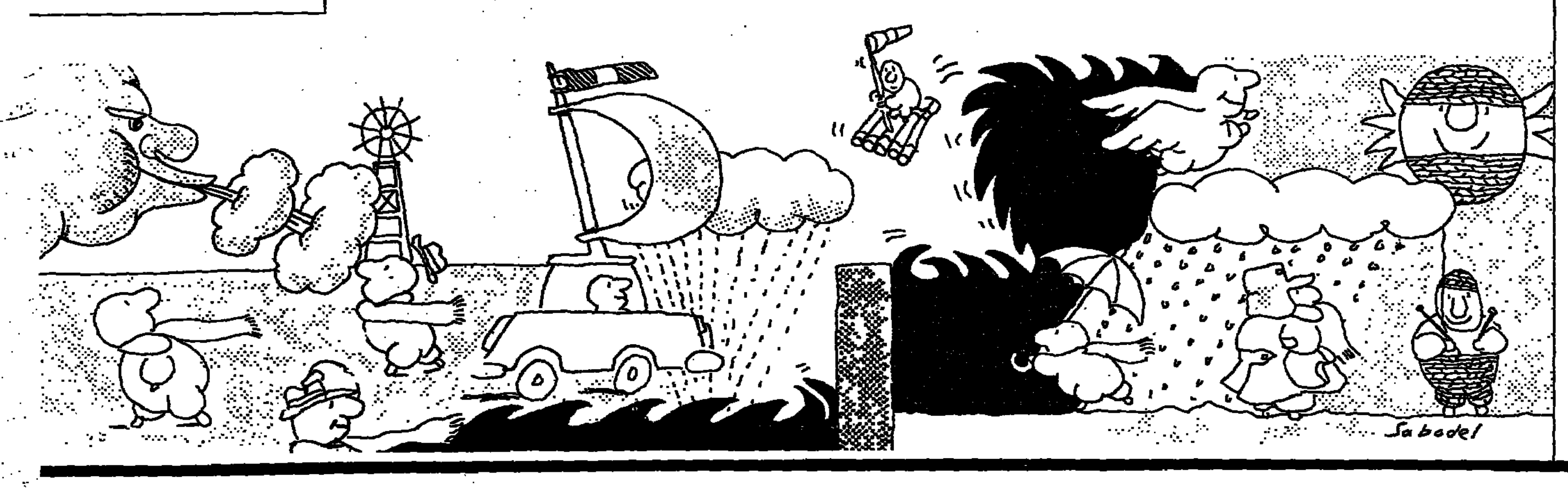
Roland Lagarde, directeur de l'Action régionale à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie



SOLEILS MOUILLÉS

S'il y a de l'eau dans le sous-sol, c'est parce qu'il y a du soleil. Tout le monde sait cela. Evaporation, condensation, précipitations, absorption. Le cycle naturel qui va de la mer à la nappe souterraine doit tout à la chaleur solaire. Entre la nappe et la surface, il y avait un chaînon manquant. L'homme l'a créé : c'est la pompe solaire. Converti en électricité, le rayonnement solaire va chercher l'eau du sous-sol et redonne la vie à la surface (page 3). Mais cette eau-là, parfois, trouve seule son chemin vers la lumière. Elle devient source, rivière... et nous redonne de l'électricité (page 4).

DOSSIER
De l'eau sous le soleil du Sahel
LIRE PAGE 3



N O U V E L L E S

CEE

Un nouveau succès pour les projets français de démonstration

Tous les ans, depuis 1979, la CEE lance un appel d'offres permettant aux entreprises des dix pays membres d'obtenir d'importantes aides financières pour réaliser des projets de démonstration dans le secteur de la maîtrise de l'énergie. Les résultats de l'appel d'offres 1985 sont aujourd'hui connus, et ils se caractérisent, comme en 1984, par d'excellents résultats pour la France qui obtient 121,3 millions de francs, soit environ 27,7% du total des aides attribuées à l'ensemble des Dix.

Au niveau communautaire comme au niveau national, les projets de démonstration présentent un intérêt majeur pour le développement de la maîtrise de l'énergie. Ils correspondent en effet à un moment charnière dans le long et difficile cheminement qui sépare la découverte d'un chercheur scientifique, ou la bonne idée d'un ingénieur, de la réalisation susceptible d'être diffusée largement et donc d'avoir un impact énergétique réel.

Mais, par définition, une telle opération de démonstration comporte des inconnues techniques et financières importantes puisqu'il s'agit d'une « première », et que ni les industriels ni les utilisateurs ne peuvent s'appuyer sur un précédent leur permettant d'être sûrs de la validité de leur choix. Dans ces conditions, on comprend qu'ils hésitent à se lancer seuls dans un investissement aussi risqué.

L'objectif de la Communauté est donc d'apporter l'aide financière (jusqu'à 40% de l'investissement correspondant à la partie innovante du projet) nécessaire pour tester en vraie grandeur — c'est-à-dire en taille industrielle — la viabilité technique et l'intérêt économique du projet que les proposants souhaitent mettre en œuvre.

Les entreprises françaises sont désormais familiarisées — grâce notamment à l'action d'information de l'AFME — avec cette procédure de la CEE. Cela est indispensable pour réussir car, si l'aide financière de la CEE est décisive, il faut pour l'obtenir non seulement se plier à une procédure administrative bruxelloise assez lourde et contraignante, mais aussi présenter des dossiers suffisamment convaincants pour remporter l'âpre compétition à laquelle participent des centaines de proposants des dix pays membres. Il faut savoir en effet qu'un projet seulement sur trois obtient finalement un soutien financier.

Cette année, 59 projets français sur les 152 présentés vont se partager les 121,3 MF obtenus par notre pays sur les 438,3 MF distribués par la CEE. Ces 121,3 MF se répartissent de la façon suivante.

• Economies d'énergie : 13,33 MF pour les transports sur une enveloppe totale de 27,85 MF, soit 48% ; 44,96 MF sur 139,9 pour l'industrie, soit 32% ; 1,8 MF sur 7,4 pour le bâtiment, soit 24% ; 8,30 MF sur 34,9 pour l'électricité-chaleur, soit 23,8%.

• Energies nouvelles : 20,49 MF sur 67,4 pour la biomasse, soit 30,4% ; 10 MF sur 40,8 pour la géothermie, soit 24,5% ; 8,6 MF sur 36,6 pour la minihydraulique, soit 23,5% ; 9,69 MF sur 46,3 pour le solaire, soit 21% ; 4 MF sur 37 pour l'éolien, soit 11%.

L'ampleur du soutien ainsi obtenu par les entreprises françaises prouve une fois de plus que celles-ci ont bien compris l'intérêt que représente le label CEE.

Intérêt financier, tout d'abord : l'aide de 40% de l'investissement permet de lancer des opérations qui, sans un tel soutien, ne se réaliseraient pas. En outre, cette aide vient actuellement à point nommé dans le contexte budgétaire français particulièrement difficile.

Intérêt industriel et commercial : le fait que la France réussisse à dominer cette compétition par rapport à ses partenaires prouve l'efficacité du système d'information et de soutien mis en place par l'AFME, mais surtout la vigueur et la qualité de nos industriels. Compte tenu de la large publicité que la CEE assure aux opérations de démonstration, il est certain qu'une telle réussite permet de



mieux faire connaître les capacités françaises et donc, à terme, de mieux vendre, aussi bien au niveau national qu'à l'exportation. Une fois de plus, le lien étroit entre les actions menées au niveau national et au niveau international apparaît donc évident.

Autre point positif : la France, contrairement à d'autres pays, a réussi à maintenir son rang par rapport à l'an dernier. Ce n'est pas le cas de l'Allemagne par exemple qui, après avoir l'an passé talonné la France en seconde position en obtenant 25,4% du total des aides accordées, passe en 1985 en troisième position avec 13% des aides.

En revanche, il faut souligner la remarquable percée de pays comme l'Italie et les Pays-Bas, qui obtiennent respectivement environ 16 et 12% des aides communautaires.

Reste évidemment à la France à confirmer en 1986 sa première place. Cela supposera des efforts d'autant plus importants que l'Espagne et le Portugal vont désormais être également sur les rangs.

Le nouvel appel d'offres sera publié d'ici la fin de l'année. L'AFME en précisera les modalités et indiquera les secteurs concernés. □

EXPOSITION

Recherche et photopiles à La Villette

Présente au Festival de l'industrie et de la technologie qui se tient à La Villette jusqu'au 20 janvier, l'AFME a choisi d'illustrer le thème de l'énergie photovoltaïque ou électricité solaire. Le photovoltaïque est en effet une technologie de pointe dont les performances et les coûts s'améliorent chaque année. Filière énergétique privilégiée chaque fois que les sources d'énergie conventionnelles sont inutilisables, le photovoltaïque a vu son marché international passer entre 1981 et 1984 de 6 à 30 MW.

Différents types de générateurs sont exposés au public, notamment des cellules carrées de 20 cm de côté au silicium amorphe, l'une des techniques les plus intéressantes de la filière. Un audiovisuel sur la fabrication et le marché des photopiles, ainsi que deux jeux vidéo complètent l'animation du stand. L'un de ces jeux, intitulé « Du bon usage des photopiles », incite au « meilleur » choix énergétique en fonction de multiples paramètres qui permettent l'élaboration de plus de quatre-vingts scénarios.

Parallèlement à cette exposition, cinq journées « maîtrise de l'énergie et recherche », organisées entre le 3 et le 11 décembre, ont permis aux participants d'aborder les différents domaines de recherche suivis par l'AFME : le bois, la biomasse, l'habitat, la géothermie et le stockage de la chaleur, l'industrie, le charbon, les autres énergies nouvelles. □

L'isolation thermique à la Maison de l'énergie

L'exposition sur l'isolation thermique dans l'habitat se poursuit dans les locaux de la Maison de l'énergie, 15, rue du Louvre, à Paris (1er arrondissement). Dans une première partie, on y fait le point sur les techniques, les matériaux, les règles à appliquer en construction neuve. Dans une seconde partie, les principaux fabricants exposent leurs procédés et matériaux la présentation avec notamment de quelques échantillons.

Ouverte fin septembre, cette exposition devrait se prolonger jusqu'à la fin mars.

FORMATION

Une action exemplaire en direction des coopératives agricoles

Maîtriser l'énergie dans les entreprises industrielles suppose un important effort de formation permanente : l'une des missions de l'AFME consiste donc à la fois à faire émerger une offre de formation adaptée à ses objectifs, mais aussi... à en susciter la demande.

Or, pour que les dirigeants et les salariés d'une entreprise expriment des besoins en la matière, il faut qu'ils soient sensibilisés à l'intérêt que présente un accroissement de leurs compétences dans ce domaine, tant dans leur intérêt personnel que dans celui de leur entreprise.

C'est pour sortir de ce cercle vicieux que le Fonds d'assurance formation des coopératives agricoles et l'AFME ont mené une action commune originale.

Dans un premier temps, on a mené une enquête auprès d'une soixantaine de coopératives pour savoir dans quelle mesure la maîtrise de l'énergie était prise en compte dans les demandes de formation et quelles étaient les possibilités d'y répondre.

Une seconde étape a permis de mener un certain nombre d'actions pour lever les obstacles : journées d'information ; élaboration de nouvelles formations ; mise en place de stages-tests.

Ces études ont duré deux ans et, aujourd'hui, l'ensemble de ce travail débouche sur la réalisation d'une brochure diffusée à la fois aux directions des quelque 1 000 coopératives recensées et aux comités d'entreprise qui représentent les 120 000 salariés.

Cette brochure répond à trois objectifs complémentaires :

• répertorier les formations existantes ;

• sélectionner les parcours de formation à privilégier pour chaque catégorie de personnel et inciter les entreprises à préparer de véritables plans de formation, ce qui implique, par exemple, la mise en place et le suivi d'un tableau de bord de la gestion de l'énergie dans la coopérative ;

• sensibiliser le personnel de ces entreprises aux problèmes de maîtrise de l'énergie dans la vie quotidienne (habitat et transports, en particulier).

Une démarche exemplaire qui, du point de vue de l'AFME, pourrait être reproduite avec d'autres secteurs industriels, et du point de vue du Fafca, avec d'autres partenaires que l'AFME. □

Cette brochure est disponible sur demande à l'AFME, 27, rue Louis-Vicat, 75015 Paris.

POITOU-CHARENTES

Premier bilan du FRME

• Il y a en France vingt-deux Régions. Lisant dans notre dernier numéro la liste des relations contractuelles passées entre les Régions et l'AFME, nos lecteurs auront eu la surprise de n'en compter que vingt et une, et nos lecteurs charentais et poitevins celle de constater que c'était leur Région qui manquait à l'appel.

Pas de doute, ce sont bien toujours les cordonniers qui sont les plus mal chaussés, puisque le conseil régional Poitou-Charentes a été le premier à signer une convention avec l'AFME, et ce dès le 8 décembre 1982. Il récidivait ensuite en signant le premier Contrat de plan particulier avec convention annuelle d'application le 18 mai 1984, pour un montant total sur la durée du Plan de 60 millions de fancs, soit 12 millions de francs par an.

A l'issue du dernier comité de gestion du Fonds régional pour la maîtrise de l'énergie, l'intégralité des fonds de 1985 a été affectée. 174 dossiers ont été traités, permettant d'économiser ou de substituer 5 295 tep et de produire 3 745 tep de biomasse. □

L'ENERGIE CHEZ LES AUTRES



Dessins : Françoise Rousset

Le boomerang indonésien

Les hausses du pétrole avaient mis au jour la vulnérabilité des pays importateurs, la crise pétrolière à l'envers qui sévit depuis 1981 aura révélé une autre évidence : rien ne sert de marchander au prix fort si le marché vous file entre les doigts.

C'est ainsi que l'Indonésie s'est retrouvée singulièrement exposée : après une décennie de croissance vive, gagée sur le pétrole (+ 8% par an), les exportations d'huiles ont reculé d'un tiers en quatre ans tandis que le prix du baril chutait de 20%. La hausse du dollar n'y peut mais : l'« effet boomerang » est bel et bien là (+ 2,5% de croissance en 1982-1984), et il n'est pas certain que les exportations gazières, pourtant prisées sur le marché japonais, parviendront, avant longtemps, à effacer le manque à gagner. En l'absence d'une reprise mondiale durable, l'Indonésie ne peut, au mieux, qu'espérer retrouver son niveau d'exportations de 1978 à la fin de la décennie actuellement (480 millions de barils, pétrole et gaz inclus).

Or, même avec une croissance économique plus réduite, la demande interne d'hydrocarbures pourrait passer de 180 millions de barils en 1983 à 500 millions de barils à la fin du siècle. Pour faire face à une telle pression tout en assurant ses recettes d'exportations, l'Indonésie doit d'ici là multiplier par quatre ses investissements d'exportation-exploitation. Au-delà, les perspectives sont dans le flou. Une seule certitude : la production de pétrole plafonnera autour de l'an 2000.

En réponse, le gouvernement indonésien a opté pour une rigoureuse politique de substitution du pétrole sur le marché national, afin de protéger les exportations d'huile vitales pour l'économie du pays : pénétration du gaz naturel dans l'industrie (plus marginalement dans le secteur résidentiel urbain), vigoureux programme d'électrification qui porterait le taux de raccordement de 14% à 45% des logements à la fin du siècle.

Au total, l'électricité et le gaz naturel pourraient couvrir 30% des besoins (12% actuellement), permettant une économie de pétrole de l'ordre de 100 millions de barils par an à l'horizon 2000.

En fait cette politique de l'offre ambitieuse reste suspendue à de nombreux points d'ombre. Même si la concentration d'une majorité de la population et des activités à Java et Sumatra favorise l'extension d'un réseau interconnecté, personne n'ignore le poids des investissements impliqués. L'Indonésie devrait ainsi consacrer chaque année à l'électricité un effort financier équivalent au programme actuel d'EDF (45 milliards de francs par an), pour un PIB environ six fois inférieur à celui de la France, d'où vraisemblablement un recours massif à l'endettement.

Or, dans le même temps, les prévisions sur la demande interne d'énergie demeurent incertaines. Trois exemples illustreront notre propos.

• La réussite du programme d'électrification suppose, à terme, une pénétration rapide dans les campagnes. Certes il existe une importante demande latente (seulement 4% des ménages ruraux électrifiés), mais on ignore combien de ménages accéderont réellement à l'électricité, étant donné la charge des achats d'équipement et du paiement des factures. En outre, l'électrification n'apporte aucune solution au problème majeur de la satisfaction des besoins de cuisson, qui resteront entièrement tributaires du bois de feu (de plus en plus rare à Java) et du pétrole lampant ;

• La compagnie nationale PLN mise sur une pénétration massive de l'électricité de réseau dans l'industrie. Or les plus grandes entreprises ont choisi depuis longtemps de produire leur propre courant électrique, en raison de leur isolement ou des défaillances chroniques du réseau. Cette tendance pourra-t-elle vraiment être renversée rapidement, et quel sera le prix pour la collectivité d'une tarification qui doit permettre à l'électricité d'être compétitive avec le gaz et le fioul ?

• Enfin, la maîtrise de la consommation interne de produits pétroliers s'avère difficile. Chasser le pétrole de la production d'électricité et de l'industrie revient à jeter sur le marché d'importantes quantités de fioul qui trouveront difficilement preneur à l'exportation. A l'inverse, à moins d'une rigoureuse politique d'économies d'énergie, rien n'indique que les consommations de carburants et de pétrole lampant soient appelées à fléchir. Cela peut impliquer une coûteuse restructuration du secteur du raffinage.

Après l'euphorie du « boom pétrolier », l'Indonésie se trouve ainsi confrontée à des choix délicats. Or, même si le gouvernement mise d'abord sur une politique de l'offre relayée par des financements internationaux, ce n'est pas un hasard si la préoccupation d'une meilleure prévision et gestion de la demande commence à poindre. Un test décisif sera ici sa détermination à poursuivre la révision des prix intérieurs de l'énergie, nettement orientés à la hausse depuis 1983, et à engager les premiers programmes d'utilisation rationnelle de l'énergie.

Payer au prix fort la croissance de demain, épargner les exportations vitales de pétrole, garantir la paix sociale : l'équation du développement énergétique est décidément bien difficile à poser en Indonésie. Le retournement des quatre dernières années aura eu au moins le mérite d'aider ce pays à reconnaître la politique de ses moyens. Reste à préciser les moyens de cette politique.

Laurent Dartois

BRÈVES

ENERGIE ET COLLECTIVITÉS LOCALES : UN COLLOQUE A GRENOBLE

Le Centre de formation des élus locaux organise à Grenoble, les 17 et 18 janvier, un colloque sur les collectivités locales et l'énergie, sous la présidence d'Alain Carignon, maire de Grenoble et président du conseil général de l'Isère.

Destiné avant tout aux élus locaux, ce colloque s'articulera autour de trois thèmes principaux : connaître les consommations des collectivités locales ; prendre en compte ces enjeux dans l'amélioration de l'habitat existant et dans la conception des bâtiments neufs ; connaître les retombées économiques pour les collectivités locales des choix énergétiques. De nombreux experts participeront aux débats, ainsi que le délégué régional de l'AFME et son président, Michel Rolant.

Pour tous renseignements complémentaires : Joël Broquet, Cefel, 22, rue Vaneau, 75007 Paris.

LES RENDEZ-VOUS DU CSTB

Le CSTB organise en 1986 sept « rendez-vous », dont plusieurs concernent les problèmes énergétiques du bâtiment. En voici le calendrier :

Mardi 18 mars, prospectives de la construction et de l'habitat.
Jeudi 24 avril, les vibrations dans le bâtiment.
Jeudi 15 mai, l'énergie éolienne.
Mardi 3 juin, les conduits de fumée.
Jeudi 16 octobre, les exemples de solutions de la réglementation thermique du tertiaire.
Jeudi 13 novembre, assainissement autonome.
Mardi 9 décembre, sécurité incendie.

Organisés depuis 1983 à l'intention des professionnels du bâtiment, les rendez-vous du CSTB sont des journées d'information technique.

Il s'agit de faire le point, en une journée, sur un sujet d'innovation pour un public plus nombreux que celui pouvant être accueilli dans le cadre d'un stage de formation.

Ces rendez-vous permettent au CSTB de diffuser le savoir acquis au cours de ses travaux de recherche (60% de son activité), qui portent autant sur les phénomènes auxquels est soumis un bâtiment que sur le comportement des ouvrages sous l'effet de ces phénomènes, sur les nouvelles familles de produits pour la construction, l'économie ou les comportements humains.

De larges débats permettent de confronter les points de vue avec la salle et de répondre aux questions des participants.

Pour plus d'informations, s'adresser à Mireille Héros, CSTB, 4, avenue du Recteur-Poincaré, 75782 Paris cedex 16. Tél. 45.24.43.02.

DE L'EAU SOUS LE SOLEIL DU SAHEL

L'AFME a rassemblé, au cours d'une récente « journée professionnelle » des fabricants de pompes solaires, des spécialistes du développement, des hydrauliciens, des utilisateurs. Ce fut l'occasion de faire le point sur cette technologie et sur ses conditions optimales d'emploi. L'occasion aussi de constater que nous avons en France un savoir-faire ne demandant qu'à être valorisé. Nous donnons en encadré un bon exemple des opportunités de programme qui existent à l'heure actuelle. Il faut savoir qu'il y en a bien d'autres.

Les images de la sécheresse nous sont familières : bêtes mourantes, hommes, femmes et enfants à bout de force, d'espoir... N'insistons pas. Il est des images moins connues, non moins dérangeantes : celle d'un cadavre de pompe Diesel sur un point d'eau abandonné faute de moyens de puiser l'eau, par exemple. Voici bientôt dix ans que des énergéticiens ont pour la première fois rapproché ces deux images et proposé de recourir à l'énergie solaire pour pomper l'eau dont le sous-sol sahélien est riche.

Avec plus ou moins de bonheur au début.

Mais, rapidement, l'évidence s'est imposée : l'électricité solaire, grâce aux photopiles, devait voir dans le pompage de l'eau — à des profondeurs allant de quelques dizaines de mètres à plus de 100 — l'une de ses indications d'emploi les plus prometteuses. Dès la fin des années 70, des expériences extrêmement positives ont été entreprises.

L'EXPÉRIENCE DE MALI AQUA VIVA

L'une des plus significatives est sans conteste celle qu'a menée au Mali le père Bernard Verspieren dans le cadre du projet Mali Aqua Viva, dont il est le fondateur.

Cet ancien père blanc à la vocation d'entrepreneur chevillée au corps a réalisé, autour de San, gros bourg rural situé à quelque 500 km au nord-est de Bamako, plus d'un millier de forages, dont une cinquantaine ont été équipés de pompes solaires, les autres de pompes à main. Collectant inlassablement des fonds auprès de l'aide internationale, tant publique que non gouvernementale, le père Verspieren, avec l'appui de l'AFME, s'est attaché à installer sur place une solide structure d'entretien et de gestion de ce parc de pompes solaires. Cela a permis à l'AFME d'évaluer très précisément la portée de son expérience et d'en dégager de multiples enseignements sur le coût réel d'un programme, les structures à mettre en place localement pour sa réussite, et sur l'effort de formation nécessaire.

Dans le même temps, le matériel a connu une notable évolution : les fabricants qui proposent des pompes solaires disposent aujourd'hui d'une technologie extrêmement bien adaptée aux conditions de fonctionnement exigeantes des pays du Sahel. Simplification des installations et de l'entretien, spécificité des matériels et notamment de l'électronique, fiabilité et durabilité ont été les principaux critères auxquels a obéi cette évolution.

Les pompes photovoltaïques disponibles pour le vaste marché de la petite hydraulique sont aujourd'hui des matériels éprouvés ; l'époque des prototypes orphelins est révolue.

Si l'on fait donc le bilan des cinq dernières années dans le petit monde des photovoltaïciens, des hydrauliciens, des spécialistes du développement, des bailleurs de fonds d'organisations non gouvernementales, de l'AFME, on aboutit à une double constatation : on sait quel matériel utiliser, on sait sur quels créneaux l'utiliser de façon rationnelle et pour des usages parfois solvables.

Alors, demandera-t-on, pourquoi des expériences comme celle de Mali Aqua Viva restent-elles si limitées ? Est-ce une question de financement ?

Une étude menée à partir de l'entreprise du père Verspieren aboutit aux conditions suivantes : le coût d'un programme de 60 pompes incluant l'installation de la station de pompage avec ses aménagements, un stock de pièces détachées, la création et le fonctionnement d'une équipe d'entretien, la prise en charge (en début de programme) d'une équipe d'animation aboutit à 15 millions de francs pour quatre ans, soit 250 000 francs par pompe en comptant un débit quotidien compris entre 40 et 60 m³, une profondeur d'une vingtaine de mètres, soit une puissance de 1,4 kilowatt-crête.

Est-ce beaucoup ? Est-ce peu ? Une remarque préalable : ce sont là des chiffres nettement orientés à la baisse, en fonction notamment des progrès technologiques qui sont intervenus ces dernières années.

Au regard du volume total de l'aide internationale, toutes origines confondues, c'est fort peu de chose : le seul budget de la Banque mondiale s'évalue en milliards de dollars ! Seulement ce ne sont pas les énergéticiens qui décident des programmes, chose d'ailleurs heureuse : la politique de l'offre, en la matière, a maintes fois prouvé ses limites !

Mais lorsqu'un spécialiste du développement rural en zone tropicale sèche spécifie soigneusement une demande d'équipement en hydraulique villageoise, pastorale ou maraîchère, il lui arrive souvent de spécifier dans le même temps beaucoup plus hâtivement la technologie à mettre en place. De la sorte, on se bornera à penser « pompe à main » lorsqu'il s'agira de satisfaire une demande n'excédant pas 20 m³ d'eau par jour, et « diesel » au-delà.

Or, si la limite supérieure de l'emploi des pompes à main est simple à évaluer, il n'en va pas de même avec la limite inférieure de l'emploi des pompes Diesel. Et c'est justement entre ces deux technologies que le solaire trouve son meilleur créneau. Avec l'emploi du diesel, on se situe dans une problématique bien connue : celle des économies d'échelle. Plus l'installation est puissante, moins elle coûte cher en investissement par kilowatt installé. Avec le solaire, c'est l'inverse : limiter la puissance des générateurs reste un impératif économique constant. On a donc déterminé une sorte de créneau idéal pour les pompes solaires : situons-le entre 0,2 et 2 kW de puissance maximale, voire plus dans certains cas. A condition de reconnaître tout aussitôt que, sur le terrain, la réalité commande de nuancer sérieusement ce raisonnement car, si tout décideur compare soigneusement les coûts d'investissement, qu'en est-il des frais récurrents ? Quel est, par exemple, le prix du fioul pris en considération dans l'évaluation du coût du fonctionnement d'un groupe diesel ? Tous les praticiens savent que ce prix varie considérablement avec l'éloignement, et que plus le fioul est rare... plus il est apprécié sur le marché noir !





UN COÛT A LA PORTÉE DE L'AIDE INTERNATIONALE

Un autre argument doit être pris en considération : si le raisonnement conduit à réserver au diesel les installations de forte puissance, donc une certaine concentration des moyens dans une zone déterminée, ce mouvement va-t-il dans le sens recherché ?

Autant de questions que la communauté internationale doit se poser lorsqu'elle se mobilise. C'est dans ce but que l'AFME et le Comité d'action pour le solaire (1) ont décidé d'organiser, en mai prochain, à Sophia-Antipolis, un colloque avec des représentants des bailleurs de fonds de l'aide internationale sur le financement des énergies nouvelles. Cette manifestation sera suivie début juin d'un séminaire organisé par les Nations unies sur les aspects économiques des énergies nouvelles, auquel devraient participer de nombreux représentants des pays en développement.

Ces rencontres permettront d'échanger du savoir-faire et apporteront une meilleure connaissance des matériels qui peuvent être proposés dans le cadre des programmes d'hydraulique villageoise ou pastorale.

Michaël Gheerbrant

(1) Comité d'action pour le solaire, 8, rue de Richelieu, 75001 Paris. Tél. 42.96.24.77.

Dessins de Catherine Faure

POUR EN SAVOIR PLUS

- ***Systèmes photovoltaïques pour les pays en développement*, Théodore Fogelman, AMI, AFME/MRE.**
- ***Le pompage photovoltaïque*, Jérôme Billerey, AFME/GRET/GERES, février 1984.**
- ***Actes de la journée professionnelle sur la conduite des programmes de pompage photovoltaïque* (Paris, 20 novembre 1985), AFME, à paraître.**

Un exemple de programme possible

Les routes d'élevage au Soudan

• Dominique Mary, présidente de l'association Ingénieurs sans frontières, s'est rendue au Soudan, dans le cadre d'un groupe d'experts de la CEE chargé d'étudier la situation des régions sahéliennes de ce vaste pays. Travaillant avec l'AFME, elle a présenté, au cours de la « journée professionnelle » consacrée au pompage de l'eau, un rapport sur cette mission, dont nous publions ci-dessous un bref résumé.

Bordé par la mer Rouge, limité au nord par l'Egypte et s'étendant au sud jusqu'à l'Ouganda, le Soudan est un pays cinq fois grand comme la France, peuplé de vingt millions d'habitants, de culture arabe au nord, noire au sud.

Sa vocation première est essentiellement agricole. Désertique au nord mais verdoyant au sud, il pourrait sans difficultés subvenir aux besoins de sa population s'il n'avait à affronter deux problèmes majeurs : un conflit nord-sud latent, des voies de communication inexistantes, et un pétrole rare et cher.

Lorsqu'à cette extrême difficulté de circulation, permanente, sont venus s'ajouter les effets de périodes conjoncturelles de sécheresse, le pays a connu par endroits des famines qui ont alerté l'aide internationale.

C'est ainsi qu'un groupe d'experts de la CEE a pu se rendre dans les régions sahéliennes du Darfour et du Kordafan, deux provinces grandes chacune comme la France, peuplées de six millions d'habitants, importante zone d'élevage. Il s'agit là d'une activité traditionnelle qui n'en est pas pour autant tournée vers la seule autosubsistance : ovins, bovins et chameaux originaires de cette région sont appréciés jusque dans la péninsule arabique.

La vulnérabilité des pompes diesel

Depuis 1917, les routes traditionnelles que suit ce bétail en direction de la mer Rouge ont été équipées de points d'eau permanents, soit forages profonds munis de groupes Diesel, soit grands réservoirs des eaux de ruissellement. Ces points d'eau avaient progressivement amené les éleveurs à évoluer vers un mode de vie semi-sédentaire entraînant un développement de l'agriculture.

Depuis une dizaine d'années, cette situation s'est considérablement dégradée, à la suite notamment de difficultés d'approvisionnement en diesels et pièces détachées. Lorsqu'en 1982-1983 des experts se sont rendus sur place, ils ont pu dénombrer par endroits jusqu'à 60% de points d'eau en panne. La population, qui s'était largement sédentarisée pendant soixante ans autour de ces points d'eau fixes, était obligée de revenir à des formes oubliées de nomadisme à la recherche d'eau, alors que, par ailleurs, avec l'introduction des services de santé, leur nombre et surtout celui de leur cheptel s'étaient considérablement accrus. Autour des points d'eau subsistants en état de fonctionnement, l'agglomération massive des hommes et de leurs troupeaux entraînait une rapide désertification devenue dramatique avec deux années consécutives de sécheresse.

Pour pallier les effets de cette situation, la mission de la CEE a proposé deux lignes directrices : intensifier les efforts de réhabilitation de points d'eau existants ; multiplier de petits points d'eau dans des zones reconnues fertiles ou fertilisables pour éviter la concentration de population et les dégradations qui concourent à la désertification.

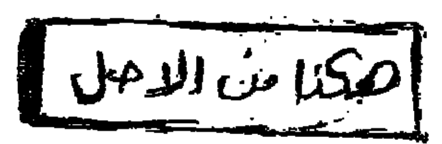
Parmi les projets concrets qui s'inscrivent dans la ligne de ces directives, on note celui des routes d'élevage. Un organisme soudanais privé (de type « chambre syndicale »), la LMMC, a constaté l'écart de plus en plus frappant entre l'accroissement des troupeaux et la stagnation du commerce de bétail (due aux difficultés de communication). En effet, lorsque le bétail arrive dans la capitale après un voyage de 1 000 à 2 000 kilomètres le long de routes touchées par la désertification, il est épuisé, affamé, et se vend très mal.

Routes plus nombreuses puits moins profonds

L'idée est donc d'aménager en points d'eau de nouvelles routes d'élevage, dans des zones plus « vertes » (plus au sud), et d'accompagner ces installations de systèmes vétérinaires et de communications permettant une meilleure « rationalisation » du commerce du bétail.

Intéressée par ce projet ambitieux mais réaliste, l'AFME est en contact avec la LMMC pour introduire progressivement l'idée d'indépendance énergétique locale et proposer des solutions alternatives au projet.

D'une façon plus générale, la grande profondeur de la nappe dans le Sahel soudanais (100 à 150 mètres) ne permet pas d'envisager une campagne systématique de solarisation des équipements existants. Toutefois, l'extrême rareté et la cherté du combustible Diesel actuellement utilisé sur la plupart des forages doit inciter, chaque fois que l'existence de poches d'eau moins profondes (40 à 60 mètres) est connue ou que les besoins sont différents (pompes pour systèmes de purification), à proposer et faire connaître l'existence de systèmes alternatifs qui permettraient au pays de progresser dans la voie de son développement malgré les contraintes actuelles qui pèsent sur lui. □



LE DÉVELOPPEMENT DE LA MINIHYDRAULIQUE

Petits watts, petits poissons, grand marché

Du 1er au 4 octobre s'est déroulé à Sophia-Antipolis un important colloque consacré au développement de la petite hydraulique. Pendant quatre jours, partisans et critiques de ce développement ont pu réfléchir ensemble. L'AFME, à l'origine de cette rencontre, en tire des enseignements.

La France dispose d'un potentiel hydraulique important, d'une solide tradition en matière de *houille blanche, de fabricants de turbines* parmi les plus réputés dans le monde et d'électriciens dont la compétence n'est plus à démontrer.

Après le premier choc pétrolier, il est *normal que l'on ait pensé à élargir* le domaine de l'hydraulique en l'envisageant sous l'angle des installations de petite puissance.

Dix ans plus tard, le problème du *développement de la petite hydraulique* se pose dans des termes bien différents. Le spectre d'une rupture brutale des approvisionnements en énergie s'est bien éloigné et, surtout, *les capacités de production* d'électricité, à l'échelon national, sont excédentaires.

En outre, on s'est vite aperçu que la *construction d'un* barrage, quelle qu'en soit la taille, n'était pas un acte anodin, dépourvu d'impact sur l'*environnement.*



Dessin de Philippe Honoré

Rassembler dans une même enceinte, pour un colloque de quatre jours, la communauté des personnes concernées par le développement de la petite hydraulique — à quelque titre que ce fût — était donc pour l'AFME, autant qu'une gageure, un impératif afin de mieux définir *son action dans ce domaine.* Deux cents personnes y ont participé du 1er au 4 octobre.

Car l'Agence entend bien continuer à agir en faveur du développement de la *petite hydraulique.* Une double constatation fonde cette volonté : il existe un marché français pour cette technologie, et un vaste marché à l'exportation.

En ce qui concerne le marché national, on enregistre en effet environ 150 demandes d'autorisation de construction de petites centrales (de puissance inférieure à 4 500 kW) par an : 60 en Rhône-Alpes, 60 dans les Pyrénées et le Sud-Ouest, 30 entre *les Vosges et le Massif central.* On peut estimer que le tiers de ces demandes aboutissent au stade de la réalisation, ce qui représente 700 à 1 000 emplois maintenus sur plusieurs corps de *métier.* Lorsqu'il s'agit de collectivités locales (en *zones de montagne en particulier*), de telle installations peuvent bénéficier non seulement à la commune ou au syndicat intercommunal auxquels elles apportent éventuellement une *rente intéressante, mais aussi à la* collectivité puisqu'elles améliorent la distribution dans des régions enclavées et sont susceptibles d'éviter la construction de coûteuses *lignes de transport d'électricité.*

Pour que ces réalisations se fassent dans de bonnes conditions, il leur faut franchir un certain nombre d'obstacles qui résultent d'une *recherche d'équilibre* entre *l'intérêt* des entrepreneurs et celui de la collectivité dans son ensemble.

Première contrainte : tout projet de petite centrale doit se concevoir et se réaliser dans un strict respect de l'environnement : les dispositions *des lois de protection de la nature* de 1976 et 1977, ainsi que de la loi de 1984 sur la pêche, sont à cet *égard* particulièrement contraignantes. Des solutions existent pourtant, comme *les «échelles» qui permettent aux* poissons migrateurs de franchir les barrages en remontant les cours d'eau. Elles devront désormais être systématiquement intégrées aux *ouvrages, même si elles en augmentent* un peu le coût.

Deuxième contrainte : le prix de vente de l'électricité. Conséquence de son monopole sur la distribution, EDF *est obligée d'acheter* la production des petites centrales. *Mais, en même temps, l'établissement public* fixe, avec l'accord des pouvoirs publics, les prix et les conditions de ce rachat et, là encore, les intérêts ne convergent pas nécessairement. *La nouvelle tarification mise en* place en novembre 1984 s'est traduite, estiment les producteurs privés, par une baisse moyenne de revenu de 6%. Mais cette moyenne recouvre d'importantes disparités. Ainsi, parmi les dispositions de la *nouvelle tarification*, il en est une qui pèse lourdement sur l'économie de la petite hydraulique : c'est le changement de catégorie du mois d'octobre, passé de l'«hiver» tari*faire à l'«été».*

Quand on sait que, de 39,96 centimes l'hiver, le prix de base du kilowatt-heure tombe à 12,43 centimes en été, que certaines primes de qualité appliquées jusqu'ici en toutes saisons sont appelées à disparaître en été, et qu'enfin le mois d'octobre est généralement un bon mois de production, on comprend que cette nouvelle tarification ait pu remettre en cause certains projets *d'investissement, ne serait-ce qu'en* décourageant les financiers.

Sans doute, du point de vue de la rentabilité des petites centrales, est-on sorti d'un âge d'or que les *producteurs privés situent entre 1974* et 1981, période où le prix d'achat du kilowatt-heure croissait bon an mal an de 15%. L'AFME n'en poursuit pas moins sa contribution à la *mise au point de projets tout à fait* rentables en réalisant notamment, avec le Bureau des recherches géologiques et minières, une banque de données, baptisée «Prophète», qui *fonctionne sur des ordinateurs classiques* et permet aux utilisateurs (généralement non spécialistes) disposant d'une chute d'eau de dimensionner au mieux les équipements *électromécaniques et d'évaluer* la recette.

Au cours des prochaines années, l'AFME va accentuer son effort de rationalisation et d'amélioration des *productions de matériel électromécanique* destiné aux petites centrales. Car il existe aussi un important marché à l'étranger, qui peut nous permettre d'exporter un savoir-faire *dont il faut pouvoir montrer* des preuves.

En 1985, l'AFME a lancé une vaste enquête auprès des conseillers commerciaux de 68 ambassades de pays *pour la plupart en développement.* En cours de dépouillement, elle doit permettre de mieux appréhender l'intérêt porté par les gouvernements au développement de la petite *hydraulique au travers des plans* énergétiques mentionnant ou non les microcentrales, et présenter les possibilités financières et les garanties offertes aux bureaux d'études, *aux constructeurs et aux investisseurs* français désirant intervenir à l'étranger.

A titre d'exemple on peut citer, parmi des marchés potentiels *impressionnants, la Chine : le quart* de sa production hydroélectrique totale (74,5 milliards de kilowatts-heure en 1981) provient de petites centrales, parfois de conception ancienne, qu'il faut donc *renouveler.* Les Autrichiens en savent quelque chose : *ils viennent de conclure* un marché de ce type pour 4,5 milliards de francs. Pourquoi pas nous ? ■

L I V R E

100 questions sur l'énergie

«Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui», écrit Max Moreau dans son dernier livre*, citant un joli proverbe chinois. C'est dire que ce chef d'entreprise, praticien de l'énergie, économiste, n'est pas de ceux qui baissent les bras devant la crise, fût-elle énergétique.

A la recherche d'un «ordre énergétique performant», c'est-à-dire d'une plus grande harmonie entre les diverses sources d'énergie et les besoins des utilisateurs, il distingue sept «clés» pour parvenir à cet objectif :

• la structure de la chaîne énergétique, celle qui va de la production d'énergie primaire à la consommation d'énergie finale ;
• les *procédures des choix énergétiques* ;
• le style du maîtriseur d'énergie, ses propres critères de choix ;
• les acteurs énergétiques ;
• le savoir-faire énergétique ;
• la stratégie d'économie de la «polyénergie», c'est-à-dire la volonté d'accentuer les économies d'énergie et le recours aux énergies nouvelles ;
• enfin, les concepts de la culture énergétique : l'acquis des connaissances, les valeurs partagées permettant à chacun d'émettre un jugement.

Et le serrurier Moreau, en toute cohérence avec sa doctrine, *s'emploie dans* cet ouvrage à mettre à la portée de tous cette dernière petite clé magique, celle de la connaissance.

En cent questions, qui vont du rôle des pouvoirs publics à l'entretien d'une installation de chauffage, il développe sa vision d'un système de l'énergie cohérent, en même temps qu'il nous aide à comprendre, à acquérir, à nous remémorer une foule de connaissances disparates qui concourent toutes au même objectif.

C'est peut-être dans les nombreuses questions qui ont pour but d'aider les décideurs — à *tous les niveaux de la* société — à définir une stratégie énergétique que ce livre est le plus utile. Il est, en tout état de cause, original et fortement marqué par la personnalité de son auteur, ce qui, en semblable matière, est rafraîchissant !

M.G.

******Energie : un guide pratique en 100 questions*, **Economica, 205 pages, 95 francs.**

• **« Maîtrise de l'énergie » est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.**
Rédaction en chef : Roger-Pierre Bonneau, AFME, 27, rue Louis-Vicat — 75015 Paris.
• **Rédaction et communication :** Hugues Sibille et Michaël Gheerbrant. **Maquette :** Claudine Roy, TEN et Associés, 10 rue Mayet — 75006 Paris.
• **Composition, montage, photogravure :** Italiques, 14 rue Vauvenargues — 75018 Paris.

L'INVITÉ DE MAÎTRISE

La maîtrise de l'énergie dans l'entreprise est-elle encore d'actualité ?

Les douze années que nous avons vécues depuis le premier choc pétrolier se sont traduites par des changements majeurs dans les structures de notre consommation d'énergie, et particulièrement au sein des entreprises.

En ce qui concerne les prix (1) par exemple, multipliés par 11 pour le fioul lourd, par 9,6 pour le fioul domestique.

En ce qui concerne le volume : alors qu'entre 1973 et 1983 la valeur ajoutée de l'industrie augmentait en monnaie constante de 14%, sa consommation d'énergie baissait de 11%.

En ce qui concerne les parts respectives de chaque énergie, enfin : baisse des produits pétroliers, hausse du gaz et de l'électricité.

Un changement majeur, comme on le voit. *Obtenu notamment* par des *investissements* en francs courants estimés par l'AFME à 1,3 milliard par an de 1976 à 1978 ; 4,9 milliards par an pour 1979 et 1980 ; 2,9 milliards par an de 1981 à 1983.

Or nous lisons dans la presse que le prix du pétrole est à la *baisse*, que l'énergie est devenue surabondante ; la publicité des producteurs le confirmerait s'il en était besoin.

N'y a-t-il pas aussi la fameuse loi des «rendements décroissants» ? La maîtrise de l'énergie dans l'entreprise est-elle encore d'actualité ?

La réponse est oui, sans ambiguïté ; dans l'industrie comme ailleurs, du reste, qu'il s'agisse de l'*habitat* et du tertiaire ou des transports. Cela ressort des faits constatés, et s'explique par diverses raisons.

Les faits d'abord

1) Il est constant que soient encore mis en évidence des *investissements* à bonne (et parfois excellente) rentabilité pour adapter les installations existantes aux prix des énergies d'aujourd'hui, bien que les hydrocarbures (fioul et gaz) aient vu leur prix baisser notablement depuis un an dans l'industrie.

Il existe à vrai dire un «continuum» à l'intérieur de l'ensemble des investissements possibles dans les usines, immeubles de bureaux,

par Georges Fournier *

etc. existants, lorsqu'on évolue dans la gamme des «temps de retour» croissants (ou des *taux de rentabilité* décroissants) des capitaux investis.

2) Les nombreuses rencontres, tant à Paris *qu'en province, organisées par notre* association, les documents qu'elle diffuse, les divers groupes de travail rassemblent toujours nombre de *participants et rencontrent un grand* intérêt dans les divers secteurs consommateurs d'énergie. La création de nouveaux *groupes régionaux* de l'ATEE *est souhaitée et* bien accueillie (16 fonctionnent aujourd'hui ; les seules régions dans lesquelles de tels groupes restent à créer étant l'Ile-de-France, le Centre, Poitou-Charentes, Champagne-Ardenne, Auvergne et Basse-Normandie).

Les raisons ensuite

1) Il faut du temps, beaucoup parfois, pour que l'on prenne pleinement conscience :

• De la nécessité d'un examen approfondi (conduit par des *spécialistes énergéticiens*) des procédés de fabrication mis en œuvre et des modifications possibles des installations *existantes.* Dans les usines *grandes* consommatrices d'énergie où l'enjeu est vital, de telles études sont onéreuses et prennent du temps. Nombre d'établissements petits et moyens consommateurs ne perçoivent pas obligatoirement l'intérêt de financer les études nécessaires. Problème d'information, car la facture énergétique y est généralement au moins du même ordre que le bénéfice de l'entreprise.

Il s'agit là d'un domaine où l'intervention indépendante de l'ingénierie devrait être plus largement développée, dans l'intérêt même des utilisateurs. Il est d'ailleurs constant que des études bien conduites apportent d'autre résultats positifs à l'entreprise, *en sus de* la réduction de sa facture énergétique.

• De la nécessité d'une gestion plus attentive qu'autrefois, *avec ce que cela peut avoir* d'exigeant en matière d'information, de formation et de participation des hommes, aux divers *niveaux.* Nous n'avons pas encore généralement atteint ici l'efficience japonaise.

2) En matière de maîtrise de l'énergie comme ailleurs, nous vivons une période d'évolution et de mutation rapides des techniques, équipements, procédés de production. On pourra en trouver de nombreux exemples dans le *Guide pratique de l'énergie dans l'entreprise* publié par notre association.

Cette période est loin d'être achevée ; de nombreux programmes de recherche et développement se poursuivent dans le monde, principalement aux Etats-Unis, au Japon, en Europe et dans notre pays, aidés le plus souvent par les Etats, sans oublier la CEE.

Les moyens mis en œuvre sont parfois étonnants. Un exemple : le programme japonais de mise au point de nouveaux types de pompes à chaleur, susceptible d'apporter une mutation dans les possibilités d'emploi de ces équipements (dans l'industrie notamment), est doté d'un budget de 45 millions de dollars sur cinq ans.

Le progrès technique concerne aussi bien l'aide à une meilleure gestion que l'amélioration de l'existant et la conception des installations nouvelles.

On sait aujourd'hui par exemple construire de nouvelles tours à usage de bureaux consommant trois fois moins que les précédentes, ou encore, dans certains cas, des unités de production (dans l'industrie chimique en particulier) qui, pour un coût d'investissement du même ordre, consomment un tiers d'énergie en moins que celles conçues ces dernières années, et deux tiers de moins qu'il y a dix ans.

*
* *

La maîtrise de l'énergie, on le voit, reste une «longue marche» pour l'entreprise. Un élément clé de sa performance et de sa compétitivité.

Il en est de même pour l'économie de notre pays, comme de nombreux autres. Davantage à vrai dire que pour la plupart de ceux-là, dans la mesure où la France est le troisième grand pays industriel, après le Japon et l'Italie, à être le plus dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement énergétique, malgré des progrès accomplis depuis douze ans.

Au regard des enjeux et des incertitudes géopolitiques, il ne faut pas s'étonner qu'aient été mises en place, en France comme le plus *souvent ailleurs*, les structures propres à inciter, épauler et aider les chercheurs, constructeurs et consommateurs dans ce domaine : *information* objective ; formation des hommes ; recherche, développement et démonstration de nouveaux équipements, techniques et procédés (un enjeu important dans la compétition mondiale) ; aides aux études et aux investissements ; contrats de secteur et contrats *d'entreprise* qui ont fait la preuve de leur intérêt.

Certes, les prix des hydrocarbures peuvent sans *doute encore* baisser *à court ou moyen* terme, et conduire à des choix parfois plus difficiles. Il y a cependant des limites à un tel mouvement. Plus les *prix baisseraient*, d'ailleurs, plus l'effort de recherche de nouveaux gisements (qu'il faut aller trouver dans des zones d'accès de plus en plus coûteux) *se* montrerait ralenti, rapprochant d'autant l'époque où la hausse des prix reprendra.

Une raison de plus pour ne pas baisser les bras, sans oublier les besoins des pays moins développés (et d'autres) auxquels — si les conditions générales le permettent — l'ingénierie et l'industrie françaises peuvent apporter une expérience qui figure en bonne place au plan mondial.

Dans ce domaine *complexe et mouvant* de la maîtrise de l'énergie, une information concrète et objective des consommateurs est un bien fort précieux. C'est là l'action que poursuit avec continuité notre association, sans oublier l'intérêt général du pays, mais en toute indépendance des intérêts en *présence* et en faisant appel à toutes les compétences qui, Dieu merci, sont nombreuses chez nous.

Une telle action est en voie d'extension au plan européen grâce à la création prochaine d'une fédération qui regroupera l'ATEE et ses homologues des divers pays de la CEE. Ne faut-il pas viser à faire aussi l'Europe de la maîtrise de l'énergie ?

*Président de l'Association technique pour les économies d'énergie.
ATEE, 47, avenue Laplace, 94117 Arcueil cedex. Tél. (1) 46.56.91.43.

(1) régulièrement publiés dans *Energie plus*, revue de l'ATEE.



SECTEURS DE POINTE

Informatique à tous les étages dans la maison du futur

Les spécialistes, et surtout les Japonais, commencent à dessiner des projets précis de l'habitat de demain en appliquant les derniers progrès de l'automatisation

LA maison était jusqu'à présent restée à l'écart de la grande vague d'automatisation qui a touché successivement les usines, les bureaux, les exploitations agricoles. Un colloque récent vient de montrer que les industriels américains, anglais, surtout japonais, ont dans leurs cartons des projets précis de *home automation*, et esquissent ce que sera la maison du futur. Ils travaillent, disent-ils, sur la « domotique »...

L'effort japonais en la matière est sans précédent. Selon Georges Mihaies, directeur général de Interface internationale haute technologie (société française de conseil et développement en haute technologie) (1), les Japonais sont en train de repenser entièrement leurs maisons pour en faire de véritables centres d'information et de créativité, où toutes les techniques existantes – notamment électroniques et informatiques – se conjuguent pour faciliter la vie des occupants. On estime qu'en 1990, le marché japonais du *home automation* devrait atteindre 8 milliards de francs. Tous les grands industriels japonais de l'électronique y sont impliqués.

Centrale d'alarme

Que sera cette maison du futur ? Les différents projets japonais, américains ou anglais consistent à faire de la maison le cœur d'un système informatisé assurant la gestion de tous les équipements domestiques par l'intermédiaire d'un réseau local. Cela concerne aussi bien les machines dédiées à la communication, au travail ou aux loisirs (téléphone, micro-ordinateur, télécopieur, Minitel, télévision) que celles ayant trait à l'entretien et au confort de la maison (air conditionné, chauffage, lavage, cuisine)... Peuvent s'ajouter à tout cela un ou plusieurs robots domestiques.

Il devient ainsi possible de contrôler exactement le chauffage d'un logement – chaque pièce est dotée d'un thermostat et de capteurs, – de déclencher automatiquement à distance différents appareils ménagers, ou encore d'assurer la sécurité dans la maison grâce à une centrale d'alarme. Comme l'explique Bruno de Latour, président de l'Association pour les maisons du futur, « *la centrale d'alarme assurera le découpage en zones de l'habitation, chacune d'elle étant visualisée sur écran ; un système de simulation de présence fera « vivre la maison », et des alarmes spécifiques intégrées au système central assureront la détection d'incendie, d'inondation, de fumée, d'arrêt de chauffage ou d'arrêt de congélateur* (2) ».

L'autre grand volet de services offerts par la « maison automatisée » regroupe toutes les activités rendues possibles par les terminaux domestiques : achats à distance, travail et cours à domicile avec accès à des banques de données de textes, de sons et d'images, renseignements de toutes sortes (horaires de transports, programmes de spectacles, état du compte en banque)... A cela s'ajoutent les jeux électroniques et la télévision.

Des projets précis de *home automation* existent déjà, tels le *Home Minder* de General Electric, ou ceux de firmes japonaises, proposées par Mitsubishi, Hitachi, Matsushita, Toshiba, Sharp. La firme anglaise Thorn Emi doit aussi présenter en 1986 un projet en vraie grandeur. Pour l'instant, chaque industriel propose une version de maison automatisée, mais commercialise seulement une partie des éléments. Ainsi, aux Etats-Unis et au Japon, des capteurs autorégulateurs d'énergie et de sécurité sont déjà commercialisés entre 4000 et 20000 francs. Pour pouvoir disposer d'un équipement complet, il faudra toutefois attendre 1986-1987, et débourser environ 350 000 francs (en plus du prix de l'habitation elle-même).

PESSIN

Japon en tête

Aucun pays, cependant, ne programme l'automatisation de l'habitat d'une manière aussi systématique, et avec une ampleur aussi grande que le Japon. Depuis 1984 est engagé un travail de standardisation sur le réseau local domestique. En 1986 sera terminé un projet d'intégration câblée de 14 régions japonaises réalisé par le ministère des PTT.

Déjà, plusieurs services à domicile sont prévus, dont le shopping, qui devrait être commercialisé vers 1987. L'éducation, grâce au Captain (Minitel japonais) et à la télévision par câble, sera expérimentée en 1987 – mais l'enseignement des langues à domicile a commencé dès 1982-1983, et des sociétés de services proposent déjà des cours d'anglais. Les jeux sont prévus pour 1986 et le travail à domicile commencera vers 1986-1987 pour se généraliser vers 1992.

En France, il n'existe pas, semble-t-il, de système global de contrôle et d'information pour la maison. Les constructeurs de logements et de maisons individuelles continuent de travailler comme par le passé, sans tenir compte de l'arrivée proche des nouvelles technologies. Mais les industriels de l'électricité et de l'informatique sont nettement plus intéressés. Plusieurs sociétés travaillent déjà sur la normalisation du réseau domestique. Un prototype de réseau vient d'être présenté aux professionnels. Il sera officiellement annoncé début 1986.

De son côté, en octobre dernier, l'Association pour les maisons du futur a présenté au Salon de la maison individuelle deux prototypes de tableau de bord domestique. L'un peut être fixé au dos d'un Minitel ; l'autre est un boîtier que l'on installe dans l'entrée. Tous deux affichent la consommation d'électricité, d'eau, de téléphone, ou de fuel.

CHRISTIANE GALUS.

(1) IIHT, 18, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 47-23-78-20.

(2) Association pour les maisons du futur, 1, rue Edouard-Vaillant, 92800 Puteaux. Tél. : 47-78-77-77.

360 conventions industrielles de formation signées en 1984

Comment faire travailler ensemble un ingénieur ou un étudiant, un laboratoire et une entreprise ? Une nouvelle forme de partenariat.

CRÉÉES en 1981 pour permettre aux futurs cadres de l'industrie d'acquérir une formation par la recherche et de jouer ainsi un rôle moteur dans le transfert des technologies vers le tissu industriel, les conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) sont en expansion.

De 50 en 1981, elles sont passées à 360 en 1984, et ce chiffre devrait encore augmenter l'an prochain si l'on en croit les déclarations du ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, faites le 11 décembre au Festival de l'industrie et de la technologie. En effet, l'Association nationale de la recherche technique (ANRT), responsable de la gestion de ces conventions, devrait en accorder près de 400 l'an prochain.

Ce n'est cependant qu'une étape. M. Hubert Curien a fait savoir qu'il espérait bien que leur nombre passerait à environ 500 d'ici à la fin du plan triennal.

Vers les PME

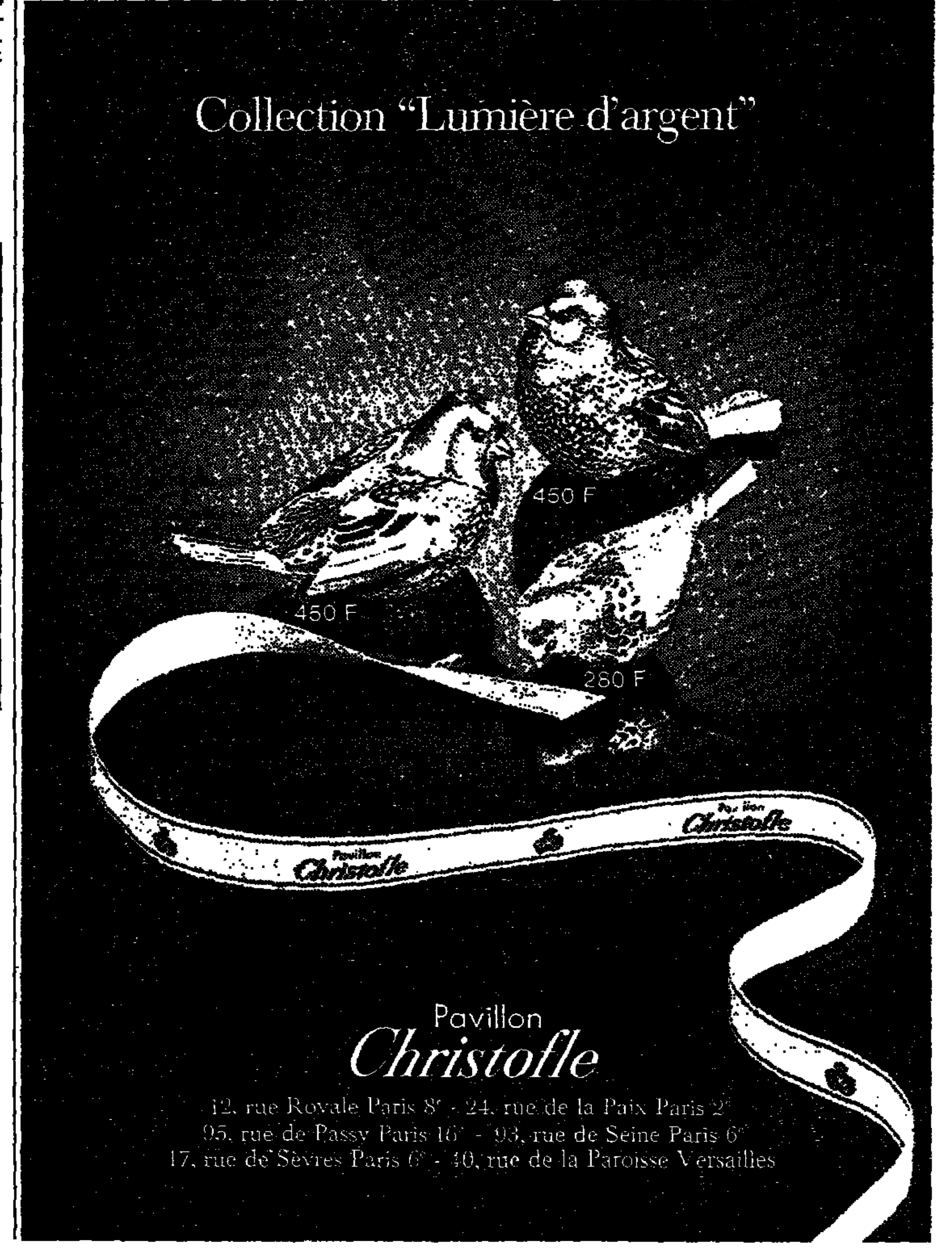
Ces conventions, qui sont « *un excellent outil* » et dont les résultats sont « *encourageants* », semblent donner satisfaction aux trois partenaires qu'elles associent, à savoir : un ingénieur ou un étudiant possédant un DEA et désirant préparer un doctorat ; une entreprise disposée à embaucher le thésard sur contrat à durée déterminée ou non ; un laboratoire pour assurer l'encadrement de la thèse. Elles permettent tout à la fois à l'entreprise de faire de la recherche à relativement bon compte du fait de la subvention forfaitaire allouée pour trois ans par le ministère de la recherche et de la technologie, à l'étudiant de compléter, voire de « *doubler* », sa formation et au laboratoire de recherche d'être en contact avec le milieu industriel.

Chacun y trouve donc profit, et c'est ce qui explique le succès de la formule. Avec toutefois des raisons supplémentaires de satisfaction pour le président de l'ANRT, M. Gérard Worms, dans la mesure où les sujets de recherche abordés n'appartiennent pas uniquement aux secteurs de pointe et où les PME et les PMI ont été atteintes. Une preuve : en 1984, 45 % des conventions CIFRE ont été attribuées à des PMI de moins de cinq cents personnes (1). En outre, il apparaît que tous les secteurs industriels ont bénéficié de ce type d'action, même si l'informatique et l'électronique se taillent la part la plus importante, suivies de près par la chimie, la parachimie et l'industrie pharmaceutique.

Reste que les promoteurs des conventions CIFRE souhaiteraient élargir leur formule tant en ce qui concerne les sujets traités – les sciences humaines et sociales sont en effet relativement absentes – que leur mode d'application. Si, sur ce dernier point, le ministre de la recherche et de la technologie s'est montré réservé pour étendre ces conventions aux techniciens de haut niveau et aux chercheurs post-doctoraux, il s'est en revanche déclaré favorable à une certaine internationalisation de la formule par le biais – pourquoi pas ? – des programmes industriels retenus pour Eurêka.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) 32 % de PME indépendantes et 13 % de filiales de grands groupes.



Demain

Un informaticien dans l'automobile

DIGITAL Equipment Corporation (DEC), second constructeur d'ordinateurs après IBM, investit dans la productique. La société américaine était déjà associée à Renault-Automation et à Comau, filiale de Fiat, pour mener dans le cadre du projet Esprit des recherches sur l'automatisation des productions industrielles. DEC vient de signer un accord avec Comau, qui crée une filiale commune, la SESAM, et devrait conduire à l'installation dans les usines Fiat d'un système d'intégration industrielle, Baseway.

L'automatisation des productions industrielles, et particulièrement des automobiles, s'est faite de façon fragmentaire. Pour chaque étape du processus de production, on a créé des ateliers automatisés, avec des matériels spécifiquement adaptés à l'étape en question. Il est ensuite apparu difficile de faire fonctionner en harmonie tous ces îlots d'automatisation. Il y a quelques années, General Motors a pris très au sérieux ce problème, après qu'une étude eut montré les coûts importants qui en résultaient. Baseway, résultat d'une collaboration entre DEC et General motors, est une réponse encore provisoire. La SESAM devrait développer ce système, créer des applications logicielles pour une production intégrée et conduire des recherches sur les technologies avancées.

L'accord n'est pour DEC qu'une première étape. La société a constaté qu'une part importante de ses ordinateurs est utilisée pour la conception ou la fabrication assistée par ordinateur et a décidé d'engager des collaborations pour l'application de l'informatique à ces domaines, en prenant en charge la partie proprement informatique et en s'associant à des partenaires variés pour les autres aspects.

M. A.

Étoiles de synthèse

Les satellites japonais verront d'abord des étoiles françaises. La SODERN, une entreprise de trois cent cinquante personnes qui a une longue expérience des problèmes de simulation, vient de fournir à la Nippon Electric Company un simulateur d'étoiles et doit en livrer un second. Le simulateur permet de faire apparaître un ensemble d'une dizaine d'étoiles en respectant leur position, leur couleur, leur intensité lumineuse, telles qu'elles seront vues du satellite une fois celui-ci en fonction.

Cela permet de vérifier le bon fonctionnement de détecteurs portés par le satellite, chargés de s'orienter automatiquement en direction de certaines étoiles pour assurer le positionnement du satellite et garantir que ses antennes ou ses organes d'observation sont correctement dirigés.

Automatisation à Angers

L'institut supérieur d'enseignement et de recherche en production automatisée d'Angers est ouvert et reçoit ses premières promotions.

Cet établissement, créé sur l'initiative du conseil général de Maine-et-Loire, s'adresse aux ingénieurs et techniciens, avec ou sans expérience professionnelle, concernés par la mise en œuvre et la gestion de projets d'automatisation. Il assure une spécialisation de haut niveau en productique.

La prochaine promotion (option GPAO), réservée aux ingénieurs (niveau d'entrée : BAC + 5), ouvrira fin janvier 1986.

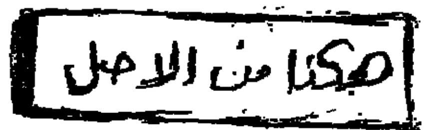
★ Pour tous renseignemens, contacter : M. Raymond Biteau, directeur ISERPA. Boîte postale 305. 49003 Angers Cedex. Téléphone : 41-44-49-44.

Pour accueillir les Ibériques

Au moment où l'Espagne et le Portugal se préparent à entrer dans la Communauté économique européenne, l'université Bordeaux-I organise, du 3 février au 4 juillet et du 1er septembre au 31 octobre 1986, un stage de « formation d'experts sur les pays ibériques ».

D'une durée de 555 heures, cette session de formation continue comporte une partie théorique assurée par des universitaires bordelais, des professionnels français et espagnols et un stage dans une entreprise espagnole. Nombre de places limité.

★ SUNFOREF, université Bordeaux-I, 73, avenue Raoul, 33405 Talence Cedex. Tél. : 56-80-67-56 ou 56-80-84-50, poste 338.



Le Monde **SECTEURS DE POINTE** Le Monde



Cabinet Claude Vitet

Une importante société internationale de service de maintenance de télécommunication recherche pour Paris :

DEUX INGENIEURS SUPPORT INTERNATIONAL (Réf. 8552)

Diplômé SUPELEC, SUP-TELECOM, ENSI, ISEP ou équivalent, il possède une très bonne connaissance de SNA/SDLC et l'environnement IBM.
Il est très familiarisé avec les techniques de transfert de l'information.
En outre, il possède d'excellentes qualités relationnelles et de diplomatie.
Il est apte à prendre des initiatives et des décisions.
Il aura pour première mission l'installation de 163 systèmes à travers le monde.
Il en assurera la mise en place et le suivi. Il aura à voyager 50% de son temps.
Une formation technique de 3 semaines lui sera assurée.

ASSISTANT DU DIRECTEUR DE LA DIVISION ENGINEERING (Réf. 8553)

Homme ou femme, ingénieur diplômé, il possède une connaissance approfondie des techniques de télécommunication et de l'informatique, ainsi que des transmissions de données et des réseaux.
Une expérience de quelques années est exigée.
Il assistera le directeur dans de nombreuses tâches, telles que : participer à la négociation des contrats internationaux, conseiller les succursales dans l'amélioration des services de maintenance, coordonner les actions de maintenance au niveau international et contrôler les performances, développer de nouveaux services, améliorer ou mettre en place les procédures nécessaires au bon fonctionnement de la division.
Pour ces trois postes, une excellente connaissance de la langue anglaise lue, parlée et écrite est indispensable.
Adresser CV, photo et salaire actuel au Cabinet CLAUDE VITET, 6, rue Lauriston, 75016 Paris, en indiquant la référence.

CONTESSE

Ingénieurs électrochimistes de haut niveau
Notre avenir sera le vôtre !

Notre société, leader dans le secteur de l'électrochimie, recherche deux ingénieurs confirmés Etudes et Développement pour conduire le développement de nos lignes de production au sein de notre nouvelle Direction Technique.

Assistés de techniciens confirmés, vous innoverez pour maintenir la compétitivité des produits existants, et participerez à la recherche avancée qui permettra à terme de porter le groupe au niveau des meilleurs mondiaux.

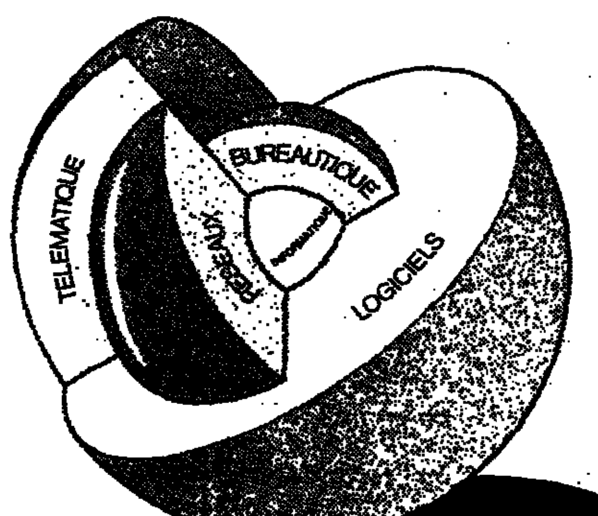
Installés sur notre principal site industriel à deux heures de Paris,
vous aurez également en charge l'assistance technique à la fabrication.

Ingénieur de formation (Supélec, ECP, EEG ...), vous avez acquis une expérience industrielle dans un domaine similaire. Vous saurez donc développer nos relations industrielles et techniques avec l'étranger, et consoliderez ainsi l'avenir de notre société.

Ecrivez sous référence 2.88 ALM au Département Ressources Humaines de SIASS, qui nous assiste dans cette recherche.

SIASS
25, rue de Berri 75008 PARIS

Entrez aujourd'hui dans l'ère de l'informatique de demain



Nos performances, accélérées par notre alliance avec AT&T, nous positionnent aujourd'hui parmi les leaders de la mini-informatique. Aussi, pour renforcer nos implantations nationales, la Division Entreprise d'Olivetti-France recherche-t-elle :

des ingénieurs de promotion commerciale

(Paris/Province) Réf. M 122

Depuis au moins 3 ans vous vendez avec talent des systèmes de gestion et vous aspirez à compléter votre formation et à ouvrir votre champ d'action, avec tout le potentiel dont vous disposez.
C'est exactement ce que nous vous offrons : passer pendant environ 2 ans par le Marketing de Terrain et déboucher vers une direction de succursale d'Olivetti France.
Sur votre ligne de produits logiciel, vous aurez dans votre région un rôle de prospection *puis de formation, d'animation et de suivi des* SSII et des organismes professionnels que vous aurez identifiés comme vos cibles privilégiées.
L'adaptation du marketing national en prise directe avec le Directeur Régional, dépendra de vous. C'est également vous qui stimulerez et coordonnerez les initiatives promotionnelles des différentes succursales de votre région.
Poste charnière s'il en est, c'est encore vous qui sélectionnerez parmi les applications vendues celles qui méritent des développements au plan national.

des ingénieurs technico-commerciaux

(Paris/Lyon/Grenoble/Strasbourg) Réf. M 123

Vous avez en 3 ou 4 ans acquis des compétences informatiques sérieuses : soit dans une SSII soit chez un constructeur.
Vous vous savez doté d'une fibre commerciale mal exploitée.
Nous sommes faits pour nous entendre. De l'analyse avant-vente, la préparation et la réalisation des démonstrations, la formation sur les matériels *jusqu'au suivi des installations, en coordination avec les services Olivetti et les SSII intervenantes, vous contrôlerez l'ensemble de l'informatisation* de nos clients.
Il va de soi que ce poste vous ouvre des horizons vers le marketing central ou le commercial à haut niveau.
Pour rejoindre l'entreprise très ouverte que nous sommes et évoluer avec nous, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV + photo et prétentions) en indiquant référence et villes choisies à

OLIVETTI FRANCE - DPRH
89 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris

Olivetti : la liberté d'entreprendre

olivetti

Le département **logiciel** *propose à nos clients des solutions informatiques.*
La croissance soutenue de Digital Equipment France, nous conduit à ouvrir d'autres postes de

Responsables de Projets

7 ans d'expérience vous ont permis d'acquérir une compétence et un professionnalisme indiscutable du management de grands projets. Hommes ou Femmes, le sens de l'organisation est aussi fort chez vous que le goût des relations humaines. De formation supérieure, vous parlez l'anglais.

En entrant chez nous, vous prendrez la responsabilité de projets intégrant les technologies performantes de Digital, une dimension nouvelle...

Nous vous proposons d'envoyer vos lettre manuscrite, C.V. détaillé sous réf. MON 132 à M. CHEVAL QUIRCE, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - B.P. 136 - 2, rue Gaston Crémieux 91004 EVRY Cedex.

Bougez, Vivez...

N° 2 mondial de l'informatique





Pour développer l'activité électronique de puissance de la Branche Espace, nous recherchons :

Responsable du Laboratoire Electronique de Puissance HF

Votre responsabilité s'exerce sur le laboratoire d'électronique de puissance regroupant actuellement 15 personnes.

Votre rôle sera d'animer et d'organiser l'activité étude et développement du labo, d'optimiser la gestion des affaires et de donner de nouvelles orientations techniques en favorisant l'innovation et une véritable stratégie de développement d'activité.

Ingénieur GE (ECP - ESE - INSA...), vous apportez votre compétence en électronique de puissance par une expérience de labo acquise en milieu aéronautique.

Ingénieur confirmé vous avez le goût de l'innovation, vous recherchez l'efficacité et vous encouragez la créativité en développant un climat participatif de travail en équipe. Vous avez le souci de l'image de marque et du rayonnement extérieur de votre équipe.

Anglais courant.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo, sous Nº NKJ1281 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

PARFRANCE ANNONCES

MATRA ESPACE

CGS

est une S.S.I.I. de taille moyenne (une centaine de personnes) située en haut de gamme par la QUALITE de ses informaticiens (tous diplômés de l'enseignement supérieur), par celle de ses CLIENTS (premiers groupes français et multinationaux) et par le NIVEAU DE SES INTERVENTIONS (logiciels de base, système, télématique, avionique, traitement d'image, robotique, etc...). Compte tenu de sa TRES FORTE EXPANSION, elle crée un poste de

CHEF DE DEPARTEMENT

(réf. KM 5 D)

Qui sera responsable de son équipe, de ses clients, de son budget et de son intéressement.
La personne recherchée a une expérience d'au moins cinq ans en qualité **d'INGENIEUR LOGICIEL** ou de **CHEF DE PROJET EN INFORMATIQUE TECHNIQUE, de préférence en SSII** ; elle a une grande facilité de contact et l'ambition de dépasser son rôle technique pour accéder à une fonction de Direction, assortie d'une rémunération élevée.
Adresser C.V. détaillé, précisant votre salaire actuel, en indiquant la référence sur l'enveloppe, à :

CGS INFORMATIQUE

RESPONSABLE DE LA MAINTENANCE : TOUT EST A FAIRE

Paymatec, division du groupe Schlumberger, détient une place prépondérante sur un marché promis au plus bel avenir : les cartes à mémoires. Sa production actuelle est déjà éloquente : *2 millions par an.*

Convaincus de la rentabilité d'une chaîne de fabrication tournant en continu, il est à *présent* indispensable de créer un véritable service *maintenance*, service dont vous assurerez l'entière responsabilité.

Nos équipements sont extrêmement sophistiqués, coûteux : *vous veillez à leur entretien, détectez rapidement les anomalies,* ayant préalablement mis en place toutes les procédures de maintenance. **Ingénieur Grande Ecole** vous avez, à 30 ans environ, des bonnes connaissances en électronique, mécanique, pneumatique, que vous avez affinées dans des fonctions semblables, si possible proches de nos activités. Anglais nécessaire pour ce poste à pourvoir à Colombes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au Service du Personnel de Paymatec Schlumberger, 420 rue d'Estienne d'Orves, BP 84, 92704 COLOMBES.

PAYMATEC
Schlumberger

Nous sommes dans le secteur en développement de l'Informatique = la Bureautique.
Dans le cadre de notre expansion notre Direction Technique recherche un

ingénieur micro-logiciel HF

A la tête d'une petite équipe il devra prendre en charge des projets de développement micro-logiciels de terminaux.
L'ingénieur que nous recherchons doit avoir une expérience confirmée dans ce domaine.
A terme : nous proposons une évolution vers un autre domaine de compétence ou vers l'encadrement d'une équipe de développement.
Le poste se situe en Banlieue Sud.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 8909 M, à préciser sur l'enveloppe, à l'agence AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde



PECHINEY

Jeune Ingénieur Grande Ecole

Notre métallurgie n'est pas ce que vous croyez !

Vous êtes ingénieur diplômé (Grande Ecole et/ou thésard) métallurgiste. Vous *souhaitez débuter dans un environnement scientifique* de haut niveau, réputé mondialement, tout en étant dans une affaire de *taille humaine.*

Notre Centre de Recherche, en Savoie, vous offre cette opportunité ; nos chercheurs sont jeunes, passionnés par ce qu'ils font ; c'est pourquoi nous sommes aujourd'hui *le n°1 mondial du Zirconium et le n°1 français du Titane.* Nos autres produits s'appellent Hafnium, Tantale... ; nos équipements de recherche microscope électronique à balayage, micro sonde, radiocristallographie... et, bien sûr, informatique.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 415 à notre Conseil : Alain LEROUX.

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Les trois points forts de CENTAURE :
- une entreprise jeune (née en 1984, moyenne d'âge 30 ans)
- un très fort développement (en 1984 : 10 personnes, fin 85 : 80 personnes)
- une activité hypersophistiquée dans un secteur de pointe : conception, construction et commercialisation de systèmes informatiques et robotiques liés à la vision artificielle.

CENTAURE recherche aujourd'hui pour son DEPARTEMENT RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT plusieurs

INGENIEURS ELECTRONICIENS
SPECIALISES EN INFORMATIQUE

De formation ingénieur grandes écoles (Supelec, école supérieure d'optique...), vous êtes débutant ou possédez 2 à 3 ans d'expérience.
Vous participerez à la recherche et au développement de nouveaux projets dans *le domaine de la vision articielle.*

Si ce poste vous intéresse, merci de nous adresser un courrier dans lequel vous nous parlerez de vous, mais aussi de votre approche de cette mission dans une *entreprise telle que la nôtre.*
40-44, rue des Meuniers, 93100 Montreuil.



CONTESSE



Société du secteur aéronautique située à Bordes (Pyrénées-Atlantiques) propose

UN CHALLENGE AMBITIEUX POUR



DE HAUT NIVEAU

centrale ou sup. aéro

Le candidat que nous recherchons évoluera dans un environnement technologique performant (CAO - programmes de calculs).
Au sein d'une équipe d'ingénieurs et de projeteurs du bureau Études Moteurs de la Direction Technique, sa mission consistera à concevoir et étudier des composants et des ensembles mécaniques de turbomachines aéronautiques. Son travail s'effectuera en relation avec les services Aérodynamiques - Calculs de Structures et Fabrications Prototypes. Dans le cadre de coopérations, il collaborera éventuellement avec des motoristes étrangers.
La réussite à ce poste nécessite de réelles aptitudes à la communication. La maîtrise de l'anglais est impérative. Le candidat pourra être débutant *ou mieux possèdera une première expérience industrielle.*
Une évolution à moyen terme vers de plus larges responsabilités dans l'usine est tout à fait envisageable pour un ingénieur prêt à s'impliquer. Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à

J.-C. ALESSANDRINI - Direction du Personnel
TURBOMECA - Bordes 64320 BIZANOS

INGENIEUR COMMERCIAL HF



Groupe de dimension internationale recherche pour sa division électronique un **ingénieur commercial.**

FONCTIONS :
- Vente de *semi-conducteurs III-IV et de photo-masques optiques pour applications* micro-électroniques.
- Zone géographique : Europe de l'Ouest.
- Coopération étroite avec la Division.

PROFIL :
- Ingénieur spécialiste micro-électronique et semi-conducteurs.
- *Possédant de préférence* une première expérience industrielle, commerciale ou recherche dans ce secteur.
- Maîtrise parfaite de l'anglais, la connaissance de l'allemand serait *un atout supplémentaire.*
- Aptitude aux relations à tous niveaux et à opérer avec le minimum de supervision directe.
- Grande disponibilité.

PERSPECTIVES DE CARRIERE :
- *Une carrière internationale pour un candidat à fort portentiel.*

Merci d'adresser lettre *manuscrite* et C.V. en *anglais* + photo, sous la référence 3780/LM, à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA



INGENIEURS COMMERCIAUX HF
HAUT NIVEAU

Entreprise à taille humaine, nous sommes leader dans le domaine des RESEAUX et de l'INFORMATIQUE REPARTIE.
Notre expansion nous amène à recruter des Ingénieurs Commerciaux de haut niveau. Des postes sont à pourvoir à PARIS et STRASBOURG.
De formation supérieure, vous avez une expérience de la vente en informatique de 3 ans minimum, l'habitude des contacts commerciaux.
Intégré à une équipe commerciale motivée et performante, vous développerez nos ventes auprès d'une clientèle Grands Comptes.
Contactez Claudette RENAULT dès aujourd'hui ou adressez lui votre dossier de candidature avec lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :
MDS FRANCE S.A., TOUR GAMMA B, 197 rue de Bercy 75582 Paris Cédex 12.

MDS
MDS FRANCE S.A.
GROUPE RECOGNITION

SODETEG

CARRIÈRES INTERNATIONALES POUR TECHNOLOGIE DE POINTE

Piloter des projets d'investissements dans des secteurs industriels ou tertiaires porteurs, concevoir et réaliser des installations clés en main, mettre en place des systèmes de maintenance informatisée, apporter une assistance technique aussi bien dans le domaine de l'aéronautique que de la santé...

SODETEG a acquis une compétence reconnue dans tous ces domaines, tant en France qu'à l'export (plus de 60 % de notre C.A.) et occupe une des premières places au sein de l'ingénierie française.

Nous développons nos équipes et recherchons :

INGÉNIEURS CHARGÉS D'AFFAIRES

Vous assurerez la Direction complète de projets tant sur le plan technique (conception, organisation, suivi de réalisation) que dans la gestion des contrats. Vous interviendrez en France (maîtrise d'œuvre industrielle ou tertiaire) ou à l'export (maintenance, assistance technique...).

Diplômé d'une école d'ingénieurs, vous justifiez déjà d'une expérience de notre métier et possédez le goût des contacts et de l'animation d'équipes techniques. (Réf. 1014/LM).

INGÉNIEURS COMMERCIAUX EXPORT

Vous devrez vendre des réalisations et des services de haut niveau à l'export (Amérique du Sud, Moyen-Orient, Afrique, Asie du Sud-Est...) en bénéficiant d'une large autonomie et de réels moyens.

Ingénieur de formation, parlant évidemment au moins l'anglais, *votre expérience commerciale à l'export dans des secteurs proches du nôtre* (ingénierie, service) vous autorise des objectifs professionnels ambitieux. (Réf. 1015/LM).

Merci d'écrire – en précisant la référence du poste choisi – à Ch. SANCHEZ – SODETEG – 9, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

THOMSON
INDUSTRIE ET INGÉNIERIE

HAVAS CONTACT

LE CENTRE DE FORMATION HP : POUR FAVORISER L'EXCELLENCE DES COMPÉTENCES.

HP EN FRANCE :
3000 PERSONNES,
3 USINES,
3,3 MILLIARDS DE C.A.
3e EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE.

Ingénieurs électroniciens training

HEWLETT-PACKARD Grenoble, centre de développement, *de production et de marketing de matériel et de logiciel de haute performance, est* le **centre Européen de support Informatique.** Son **département Training** (16 ingénieurs training) assure la formation technique des ingénieurs de maintenance de l'Europe, d'Afrique et du Moyent-Orient.
Il s'agit, après une période de 6 mois environ de formation, d'enseigner le «Hardware» et le «Software» aux ingénieurs de nos services après-vente : préparer et élaborer des cours, développer *des exercices pratiques sur unités centrales, périphériques et systèmes mini-informatiques,* faire évoluer les méthodes de formation.
Permettant et exigeant la connaissance et la *maîtrise technique de tous les matériels HP, amenant à des contacts variés et de haut niveau, nécessitant une pratique quotidienne de l'Anglais* (les cours sont assurés dans cette langue), ce poste est en conséquence très formateur. Pour cette raison, c'est une fonction qui permet d'évoluer vers beaucoup d'autres départements (R & D, Marketing, Production) cela au bout de 3 ou 4 ans.
Merci d'adresser votre dossier de candidature - CV, photo et prétentions - à Jean-Philippe DARA, Service Recrutement, Hewlett-Packard France, 5 av. Raymond Chanas - 38320 EYBENS.

HEWLETT PACKARD
PERFORMANCES A L'APPUI.

COMSAT INTERNATIONAL (OVERSEAS) CORPORATION

UN DES LEADERS MONDIAUX EN TELECOMMUNICATIONS, DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT EUROPEEN, recherche

FIELD SERVICE ENGINEERS

Votre mission : Installer et assurer la maintenance d'équipements terminaux variés chez les clients et en atelier. Tester les circuits internationaux téléphoniques et de *transmission de données en relation avec les centres de maintenance de transmission* américains et européens.

Votre profil : *BTS, DUT Electronique ou expérience civile/militaire équivalente. 5 ans* d'expérience minimum dans le domaine des équipements TDM (Time Division Multiple), FDM (Frequency Division Multiple), modems, télé-imprimeurs ou autres équipements terminaux. La connaissance des services et réseaux par satellites, câbles *sous-marins et faisceaux hertziens est également souhaitée. Bilingue anglais-français.* La pratique de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Pour ce poste, basé à **Paris**, *des déplacements en France et dans d'autres pays européens sont à prévoir.*

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV détaillé + photo sous référence M 8523 à Chantal MAHEUX **Multiconsult Recrutement**, 94, avenue de Villiers - 75017 PARIS, qui traitera confidentiellement votre candidature.

MEDIA PA

Le Monde **SECTEURS DE POINTE** Le Monde



Nous plaçons les hautes compétences avant la technologie.
Résultat : de très hautes technologies.

SFENA TESTS AUTOMATIQUES : une division performante, des équipes très qualifiées.
Nous réalisons une gamme de systèmes de test capables de contrôler l'électronique dans un environnement électrique et temporel proche de la réalité. Produits de haut niveau technologique, ils couvrent les besoins de contrôle de production et de maintenance depuis le système complet jusqu'aux cartes électroniques.
Les applications traitées : transports, télécommunications, informatique, armement, électronique donnent aux hommes de la division une expérience très étendue en informatique appliquée aux tests haut de gamme.
Nos objectifs sont ambitieux : + 40 % de progression en 1986 sur une base de 95 millions de CA en 85.

Ingénieurs d'application

Ingénieur électronicien de formation, votre expérience professionnelle vous permet de bien maîtriser les problèmes de l'industrie électronique (production, contrôle et maintenance).
Votre goût du contact allié à des capacités d'adaptation et à un sens pédagogique et de la communication vous permettront d'assurer l'assistance de la clientèle dans l'utilisation de nos tests automatiques.
Cette mission vous amènera à coordonner les activités entre les clients et le département technique.
Vous avez une bonne pratique de l'anglais, une formation à nos produits favorisera votre intégration au sein de notre équipe. Réf. IAP.

Ingénieur d'affaires

Vous avez acquis une solide expérience professionnelle en électronique (étude, production ou commercial). Vous souhaitez la valoriser en exerçant de plus larges responsabilités.
Dans le cadre de notre projet DIADEME concernant l'ensemble des technologies électroniques (applications : avionique, télécommunications, systèmes d'armes), votre mission sera de proposer et de négocier des contrats de vente et d'achat avec des interlocuteurs de haut niveau technique et d'en suivre la réalisation.
Vous serez responsable d'un volume d'affaires s'élevant à environ 300 millions de Frs sur 5 ans.
Vous conduirez également la promotion d'applications nouvelles des produits de la division tests automatiques. Vous avez une bonne pratique de l'Anglais. Réf. IAF.



Merci d'adresser CV, photo et prétentions, en précisant la référence choisie, à Sfena, Gestion des Cadres, BP 59, Aérodrome de Villacoublay, 78141 Vélizy-Villacoublay.

TANT QUE LES HOMMES INNOVERONT

Importante Société Banlieue Ouest recrute

ingénieurs

Grandes Ecoles (X, Centrale, Sup-Aéro, ESE, ENS Télécom...)

pour participer aux avants-projets et à la conception des équipements et chaînes électriques de grands lanceurs.
Les différents postes à pourvoir requièrent des connaissances dans les domaines suivants :
• navigation • automatismes • micro-informatique • systèmes experts • électronique analogique • transmissions numériques • hyper-fréquences.
Les candidats débutants ou avec une expérience d'un ou 2 ans devront être motivés et faire preuve de dynamisme et d'esprit de synthèse.
Anglais nécessaire.
Adresser lettre manuscrite, Curriculum-Vitae et photo sous n° 83.819,
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmet.

P.R.B.

Important Centre d'Études dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, recherche un

PHYSICIEN

• formation Ingénieur diplômé ou universitaire,
• spécialisé en thermo-dynamique (DEA - Doctorat etc...),
• une pratique de quelques années de l'expérimentation et de la mesure en laboratoire est indispensable.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions + photo au CEBTP - 12, rue Brancion 75737 Paris Cedex 15.



Lieu de travail :
SAINT REMY LES CHEVREUSE

pour assurer la direction d'un important service d'études expérimentales et de recherches appliquées dans le domaine des structures (béton, béton précontraint, métal)
• formation d'un haut niveau scientifique,
• expérience importante dans la conception des ouvrages et leur réalisation,
• références de gestion d'un département technique indispensable.

Merci d'écrire en joignant un C.V. détaillé au CEBTP - 12, rue Brancion 75737 Paris Cedex 15.

Groupe informatique internationale
recherche pour son activité
CALCUL SCIENTIFIQUE
en forte expansion

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Responsables d'études et de développements en **MÉCANIQUE AVANCÉE**
(Dynamique des Fluides, Chocs/Impacts, Ruptures) pour Applications Industrielles de Pointe (Aérospatial, Défense, etc.)
– Débutants : 1 ou 2 ans d'expérience
– Connaissances : Anglais, FORTRAN.

Envoyer C.V. et prétentions à :
ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL
[illegible] - Silic 270 - 94578 RUNGIS Cedex.

USSI INGENIERIE

Société spécialisée dans la conception et la réalisation de grands ensembles industriels de technologie avancée.

CHEFS DE PROJET
• CHEF DE PROJET AUTOMATISME
• CHEF DE PROJET GENIE CHIMIQUE
REGION SUD-EST

Responsables des études et de la réalisation de projets d'ensemble, de petite et moyenne dimension, à haute technicité.
Ingénieurs Grande Ecole, ENSAM, ENSI ou équivalent, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire.

Pour le poste de Chef de Projet Automatisme, la pratique de l'anglais courant, une expérience en milieu industriel des automatismes et techniques de planning seraient appréciées.
La capacité de diriger une équipe de techniciens et de dessinateurs est indispensable.

INGENIEUR RADIO PROTECTION DEBUTANT
BAGNEUX (92)

Pour sa division PROCEDE - FONCTIONNEMENT
Vous serez chargé des calculs de radioprotection et des études de sureté. Vous êtes de formation INSTIN ou 3me cycle universitaire en physique nucléaire.

INGENIEUR INFORMATICIEN
REGION SUD-EST

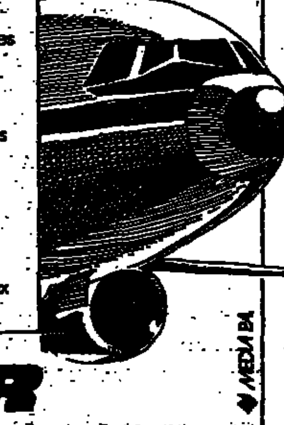
Pour son équipe chargée de la prestation d'ingénierie en informatique industrielle, notamment dans le domaine de la conduite des grands ensembles industriels : analyse fonctionnelle et fabrication des logiciels d'application, conseil, assistance technique.
Ingénieur informaticien diplômé des Grandes Ecoles SUPELEC, IEG, ENSI, INSA.
Vous avez :
• 2 à 3 ans d'expérience sur des matériels tels que 68000 ou 8086, MITRA, SOLAR, VAX avec les systèmes MMT2, UNIX, VMS en utilisant le PASCAL, le FORTRAN ou l'assembleur,
• des notions d'automatismes (automate programmable) et d'électronique (interface E/S calculateurs).
Anglais apprécié. Possibilité de déplacements de courte durée. Les *candidatures de débutants seront également examinées.*

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel
USSI - 116, avenue Aristide-Briand, B.P. 72,
92223 Bagneux. Discrétion assurée.

CONTESSE

INGENIEURS SYSTEMES
RESPONSABLES
MAINTENANCE ET DEVELOPPEMENT
ANALYSTES
ANALYSTES-PROGRAMMEURS HF

Nous développons notre Direction des Systèmes d'Information dans le cadre d'un plan informatique à 5 ans. Notre environnement informatique est basé sur un matériel performant : IBM 30XX, DOS/VSE, CICS avec évolution vers MVS, base de données IDMS, Infocentre et Réseau temps réel important sur tout le territoire.
Compte tenu de ce développement, nous recherchons des INGENIEURS SYSTEMES (Réf. IS), des RESPONSABLES MAINTENANCE ET DEVELOPPEMENT (Réf. RMD), des ANALYSTES (Réf. A), des ANALYSTES-PROGRAMMEURS (Réf. AP).
Vous avez quelques années d'expérience en Informatique, Télématique, Bureautique. Vous êtes diplômés de l'Enseignement Supérieur (DUT minimum).
Vous êtes dynamiques, rigoureux, professionnels : CETTE ANNONCE VOUS CONCERNE.
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, en précisant la référence du poste envisagé, au *Département Développement des Ressources* Humaines - AIR INTER - 1, av. du Maréchal-Devaux 91550 PARAY-VIEILLE-POSTE.



AIR INTER

MEDIA PA

CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE LEADER COMME CONCEPTEUR ET DEVELOPPEUR DE PRODUITS BUREAUTIQUES ET PERIPHERIQUES, RECHERCHE

PLUSIEURS INGENIEURS SPECIALISTES SUPPORT HF

à forte expérience dans ces domaines pour leur confier la responsabilité des produits suivants : "Télécommunications, applications bureautiques, périphériques magnétiques et d'impression, terminaux".

Missions : ils devront acquérir la connaissance des produits développés et effectuer le transfert de compétence auprès des réseaux commerciaux sous la forme d'action d'assistance *de haut niveau.*
Qualités humaines : aimant les contacts, ouverts et communicatifs, ils devront savoir promouvoir nos produits aux corps technico-commercial et maintenance. Anglais indispensable.
Ces postes, disponibles en proche banlieue sud, permettent un enrichissement technique et personnel permanent grâce à une collaboration avec des équipes pluridisciplinaires et par la variété des contacts à entretenir. Salaire motivant
Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 8883 M, à préciser sur l'enveloppe à l'Agence AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra

---

Storno
RADIOTÉLÉPHONES PROFESSIONNELS

Dans le cadre de la francisation de son activité
STORNO S.A. FILIALE DU GROUPE DANOIS STORNO
vient de créer son propre centre de développement et maintenance de logiciels microprocesseurs de ses équipements radiotéléphones destinés aux réseaux privés de radiocommunications d'entreprise et au nouveau service radiocom-2000 privé et public.
Nous recherchons
DES INGÉNIEURS EN ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE
de formation ENSI, INSA ou équivalente, ayant un an d'expérience en développement informatique (systèmes temps réel).
Les applications sont à réaliser dans un environnement VAX 11/750 et INTEL/MDS.
Une bonne connaissance de l'anglais sera appréciée.

LIEU DE TRAVAIL : Aubervilliers
Des déplacements de courte durée sont à prévoir en France et en Europe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : STORNO S.A.
SERVICE DU PERSONNEL
69, rue André-Karman
93300 AUBERVILLIERS.

S.É.E.E.
Importante société d'applications électroniques et micro-informatiques, C.A. 300 millions, effectifs 650 personnes
recherche

TECHNICIEN DE PLATE-FORME

AYANT PARFAITE CONNAISSANCE DES SYSTÈMES MICROPROCESSEURS 8 BITS (6.800-8.085).
CONNAISSANCE DES CIRCUITS ANALOGIQUES.
EXPÉRIENCE EXIGÉE.

Lieu de travail : MONTROUGE.

Adresser c.v. et lettre manuscrite à : M. BERGEAT, S.E.E.E., 11, rue Paul-Bert, 92240 MALAKOFF.

RECHERCHONS
INGÉNIEUR
ÉLECTRONICIEN expér.
Libre de suite. 47-84-74-82.

Constructeur Informatique offre 2 postes à
INGÉNIEURS
orientés système ou télécom.
Libres de suite. 47-84-74-82.

Vous êtes libre de suite
INGÉNIEUR
LOGICIEL en bureautique.
Tél. pour R.V 47-84-74-82.

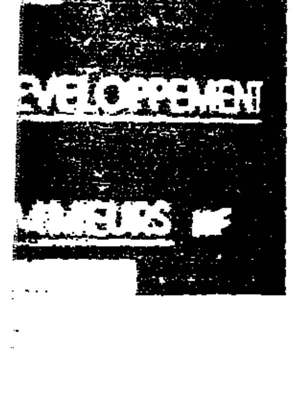
SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE EN INFORMATIQUE ET TÉLÉCOM (HARD) ET (SOFT)
recherche

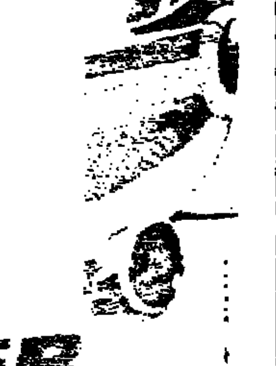
INGÉNIEURS LOGICIELS
ou
TECHNICIENS SUP

Connaissant Assembleur 6809.
Tél. 39-46-82-82









A Grenoble

Filiale d'un groupe américain bien connu, notre unité de fabrications mécaniques (2.000 p., 1,3 MMF de C.A./an) va résolument vers l'usine de demain. Voulez-vous nous aider à aller plus loin ?

ingénieur process

Vous connaissez les robots et les ateliers flexibles, la productique est votre métier, venez la mettre en œuvre chez nous. – (réf. 1077 LM).

Ingénieur de formation, généraliste, électronicien-informaticien, bilingue anglais, fort d'une première expérience en process, dans une entreprise de constructions mécaniques, vous savez faire passer le message et êtes ambitieux. Alors,

notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire



ALEXANDRE TIC S.A.
6, RUE BILLEREY - 38000 GRENOBLE
PARIS - LYON - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEUR PRODUCTION

Nous sommes une Société industrielle filiale d'un grand Groupe français (C.A. 3 milliards). Nous fabriquons dans une unité située au Nord de Paris des produits de grande série destinés principalement à l'industrie.

Nous recherchons un Ingénieur de Production dont la première mission sera de regrouper l'ensemble de nos productions dans un seul atelier. Ce transfert s'accompagnera de modifications d'équipements et de changement de technologie. Cet Ingénieur assurera ensuite la resposabilité de la fabrication dans cet atelier.

Nous confierons ce poste à un jeune Ingénieur Mécanicien, type A.M., ayant obligatoirement une première expérience réussie dans la production et les méthodes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo en précisant sur l'enveloppe la référence 3618 à : RSCG CARRIERES - 48, rue Saint-Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

Nous sommes un grand Groupe International disposant d'un centre d'études informatique, dans la région ouest de la France.

C'est là que sont créées les applications informatiques de demain, concernant les secteurs clé de la gestion industrielle et financière des sites de production.



- vous plonger dans les réalités industrielles,
- vous exprimer en langue anglaise,
- vous déplacer en France et à l'étranger,

ne sont pas des obstacles pour vous,

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE D'INGÉNIEURS INFORMATIQUE.

CONCEPTEUR CHEF DE PROJET

Vous avez la maîtrise d'œuvre complète d'un projet que vous pilotez de A à Z. De formation MIAGE ou ingénieur, vous avez deux ans d'expérience dans la conception et l'application. Réf. 81702/LM

ANALYSTE D'APPLICATION

Vous êtes responsable de la définition technique des projets et en contrôlez la réalisation. Vous êtes de formation MIAGE ou avez un DUT avec expérience. Réf. 81703/LM

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Vous êtes responsable des performances et de la qualité des applications.

Vous définissez des normes de qualité et de performances afin d'homologuer des produits de centre. Vous avez une formation Ingénieur ou MIAGE avec 2 ou 3 années d'expérience. Réf. 81704/LM

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence de votre choix, à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

CENTRE DE GESTION AGRÉÉ

recherche

PUPITREUR

Matériel BULL 61 DPS.
Contrat à durée déterminée.
Expérience minimum requise.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et *photo* au CENGECVI, 17, rue Goubet, 71019 PARIS.

FRAMENTEC

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

FRAMENTEC, filiale de FRAMATOME, conçoit, réalise et commercialise sur les marchés européens, des **systèmes experts.**

Ces systèmes sont mis au point par des Jeunes Ingénieurs, passionnés par le développement de l'Intelligence Artificielle.

Cette équipe souhaite coopter de nouveaux :

INGÉNIEURS DE LA CONNAISSANCE

Votre spécialisation en Intelligence Artificielle (connaissance de *LISP* ou *PROLOG*) vous permettra de développer des systèmes experts, à partir des cahiers des charges définis avec chaque client, et ce, en contact avec les experts de la clientèle.

Nous comptons sur votre **créativité** et votre implication, mais aussi sur votre **ouverture intellectuelle** et vos **qualités relationnelles** qui vous permettront d'aborder des sujets variés.

Le contexte international de FRAMENTEC exige l'anglais courant. Ces postes sont à pourvoir en proche banlieue Sud-Ouest (LE PLESSIS-ROBINSON).

Les dossiers de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sont à adresser sous réf. 79354 à notre conseil **MILO MRH**, 43 bis, boulevard Victor-Hugo, 92200 Neuilly-sur-Seine.

HAVAS CONTACT

Valeo

L'Equipement Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
32000 personnes – C.A. 11 Milliards de Francs - 45% réalisés à l'étranger

recherche pour développer son potentiel humain

Ingénieurs Diplômés Grandes Ecoles

(Centrales, Mines, A.M.,..)+ Gestion (I.A.E., Cesma,...)
Débutants ou Première Expérience

Ingénieurs Gestion

Valeo Direction Centrale Gestion (Paris – 17ème)
Valeo Thermique (Le Mans – 72)

Dans nos équipes de gestion, vous prendrez la responsabilité d'études économiques sur les éléments d'exploitation (activités, résultats, stocks, investissements, prix de revient . . .), développerez de nouvelles méthodes d'analyse et participerez à la diffusion ou l'application de principes de gestion retenus dans le Groupe. *Anglais indispensable, allemand ou espagnol souhaité.* Réf.59456/1/M

Ingénieur Etudes d'Installations

Valeo Matériaux de Friction (proximité Caen – 14)

Vous souhaitez débuter votre carrière ou valoriser une première expérience industrielle. Nous vous proposons, au sein de cet important établissement de production en grande série (1200 personnes), de prendre en charge la responsabilité de l'étude complète :
– de l'amélioration d'un process ou d'une machine existante, – de la construction d'une nouvelle machine... depuis la conception, la réalisation et la mise en service jusqu'au contrôle de l'objectif tant sur le plan coût, délai que qualité et la formation des utilisateurs. Réf.59456/2/M

Ingénieur Méthodes Qualité

Valeo Embrayages (Amiens – 80)

Avec votre équipe d'une vingtaine de techniciens, vous serez chargé dans cette unité de production (1600 personnes) des études et de la conception des machines de contrôle pour les mécanismes d'embrayages, butées ou frictions, de la mise en place des procédures de qualité et des études statistiques en utilisant les moyens de l'informatique technique. Connaissances en électronique appréciées. Réf.59456/3/M

A partir de ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à :
Valeo Service Recrutement I & C – 43 rue Bayen – 75017 PARIS

PARIS-FRANCE ANNONCES

Annecy: jouez l'expansion Sopra!

Nous sommes l'une des plus importantes sociétés françaises de services et d'ingénierie en informatique.
Implantés à ANNECY depuis 1968, nous recherchons pour prendre la responsabilité de l'agence SAVOIE un

ANNECY

Directeur d'agence

■ Diplômé d'une Grande Ecole Scientifique ou Commerciale, vous avez une solide expérience professionnelle acquise de préférence dans le secteur «services et ingénierie en informatique».

■ Votre tempérament commercial, vos réussites en tant qu'animateur d'équipes importantes feront de vous le responsable du développement et de la gestion de notre agence.

■ Votre rémunération annuelle sera supérieure à 300.000 F à objectifs atteints.

Si cette mission vous intéresse, merci d'adresser lettre, CV et photo, à Christian Cordonnier, SOPRA LYON, 2 Bd de Saint Exupéry 69009 Lyon.

SOPRA.
Ingenierie Informatique

média-system

DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Organisme international de grande renommée

recherche

UN DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

Travaillant en étroite collaboration avec le Directeur Général et le Président, il(elle) aura la responsabilité de l'ensemble du secteur des relations publiques, des relations presse, de la publicité, de la communication interne.
Agé(e) d'une trentaine d'années au moins, il(elle) doit avoir une bonne expérience antérieure dans ce domaine et parler anglais.

UN DIRECTEUR DU MARKETING ET DU DÉVELOPPEMENT

Titulaire d'un diplôme d'une grande école de commerce ou équivalent, il(elle) aura pour mission de promouvoir le développement financier de l'organisation par une action innovatrice et performante auprès de ses partenaires (institutions nationales et internationales, entreprises, grand public).

- Une bonne expérience préalable est impérative.
- Une connaissance du marketing direct est souhaitée.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, c.v. avec photo et prétentions à
CATHERINE DAMESIN, 68, boulevard Saint-Marcel, 75005 PARIS.

IMPORTANT ENSEMBLIER INFORMATIQUE (3 500 personnes)
implanté dans les marchés militaires, signalisation, communication
recherche pour son Centre d'Etudes (proche banlieue Sud)

INGENIEUR SIMULATION

pour étudier des simulations de systèmes informatiques complexes, mettre au point les algorithmes nécessaires, rédiger les *spécifications logicielles.* Réf. 562

INGENIEUR PRODUIT «ELECTROTECHNIQUE»

pour assurer la maîtrise d'œuvre du développement de produits nouveaux dans notre activité asservissements, électronique de puissance, actionneurs électriques. Réf. 557

INGENIEUR PRODUIT «ANALOGIQUE»

Pour prendre en charge le développement de produits depuis l'étude jusqu'à la réalisation dans le domaine du traitement du signal et de la signalisation. Réf. 556

INGENIEURS ETUDES LOGICIEL

Pour développer des logiciels temps réel sur micro-processeurs 16 bits pour des systèmes d'armes ou des ensembles d'automatisation de process. Réf. 555

Pour tous ces postes, une première expérience de la fonction est nécessaire.
Adresser CV détaillé et prétentions s/réf. 20828 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Dans l'Eure, proximité d'Evreux, entreprise de fabrication et de distribution du secteur agro-alimentaire, C.A. 60 MF, effectif 130 personnes, associée à un groupe de dimension nationale

recherche :

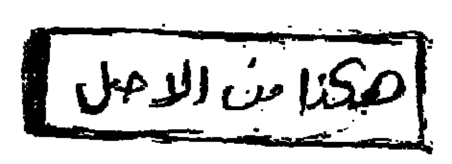
DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

DECS OU ÉQUIVALENT

+ ou – 240 000 F.

Responsable du contrôle de gestion et de prévisions de résultats, de la trésorerie, il dirige un service de 4 personnes disposant d'un environnement informatique puissant :
IBM 36 (Janus, gestion immo., paie et prévision de trésorerie) + micro informatique (multiplan, framework).
Le poste conviendrait à un jeune diplômé justifiant d'une expérience de 4 à 5 ans en entreprise, ce profil n'étant pas limitatif, en liaison directe avec le PDG, sa rigueur et sa volonté d'évolution contribuent au développement de l'entreprise, à ce titre il peut être amené à de fréquents déplacements.

Envoyer C.V., photo, prétentions à :
Monsieur Hedan C.F.P.E.
ZI N° 2, rue Jacquard, BP3532
27035 EVREUX CEDEX.





emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

CADRES FINANCIERS

CARRIERE *Internationale*

Avec un chiffre d'affaires de plus de 125 milliards de francs, nous nous plaçons parmi les tous *premiers groupes mondiaux de l'industrie chimique.*

Présents sur les 5 continents, notre groupe comprend plus de 250 sociétés industrielles ou commerciales. Pour renforcer nos équipes de financiers, nous recherchons des jeunes cadres confirmés et de haut niveau, diplômés HEC, ESSEC, ESCP... parlant aisément l'allemand et l'anglais, ayant déjà 5 ans d'expérience acquise en Cabinet d'audit ou en *entreprise et motivés par une carrière* internationale.

Après environ 3 ans d'activité à LUDWIGSHAFEN en ALLEMAGNE, siège du Groupe, ils seront affectés à un poste de responsabilité financière dans l'une des sociétés du Groupe en France ou à l'étranger.

BASF Merci d'adresser votre dossier, s/réf. FI/LU/M à COMPAGNIE FRANÇAISE BASF 140, rue Jules-Guesde - 92303 LEVALLOIS-PERRET.

MEDIA BA

SORGEM S.A.

Cabinet Français d'Organisation

recherche

3 CONSULTANTS EN ORGANISATION

respectivement spécialisés en

- **COMPTABILITÉ**
- **CONTROLE DE GESTION**
- **APPROVISIONNEMENTS**

Pour séjours de longue durée en Afrique francophone subsaharienne dans le cadre d'une mission d'intervention au sein d'un important organisme public de développement rural.

Ayant une personnalité affirmée, une formation supérieure (école de commerce, DECS ou équivalent), capables d'exercer un métier difficile nécessitant sens de l'initiative et des relations humaines, capacités techniques et qualités de formation, les candidats devront avoir une expérience de plusieurs années dans ces postes ainsi qu'une expérience africaine, si possible en cabinet.

Nous leur proposons un statut d'expatrié avec tous ses avantages, l'intégration dans des équipes de travail, des responsabilités importantes.

Merci d'adresser C.V., photo, prétentions et lettre manuscrite à Gisèle OLIVIER :

SORGEM — 152, boulevard Pereire, 75017 PARIS.



emplois régionaux



GROUPE SEB

Au sein de notre direction financière holding : une responsabilité opérationnelle et d'organisation

Coté à la Bourse de Paris, le groupe SEB développe une stratégie d'innovation et de développement international, concentrée prioritairement sur ses produits clefs pour lesquels il est leader mondial ou national (Marques SEB, TEFAL, CALOR). Il réalise un chiffre d'affaires de 3,2 Milliards de Francs dont 50% à l'international, emploie 7 500 personnes et compte 25 sociétés dont 16 filiales étrangères.

Animant une équipe de 7 personnes, dont 4 cadres, vous assurez la responsabilité pleine et entière de :
- l'élaboration des principes Groupe (comptabilité, fiscalité) - mise en place et suivi dans les filiales,
- la consolidation des comptes - analyse et commentaires,
- la coordination des missions de contrôle interne et externe,
- le développement des applications informatiques et bureautiques de votre service.

Rattaché au Directeur Financier Holding, vous l'assistez également sur certaines opérations clefs.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, vous avez acquis une expérience solide - 7 à 10 ans - en Cabinet et en Entreprise. Vous parlez anglais et avez une bonne connaissance des opérations de consolidation, de la fiscalité, de l'environnement informatique et de la gestion. Vous avez fait vos preuves sur le terrain dans des responsabilités opérationnelles. Votre exigence personnelle de qualité et fiabilité, votre souci d'autonomie et d'engagement, votre aisance relationnelle tant vis-à-vis de l'intérieur que de l'extérieur, votre hauteur de vue, complétée par une approche très pragmatique, vous permettront pleinement de vous exprimer, et d'évoluer au sein de l'état-major financier de notre Groupe, à Lyon.

COFROR, notre Conseil en recrutement, étudiera votre dossier en toute confidentialité et vous remercie de le lui adresser sous référence SF 601 M.

COFROR 13 rue Grolée - 69289 Lyon Cedex 02

SOURCES

carnaud kerplas *L'innovation*

recherche

CHEF DE PROJET C.A.O. - MOULERIE H/F

CARNAUD KERPLAS, filiale du groupe CARNAUD numéro un de l'emballage métallique et plastique, est spécialisée dans la fabrication de flaconnages plastiques pour la *pharmacie, la cosmétologie et la parfumerie.*

Ce spécialiste confirmé aura complète délégation au sein de la Direction Technique, pour mettre en place des équipements et des méthodes de travail améliorant la productivité et la flexibilité dans la création des outillages, et notamment par l'installation d'un système de C.A.O. appliqué à la moulerie des flaconnages plastiques extrêmement diversifiés, tant au niveau des formes que des procédés de fabrication. Ses principales tâches couvriront : la pré-étude, le choix des systèmes, la conduite du projet, les relations avec la sous-traitance, l'harmonisation du parc matériel en fonction des nouveaux choix et méthodes de travail.

Cette création de poste est aussi une opportunité de carrière pour un ingénieur grande école, capable d'introduire la C.A.O. au sein d'un environnement industriel particulièrement performant. La pratique de l'anglais, et si possible de l'allemand, est nécessaire. A terme, le poste peut évoluer vers des fonctions de direction technique ou d'usine. Lieu de travail : DIEPPE.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, CV complet et rémunération actuelle, sous réf. 8/1370 B, à EGOR TECHNOLOGIES, 19, rue de Berri, 75008 Paris.

EGOR TECHNOLOGIES
Département Industrie
19, rue de Berri - 75008 PARIS

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO **egor** MONTREAL

Chefs de projets informatiques dans la banque

Nantes - Cette grande banque nationale française met en œuvre le plan informatique qui doit organiser et régir, dans le futur, l'ensemble de ses systèmes d'information. Pour la conservation et la gestion des valeurs mobilières, elle développe un ambitieux projet auquel elle consacre des ressources importantes dans un environnement gros systèmes (IBM 43XX, CICS, IDMS...). Elle souhaite associer aux ingénieurs de la SSII intervenante deux chefs de projets de fort potentiel destinés à s'intégrer par la suite à ses équipes informatiques.

Dépendant du responsable des Études, ils ont en charge le développement de sous-ensembles bien définis du projet global; en liaison constante avec les services utilisateurs, ils assurent la conception des nouvelles applications; avec des *équipes de 5 à 6 analystes et programmeurs* qu'ils dirigent et animent, ils supervisent et encadrent la réalisation, veillant au respect des procédures, des méthodes et des délais.

Les candidats, de formation supérieure (grande école de commerce ou d'ingénieurs, université), sont des concepteurs haut niveau; ils possèdent au moins 5 ans d'expérience en conduite de projets; ils sont ouverts à une méthodologie. Ils sont motivés pour participer à un projet complexe et de grande envergure. La connaissance de la banque, du secteur financier en particulier, serait un atout.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite et prétentions sous réf. P 116/M à B. Beaunoir,

SEMA•SELECTION *16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.*
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

Membre de Syntec

OFFRES D'EMPLOIS

ifcam

Institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel

recherche pour PARIS

Le Responsable de son Service Formation-Management

Dans le cadre d'une large autonomie de fonctionnement à l'intérieur d'un ensemble marketing-management-développement des aptitudes personnelles, le candidat devra, avec son équipe de formateurs conseils dont il aura la responsabilité, prendre en charge les programmes existants et explorer le marché pour créer et proposer de nouveaux produits.

Sa mission relationnelle aura pour objectifs d'assurer des contacts permanents *entre l'IFCAM et les Caisses Régionales de Crédit Agricole, mais aussi avec les* partenaires formateurs extérieurs à l'Institut.

En outre, il devra préparer l'évolution de la formation au management afin qu'elle soit conçue et intégrée dans la stratégie des Caisses Régionales comme un élément moteur de leur développement.

Le candidat que nous recherchons sera un professionnel confirmé du management et de la formation qui aura si possible une expérience du marketing, du milieu bancaire et qui a déjà exercé des responsabilités d'encadrement.

Il sera un concepteur de programmes, un animateur de sessions mais aussi un interlocuteur et un négociateur auprès des Directions des Caisses Régionales.

Ce poste nécessite de nombreux déplacements en province.

Adresser lettre manuscrite indiquant C.V. et prétentions, sous référence 448 M, à Corinne VAN LOEY :

degré Conseil 11, rue La Boétie 75008 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

ANTONY (92)

PME DYNAMIQUE (20 pers.) Secteur technologies de pointe, fortement exportatrice crée le poste de

RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Pour prendre en charge en environnement informatisé :
- budget annuel,
- supervision de comptabilités auxiliaires diversifiées,
- tenue de la comptabilité générale,
- surveillance trésorerie + suivi bancaire,
- établissement des bilans,
- administration du personnel + déclarations,
- participation aux formalités Import-Export (Crédoc, transit, etc.)

BONNES NOTIONS D'ANGLAIS TITULAIRE BTS OU NIV. DECS + sensibil. à l'informatisation. Si poss. Disponibilité rapide. Rémunération motivante.

Merci d'adresser lettre man. + dossier, C.V., prétentions s/réf. 558507 M à notre conseil ÉQUIPES ET ENTREPRISES 11 bis, r. Portalis, 75008 Paris. Tél. : 42-93-18-72.

Dans le cadre du développement de son service promotion *industrielle*

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDÉPARTEMENTALE Val-d'Oise — Yvelines

recherche

CONSEILLERS EN GESTION INDUSTRIELLE

Profil :
- *diplôme d'ingénieur + école de gestion.*
- Expérience PME indispensable (5 ans mini.)

Mission :
- Conseil aux PME de la circonscription.
- Développement des actions mises en place par le service (transmission et création d'entreprises, innovation, etc.)

Postes basés Val-d'Oise (95) et Yvelines (78)

Env. lettre man., C.V., photo et prét. au service du personnel 21, av. de Paris, 78011 Versailles.

Industrie Moderne Sud Bas-Rhin Produits techniques 400 personnes, en expansion recherche

JEUNE CONTROLEUR FINANCIER

ECS-IECS option finances-comptabilité, et/ou DECS 2 à 3 ans d'expérience (comptabilité générale, analytique, contrôle budgétaire, utilisant l'informatique). Anglais courant *indispensable.*

Mission : il sera le collaborateur direct du Directeur financier pour la supervision de la comptabilité *générale, du reporting, et le suivi* des dossiers fiscaux.

Une première expérience du contrôle financier en milieu industriel performant, de solides connaissances de la comptabilité française, un intérêt pour la comptabilité et les méthodes de controlling anglo-saxonnes (reporting, forecast) sont nécessaires.

Poste d'avenir stable, rémunération stimulante.

Logement facilité.

Adr. C.V. dét. ss réf. 1154 à SELETEC Conseil 67000 STRASBOURG CEDEX

LE CENTRE LEON BERARD *Centre régional de lutte contre le cancer* 28, rue Laennec, 69373 Lyon Cedex 08, recherche

UN INTERNE

ou faisant fonction d'interne *pour son service de radiognostic.* Poste qualifiant. Ecr. ou tél. au 78-00-28-28 poste 3702

URGENT RECHERCHONS

OPTICIEN (NE)

Diplômé(e) pour création magasin AVIGNON Poste à plein temps à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec C.V. manuscrit à : STÉ COOPÉRATIVE D'OPTIQUE 78, avenue Pierre-Semard 84000 Avignon. T. 90-88-92-20

Centre socio-culturel recherche

ANIMATEUR

DUT, DEFA, informatique. Env. c.v. + photo 26 a, rue de Phalsbourg, 67260 Sarre-Union.

S.E.V.M.E. INFORMATIQUE Z.I. les Paluds, 792, av. de la Fleuride, 13685 Aubagne Cedex, 42-82-90-05.

Recrute URGENT :
- 1 technico-commercial, très bon niveau, branche télétransmissions.
- 1 ingénieur pour sa section énergie : bonnes connaissances domaine chargeurs et onduleurs.

Si vous êtes **INGENIEUR GENERALISTE** à dominante mécanique, voici **NOTRE PLAN,** faites-en **VOTRE CARRIERE...**

Nous sommes une PME (330 personnes) travaillant les métaux en feuille, solidement implantée (3me génération), *et performante dans sa commercialisation,* ses investissements, son innovation.

Le développement technique, et la recherche de produits et procédés nouveaux sont notre souci constant. En ce domaine, et parce que les spécificités de nos clients sont très variées, il faut du temps pour se mettre dans le bain.

Ce temps, nous voulons le prendre avec vous. Pour réussir ensemble.

Vous passerez donc 2 ans par diverses responsabilités, avant d'intégrer la Direction Technique. A ce poste, vous verrez alors vous-même se dessiner les contours de votre avenir : large et ouvert. Et vous aurez tout juste 35 ans.

C'est dire dans quelle tranche d'âge nous cherchons cet Arts et Métiers créatif, approfondisseur, réaliste, homme de long terme (sans oubli du quotidien...).

Merci d'adresser, sous identification F 924, votre C.V. détaillé, avec photo et identification de salaire au

BRETAGNE SUD

CEIP Conseil d'Entreprises 56270 PLOEMEUR.

winterthur assurances

ESC, ESCAE, SCIENCES ECO, IAE...

débutez par l'organisation

Nous sommes la première Société d'Assurances Etrangère sur le marché français. Notre département ORGANISATION et INFORMATIQUE se développe... nous recherchons de nouveaux collaborateurs, jeunes diplômés à qui nous souhaitons confier des *postes d'ORGANISATEURS.*

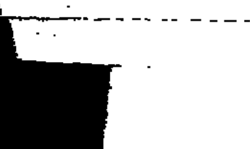
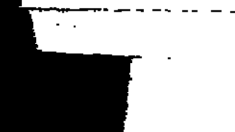
Une fonction où, au sein d'une équipe jeune et dynamique, ils participeront à des actions telles que l'agencement et le développement des méthodes de travail, le perfectionnement des systèmes de traitement, etc.

Un poste d'Organisateur dans un cadre informatique, c'est utiliser ses compétences dans un environnement d'avenir.

Une formation complémentaire sera naturellement dispensée. La rémunération proposée sera déterminée en fonction du parcours universitaire suivi et, éventuellement, de l'expérience acquise.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service Recrutement WINTERTHUR ASSURANCES - Tour Winterthur - Cedex 18 92085 PARIS LA DEFENSE

Organisation et Publicité








La Filiale Française d'un Groupe International qui vend ses services à l'industrie recherche pour la direction de l'une de ses divisions à PARIS

INGENIEUR

Il dispose d'une expérience industrielle confirmée dans le secteur Pétrole et Chimie, a déjà exercé des responsabilités commerciales, techniques et de gestion d'un centre de profit.

Il est nécessairement bilingue anglais et a la volonté de mettre son esprit d'entreprise au service de notre groupe.

Le fait d'avoir appartenu à l'engineering constitue un atout supplémentaire.

Merci d'écrire avec CV et prétentions sous Nº 9488 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne - 75008 Paris - qui transmettra



Gérer et développer un portefeuille de clients

Parce que notre approche internationale des problèmes de prévoyance et de retraite est une garantie de notre performance.

Parce que notre capacité d'innover selon les besoins de nos clients, nous place en tête des couleurs françaises.

Parce que nos deux atouts majeurs sont notre dimension et notre imagination, nous apportons un soin tout particulier à choisir nos collaborateurs.

Le CHARGE DE CLIENTELE que nous recherchons est à l'image de notre philosophie.
Au delà du traitement et du suivi de dossier, nous comptons sur son goût des contacts, sur son esprit d'analyse et sur son aptitude à négocier pour définir une stratégie sociale des régimes de retraite et prévoyance en relation avec les Directions du Personnel.
De formation sciences Po, ESC, vous justifiez d'une première expérience dans la fonction personnelle.
Si l'opportunité d'intégrer l'un des tout premiers Courtiers d'Europe vous intéresse, adressez votre candidature (lettre + CV) en précisant vos prétentions au Directeur du Personnel, 2 rue Ancelle 92200 Neuilly-sur-Seine.



Gras Savoye

DES IDEES ET DES HOMMES

Mazda Eclairage

Leader dans le domaine de la fabrication de matériels d'éclairage, recherche pour son centre industriel de NEVERS (fabrication de matériels d'éclairage intérieur et de sécurité)

2 JEUNES INGENIEURS

• bureau d'études

Il sera responsable d'un groupe de 2 à 3 dessinateurs BTS-DUT. Il devra être capable d'étudier seul un projet complet répondant à un cahier des charges et de rechercher des adaptations optimales sur le plan technique comme économique.

• organisation industrielle

Il prendra en charge le suivi de l'amélioration de la productivité (machines et process) : amélioration des temps, coûts et suivi technique... en étroite collaboration avec la Production, l'Industrialisation et la Qualité.

Une première expérience dans le domaine industriel et une bonne maîtrise de l'anglais seront des atouts supplémentaires pour de jeunes ingénieurs de valeur souhaitant pouvoir évoluer dans une grande entreprise à vocation internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, (lettre, CV et photo) en précisant le poste choisi à MAZDA ECLAIRAGE - Service du Personnel 1, rue des Champs Pacaud, B.P. 1, 58018 NEVERS Cedex.

CONTESSE



Importante société Informatique recherche

UN CHEF DU PERSONNEL

Une entreprise de taille humaine (140 personnes), basée à Paris, filiale d'un important groupe dans le domaine informatique, recherche son Chef du Personnel pour prendre en charge l'ensemble des activités de la fonction.

Il participera avec le Président à l'élaboration de la politique sociale, prendra en charge les relations avec les partenaires sociaux, le CE, les DP et le CHSCT..., supervisera l'administration courante. Une sérieuse connaissance du droit du travail est requise.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure, âgé d'environ 30/35 ans, ayant une expérience solide de la fonction Personnel.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :
Pierre Rigollier SA. A l'attention de M. JP Anselmo 20, rue Chirpaz. 69130 Ecully.

ERNST & WHINNEY, l'un des grands cabinets d'Audit et de Conseil, recherche, pour participer a l'encadrement et à l'animation de son equipe de Juristes-Fiscalistes :

Un Fiscaliste de très Haut Niveau - Futur Associé -

justifiant d'une experience d'au moins huit ans dans l'administration et/ou un Cabinet de Conseil. Les perspectives d'un développement très important de notre cabinet offrent à un candidat de valeur une reelle possibilité d'accès à l'association à court terme. Ce poste sera basé à Paris. (ref. CO36)

Un Fiscaliste Confirmé

justifiant d'une experience de trois à cinq ans. Ce poste sera basé à Lyon. (réf. CO37)

Vos compétences techniques, votre connaissance pratique de l'anglais et votre ouverture d'esprit faciliteront votre reussite au sein d'un groupe solide et prestigieux.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et pretentions), en précisant la reference du poste, à Jean-Marc Tirard, ERNST & WHINNEY Fiscalite, 150 Bd Haussmann - 75008 Paris, qui etudiera votre dossier avec soin et discretion avant de vous répondre.



Ernst & Whinney



SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE, (91) MASSY

recherche pour son département commercial spécialisé dans les équipements et composants inertiels pour systèmes embarqués

INGENIEUR D'AFFAIRES

diplômé SUP AERO, SUPELEC etc..., ayant quelques années d'expérience sur le marché international des équipements pour l'aéronautique et l'armement.

Il aura la responsabilité de liaisons techniques et commerciales avec les clients ainsi que l'animation des contacts avec les services études et développement de la Société.

Une expérience des relations avec les grandes administrations techniques serait appréciée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions
Direction des Affaires Sociales - B.P. 74
91301 MASSY CEDEX

P.R.

UN CENTRE DE RECHERCHE TECHNIQUE (PARIS SUD) cherche dans le cadre d'une nouvelle politique de

DEVELOPPEMENT

UN INGENIEUR CONFIRME EN MECANIQUE DES FLUIDES

chargé d'études scientifiques et techniques en gestion de l'**AIR** :

ECOULEMENTS, FILTRATION, VENTILATION, MACHINES TOURNANTES.

Envoyer C.V., rémunération souhaitée à :



CONSULTANTS ASSOCIES
C. LEMAIGNAN
19, rue Blanche - 75009 PARIS

Pierre Lichau S.A.

Importante société internationale recherche au sein de son siège social à Paris, un

Jeune Juriste HF

AFFAIRES INTERNATIONALES

Venant compléter l'équipe de juristes et de fiscalistes internationaux, il sera chargé :
- du suivi juridique des filiales du Groupe implantées en France et à l'étranger.
- de la négociation et de la rédaction des contrats et accords commerciaux signés par l'entreprise.
- de l'assistance juridique aux directeurs de projet.

Ce poste s'adresse à un jeune juriste diplômé de 3ème cycle, familiarisé avec le monde du travail et des affaires à travers une première expérience professionnelle réussie.
Cette fonction exige naturellement des qualités de rigueur, le sens des contacts humains et une grande disponibilité liées aux nombreuses missions à l'étranger.
Votre anglais est impérativement opérationnel, espagnol souhaité.
Rémunération et évolution motivantes au sein d'un groupe dynamique.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 3489, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

TRES IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER recherche



CHEF COMPTABLE

Rattaché au Responsable de la division valeurs mobilières de la Direction des Activités FINANCIERES :
- vous dirigerez une équipe de 15 à 20 personnes.
- vous prendrez en charge la tenue et la comptabilité des portefeuilles institutionnels
- âgé de 35 à 45 ans
- titulaire du D.E.C.S
- vous avez une solide expérience d'encadrement
- la rémunération sera essentiellement en fonction de l'expérience.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prét. sous réf. 20842 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

ORGANISME BANCAIRE
recherche

FISCALISTE

ayant une bonne maîtrise de la fiscalité et des vérifications. Il justifiera d'une expérience d'au moins 5 ans acquise dans l'administration fiscale et/ou dans un Cabinet Conseil.
De formation supérieure (IEP, Maîtrise de Droit Privé, ENI), il collaborera à toutes les activités de l'équipe existante. La disponibilité, la créativité constituent des atouts nécessaires pour évoluer dans la spécialité ou dans le groupe.

Adresser C.V., photo, salaire actuel et prétentions s/réf. 20989 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Aucun de nos clients ne nous a demandé de passer cette annonce !...

mais ils en seront les premiers satisfaits. Ils attendent beaucoup de notre cabinet de recrutement, tant et plus qu'aujourd'hui nous étoffons notre équipe de

Consultants

Avec nous, ils interviendront auprès des entreprises, analyseront leurs besoins, définiront avec elles les actions à mener pour trouver le profil optimal. Bien sûr, il mettront en oeuvre l'ensemble des moyens dont nous diposons pour mener à bien leurs missions, du recrutement à la parfaite intégration des candidats sélectionnés.
Consultant expérimenté ou cadre commercial dans une société de service vous voulez vous impliquer au sein d'un cabinet dont le développement est bati sur l'efficacité communicative. Efficacité prouvée en 3 ans, à Paris comme à Lyon, auprès de clients exigeants, grâce à une équipe de 10 personnes, enthousiastes et motivées.
Olivier Chaumette vous remercie de lui écrire sous réf. SH 82 M, en indiquant votre intérêt pour Lyon ou Paris, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris.

APCOREM



CONSULTANT

Vous avez la trentaine, et vous voulez devenir Consultant.

Attiré par la diversité des problèmes, vous savez les aborder avec une intelligence aiguisée. *Avec un diplôme d'une Grande Ecole d'Ingénieurs*, et une première expérience industrielle réussie, vous disposez d'une forte puissance de travail et d'une bonne capacité de persuasion.

Notre Cabinet, membre de Syntec, *possède une notoriété de premier* ordre et peut vous permettre d'évoluer rapidement vers un poste de responsabilité, comportant de larges initiatives et une *réelle* autonomie dans l'action.

Nos bureaux sont à Paris et Lyon. Votre domicile est en France.

La rémunération que nous proposons sera très attractive, à la mesure *de votre potentiel et de votre ambition professionnelle.*

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, écrivez à Axial, 27 rue Taitbout 75009 Paris, s/réf. 1202, en adressant lettre manuscrite, c.v. et photo. *Votre dossier sera examiné de façon confidentielle.*

SYNDICAT PROFESSIONNEL d'INDUSTRIES METALLURGIQUES
recherche :

SECRETAIRE GENERAL

pour succéder à l'actuel titulaire du poste.
Le candidat âgé de 35 ans minimum, de formation Grande Ecole ou équivalent *devra être rompu*
AUX RELATIONS PUBLIQUES
tant nationales (administrations et entreprises) qu'internationales.
Il aura acquis une solide expérience en matière d'analyses statistiques *et rapports de synthèse.*
La pratique courante de l'ANGLAIS et de l'ALLEMAND est indispensable.
Poste basé à PARIS
REMUNERATION MOTIVANTE
Adresser C.V. manuscrit détaillé *indiquant dernière rémunération perçue à* (sous référence 8379)
B.E.O. 34, rue de l'Arcade 75008 Paris

BTS comptabilité + 1re EXP.

POUR LA GESTION DE SOCIETES FINANCIERES

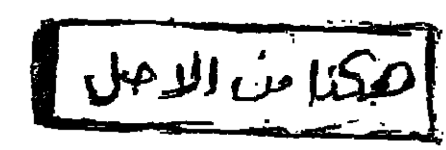
Une importante banque, Paris-2e, recherche pour son DEPARTEMENT FINANCIER des collaborateurs diplômés.

A un candidat titulaire d'un BTS comptabilité ou équivalent, nous confierons la gestion administrative et comptable de sociétés financières (SICAV, FCP...). Une expérience préalable de la fonction serait appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prét., en précisant sur l'enveloppe la réf. 3899/LM, à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA



OFFRES D'EMPLOIS

secrétaires

capitaux propositions commerciales

formation professionnelle

propositions diverses

travail à domicile

DEMANDES D'EMPLOIS

L'immobilier

appartements ventes

appartements achats

locations non meublées offres

locations non meublées demandes

locations meublées demandes

immeubles

hôtels particuliers

villas

propriétés

viagers

immobilier information

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

fonds de commerce



PATRIMOINE

POINT DE VUE

La résistible passion des plans-reliefs du roi

Par MICHEL PARENT (*)

LE Musée des plans-reliefs du roi a été fermé lundi 16 décembre. Et pour des mois, des années peut-être, la plupart de ses ouvrages vont être soustraits à l'intérêt de ses cent cinquante mille visiteurs annuels sans motif plausible. Que son histoire, l'ancienne (illustre) autant que la récente (attristante), plaide sa grâce, tandis que commence sa mise en caisse, comme on dit chez les entrepreneurs de pompes funèbres.

A partir de 1668, Louis XIV et Louvois prescrivent à Vauban, pour assurer la connaissance globale de notre défense stratégique et tactique, de fabriquer ces portraits en relief au 1/600e des places fortes que, simultanément, le grand ingénieur dispose à la périphérie du royaume. Ces images, aussi fidèles que raffinées, associant avec minutie tout l'environnement rural et urbain des lieux, ont autant pour objet la pédagogie militaire que le prestige propre à impressionner les amis de la France et à dissuader les moins sûrs.

« Il dit Grouchy ! C'était Blücher »

Pour Pierre le Grand c'est merveille (1717). Pour le pauvre Louis XVI, d'une jugeotte moins assurée : « Ce n'est (déjà ?) que colifichets qui ne méritent pas d'être conservés » (1774), et quoique son ministre Du Muy assure, avant de prescrire leur déplacement, qu'il « n'entend pas que trop de précipitation expose ces plans à être détériorés », en voilà douze d'entre eux qui périssent au cours du charroi du Louvre aux Invalides dirigé pas Soufflot (1777).

Ce général Blücher (de Waterloo), occupant prussien de Paris, en 1815, vole dix-neuf plans qui seront détruits en 1944 dans les bombardements de Berlin. Le tsar Alexandre Ier empêche la spoliation de se poursuivre. Son neveu Alexandre II vient les admirer à son tour : c'est le clou de l'exposition universelle de 1867. En 1870, retour prussien : le conservateur mure les salles convoitées. En 1940, même hantise : de l'exode, les plans reviennent en piteux état. Depuis, avec la même technique minutieuse que les ouvriers de Vauban, leur restauration se poursuit avec des moyens qualifiés mais restreints.

Mais quelque Belphégor rôde au quatrième étage des Invalides. Dès lors qu'après 1870 l'intérêt historique s'est substitué à l'intérêt stratégique, le général André, ministre de la guerre, brade sans repentir Douai et Arras à leurs villes, pour « faire de la place » (1901). Allez y voir, si on ose encore les montrer : l'un d'eux a été restauré à la « mie de pain » (sic). En 1927, nouvelles destructions. Alors, mon prédécesseur, l'inspecteur général Jean Verrier, s'émeut : il les fait classer en tant que collection « une et indivisible », comme la République, et bientôt en fait la propriété de notre service des monuments historiques.

Du rêve de Versailles au refus d'obéissance

En 1946, je deviens l'un de ses jeunes collaborateurs. Jean Verrier me charge d'explorer les Petites Ecuries du Roy à Versailles – autre invalide du patrimoine à l'époque – pour en faire, à partir de la collection des plans, « le grand musée des villes de France et de l'urbanisme ». Quel exaltant projet que de confronter, en préface à la visite de la France profonde, le pôle de la centralisation royale avec la périphérie protectrice de la France qui rendit la constitution de notre pays irréversible (et son territoire, un siècle durant, inexpugnable). Occasion, aussi, de recueillir des centaines de maquettes modernes pour témoigner du développement actuel de nos villes, depuis les projets avortés jusqu'aux réalisations... malheureusement réalisées : quel instrument pédagogique exceptionnel pour le public et les professionnels eût-on ainsi possédé !

En 1950, le ministre de l'éducation nationale, Yvon Delbos, consacre le projet. Un peu plus tard, un de mes successeurs, Louis Grodecki, est à l'œuvre et va reconnaître les premières salles libérées de ces immenses écuries au fur et à mesure de leur restauration. Mais Malraux vint, et ce ne fut pas Malherbe. Il met fin au projet en 1964 et au rêve. Sera-ce Chambord le nouvel élu ? Je n'ai pas de peine à démontrer, outre l'incompatibilité d'humeur, que les murs intérieurs suintent en automne et que les salles sont plus exiguës que les plans... Alors la dispersion est ordonnée, et, à cette fin, une commission ad hoc est constituée dont je suis rapporteur sous la présidence de mon aîné L.-P. May. Mais nous refusons, ainsi qu'en témoigne mon rapport, de nous soumettre à de tels ordres, contraires à la déontologie des fonds d'archives, à l'avenir de la collection, à sa signification centrale et unitaire, et nous invoquons la réserve consciente. Malraux, enfin, se rend à nos arguments... Mais hélas ! il écoute bientôt ceux qui lui « empruntent » la galerie Fourcroy ; amputation nouvelle du musée à la base de la situation actuelle : 15 % d'espaces perdus, une grande partie de la collection à la verticale et non exposée au public. J'obtiens du moins, un peu plus tard, le jumelage avec le Musée de l'armée. Les visiteurs passent progressivement de cinq mille à cent cinquante mille. Mais pour autant, pas plus d'argent que de Suisses...

Toujours Belphégor

En 1977, Belphégor a changé de repaire. Il siège peut être dans une commission administrative qui, elle, est souveraine, et qui, sans le témoignage des spécialistes, décide de « décentraliser » les plans-reliefs. Où ? N'importe, pourvu qu'ils déguerpissent de Paris ! Va pour Mont-Dauphin où, sous ce climat, ils ne passeraient pas l'hiver. Déguerpissez de Paris, outil indispensable à l'étude des formes urbaines issues du centre du royaume, déguerpissez symbole de notre unité et de notre histoire ! D'ailleurs, l'histoire, les petits Français ne la connaissent plus, alors les technocrates ! (Du moins certains...)

En revanche, en 1979, le directeur du patrimoine de l'époque, Christian Pattyn, qui a réussi à différer l'effet de cette désolante décision, persuade le ministre Lecat non seulement de lui donner les moyens de hâter la restauration des toits des Invalides pour sauver les plans sur place (les gardiens jouent parfois au jeu des seaux et de la serpillière), mais de reprendre des travaux que j'avais jadis amorcés, avec M. Paquet, de dégagement des charpentes pour réaliser sur place un aménagement moderne définitif. A son tour, Jack Lang poursuit et achève cette opération et, au surplus, consacre 700 000 F à faire repeindre et éclairer le musée, qui ne connaissait pas encore l'invention de l'électricité...

Las ! Le contrordre suit l'ordre : est-ce aussi commun à la culture qu'aux armées ? Demi-tour droite, ou gauche, ou plutôt nord. Le niveau d'incommunicabilité de la direction du patrimoine se situe-t-il à celui des conditions de sécurité d'un tel transfert, aux motifs de sa hâte, à l'espace immédiatement disponible à Lille, à la durée du séjour en caisse des non-premiers élus, à l'état de santé des voyageurs et des incarcérés ? Et ce au point que des associations de sauvegarde doivent introduire une action en référé auprès de Me Vuitton ?

Monsieur le ministre, nous vous demandons de revenir à votre premier mouvement. Nul n'est diminué de changer d'avis quand c'est pour choisir le bon.

(*) Inspecteur général honoraire des Monuments historiques, président de l'Association Vauban.

ÉCHECS – LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Londres et Leningrad candidates pour organiser le match revanche

Londres et Leningrad sont les deux seules villes à avoir fait officiellement acte de candidature pour l'organisation du match revanche entre le champion du monde Garry Kasparov et l'ancien détenteur du titre Anatoli Karpov. C'est par un communiqué, publié le lundi 16 décembre à Lucerne, que la Fédération internationale des échecs (FIDE) a annoncé la clôture officielle du dépôt des candidatures.

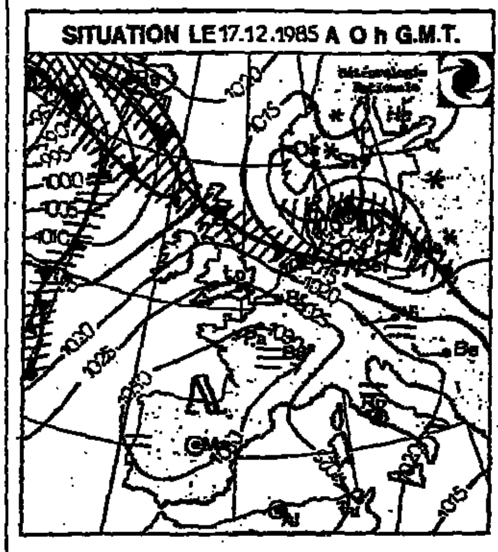
La bourse proposée par Londres aux deux joueurs est de 1,8 millions de francs suisses (6 570 000 francs environ) et celle offerte par Leningrad, de 1 million de francs suisses (3 700 000 francs environ). Il serait cependant bien surprenant que la capitale britannique, malgré son offre supérieure, soit choisie. Quant à la candidature de Leningrad, elle porte la marque de Kasparov, hostile à Moscou depuis toujours.

En attendant la décision de la FIDE, qui devrait être prise avant la fin de l'année, le champion du monde poursuit brillamment son match contre Timman. Lundi, il a remporté la deuxième partie en 35 coups, et mène donc 2 à 0.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17.12.1985 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18.12.85 DÉBUT DE MATINÉE

Averse – Pluie – Neige – Brouillard – Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 17 décembre à 0 heure et le mercredi 18 décembre à 24 heures.

Le champ élevé de pression sur notre pays va régresser vers le Sud, permettant le passage atténué d'une perturbation sur les régions au nord de la Loire.

Mercredi matin, le ciel sera très nuageux des pays de Loire à l'Orléanais et au Nord-Est avec des bruines sur les régions côtières de la Manche. Ces faibles bruines gagneront en cours de journée les régions du Poitou au Nord-Est et seront plus importantes sur le nord du Massif Central et le Jura. Sur les autres régions, à l'exception des régions méditerranéennes, où le ciel sera peu nuageux, les brouillards seront nombreux, localement givrants sur les reliefs.

En cours de journée, de belles éclaircies se développeront, sauf dans la vallée de la Garonne et le Centre-Est, où elles seront moins nombreuses. Le soir, des nuages apparaîtront près des côtes atlantiques. Le mistral faiblira en cours de journée.

Les températures évolueront peu. Sur la moitié nord, de 3 à 5 degrés le matin, 9 à 10 degrés près des côtes, de 8 à 10 degrés l'après-midi ; sur la moitié sud, le matin, de 0 à 4 degrés, avec des gelées dans le Massif Central, de 10 à 14 degrés et 16 à 20 degrés près des côtes méditerranéennes l'après-midi.

Évolution prévue pour la fin de semaine

De hautes pressions persisteront sur la moitié sud du pays en s'affaiblissant peu à peu tandis que la moitié nord se trouvera en bordure du courant océanique perturbé, les perturbations s'enfonçant progressivement de plus en plus vers le sud du pays.

Jeudi 19, très nuageux le matin du Bordelais au Massif Central et au nord des Alpes. Nuages se décalant dans la journée vers le Sud-Ouest pour atteindre le soir la Corse, ou quelques averses se produiront.

A l'avant, bien ensoleillé le matin sur le pourtour méditerranéen. Nuages bas matinaux de l'Aquitaine au sud du Massif Central.

A l'arrière, de la Manche à la Loire et au Nord-Est, ciel variable avec quelques averses près des frontières du Nord-Est, se couvrant dans l'après-midi sur la Bretagne puis en début de nuit sur l'ensemble des régions voisines de la Manche avec quelques bruines côtières. Ailleurs, développement de belles éclaircies dans la journée.

Vent de sud-ouest modéré à assez fort près de la Manche. Minimum : 3 à 7 degrés dans le Nord-Ouest, 2 à 4 degrés dans le Nord-Est, 5 à 9 degrés dans le Sud-Ouest, 1 à 5 degrés dans le Sud-Est. Maximum : 5 à 8 degrés sur la moitié nord, 9 à 14 degrés sur la moitié sud.

Vendredi 20, de la Bretagne au Nord, très nuageux à couvert avec quelques bruines côtières. Ailleurs, nombreux brouillards matinaux (pouvant être givrants de la Lorraine au Morvan et à la Franche-Comté) se dissipant à la mi-journée puis temps bien ensoleillé excepté en Corse où le ciel sera plus variable avec quelques averses.

Minimums stationnaires ou en légère hausse près de la Manche, en baisse de 2 à 4 degrés ailleurs. Maximums sans grand changement.

Samedi 21, temps très nuageux à couvert avec quelques pluies ou bruines faibles et intermittentes sur les régions voisines de la Manche, gagnant dans la journée l'ensemble des régions situées au nord de la Loire et de la Seine. Pluies à caractère plus continu et modéré en fin de journée en bordure de Manche.

Plus au sud, brouillards matinaux de l'Aquitaine au Massif Central, au Centre et au Nord-Est. Développement de belles éclaircies dans la journée. Temps très ensoleillé sur le pourtour méditerranéen.

Minimums en légère hausse sur la moitié nord, stationnaires ailleurs. Maximums en légère hausse.

Dimanche 22, très nuageux à couvert le matin de la Bretagne et des pays de Loire au Nord et au Nord-Est (pluies modérées près de la Manche, quelques bruines ailleurs). Nuages progressant dans la journée vers les Charentes, le nord du Massif Central et le Jura, mais pluies se limitant au nord de la Loire.

Plus au sud, nombreux nuages bas en Aquitaine, quelques brouillards matinaux dans le Massif Central puis nuageux avec éclaircies, plus belles sur le pourtour méditerranéen.

Vent de sud-ouest modéré à assez fort. Températures en hausse de 1 à 3 degrés.

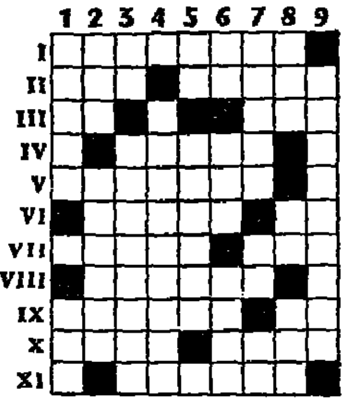
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 16 décembre, le second le minimum de la nuit du 16 décembre au 17 décembre) : Ajaccio, 16 et 4 degrés ; Biarritz, 15 et 2 ; Bordeaux, 11 et – 1 ; Bréhat, 10 et 8 ; Brest, 11 et 8 ; Cannes, 15 et 2 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 9 et –4 ; Dijon, 7 et 3 ; Dinard, 8 et 7 ; Embrun, 11 et 2 ; Grenoble-St-M.-H., – 1 et – 4 ; Grenoble-St-Geoirs, – 1 et – 2 ; La Rochelle, 6 et 4 ; Lille, 10 et 9 ; Limoges, 13 et 1 ; Lorient, 10 et 8 ; Lyon, 6 et 1 ; Marseille-Marignane, 12 et 0 ; Nancy, 9 et 5 ; Nantes, 7 et 6 ; Nice-Aéroport, 15 et 5 ; Paris-Montsouris, 9 et 7 ; Paris-Orly, 8 et 6 ; Pau, 16 et – 1 ; Perpignan, 22 et 16 ; Rennes, 6 et 6 ; Rouen, 7 et 6 ; Saint-Etienne, 9 et – 3 ; Strasbourg, 12 et 5 ; Toulouse, 3 et 0 ; Tours, 5 et 3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 4 ; Genève, 2 et – 2 ; Lisbonne, 15 et 5 ; Londres, 11 et 6 ; Madrid, 12 et – 3 ; Rome, 16 et 2 ; Stockholm, – 2 et – 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4120



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II				■					
III			■		■	■			
IV		■						■	
V								■	
VI	■						■		
VII						■			
VIII	■							■	
IX							■		
X					■				
XI		■							■

HORIZONTALEMENT

I. Les belles sont plus enrichissantes que les bonnes. – II. Parleur coloré, mais fastidieux. Pour l'atteindre, il faut aller à fond de cale. – III. Négation. Matière à rotation précédant une attaque indirecte. – IV. Titi ou Toto. – V. Expression de voix silencieuses. – VI. Membres supérieurs. Indéfini. – VII. Associer poétiquement l'utile au futile. Jeu à enjeux. – VIII. Elément de pont. – IX. Contrainte pénitencielle. « Capitales » de Porto-Rico. – X. Maître de Rubens. Déborde quand on nage dedans. – XI. Feux d'artifice.

VERTICALEMENT

1. Tombent sous le charme automnal. Grain. – 2. Monnaie européenne. Certaine ne peut s'exprimer qu'avec un jeu de baguettes. – 3. Jeu de baguettes. Jeux de billes. – 4. Jeu de baguettes ou de billes. – 5. Traditions. Jeux de billes. – 6. Pièce lyrique ou morceau de piano. Bien établi. Ponctue une apparition précoce. – 7. Commune de Belgique. Duplicateur. Mérite une correction quand il est déplacé. – 8. Pourvoyeur de maquis. Types complètement ronds. Se vide tout d'une traite. – 9. Iphigénie en Tauride.

Solution du problème n° 4119

Horizontalement

I. Crevaison. – II. Lave-glace. – III. Adonis. Cr. – IV. Pieu. Paf. – V. Oo. Gus. – VI. Tsé-tsé. Il. – VII. Ecce homo. – VIII. Mou. Elans. – IX. Eploré. Nô. – X. Nie. Tel. – XI. Tés. Foule.

Verticalement

1. Clapotement. – 2. Radioscopie. – 3. Evoé. Eculés. – 4. Vénusté. – 5. Agi. Shérif. – 6. Ils. Geôle. – 7. SA. Pu. Ma. Tu. – 8. Occasionnel. – 9. Nerf. Sole.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

« L'Ecole des beaux-arts et les salons de l'hôtel de Chimay », 15 heures, 17, quai Malaquais (M.-C. Lasnier).

« Un peintre « pompier » d'hier qui envoûte notre temps : Gustave Moreau », 15 heures, 12, rue de la Rochefoucauld.

« Une vie pour l'art : la collection Thyssen », 15 heures, entrée Musée d'art moderne (Paris et son histoire).

« Pour les jeunes : la vie quotidienne du Moyen Age dans l'hôtel de Cluny », 14 h 30, cour musée, place Paul-Painlevé.

« Le mobilier Louis XVI, raffinement et exotisme », 14 h 30, Louvre, porte Denon (Arcus).

« L'Opéra », 15 heures, haut des marches gauche.

« Appartements royaux au Louvre », 14 h 30, devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité, côté marché aux fleurs (Charles Merle).

« Exposition Thyssen Bornemisza », 15 heures, Musée d'art moderne (caisse) (Approche de l'art).

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 20 h 30, « La Kabbalah ou la tradition cosmique ».

5, rue Largillière, 15 heures, « Les fées, les elfes et les esprits de la nature ».

21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, 15 heures et 17 heures, « Les Mongols : Gengis Khan, Tamerlan et la Horde d'or ».

Domus Medica, 60 boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30, « L'Inconscient collectif ».

Collège de France, 18 heures, salle n° 6, « Propos sur l'identité de l'homme » (professeurs Jean Bernard, Jean Dausset, André Govaerts, M. Pierre Giraudet, président de la Fondation de France).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 17 décembre :

UN DÉCRET

- N° 85-1328 du 16 décembre 1985 pris en application de la loi n° 85-1321 du 14 décembre 1985 portant diverses dispositions relatives aux valeurs mobilières, au droit des sociétés et de la Bourse.

DES ARRÊTÉS

- Du 12 novembre 1985 réglementant l'hygiène de la préparation des viandes attendries destinées à la consommation.
- Du 25 novembre 1985 relatifs à l'organisation et à l'indemnisation des services de garde dans les hôpitaux publics autres que les hôpitaux locaux et dans les services de réanimation des hôpitaux publics, et à l'indemnisation des gardes effectuées par les internes et les étudiants désignés pour occuper provisoirement un poste d'interne des établissements d'hospitalisation publics autres que les hôpitaux locaux.

UNE CIRCULAIRE

- Du 30 août 1985 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (installations de transit, regroupement et prétraitement de déchets industriels).

BREF

COLLOQUE

HORIZON 90. – Un colloque sur l'avenir économique des associations réunira, le 19 décembre prochain au Palais des Congrès à Paris, les responsables associatifs. Des ateliers (activités économiques, développement local, financements du futur) et des communications sur les dispositions nouvelles devraient familiariser les dirigeants d'associations avec les impératifs économiques.

★ Service associations, 60, rue du Président-Wilson, 92300 Levallois-Perret. Téléphone : (1) 47-37-92-50.

NOEL

« ALLO, JE SUIS SEUL ». – Dans la nuit du 24 au 25 décembre, des bénévoles du Secours catholique recevront les appels téléphoniques de ceux qui, isolés en cette soirée de Noël, voudront partager leur solitude. De 17 h 30 à 2 heures du matin, il leur suffira d'appeler le (1) 43-20-14-14.

★ Secours catholique, 106, rue du Bac, 75341 Paris cedex 07. Téléphone : (1) 43-20-14-14. CCP 5620-09 K Paris.

économie

REPÈRES

Dollar : glissement à 7,67 F

Le dollar a cédé du terrain, mardi 17 décembre, sur l'ensemble des marchés des changes. A Paris, *le billet vert est retombé à 7,6755 F* en fin de matinée, contre 7,7115 F la veille en séance officielle, tandis que le deutschemark progressait à 3,0610 F, contre 3,0575 F. A Francfort, la devise américaine a également reculé *pour s'établir à 2,5060/5070 DM (contre 2,5270/5280 DM)*, de même qu'à Tokyo : 201,80 yens (contre 202,20). Ce glissement est imputable en partie aux propos de M. Henry Kaufman, le spécialiste de Salomon Brothers, selon lesquels les taux d'intérêt *américains devraient légèrement baisser l'année prochaine.*

Conjoncture : une récession se profile pour 1987 aux Etats-Unis

La croissance économique américaine devrait s'accélérer légèrement l'an prochain pour atteindre 2,9 % contre 2,5 % en 1985 *mais une récession se profile à l'horizon de 1987, estiment* à une majorité écrasante les membres de l'Association nationale des économistes d'entreprise. Seuls 15 % d'entre eux envisagent la poursuite d'une croissance qui entame sa quatrième année. En *revanche, l'inflation devrait rester sous contrôle et représenter* 4 % en 1986 contre 3,5 % en 1985. Parmi les autres prévisions marquantes des économistes américains d'entreprise, le chômage qui se stabilisera à son haut niveau actuel de 7,2 % et les taux *d'intérêt qui ont peu de chance de baisser en deçà du niveau du prime rate* d'aujourd'hui de 9,5 %. L'Association fait enfin preuve d'un solide scepticisme face au compromis budgétaire adopté par le Congrès et visant à équilibrer les finances fédérales d'ici à 1991. A ses yeux, de trop fortes réductions de dépenses feront de 1987 une année encore plus difficile que prévu, l'autre terme de l'alternative — un relèvement des impôts — risquant lui aussi d'aboutir à un ralentissement de la croissance.

Café : vers une libération des exportations

Les cours du café sur les différentes places de cotation ont continué à monter, le lundi 16 décembre, en dépit de l'annonce par l'Organisation internationale du café (OIC) d'une nouvelle *augmentation du quota global d'exportation de 3 millions de sacs,* portant le total à 63 millions de sacs. La spéculation qui s'est traduite par des hausses de 7,5 % à 8 % sur le marché de Londres est encouragée par l'imminence de la publication par l'Institut brésilien du café de son estimation de la récolte. La sécheresse qui sévit dans les Etats du sud du Brésil, affectant l'ensemble de l'agriculture, fait craindre une chute de production d'environ 50 % par rapport à 1984-1985, où elle atteignait alors 30 millions de sacs. L'OIC, conformément à l'accord international sur le café pourrait supprimer le contingentement si les cours persistent à monter au-dessus du prix-plafond (140 cents par livre) fixé par l'accord.

Commerce international : feu vert américain vers la Chine

Décidée à jouer la carte du marché chinois, l'administration américaine va assouplir les restrictions à l'exportation de certains produits vers la Chine. Le secrétaire américain au commerce, M. Malcolm Baldrige, a annoncé, le lundi 16 décembre, que la liste des catégories de produits exportables sans autorisation préalable va passer de sept à vingt-sept et inclure notamment les ordinateurs, les machines-outils, les semi-conducteurs, le matériel de robotique et les instruments électroniques. Une mesure qualifiée par M. Baldrige de *« pas en avant important »* pour les échanges sino-américains, qui devraient atteindre cette année 6 milliards de dollars, selon le département du commerce.

SOCIAL

Selon M. Bergeron

Le régime général de sécurité sociale sera en déficit en 1985

M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a exprimé, le lundi 15 décembre, son désaccord avec les chiffres du gouvernement sur les comptes du régime général de sécurité sociale en 1985 et 1986. En 1985, selon FO, il n'y aura pas l'excédent de 5 milliards de francs annoncé mais un déficit de 4,4 milliards (résultant d'un déficit de 9,5 milliards pour la branche vieillesse et de 2 milliards pour la branche maladie, face à un excédent de l'ordre de 7 milliards pour la famille). La différence s'explique de la manière suivante : FO estime qu'on ne peut pas prendre en compte les effets du décalage de versement des allocations familiales et des donations hospitalières (5 milliards au total), ni l'excédent de 1,8 milliard des accidents du travail — celui-ci entraînant *ipso facto* une réduction de cotisation l'année suivante, — et prévoit 2 milliards de francs de dépenses supplémentaires sur les hôpitaux et 500 millions sur le secteur vieillesse.

D'autre part, l'excédent de trésorerie annoncé de 24 milliards de francs *« n'a aucun sens »*, selon FO : si l'Etat ne paie pas à la Sécurité sociale les 14 milliards qu'il doit actuellement, la trésorerie du régime général se trouvera *« dans le rouge »* début janvier et devra emprunter à la Caisse des dépôts.

Pour 1986, FO prévoit toujours un déficit de 25 milliards à 30 milliards de francs, par suite d'une baisse de 0,5 % à 1 % des effectifs cotisants, d'une augmentation d'au moins 5 % en francs constants des dépenses vieillesse et de 2,5 % à 3 % de celles de la maladie. Pour *résoudre les difficultés* du régime général dues à l'aggravation du chômage, à l'entrée plus tardive sur le marché du travail, à l'allongement des carrières des retraités, *« il n'y a*, selon M. Bergeron, *que trois solutions : augmenter les cotisations, budgétiser une partie des dépenses, ou diminuer les prestations »*. FO se prononce évidemment pour la première solution, afin de ne pas remettre en cause le système actuel de protection sociale.

Une gestion nouvelle de la trésorerie

Même si les retards de paiement de l'Etat réduisent considérablement les disponibilités de la Sécurité sociale à la fin de 1985, l'innovation la plus marquante de ces dernières années *réside dans la* nouvelle gestion de la trésorerie du régime général.

Introduite en 1983, cette gestion aura amené, en 1985, la trésorerie du régime général au montant record de 33,5 milliards de francs en moyenne mensuelle (contre 20,1 milliards en 1984) et rapporté 3,4 milliards de francs de produits financiers sur l'année. Un résultat obtenu en rapprochant les méthodes de gestion de celles des entreprises.

Premier moyen : abréger au maximum les délais d'encaissement et de décaissement, afin d'éviter que le régime général ne soit obligé d'emprunter à un taux supérieur à *celui du marché monétaire*, alors que des réserves existent sur les comptes locaux des URSSAF ou des caisses, rémunérées à 5 % au maximum, comme cela s'est produit plus d'une fois naguère. On y est parvenu en centralisant au plus vite les cotisations perçues, en ne sortant les sommes nécessaires qu'au dernier moment et en accélérant toutes les opérations. Ainsi, le délai d'immobilisation des chèques a-t-il été réduit à quelques heures.

Pour cela, il a fallu sensibiliser les responsables des caisses, pour qui la *gestion* de la *trésorerie ne constituait* pas une priorité. Entre janvier et juin de cette année, neuf cents d'entre eux ont suivi une formation *ad hoc :* une action que vont poursuivre le Centre national d'études supérieures de sécurité sociale (CNESS) pour les nouveaux arrivants et l'UCANSS (Union des caisses nationales de sécurité sociale) pour les cadres en exercice. Parallèlement, les caisses vont s'informatiser, de façon à permettre aux responsables de la comptabilité de suivre en permanence la circulation des fonds qu'ils versent et reçoivent.

Corollaire de cet effort : des négociations ont été menées avec les banques pour rémunérer le traitement des chèques, en fonction du service rendu, au lieu de les laisser jouer sur les délais : le coût du traitement d'un chèque est de 3 francs en moyenne, alors qu'un jour de valeur *gagné* peut représenter jusqu'à 260 millions de francs.

Second élément, plus connu : le *placement par l'Agence centrale des* organismes de sécurité sociale (ACOSS) des sommes disponibles en SICAV, fonds communs de placement, ou bons du Trésor. Le taux de placement de l'en-cours de trésorerie est passé de 30 % en juin 1983 à 70 % un an plus tard, pour atteindre 90 % (soit 27 milliards de francs) en novembre dernier. La Sécurité sociale est ainsi devenue le premier intervenant sur le marché financier à court terme.

Certes, les produits financiers représentent moins de 0,5 % du chiffre d'affaires du régime général. Mais ils dépassent le montant des frais postaux de l'ensemble des branches. Et un jour de produits financiers, sur la totalité des entrées et des sorties du régime général, correspond au coût de la mensualisation des retraites. Le régime général étant amené à consommer l'an prochain tout ou partie de sa réserve de *trésorerie, le produit des placements* diminuera considérablement. Mais la gestion de la trésorerie ne fera que prendre plus d'importance : dans une période où l'équilibre est particulièrement difficile, il importe non seulement de ne pas perdre le moindre franc de cotisations, mais d'en tirer le maximum.

En outre, dans sa volonté de « professionnaliser » la gestion de la Sécurité sociale, l'ACOSS doit s'attaquer à une nouvelle tâche : amener l'ensemble des branches du régime général à étudier systématiquement le coût et le rapport des procédures administratives, par exemple des contrôles ou des informations demandées aux cotisants, aux allocataires, ou aux organismes eux-mêmes, et à modifier la réglementation en fonction des résultats. Un exemple : les travailleurs indépendants (40 % des employeurs) n'apportent que 0,5 % du volume des cotisations, mais représentent 10 % à 20 % des charges de gestion des URSSAF...

GUY HERZLICH.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Sécurité sociale : une réforme limitée et à long terme

De notre correspondant.

Londres. — Il y a des promesses bien difficiles à tenir. Mme Thatcher aura attendu six ans avant de préciser *son plan de révision du Welfare state*, cet *« Etat providence »* fondé immédiatement après la seconde guerre mondiale par les travaillistes alors au pouvoir. C'était l'un des défis et l'un des objectifs principaux du premier ministre dès son installation au 10, Downing Street, en 1979, et ce n'est qu'il y a six mois que son cabinet en a présenté les grandes lignes (*le Monde*, du 5 juin). Déjà, à ce moment, on s'était aperçu que ce projet, qui se résume essentiellement à une réforme de la Sécurité sociale, était moins ambitieux que prévu. Certains observateurs préfèrent toujours aujourd'hui parler d'*aménagement important* plutôt que d'une véritable réforme. Maintenant que de plus amples détails viennent d'être publiés dans un Livre blanc, on constate que le gouvernement conservateur a dû se montrer encore plus prudent.

Depuis juin, le secrétaire d'Etat aux affaires sociales, M. Normand Fowler, a notamment dû renoncer à l'une des initiatives les plus remarquées *et les plus controversées : la* suppression du seul système de retraite financé par l'Etat ; le nombre de ses bénéficiaires sera diminué (de moitié en l'an 2033) mais il demeure. Il se confirme, d'autre part, que les principaux éléments de cette réforme ne doivent pas être introduits avant 1988, c'est-à-dire pas avant les prochaines élections... Sans parler des protestations véhémentes de l'opposition travailliste qui jure, « en cas de victoire », d'annuler la plupart des nouvelles mesures, le gouvernement a dû tenir compte des réticences qui se sont manifestées au sein même de la majorité.

Alors que la cote du gouvernement a singulièrement baissé dans les sondages, de nombreux députés du parti de Mme Thatcher ont été quelque peu effrayé par les « conséquences politiques » que pourrait avoir ce projet. Le chômage qui s'est considérablement aggravé entre-temps a contribué à modifier la situation et l'appréciation que peut en avoir une grande partie de l'opinion publique, même si elle était *a priori* convaincue de la nécessité de reconsidérer divers aspects du *Welfare state*.

M. Fowler a beau souligner que sa démarche a, avant tout, pour objet de *« moderniser »* et de *« simplifier »*, tout en augmentant la part des allocations destinées à ceux *« qui en ont le plus besoin »*, il n'en *est pas moins vrai que* l'opération a globalement pour but de réduire ou limiter le budget de la Sécurité sociale (40 milliards de livres actuellement, soit un tiers des dépenses publiques) qui a subi une hausse de 21 % en termes réels de 1979 à 1984. D'ailleurs, M. Fowler, en présentant le Livre blanc le 16 décembre devant la Chambre des communes, a reconnu que, tout *« en pensant aux plus démunis »*, le gouvernement devait *« défendre aussi les intérêts des contribuables »*. Selon les chiffres fournis par le secrétaire d'Etat, quatre millions de personnes devraient perdre tout ou partie des avantages jusuqu'à présent perçus, tandis que deux millions recevront une aide accrue. L'« économie » réalisée par l'Etat grâce aux réformes proposées pourrait s'élever au total à 750 millions de livres, selon une étude réalisée par un institut indépendant spécialisé dans la recherche sur la fiscalité.

Porte-parole du Parti travailliste pour les affaires sociales, M. Michaël Meacher a déclaré que *« quoi qu'en dise le gouvernement »*, l'ensemble des *« coupes prévues »* seront faites au détriment *« des plus pauvres »*. Il a indiqué que, d'après ses propres calculs sur les données officielles, *« près de 500 mille Britanniques perdront donc 5 livres par semaine et un million deux cent cinquante mille, plus de 3 livres, y compris cinq cent mille retraités »*.

FRANCIS CORNU.

AFFAIRES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CNPF

M. Chotard réclame une politique sociale encore « plus libérale »

Au cours de l'assemblée générale du CNPF, ce mardi 17 décembre à Paris, quatre rapports ont été présentés : le rapport administratif et financier de M. Jacques Dermagne, le budget annuel de l'organisation, soit quelque 80 millions de francs, devant être équilibré, et ceux de MM. Guy Brana, Yvon Chotard et Michel Maury-Laribière, respectivement sur la politique économique, la politique sociale et les initiatives du CNPF dans le cadre de la décentralisation. La conclusion reviendra à M. Yvon Gattaz, président du CNPF.

***Le Figaro*, pour sa part, publie le 17 décembre un sondage SOFRES d'où il ressort que 73 % des chefs d'entreprise souhaitent la démission de M. Mitterrand en cas de victoire de l'opposition en mars 1986 et que 67 % s'estiment proches du RPR ou de l'UDF. Mais 66 % des patrons ont une bonne opinion de M. Gattaz.**

Dans son rapport sur la politique sociale, M. Yvon Chotard, premier vice-président, ne s'est guère démarqué des principes jusqu'alors défendus par l'organisation patronale. Cette stratégie sociale est toujours fondée sur deux axes – la politique contractuelle et les politiques sociales d'entreprise – qui sont complémentaire et ont *« un objectif commun : la recherche d'une plus grande liberté pour l'entreprise »*. Faisant un clin d'œil implicite aux projets de l'opposition, M. Chotard souligne qu'il faut aller encore plus loin dans la voie de la souplesse car *« une politique sociale plus libérale peut endiguer le chômage »*, mais il ne détaille pas des revendications déjà connues.

Plus rétrospectif que prospectif, le rapport de M. Chotard justifie, dans sa première partie, l'utilité de la politique contractuelle, placée *« au service de l'emploi »*. Un moyen de rappeler à ceux qui, dans le monde patronal, ne croient plus qu'aux accords conclus dans les entreprises que le CNPF a encore un rôle social important à jouer au niveau national interprofessionnel. M. Chotard évoque l'échec des négociations sur la flexibilité et l'attitude du gouvernement qui, dans un premier temps, avait refusé d'intervenir. *« Une pédagogie de l'échec s'est alors imposée »*, a-t-il déclaré tout en faisant état d'un *« quasi-consensus » : « La flexibilité n'est plus un mot tabou, mais un objectif à atteindre. »*

Le projet de loi du gouvernement sur l'aménagement du temps de travail est toujours jugé *« très critiquable »*. *Pour autant, le numéro deux* du CNPF se félicite du renouveau de la politique contractuelle au second semestre 1985 – avec les deux accords sur l'assurance-chômage – et de la mise en place progressive des contrats de formation alternée.

Dans la deuxième partie, le rapport de M. Chotard aborde les politiques sociales d'entreprise *« de plus en plus libérales »*. *« En 1985*, a-t-il indiqué d'emblée, *de nombreuses innovations sociales originales ont été réalisées dans les entreprises, principalement dans les domaines des salaires et de la participation. »* La recommandation d'une *« politique salariale plus libérale »* a, selon lui, été bien accueillie tant par les employeurs que par les salariés. Pour fixer les rémunérations, rappelle-t-il, *« il faudra tenir compte désormais d'une pluralité d'indicateurs »* (prix, situation de l'entreprise, performances individuelles etc.).

Mais M. Chotard reste silencieux sur le point où on l'attendait le plus, à savoir le SMIC. Aucune position ne devait donc être adoptée par l'assemblée générale sur un sujet qui a plutôt divisé les fédérations professionnelles. Un consensus minimal au sein du patronat tourne autour de deux idées : pas de suppression du SMIC ; mise en œuvre d'une réforme du SMIC qui devrait faire l'objet d'une négociation contractuelle et ne plus être fixé par l'Etat. Encore faut-il qu'en face les organisations syndicales acceptent de négocier ce SMIC.

L'idée d'un « SMIC jeunes », proposée par M. Gattaz il y a quelques mois – et défendue par une association comme Echanges et Projets, plutôt de gauche, – a été abandonnée puisque les stages de formation en alternance pour les jeunes sont présentées comme une concrétisation de ce salaire minimum pour les jeunes. M. Chotard conclut son rapport en évoquant l'*« engouement pour les expériences de participation active »*, le succès des cercles de qualité, et le mouvement en faveur du projet d'entreprise qui a *« le mérite d'apporter une cohérence aux méthodes participatives »*. Voilà un rapport qui préfigure les exigeances sociales que le CNPF ne manquera pas de manifester en mars 1986...

M. N.

COMPAGNIE DU JOUET CHERCHE PAPA NOËL

Après avoir construit et vendu les jouets qui s'entasseront sous les sapins, la Compagnie générale du jouet (Ceji), se met, à son tour, en quête d'un papa Noël. En effet, elle a besoin d'un repreneur, pour ne pas cesser son activité, à la suite de son dépôt de bilan qui doit être effectué au tribunal de commerce de la Seine-Saint-Denis ce mardi 17 décembre.

Ce dépôt de bilan, signe l'échec du plan de restructuration élaboré en mars 1983, conjointement avec les pouvoirs publics (le Comité interministériel de restructuration industrielle), de ce qui fut, jadis, le premier fabricant de jouet français. Grâce à ce plan, la firme recevait 170 millions de crédits et aides diverses, dont plus de 40 % provenaient de son principal actionnaire, la Compagnie financière Edmond de Rhotschild.

La société, sous la direction de son nouveau président, M. Jacques Monbeig (remplacé par M. Jean-Pierre Lalimann, en avril 1985), allait se lancer dans la production de jouets dérivés des personnages d'émission de télévision pour enfants, un secteur appelé à détenir 20 % du marché français. La Ceji a même coproduit « les Mondes engloutis », une série de télévision, avec la société de production RMC Audiovisuel.

Désaccords, lenteurs techniques ? Toujours est-il que la série, programmée sur deux ans, n'a été lancée qu'au début d'octobre, quelques jours avant la mise en place des jouets dans les magasins, un peu tard pour que les ventes atteignent leur maximum au moment des fêtes (70 % des ventes de jouets ont lieu à cette époque de l'année).

Or la Ceji souffre, comme le reste de l'industrie, de la crise qui a fait chuter la consommation de jouets de 10 % en volume, après une progression continue, mais modeste, de 3 % de ventes depuis dix ans. En juillet, elle avait déjà annoncé la fermeture de son siège administratif de Drancy au 31 décembre, ainsi que le licenciement de deux cents salariés (sur des effectifs totaux de huit cent cinquante salariés). Ceci n'a pas suffi à arrêter la dégradation de ses résultats, la firme ayant, en 1984, accumulé 18 millions de francs de pertes pour un chiffre d'affaires, sur la France, de 350 millions de francs.

Avec les possibles succès des héros des « Mondes engloutis » et l'avenir des jouets « dérivés », les restes de la Ceji ont encore de quoi attirer des repreneurs potentiels. La compagnie produit notamment les trains Jouef, les engins radioguidés Joustra, les maquettes Revell. Bref, des jeux qui pourraient peupler encore plusieurs générations d'arbres de Noël.

D. B.

ENTREPRISES

Accord confirmé entre le Crédit agricole et les Assurances mutuelles agricoles

Les deux groupes Crédit agricole et Assurances mutuelles agricoles (AMA) vont créer une filiale commune dont « la banque verte » aura la majorité. Elle aura pour activité exclusive la création de produits d'assurances à caractère d'épargne. Le *Crédit agricole continuera de distribuer les produits de prévoyance* (ou comportant une garantie décès) de la société SORAVIE, filiale commune déjà existante, mais contrôlée par les Assurances *mutuelles agricoles*. Cet accord, qui fixe les frontières entre les deux groupes dans le domaine de l'assurance, avait été annoncé prématurément par la Caisse nationale de crédit agricole, au grand dépit des AMA, d'où une prolongation des négociations (*le Monde* du 1er novembre).

Volkswagen livrera des camions à Paccar

Volkswagen do Brasil, la filiale brésilienne du constructeur automobile ouest-allemand Volkswagen, livrera à partir de la fin 1986 des camions de 11 et 13 tonnes au constructeur américain de poids-lourds Paccar (*le Monde* du 27 novembre 1985), qui les vendra aux Etats-Unis sous ses marques Peterbilt et Kenworth, complétant ainsi sa gamme composée des plus de 15 tonnes. Les livraisons de VW do Brasil pourront atteindre 3 500 camions par an, soit plus de la moitié de sa production.

Gazoducs américains : OPA de 2,6 milliards de dollars sur Midcon

Midcon Corp., l'une des plus importantes sociétés américaines d'exploitation de gazoducs, fait l'objet d'une offre publique d'achat de 2,6 milliards de dollars de la part de deux compagnies spécialisées dans l'énergie, Wagner and Brown et Freeport-McMoran. Cette OPA intervient peu de temps après que Midcon eut elle-même achevé l'acquisition, pour 1,4 milliard de dollars, de la firme United Energy Resources.

Association américano-coréenne dans l'acier

Le numéro un de la sidérurgie américaine, US Steel, et le sud-coréen Pohang Iron and Steel (considéré comme l'un des sidérurgistes les plus compétitifs au monde) ont annoncé le 16 décembre la création d'une société conjointe pour produire des aciers de très haute qualité. La nouvelle société investira plus de 300 millions de dollars, au cours des quatre prochaines années, pour moderniser l'aciérie de US Steel à Pittsburg, en Californie, qui emploie 1 100 personnes.

Boussac va supprimer 2 000 emplois

La compagnie Boussac-Saint Frères a annoncé la suppression de 2 000 emplois, d'ici au 15 novembre 1987, a indiqué le secrétaire du comité central d'entreprise, M. Henri Deroo (CFDT), après la réunion de cet organisme, jeudi 12 novembre, à Wambrechies, près de Lille (Nord). Les compressions de personnel s'opéreront grâce à une convention avec le Fonds national pour l'emploi (FNE), des « retours au pays » par l'intermédiaire de l'Office national de l'immigration (ONI) ou des licenciements. M. Deroo craint également que l'annonce de la cession envisagée des établissements Perenchies (Nord), avec 199 personnes, et Sauley (Vosges), avec 92 salariés, ne soit le prélude à de nouveaux licenciements. Depuis 1981, les effectifs de Boussac ont déjà été ramenés de 22 000 salariés à environ 12 500 aujourd'hui.

CONJONCTURE

Et si le prix du baril baissait de 20 %...

(Suite de la première page.)

Les entreprises verront aussi leurs résultats s'améliorer. Elles en profiteront pour se désendetter davantage mais aussi pour investir. *La prévision d'un accroissement* de 4 % des dépenses d'équipement retenu dans les comptes *officiels* pour l'année prochaine serait sensiblement dépassée (on pourrait atteindre + 4,3 %) avec un autofinancement en très forte augmentation.

L'euphorie qui naîtrait de cette situation ne serait même plus troublée par un commerce extérieur qui, en volume, se dégraderait (les exportations progressant de 3,5 % contre + 4 % pour les importations) mais qui en valeur s'améliorerait, les termes de l'échange évoluant très favorablement (2) et nous faisant gagner une trentaine de milliards de francs sur l'année.

Tout cela aurait pour résultat d'accélérer la croissance économique, qui pourrait dépasser nettement 2 % et atteindre 2,3 %. *Quand on sait que le rythme* d'expansion n'aura guère dépassé 1 % cette année, on imagine ce que représenterait un tel regain d'activité qui correspond à une *quarantaine* de milliards de francs de richesse supplémentaire sur une période de douze à dix-huit mois.

A ce tableau paradisiaque – ou presque – deux touches en gris tout de même. La chute des commandes en provenance des pays de l'OPEP pèsera sur le commerce mondial, en même temps que le ralentissement américain. *Les Européens devront donc* compenser ce manque à commercer, peut-être même imaginer d'autres formules permettant aux « nouveaux pauvres pétroliers » de franchir une étape difficile.

Pour la France enfin, qui pourrait connaître une période de grâce – le chômage se stabilisant en même temps que l'inflation, la balance commerciale s'équilibrant en même temps que la croissance repartirait, – le plus gros danger serait de relâcher des disciplines dont l'absence nous trouverait fort dépourvus une fois la bise revenue...

ALAIN VERNHOLES.

(2) Les prix à l'exportation augmentent plus que les prix à l'importation. Pour un même volume de pétrole *importé, la facture de 145 milliards de* francs cette année reviendrait à 115 *milliards de francs l'année prochaine.*

PART DES GRANDS IMPORTATEURS DANS LA DEMANDE MONDIALE

(en % du total des importations de 1984)

Pays industrialisés	71	(69,4)
Etats-Unis	18,5	(15,2)
CEE (1)	32,5	(34,5)
Pays en voie de dévelop. (1)	20,8	(21,5)
Pays *exportateurs* de pétrole	7	(8)

(1) Sans les pays producteurs de pétrole

* Les chiffres entre parenthèses indiquent des pourcentages moyens pour la période 1980-1984 (chiffres FMI).

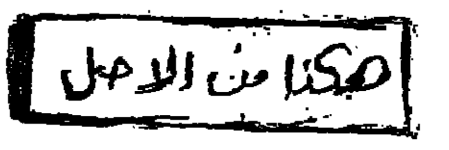
FAITS ET CHIFFRES

Étranger

● **Renault a transmis sa demande de congés de conversion.** – La direction de la Régie Renault a transmis le dossier des congés de conversion à la *commission* supérieure de l'emploi. Mille cinq cents à quatre mille personnes devraient être concernées. Le comité central d'entreprise perturbé par la CGT le 10 décembre n'a pas été consulté une nouvelle fois. Une convention FNE et la réinsertion des travailleurs *étrangers* qui a fait l'objet d'une nouvelle convention avec l'Office national d'immigration le 16 décembre compléteront ce dispositif social. D'autre part, chez Renault Véhicules industriel, un CCE extraordinaire prévu pour le 19 décembre devrait entendre la demande de cent six licenciements avec *possibilité de congés de conversion.*

Social

● **Malgré une amélioration de la production manufacturière,** la production *industrielle britannique est* retombée de 0,3 % en octobre par rapport au mois précédent, annonce l'Office central de la statistique. Un résultat décevant compensé par une révision en hausse à 1,7 % de l'augmentation mensuelle de septembre.



LOGEMENT

Le Paris des sans-abri et des logements vides

La capitale connaît une situation paradoxale. Bon nombre de sans-abri y cherchent un toit alors que de nombreux logements restent vides.

Combien sont-ils cet hiver à errer dans Paris sans savoir où coucher le soir ? A tenter de se faire enfermer dans le métro — ce qui n'est pas simple — sans se faire piéger par les équipes de surveillance ? Dix mille, disait-on l'an dernier. Plus encore, cette année. Le nombre, en fait, importe peu. Les exclus de la capitale ne sont plus seulement de folkloriques *clochards, bouteille de rouge* sous le bras, cartons et sacs en plastique ballottant au rythme de pas incertains. Il y a aussi de jeunes chômeurs attirés sans point de chute dans la grande ville *« où il y a du travail »*, dont le maigre pécule a trop vite fondu, et des familles basculées dans le quart-monde où tout se mêle, le chômage, la maladie, la déprime, en un mot, la misère.

Et, pourtant, il y a des logements vides dans Paris, parfois des immeubles entiers aux volets clos. Les associations charitatives le savent mieux que personne. Mardi 17 décembre, un large « Collectif logements Ile-de-France pour le logement des populations en difficulté » (1) a invité des journalistes à une « promenade à travers les logements vacants ». *« Vides depuis vingt ans !* dit le collectif, *combien de logements dans Paris même sont ainsi inoccupés et pourquoi ? »*

Combien ? Personne ne le sait. Le dernier recensement de l'INSEE fait état de 111 961 logements « vacants », soit 8,7 % des 1 279 730 logements recensés à Paris *intra muros*. Mais le vocable « vacant » de l'INSEE ne veut pas dire « habitable et inoccupé ». On y trouve de tout, du logement à vendre non encore vendu, ancien ou récent, *du taudis inhabitable*, du logement laissé vide momentanément, etc.

Pourquoi cette ignorance ? Les adresses données par le Collectif logements apportent, au-delà de la contestation, de premiers éléments de réponse.

Dans *le* quinzième arrondissement de Paris, au 180 rue de la Croix-Nivert, ce grand ensemble de huit étages de brique, au coin de la *rue de la Convention, en bon état*, vide depuis des années. Nous *n'avons pu découvrir qui en est propriétaire*, mais il est pris dans les *méandres* compliqués d'une affaire de succession inextricable, et tant que le droit n'aura pas été dit..., il restera vide.

Dans *le* treizième, 71 avenue d'Italie, il y a 123 appartements vides *(sur 360 que compte l'immeuble)*, propriété de la Fondation Cognacq-Jay, association fondée par les créateurs de la Samaritaine, dont les héritiers familiaux possèdent directement ou par le biais de La Semeuse (filiale financière du grand magasin parisien) environ 1 500 appartements dans Paris. L'immeuble est l'objet d'une opération de réhabilitation dite « à tiroirs ». L'immeuble est sans confort et habité par beaucoup de personnes âgées : on ne reloue pas ce qui se libère pour pouvoir entreprendre des travaux de mise aux normes de confort (w.-c., salles d'eau, chauffage central, voire ascenseur), ce qui suppose, cage d'escalier par cage d'escalier, de restructurer les appartements pour dégager les sur*faces nécessaires aux nouveaux* équipements.

En attendant les maçons...

Bien sûr, ensuite, on relouera en *loyer libre. Les « bâtisseurs* sociaux » qui opèrent en centre-ville grâce à des prêts locatifs *aidés* (PLA) ne procèdent pas autrement, la seule différence étant le montant du loyer à la sortie de l'opération. Et l'on sait que la Ville de Paris, son office public d'HLM et les sociétés anonymes d'HLM qui lui sont liées contrôlent un parc d'environ 180 000 logements. Pour ces opérations d'urbanisme, la Ville reloge quelque 2 000 familles par an : des logements qu'elles occupaient restent vides avant que les maçons n'envahissent les lieux.

Dans le treizième arrondissement encore, 129 rue de Tolbiac, la clinique Marie-Lannelongue est fermée depuis plusieurs années. L'immeuble appartient à la Ville de Paris. Il est en mauvais état, la toiture est à *refaire*. Il y a plusieurs corps de bâtiment. Divers projets se sont succédé, un restaurant universitaire, un foyer d'étudiants. *« On ne peut pas en faire des logements,* dit M. Barthelémy Reynaud, directeur de la construction de la Ville, *cela a été bâti pour abriter une clinique. C'est à vendre, à une clinique de préférence. »*

On pourrait ajouter d'autres raisons à ce pourquoi. Il y a aussi les *gros* investisseurs qui avaient les moyens d'attendre dix-huit mois pour mettre les loyers au prix du marché, ce qu'ils vont pouvoir faire dès 1986 à la suite de la décision du gouvernement. Il y a les pères de famille qui achètent un logement pour y loger leurs enfants « dans quelques années » et qui ne louent pas de peur de ne pouvoir se débarrasser du locataire. Il y a ceux qui ont conservé comme résidence secondaire, et elles ne sont pas comptées dans les « vacants » de l'INSEE, leur logement parisien pour y revenir et qui n'y reviennent plus ou plus guère...

Que faire ? L'an dernier, les rigueurs de l'hiver avaient incité la Ville à louer des locaux à des associations pour y installer des sans-abri, mais, dit encore M. Reynaud, *« cela suppose une très grande confiance entre l'association et le bailleur. Sinon, au terme prévu pour la libération des lieux, cela se passe mal, et il faut entamer une procédure judiciaire contre l'association »*. Aussi, l'an dernier, la Ville n'a-t-elle loué que des chambres de foyer, pas des logements.

Autre solution : réquisitionner. La loi, qui le permet, n'a jamais été abrogée. C'est donc théoriquement possible, mais totalement irréaliste.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Hébergé par le CREAI (Centre régional de l'enfance et de l'adolescence inadaptées), 20, rue Euleur 75008 Paris. Tél. : 47-20-68-62. Le « Collectif » regroupe une trentaine d'associations, *mais aussi des promoteurs sociaux* tels que l'Union des HLM ou la SCIC, filiale de la Caisse des dépôts, des particuliers, et des représentants de différents ministères.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,6710	7,6740	+ 55	+ 70	+ 115	+ 145	+ 395	+ 495
$ can.	5,4981	5,5023	– 20	– 1	– 44	– 10	– 44	+ 47
Yen (100)	3,7994	3,8028	+ 22	+ 35	+ 64	+ 85	+ 336	+ 396
DM	3,0568	3,0598	+ 107	+ 120	+ 210	+ 229	+ 624	+ 677
Florin	2,7130	2,7150	+ 69	+ 79	+ 133	+ 149	+ 403	+ 449
F.B. (100)	14,9912	15,0029	– 2	+ 56	– 5	+ 122	+ 214	+ 556
F.S.	3,6494	3,6534	+ 139	+ 156	+ 270	+ 293	+ 831	+ 899
L. (1 000)	4,4755	4,4799	– 446	– 361	– 666	– 574	– 1523	– 1372
£	11,0693	11,0813	– 274	– 237	– 518	– 452	– 1373	– 1193

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	7 7/8	8	7 13/16	7 15/16
DM	4 1/4	4 1/2	4 11/16	4 13/16	4 11/16	4 13/16	4 11/16	4 13/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16
F.B. (100)	7	8	8 5/8	9 1/8	8 1/2	9	8 1/2	9
F.S.	0 3/4	1 3/4	4 5/16	4 7/16	4 1/4	4 3/8	4 3/16	4 5/16
L. (1 000)	12	14	18 1/4	20 1/4	16 3/4	18	15 3/4	16 1/2
£	11 3/8	11 5/8	11 5/8	11 3/4	11 5/8	11 3/4	11 5/8	11 3/4
F. franç.	9 1/8	9 3/8	10 3/4	12 3/4	11	13	11 1/2	13 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TRANSPORTS

Aux Pays-Bas

Les transports sont paralysés par une grève des routiers

De notre correspondant

Amsterdam. — Le gouvernement néerlandais envisageait, le 17 décembre, une intervention pour mettre un terme au chaos régnant sur les principaux axes routiers et aux principaux postes-frontières, causé, la veille, par une grève de plusieurs milliers de camionneurs membres du syndicat socialiste FNV. Ceux-ci exigent une hausse des salaires que refuse le patronat.

Dans un pressant appel aux chauffeurs-routiers pour qu'ils cessent leur action, le ministre de l'intérieur, M. Koos Rietkerk (libéral conservateur), les a menacés d'une intervention des forces de l'ordre. Cependant le gouvernement attend au préalable le résultat de l'instance en référé que la section « transports » du patronat a engagée contre le FNV, le plus important syndicat, qui compte près d'un million de membres... Le tribunal d'Utrecht devait rendre son jugement précisément ce mardi 17 décembre.

Les principaux axes routiers dans l'ouest du pays et les postes-frontières avec l'Allemagne de l'Ouest et la Belgique ont été bloqués dans leur quasi-totalité par des barrages. Des centres de distribution de plusieurs supermarchés ont également fait l'objet de blocus.

R. Ts.

L'ACCIDENT D'AVION DE GARGES-LES-GONESSE EN DÉCEMBRE 1984

Les experts penchent pour une erreur d'appréciation du pilote

Le rapport d'expertise sur l'accident d'avion de Garges-les-Gonesse (Val-d'Oise), qui coûta, il y a tout juste un an, la vie à sept personnes, dont quatre journalistes, a été remis cette semaine aux familles des victimes, parties civiles, par le juge d'instruction, mais n'a donné lieu à aucune inculpation et penche pour la thèse de l'erreur d'appréciation du pilote, causée par les très mauvaises conditions atmosphériques, a-t-on appris de source judiciaire.

L'appareil, un « Piper-cheyenne », s'était écrasé en pleine nuit sur la zone industrielle de la ville après avoir manqué son atterrissage, prévu sur l'aéroport du Bourget (Seine-Saint-Denis), à cause du brouillard. Il ramenait d'un voyage d'études à Turin (Italie), organisé par l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), quatre journalistes parisiens, spécialistes de la rubrique sociale, Martine Godoy, vingt-six ans (*la Croix*), Evelyne Lance, trente-six ans (*les Echos*), Marie-France Desgouttes, vingt-neuf ans (France-Culture), et Eric Hassan, trente et un ans (*Libération*), un membre de l'association, M. Jean-Claude Pirot, trente-neuf ans, et les deux pilotes, MM. Marcel Jacquette, quarante et un ans, professionnel depuis dix ans, et Dominique Lauvin, vingt-huit ans.

Ils faisaient partie d'un groupe de vingt-deux personnes ayant participé à ce voyage et réparties dans trois avions-taxis de la compagnie « Darta », basée au Bourget.

● **Jumelage entre Le Havre et le port chinois de Dalian.** — Les ports du Havre et de Dalian (nord-est de la Chine) viennent de signer un protocole de jumelage. Selon la charte de jumelage, les deux villes sont convenues de procéder à des échanges et à une coopération le plus large possible *« dans les domaines de l'économie, des activités portuaires, des sciences et des techniques, de la recherche, de la formation des hommes, de la vie culturelle et sportive et pour tout autre objectif d'intérêt commun »*.

Schlumberger

Le conseil d'administration de Schlumberger a approuvé aujourd'hui l'imputation sur les résultats du quatrième trimestre d'une somme de 485 millions de dollars, soit 1,62 dollar par action. Cette imputation affecte Fairchild semi-conducteurs et comporte pour l'essentiel l'amortissement immédiat du solde des actifs intangibles s'élevant approximativement à 250 millions de dollars. Une provision pour cession de divers actifs de 110 millions de dollars et une provision de 80 millions de dollars pour le regroupement d'installations de production.

Michel Vailland, président-directeur général, a déclaré que ces mesures auront pour effet d'assainir la situation financière de Fairchild semi-conducteurs. Il a ajouté que le dynamisme de la nouvelle équipe de direction et l'introduction de nombreux nouveaux produits devraient permettre à Fairchild de participer pleinement à une reprise de l'industrie des semi-conducteurs.

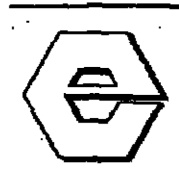
Le conseil a également autorisé la société à racheter jusqu'à 25 millions de ses propres actions, soit environ 8 % des actions en circulation. Les rachats seront échelonnés sur une période de deux ans en fonction des conditions du marché.

Le conseil a déclaré un dividende de 0,30 dollar par action, payable le 17 janvier 1986 aux actionnaires enregistrés le 23 décembre 1985.



PHILIPS

La société a décidé de distribuer au titre de l'exercice 1985 un acompte sur dividende de 0,60 florin par action ordinaire d'une valeur nominale de 10 florins (acompte inchangé par rapport à l'année précédente).



Lors de l'introduction de leur groupe sur le second marché de la Bourse de Paris, Philippe Poiret et Patrick Wallaert, les dynamiques dirigeants, espéraient beaucoup du développement de leur division informatique.

Ces espérances se réalisent puisque Informatique et vous, principale société de cette division, vient de signer un accord de promotion et de distribution avec la société Ultimate, permettant l'implantation et la distribution de matériel Bull Ultimate sous système d'exploitation Pick.

Cet accord vise essentiellement les PME et PMI pour lesquelles les systèmes DP6 Uhimate sont spécialement appropriés.

Informatique et vous est le principal distributeur en France des systèmes d'exploitation Pick et a signé des accords de promotion avec les organismes suivants :

– chambre des métiers,
– organisme privé de gestion de santé,
– syndicat viticole,
– Centre technique du bois.

A l'heure actuelle, une quarantaine de réalisations sont en cours.

Tous ces accords devraient permettre à Informatique et vous de voir son chiffre d'affaires mulitiplié par trois et atteindre environ 60 millions de francs en 1986.

Informatique et vous termine actuellement son implantation régionale qui devrait comporter dix filiales de distribution régionale dans le premier semestre 1986.

Placements
sicav

Le 17 décembre 1985 sera ouverte au public la SICAV « Placement J » créée par un groupe de banques, d'investisseurs institutionnels et d'entreprises industrielles et commerciales.

Le tour de table réunit, outre la Société marseillaise de crédit, établissement dépositaire, les membres du Conseil d'administration de la SICAV (cf. ci-dessous), ainsi que la Mutuelle générale française-accidents, la Compagnie française pour l'Afrique occidentale, la Compagnie des machines *Bull*, l'Office d'annonces (groupe Havas), la Société des bains de mer (Monaco), la Banque Martin-Maurel, l'entreprise Jean Lefebvre, la Société financière de l'industrie du gaz, *Victor J.-B. Pastor* (Monaco), la Société des eaux de Marseille, *Gardella S.A., l'Union mutualiste* des travailleurs, la Siagi et divers autres investisseurs.

Cette *Sicav* court terme se propose d'avoir une performance articulée sur le marché monétaire de telle sorte que ses souscripteurs trouvent une rémunération significative et régulière de leurs placements même pour des durées très courtes. Elle se propose également d'intervenir sur le Matif dès qu'il sera opérationnel *afin de pouvoir y trouver* des couvertures de risque. Le portefeuille sera essentiellement constitué d'obligations françaises.

Le conseil d'administration et la direction sont les suivants :

Président :

– M. Jean-Louis Peyrude, directeur financier de la Société marseillaise de crédit ;

Administrateurs :

Aéroports de Paris, représentés par M. Amilhat ; Banque de Bretagne, représentée par M. Petit, directeur des affaires financières :

– *Banque Courtois, représentée par* M. Axel Courtois de Vicose, vice-président et directeur général ;

– Banque La Hénin, réprésentée par M. Meyssonnier, directeur général adjoint ;

– Ciments Lafarge France, représentés par M. Guiot, directeur financier ;

– Entreprise Jean Lefebvre, représentée par M. Néouze, directeur administratif et financier ;

– Société financière et foncière (*Groupe Renault*), représentée par M. Dominique Blanc, directeur financier ;

– Société marseillaise de crédit, représentée par M. Hervé Mocci, sous-*directeur* ;

– Union de banques à Paris, représentée par M. Yves Jean, directeur financier ;

– M. Jean Cohen, directeur général de la caisse centrale de réescompte.

Directeur général :

– M. Alain Gerbaldi, sous-directeur de la Société marseillaise de crédit.

Les souscriptions et les demandes de rachat sont reçues aux guichets des établissements suivants :

– *Société marseillaise de crédit* ;
– Banque de Bretagne ;
– Banque Courtois ;
– Banque La Hénin ;
– Banque Martin Maurel ;
– Caisse centrale de réescompte ;
– Société financière et foncière ;
– Union de banques à Paris.



Barclays Bank S.A.

En raison du départ prochain à la retraite de Pierre GOMONT. Directeur Général des *Affaires Internationales et Financières. les responsabilités au sein de la Direction* Générale de BARCLAYS BANK S.A. dont le Président Directeur Général est Pierre de LALANDE, ont été remaniées et sont maintenant les suivantes :

Jacques GOUIN. antérieurement Directeur Général des Agences. devient Directeur Général de l'Administration et des Filiales Spécialisées. Lui sont notamment rattachées les Directions suivantes :

- Affaires Juridiques et Contentieuses.
- *Filiales Spécialisées.*
- Relations Humaines et Sociales.
- Services Informatiques. *Organisation.*
- Comptabilité Générale.

ainsi que divers services administratifs.

Dominique DEMARQUETTE. Directeur Général Adjoint. prend en charge l'exploitation bancaire française et internationale. Lui sont rattachés les Directions et Départe*ments suivants* :

- Les Agences au nombre de 40.
- Clientèle Privée.
- Grandes Entreprises.
- Affaires Internationales.
- Négoce International.
- Marketing et Publicité.

Nicholas MAXWELL-LAWFORD. Administrateur. résidant en France. supervise *l'Inspection Générale. le Contrôle de Gestion. le Plan et les relations avec le Groupe* BARCLAYS.

La Banque d'Affaires. COMPAGNIE FINANCIÈRE BARCLAYS. dont Eric LICOYS est Directeur Général. la Direction du Crédit. la Trésorerie et les Affaires Financières. sont directement rattachées à Pierre de LALANDE.



ALGERIE - الجزائر

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'énergie et des industries pétrochimiques

ENTREPRISE NATIONALE DE LA PÉTROCHIMIE
Direction études et développement

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL
N° ETD/02/85

Un appel d'offres national et international est lancé en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité projet Acide acétique et dérivés.

Cet appel d'offres s'adresse aux engineerings et bureaux d'études spécialisés pour la réalisation de cette étude.

Les soumissionnaires intéressés doivent déléguer, à partir de la date de parution du présent avis et jusqu'au 15 janvier 1986 à 16 heures, un représentant dûment mandaté pour retirer le cahier des charges auprès de l'Entreprise nationale de la pétrochimie, Direction étude et développement, Boîte postale n° 07, SKIKDA, contre le versement de la somme de 300 dinars algériens (300 DA).

Les offres accompagnées des documents exigés par la réglementation algérienne en vigueur seront adressées, sous double enveloppe, à :

DIRECTION ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT
Entreprise nationale de la pétrochimie
Zone industrielle de Skikda
B.P. 07 - SKIKDA

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne comporter que les mentions suivantes :

« Appel d'offres n° ETD 02/85
Confidentiel - A ne pas ouvrir »

L'enveloppe intérieure contenant la soumission comportera le sigle ou la raison sociale du soumissionnaire.

La date limite de réception des offres est fixée à quarante jours (40 jours) après publication de cet avis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90 jours) à compter de la date de clôture du présent appel d'offres.

anep/alger

FINANCES

La Bourse de Milan en pleine euphorie

De notre envoyé spécial

Milan. – Le président du conseil, socialiste, choisit cette enceinte pour venir, le lundi 9 décembre, réaffirmer sa foi vibrante en l'économie nationale. C'est la première fois qu'un tel fait se produit depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Le quotidien communiste *l'Unita* a commencé, le 1er octobre, à lui consacrer une chronique régulière. C'est un événement sans précédent depuis la naissance du PCI, en 1921. Son adresse – place des Affaires! – est désormais connue de toutes les familles qui ont quelques économies à faire fructifier. De quoi s'agit-il? De la Bourse de Milan.

C'est le dernier lieu dont on cause – à vrai dire, de façon de plus en plus insistante – depuis deux ans. Avec une hausse de 85 % de l'indice général des cotations, la capitale lombarde « enfonce » Francfort, Paris, Londres, et même New-York.

Certes, il est plus facile d'atteindre des progressions astronomiques lorsqu'on « cote » un peu moins de deux cents titres (1), que si l'on en offre quarante mille (Wall Street); si l'on « capitalise » 50000 milliards de lires (225 milliards de francs) *que lorsqu'on en propose pour* 205 milliards de livres sterling (2000 milliards de francs). Les étrangers n'ont évidemment pas été les derniers à s'y intéresser. Milan était en 1985 le pèlerinage que devaient accomplir les investisseurs institutionnels européens ou américains.

Certains s'inquiètent d'un tel engouement. Mais rien n'y fait! Le 16 octobre, jour de l'annonce de la (fausse) démission du gouvernement de M. Bettino Craxi, l'indice a aussitôt reculé de plusieurs points. Dans les quatre jours, il avait retrouvé son niveau antérieur, et même au-delà.

Comment expliquer une telle euphorie? C'est que tout d'abord on partait d'un niveau très bas. « *A la mi-1983, lorsqu'on a commencé de percevoir les premiers frissons, la Bourse était véritablement à la casse,* nous explique un agent français opérant en Italie. *Aux premiers signes de redémarrage de l'économie, ça devait donc repartir bon train.* »

Il en fut bien ainsi avec cette coïncidence admirable de l'arrivée aux affaires d'un président socialiste. M. Paolo Borroni, membre du comité directeur des agents de change, inclut d'ailleurs « *la stabilité gouvernementale* » actuelle, assez inédite en Italie, au nombre des facteurs tout à fait positifs pour la Bourse.

« *Petite Bourse provinciale, Milan est devenue, en l'espace de deux années, une vaillante Bourse internationale* », nous explique un industriel.

Les fonds communs d'investissements

Dernier élément capital pour expliquer l'actuelle explosion boursière : la création, en 1983, de fonds communs d'investissements (FCI), équivalent, toutes choses égales par ailleurs, des SICAV françaises. Le niveau d'épargne des Italiens est traditionnellement un des plus forts d'Europe en pourcentage des revenus, à tout le moins.

Mais, ici comme ailleurs, on craint, à l'égal de la peste, les placements douteux. Longtemps, « *la Bourse n'a pas eu meilleure presse qu'une maison de jeux* », nous dit plaisamment ce confrère milanais.

Mais après la création de la CONSOB (Commission des opérations de Bourse), l'apparition plus récente des fonds communs d'investissements entourés de sérieuses garanties est venue « déborder » des épargnants jusque-là frileusement abonnés aux seuls bons du Trésor (il est vrai particulièrement rentables, compte tenu des énormes besoins de financement d'un Etat dont le financement annuel est abyssal). Les FCI se sont multipliés, tels champignons après la pluie. Il en existe aujourd'hui 41, presque tous « parrainés » par des banques ou des compagnies d'assurances.

Les industriels italiens n'ont, quelle évidence, pas été les derniers à s'apercevoir des bénéfices qu'ils pouvaient retirer de cette agilité nouvelle de la Bourse. Au lieu d'emprunter à des banques à des taux prohibitifs (jusqu'à 20 % aujourd'hui), ils se sont tournés vers la place des Affaires, pour y effectuer des placements de titres ou des augmentations de capital.

Sur un marché très réduit (en valeur absolue, et par rapport à l'offre virtuelle), on assiste évidemment à de belles empoignades entre demandeurs d'actions, pour le plus grand profit de l'indice : on trouve d'autant moins de « papier » en déshérence que la plupart des grandes et moyennes entreprises de la péninsule ont opéré, *ces cinq dernières années,* des redressements spectaculaires, et présentent désormais des bilans à faire pâlir d'envie nombre de leurs concurrents étrangers.

Le plus étonnant est peut-être de voir que d'importantes *sociétés* publiques (quinze au total, dont Alitalia, Mediobanca, Italcable, Banco di Roma, Credito Commerciale) n'ont pas non plus hésité à s'introduire au *listino* (la liste des cotations). « *Investir en Italie, c'est le bon moment* », déclarait, il y a quelques semaines, le président de la Chase Manhattan Bank, M. William Butcher. « *Pouvou qué ça doure* »...

J.-P. C.

(1) Chiffre du début de 1985. De même pour les cotations.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 décembre

A nouveau très soutenu

La semaine a bien commencé à la Bourse de Paris, où les valeurs françaises ont encore pris un peu plus de 0,7 % en moyenne.

Aucune fièvre, toutefois, n'a été notée, malgré la très forte avance de Wall Street à la veille du week-end précédent. L'ampleur de cette avance, très rapide depuis plusieurs semaines a même calmé un peu les enthousiasmes sur la place de Paris, où les opérateurs craignent un éventuel retour de flamme (à New-York bien entendu).

Car, sur notre place, les acheteurs étrangers sont toujours présents, de sorte que les acheteurs français, notamment les grands investisseurs institutionnels, qui ont d'importantes disponibilités à replacer. Le résultat est que la cote a encore progressé, mais bien sagement, consolidant ses gains précédents.

C'est ainsi que Michelin est resté inchangé, que Peugeot a cédé quelques points après l'échange de plus de 500 000 titres vendredi (dont un bloc de 400 000 pièces).

En revanche, Schneider, dont la cotation a été un instant réservée, a gagné 7 %. Moët-Hennessy a encore battu ses records à près de 2 400 F, de même que la Lyonnaise des Eaux à plus de 1 000 F.

Vive avance, également, des valeurs sur lesquelles courent des rumeurs d'OPA : Nord-Est (+ 5,5 %) Luchaire.

Quelques baisses : Aussedat-Rey, Maison Phénix, Immobilière Monceau. La Compagnie du Midi, qui s'apprête à lancer une offre sur la Providence SA est restée pratiquement stable.

Quant aux pétroles, ils remontent lentement après leur sévère recul de la semaine dernière.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 300 F à 79 300 F et le napoléon 1 F à 522 F.

NEW-YORK

Nouveau record : 1553

En inscrivant un nouveau record en termes d'indice Dow Jones (celui-ci s'est établi à 1 553,10 points en clôture, en hausse de 17,89 points sur la précédente séance), Wall Street a commencé la semaine en fanfare, enfonçant les précédents records établis à quatre reprises la précédente semaine. Avec 176,03 millions d'actions échangées lundi (contre 177,90 précédemment), le marché new-yorkais confirme que sa vigueur ne se dément pas au fil des jours, ainsi qu'en témoignent les montants de transactions très élevés, supérieurs à 1,5 million de titres que l'on remarque sur Union Carbide (laquelle a rejeté l'offre de reprise formulée par GAF), Phillips Petroleum, Reynolds Industries, ITT, Commonwealth Edison, American Telephone, Philip Morris, Texaco et Merill Lynch.

Selon les analystes, de nombreux investisseurs disposant de liquidités souhaitent participer à la reprise boursière qui dure maintenant depuis trois mois. Leur optimisme est alimenté, ajoute-t-on, par le sentiment que la croissance économique américaine repartira en 1986, tandis que l'inflation devrait demeurer faible et les taux d'intérêt orientés à la baisse sous l'action de la Réserve fédérale.

On notera à ce sujet les propos tenus par M. Henry Kaufman, le célèbre économiste de Salomon Brothers, lequel a confirmé sa prévision d'une nouvelle baisse du taux d'escompte du Fed, qui devrait être de 0,5 % au début de l'année prochaine.

VALEURS	Cours du 12 déc.	Cours du 15 déc.
Alcoa	38 1/2	38 1/8
A.T.T.	24 1/8	24 3/8
Boeing	51 7/8	52 1/2
Chase Manhattan Bank	89 1/8	89 5/8
Du Pont de Nemours	64 1/4	65 1/4
Eastman Kodak	52 1/2	52 7/8
Exxon	52 3/4	54 1/8
Ford	57 1/4	58 3/8
General Electric	70 7/8	73 3/8
General Motors	75	76 1/8
Goodyear	30 1/8	30 1/4
I.B.M.	150 1/4	152 3/8
I.T.T.	35 3/4	38 3/4
Mobil Oil	30	30 1/4
Pfizer	55 1/2	54 3/8
Schlumberger	35	35 1/8
Texaco	29 5/8	28 3/8
U.A.L. Inc.	52 1/2	52 1/4
Union Carbide	69 3/4	70 1/2
U.S. Steel	26 1/8	25 7/8
Westinghouse	44 3/4	45 1/2
Xerox Corp.	58 3/4	58 3/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SUSPENSION DE COTATION DE SOFICAL. – La cotation des actions de la société SOFICAL, négociées à la cote officielle de la Bourse de Paris, a été suspendue le 16 décembre 1985 par la Chambre syndicale des agents de change, jusqu'à nouvel avis, en raison d'un projet d'opération financière concernant cette société holding qui contrôle divers intérêts commerçant avec des pays d'Afrique.

UNE DEUXIÈME CHAINE DE MAGASINS JAPONAIS BIENTOT COTÉE A PARIS. – *Une des plus grandes* chaînes japonaises de supermarchés, Uny Co, envisage de faire coter ses actions à la Bourse de Paris le 14 janvier prochain, selon une information en provenance de Nagoya, où est située cette société. Aux côtés de Ito Yokado, celle-ci serait alors la seconde chaîne de magasins japonais à faire son entrée à la Bourse de Paris.

SIAPA : UN DISTRIBUTEUR DE BOISSONS AU SECOND MARCHÉ. – La Société industrielle d'applications de l'automatisme (SIAPA), constituée en 1956, va faire son entrée le 17 décembre 1985 au marché hors-cote de la Bourse de Paris à l'initiative du Centre d'informations et d'introductions boursières (CIIB). Cette société, dont le siège est à Palaiseau, dans la banlieue parisienne, et qui est présidée par M. André-Paul Desjardins, a réalisé, en 1984, un chiffre d'affaires (société mère) de 205 millions de francs, avec environ deux cents salariés.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	13 déc.	16 déc.
Valeurs françaises	133,5	134,8
Valeurs étrangères	98,4	99,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 déc.	16 déc.
Indice général	250,3	252,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 décembre .... 9 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 déc.	17 déc.
1 dollar (en yens)	202,40	201,80

M. Dupont réélu syndic des Agents de change

M. Xavier Dupont, syndic de la Compagnie des agents de change, a été réélu à ce poste par ses pairs, le 16 décembre, en même temps que son premier adjoint, M. Alain Ferri. A l'issue du même scrutin, MM. Régis Rousselle, Michel Oudart, Pierre Lacarrière, Roger Michaux, François Bacot et Claude Bouvet, ont été nommés adjoints du syndic pour l'année 1986.

BOURSE DE PARIS – Comptant – 16 DÉCEMBRE

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV 16/12

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

a : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 695	7 711	7 450	7 980
ECU	6 712	6 705	....	....
Allemagne (100 DM)	306 050	305 750	296	311
Belgique (100 F)	14 976	14 997	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272	271 400	263	278
Danemark (100 krd)	84 390	84 280	79	87
Norvège (100 k)	100 370	100 280	95	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 118	11 087	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	5 135	5 128	3 800	5 100
Italie (1 000 lires)	4 484	4 483	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	386 550	385 480	354 500	371 500
Suède (100 krs)	100 185	100 020	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 520	43 520	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 939	4 931	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 804	4 800	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 543	5 539	5 350	5 750
Japon (100 yens)	3 808	3 809	3 680	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/12
Or fin (kilo en barre)	78800	79000
Or fin (en lingot)	79000	79300
Pièce française (20 fr)	521	522
Pièce française (10 fr)	451	.....
Pièce suisse (20 fr)	501	500
Pièce latine (20 fr)	478	473
Souverain	605	602
Pièce de 20 dollars	3520	3645
Pièce de 10 dollars	2010	2080
Pièce de 5 dollars	1495	.....
Pièce de 50 pesos	2990	3005
Pièce de 10 florins	490	498
Or Londres	317 50	318 25
Or Zurich	318 50	318 50
Or Hongkong	317 60	318 85
Argent Londres	6 15	.....

هكذا من الاصل

Le Monde

LE COUP DE FILET DE NAMUR

La police belge considère Pierre Carette comme le « patron » des Cellules Communistes Combattantes

De notre correspondant

Bruxelles. – Lundi 16 décembre, 13 h 13 : Didier Chevolet (trente ans) et son amie Pascale Vandegeerde (vingt-huit ans) prennent le train à Charleroi, discrètement mais efficacement « filés » par les services belges de sécurité. Arrivés à Namur, ils se rendent juste en face de la gare dans un restaurant express. 15 h 15 : le restaurant est investi par une nuée de policiers en civil qui en bloquent toutes les sorties. *« J'ai même pensé à une attaque... je ne savais pas qu'il s'agissait de policiers »*, raconte un des responsables du restaurant. Sommés de mettre les mains en l'air, les clients voient les policiers cerner la table où se trouvent Chevolet et Vandegeerde en compagnie de deux autres personnages : Bertrand Sassoye (vingt-deux ans) et surtout Pierre Carette (trente-trois ans), considéré comme le « patron » des Cellules communistes combattantes qui, en un peu plus d'un an, ont commis vingt-sept attentats en Belgique. Maîtrisés et fouillés, les quatre terroristes, tous armés et munis de faux papiers, sont immédiatement emmenés dans les locaux de la police judiciaire de Namur.

Craignant une action d'autres terroristes pour tenter de libérer leurs camarades, les forces de l'ordre bloquent le centre de la ville. Dans le même temps, une vaste opération est déclenchée à Charleroi et à Bruxelles. A l'intérieur d'une Golf rouge venant de Namur, qui avait brûlé un barrage dans la banlieue de la capitale, on aurait reconnu Nathalie Menigon et Jean-Marc Rouillan, les chefs historiques d'Action directe.

Les quatre personnes arrêtées sont bien connues des services belges de sécurité, qui avaient filé depuis longtemps toutes les anciennes connaissances de Pierre Carette. Cet homme qui, pour le moment, semble avoir été au centre du dispositif des CCC, a pris apparemment un malin plaisir à se faire voir aux quatre coins de Belgique : on l'aurait aperçu dans un café de Louvain, dans une cabine téléphonique de Bruxelles, parmi la foule de Charleroi juste après un attentat des CCC. Il est aussi soupçonné d'avoir tiré sur un agent d'une compagnie de gardiennage, au moment de s'enfuir après avoir déposé une charge explosive devant le siège d'une banque bruxelloise.

Né à Charleroi, capitale du « pays noir », d'une mère fonctionnaire et d'un père agent de la sûreté publique, Carette, élève médiocre (sauf en... morale et en travaux manuels), obtient à Bruxelles un diplôme d'imprimeur à vingt-trois ans. En 1975, il participe à la création d'un comité de soutien aux prisonniers politiques en Allemagne fédérale. Dès cette date, d'ailleurs, il annonce la couleur et rompt avec l'extrême gauche « classique ». En 1979, son nom est cité dans l'enquête sur l'attentat manqué contre le général Haig, alors commandant en chef de l'OTAN. En 1981, il est à l'origine de la création d'une imprimerie militante située rue d'Albanie à Bruxelles, *« destinée à promouvoir une plus grande circulation des idées et projets progressistes »*. Autour de lui, on retrouve Didier Chevolet et Pascale Vandegeerde, arrêtés lundi à Namur.

En août 1982, Carette est victime d'un accident de voiture sur la route Bruxelles-Paris en compagnie de Nathalie Menigon. Dans le véhicule accidenté, on trouve des milliers de tracts d'Action directe imprimés par Carette et dénonçant la visite en France de Ronald Reagan. Le 3 octobre 1984, au lendemain du premier attentat des CCC, Carette disparaît – officiellement – de la circulation. L'enquête permettra sans doute de déterminer quel a été son rôle exact dans l'action des CCC. Ses empreintes auraient été notamment relevées sur les lieux de plusieurs attentats.

Didier Chevolet et Pascale Vandegeerde, en plus de leur participation aux activités de l'imprimerie de la rue d'Albanie, étaient les animateurs du mouvement Ligne rouge, collectif d'obédience anti-impérialiste qui avait notamment imprimé des tracts de soutien à l'action des CCC. Bertrand Sas, vingt-deux ans, le plus âgé des quatre personnes arrêtées, recherché pour désertion, participait – encore avec Carette – à la rédaction de la revue *Subversion*.

Des liens évidents avec Action directe

La préparation minutieuse des attentats perpétrés par les CCC, leur organisation sans faille, laissent supposer l'existence d'un « noyau dur » parfaitement structuré et composé, selon certains, de plusieurs dizaines de personnes. Dès lundi des perquisitions ont été effectuées, et ces opérations devraient durer toute la semaine. L'arrestation de Carette et des trois autres militants pourrait aussi permettre aux enquêteurs français d'avancer dans leur recherche sur le terrorisme d'Action directe. Si les CCC ne semblent pas être, comme on l'a cru longtemps, l'émanation pure et simple d'Action directe, les liens entre les deux organisations sont évidents. Pour preuve : les tracts imprimés par Carette pour les Français, les empreintes de Nathalie Ménigon, Jean-Marc Rouillan et Pierre Carette retrouvées dans deux appartements « conspiratifs » de Bruxelles (*le Monde* du 17 décembre). Et la photo des deux chefs d'Action directe en train de s'exercer au tir dans une fête foraine retrouvée dans un de ces appartements.

C'est d'ailleurs à partir d'indices recueillis dans ces locaux que les policiers belges avaient arrêté en août Chantal Paternostre, une assistante sociale de trente-neuf ans, anarchiste, animatrice d'une émission de radio. Un autre suspect était sous les verrous, Louis-Jean Carpentier, proche des réfugiés espagnols antifranquistes, surpris en train de déterrer une mitraillette dans les environs de Bruxelles.

Les interrogatoires des quatre personnes arrêtées lundi devraient permettre de déterminer si Chantal Paternostre et Louis-Jean Carpentier n'étaient que des sympathisants des terroristes, ou s'ils ont joué un rôle plus actif. La semaine dernière, un juge d'instruction français, M. Jean-Louis Bruguière, chargé des instructions concernant Action directe, avait d'ailleurs interrogé Chantal Paternostre pendant plus de dix heures (la jeune femme continue toutefois depuis plus de trois mois de nier tout lien direct avec les CCC).

Le magistrat français a pris connaissance des nombreux documents saisis dans l'appartement où se seraient trouvés Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan. Il a d'autre part fait procéder à des tirs d'essais de toutes les armes saisies, et a rapporté, à Paris, des douilles et des balles afin de les faire expertiser.

Une immense satisfaction

L'arrestation de Pierre Carette et de ses trois complices a été accueillie avec une immense satisfaction par la population belge, qui commençait à douter de l'efficacité de sa police. Le ministre de la justice, M. Jean Gol – principal responsable de la sécurité, – s'était opposé, la semaine dernière, à la constitution, demandée par l'opposition socialiste, d'une commission d'enquête parlementaire sur les causes du banditisme et du terrorisme.

Cette enquête, selon M. Jean Gol, risquait de paralyser l'activité des services de police. Pour ces derniers, soit les CCC, décapitées par l'arrestation de Carette, vont tenter un baroud d'honneur, et la fin de l'année risque d'être troublée en Belgique ; soit elles se font oublier le temps de se restructurer. Soit encore, préparées à ces arrestations, elles poursuivent leurs attentats. Seule certitude : les policiers belges ne connaîtront pas de trêve des confiseurs.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(*Lire page 7 notre enquête sur* « La montée du terrorisme en Belgique ».)

Sur le vif

Protégez-nous des flics

Vous connaissez la dernière ? Ils l'ont racontée ce matin sur France-Inter. C'est pas croyable. Au cours du hold-up dans une succursale de la Banque parisienne de crédit, hier après-midi, l'un des directeurs a reçu deux balles dans le ventre. Et le gangster – drôlement dangereux, le mec – s'est tiré avec la caisse en « empruntant » sous la menace du revolver la bagnole d'une jeune automobiliste qui passait par là. Peu après, coup de pot, il la libère boulevard Beaumarchais. Elle fonce, pantelante, haletante, au poste de police le plus proche, croyant bêtement que son témoignage risquait d'intéresser les flics.

Pensez-vous ! Ils l'ont envoyée se faire voir ailleurs : qu'est ce que c'est que cette histoire ? Ça a eu lieu où, ce braquage ? Boulevard Voltaire ? Ben, alors, qu'est-ce que vous voulez que ça nous fasse. Faut vous adresser au commissariat du quartier. A Beaubourg.

On est super bien protégés, dites donc ! Ils ont du plomb sous les fesses nos brigadiers. Pas facile de les arracher à leurs occupations : pour la Ccoupe du monde, ce que tu vois pas, c'est que Mexico c'est haut. Je me fous de Platini. Moi, je te dis qu'avec... Qu'est-ce que vous voulez encore, vous ? Porter plainte ? On a assassiné votre vieille mère ? Y a pas le feu ! Moi je te dis qu'avec les Hongrois c'est pas du tout cuit...

Vous me direz : ils sont blindés. Grâce à Dieu, nos portes aussi. Et contre qui ? Contre eux.

J'ai un ami. Il interdit à sa femme d'ouvrir à qui que ce soit quand elle est seule à la maison. Et surtout pas aux flics. Chaque matin avant d'aller à son travail, il lui fait la leçon. Alors t'as bien compris. Si on sonne, et si on dit : Police ! tu bouges pas. Tu n'entrebâilles même pas la porte pour leur permettre de montrer leur carte. Les flics, ils se déplacent jamais, mets-toi bien ça dans la tête. Ils se déplacent que dans « Kojac » ou dans « Maigret ».

Sortis de la télé, ils restent vissés à leur bureau. Comme ils n'ont pas de dactylo, ils passent leur vie à taper avec un seul doigt des rapports sur des machines pourries. S'ils surveillent les immeubles, s'ils montent chez les gens, c'est que c'est pas des vrais, c'est des faux. C'est des voleurs qui jouent aux gendarmes.

CLAUDE SARRAUTE.

En Afghanistan

Un attentat aurait fait cinquante morts à Kaboul

Islamabad (*Reuter*). – Entre cinquante et soixante-cinq afghans ont été tués le 8 décembre par l'explosion d'une jeep piégée à Kaboul, a-t-on rapporté, ce mardi 17 décembre, de source diplomatique occidentale à Islamabad. Il y aurait un nombre encore plus grand de blessés.

Auparavant, les autorités afghanes avaient fait état de neuf morts et cinquante-quatre blessés lors de l'explosion d'une bombe près du bâtiment de l'autorité de l'aviation civile, sur la route de l'aéroport. Mais des diplomates en poste au Pakistan affirment que l'explosion s'est produite près de bâtiments militaires, à quelques centaines de mètres du bâtiment principal de l'aéroport.

● *Réunion des ministres musulmans du cabinet libanais.* – Un conseil de cabinet, tenu lundi soir 16 décembre à Beyrouth-Ouest sous la présidence du chef du gouvernement, M. Rachid Karamé, a consacré et, en quelque sorte, institutionnalisé le clivage, au sein de l'équipe des ministres musulmans ayant décidé de tenir désormais hebdomadairement de telles séances, théoriquement « dans l'attente » d'un conseil des ministres commun avec leurs collègues chrétiens. Cependant, ils avaient posé pour condition que le conseil se tienne en « territoire neutre » et non à la présidence de la République, par exemple à Dhour-Choueur, sous contrôle syrien, ce que les ministres proches du président Gemayel ont catégoriquement rejeté. – (*Corresp.*)

● *Un indépendantiste catalan tué à Barcelone par une explosion.* – Un indépendantiste catalan a été tué lors d'une explosion survenue dans une cabine téléphonique à Barcelone dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 décembre annonce-t-on de source policière.

Il s'agit de Joaquin Sanchez Nunez, vingt et un ans, militant de l'organisation indépendantiste Terra Lliure (Terre libre), indique la même source.

L'explosion a eu lieu quelques instants après que la police eut désamorcé un autre engin près d'un commissariat de Barcelone, qui avait été déposé par cette organisation. – (*AFP.*)

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

MARDI 17 DÉCEMBRE
« le Monde » reçoit
Jean-Denis Bredin
auteur du rapport
sur les télévisions privées
avec PHILIPPE BOUCHER

MERCREDI 18 DÉCEMBRE
Allô « le Monde »
47-20-52-97
présentée
par FRANÇOIS KOCH
PRIX DU PÉTROLE
ET PRIX A LA POMPE

Le numéro du « Monde » daté 17 décembre 1985 a été tiré à 506 323 exemplaires

A B C D E F G